



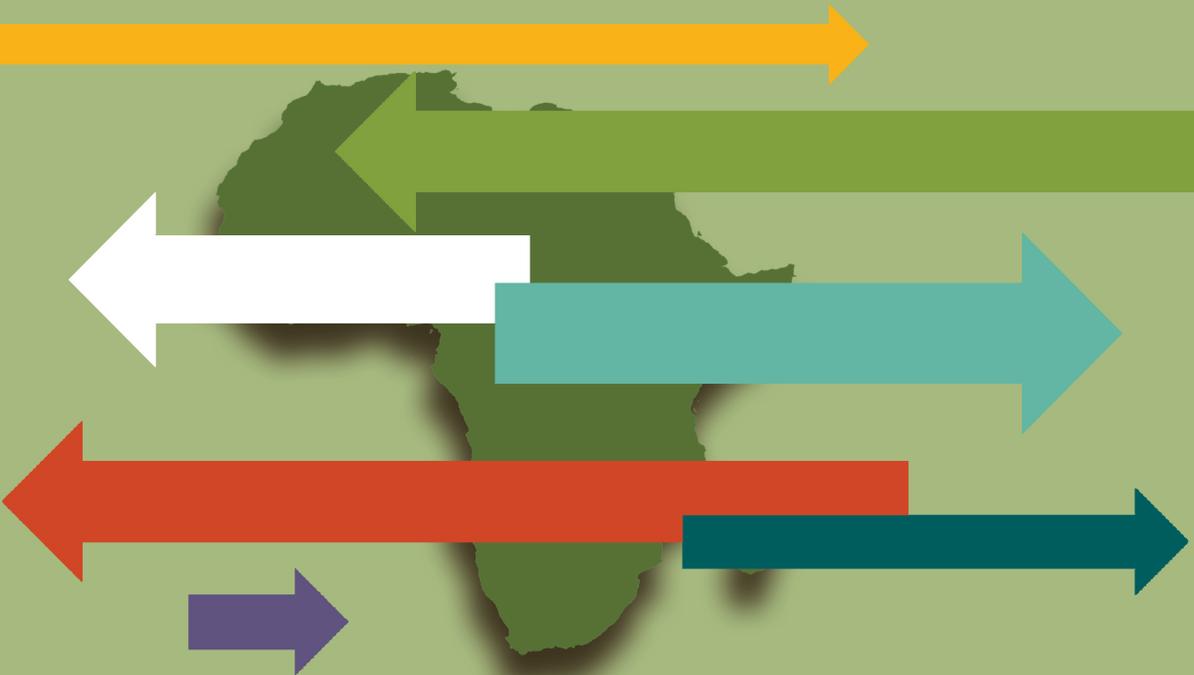
Institut  
international  
d'études sociales



Organisation  
internationale  
du Travail

# Faire des migrations un facteur de développement

Une étude sur l'Afrique du Nord  
et l'Afrique de l'Ouest





# Faire des migrations un facteur de développement:

Une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest

Publié par l'Institut international d'études sociales

---

L'Institut international d'études sociales (IIES ) a été fondé en 1960, en tant qu'organe autonome de l'Organisation internationale du Travail (OIT ). Son mandat est de promouvoir les débats publics ainsi que la recherche en matière de politique dans des domaines d'actualité et d'intérêt pour l'OIT et sa composante tripartite: les gouvernements, les employeurs et les travailleurs.

---

Copyright © Organisation internationale du Travail (Institut international d'études sociales) 2010.

De courts passages pourront être reproduits sans autorisation à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Service d'édition, Institut international d'études sociales, case postale 6, CH-1211, Genève 22 (Suisse).

---

ISBN: 978-92-9014-928-6 (imprimé)

ISBN: 978-92-9014-929-3 (web pdf)

Données de catalogage du BIT

Faire des migrations un facteur de développement: une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest / Organisation internationale du Travail ; Institut international d'études sociales. - Genève: OIT, 2010

1ère édition

ISBN : 9789290149286;9789290149293 (web pdf)

Organisation internationale du Travail; Institut international d'études sociales

Migration internationale / migrations de main-d'œuvre / migration de retour / travailleur migrant / rapatriement de fonds / marché du travail / Afrique du Nord / Afrique de l'Ouest

14.09.02

---

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que l'Institut international d'études sociales souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

Les demandes pour cette publication doivent être adressées à: Publications de l'Institut international d'études sociales, case postale 6, CH-1211 Genève 22 (Suisse)

---

Projet graphique en Italie

CIF OIT

Imprimée en Italie

CIF OIT

# Préambule

La crise financière et économique mondiale qui a démarré en 2008 a entraîné dans son sillage d'importants défis sur le plan social et en matière d'emploi. Dans les pays en développement, la crise a sévèrement affecté la contribution de la migration aux objectifs de développement. En effet, les travailleurs migrants ont généralement été touchés de manière disproportionnée par les pertes d'emploi dans les pays de destination et les flux de rapatriements de fonds vers leurs pays d'origine en ont été considérablement réduits.

A bien des égards, cette situation a mis en évidence le besoin de mieux comprendre le rôle que la migration, associée à des marchés du travail solides, peut jouer dans l'amélioration des perspectives de développement. C'est dans cette optique que ce rapport a pour objectif principal d'examiner les relations entre les marchés du travail et la migration, et leurs implications sur le développement en Algérie, Mauritanie, Maroc, Sénégal et Tunisie, en utilisant des exemples et leçons tirés d'autres pays et régions.

Les thèmes de la migration, des marchés du travail et du développement sont interconnectés et complexes, donnant lieu aussi bien à des complémentarités qu'à des compromis. Les pays faisant l'objet de cette étude sont le reflet de cette complexité, puisqu'ils sont à la fois pays d'origine, de destination et de transit pour les travailleurs migrants et leurs familles. Cependant, les priorités et les défis de chacun de ces cinq pays varient considérablement et dépendent du contexte spécifique de chaque pays.

Le présent rapport de synthèse n'est qu'un élément d'un vaste projet de recherche coordonné par l'Institut international d'études sociales (IIES) soutenu par la contribution de l'allocation supplémentaire au budget régulier du Gouvernement d'Espagne pour la période biennale de 2008-2009.

Parmi les activités complémentaires réalisées par l'IIES pour contribuer au rapport de synthèse, on peut citer:

- (i) l'établissement d'un réseau de recherche francophone en vue de rédiger des articles de fond sur chaque pays et organiser des séminaires dans chacun de ces pays afin d'en discuter les conclusions ;
- (ii) l'appui au réseau de recherche d'Afrique anglophone (qui regroupe entre autres des chercheurs de l'Institute for Development Studies, de l'Université de Nairobi, de l'Université du Ghana et de l'Université de

Dar es Salaam) en vue de réaliser des projets de recherche dans un certain nombre de domaines thématiques, notamment sur l'impact de la crise économique et financière mondiale, ainsi que sur les questions d'immigration, d'émigration et de migration intra-régionale ; et

(iii) la mise en place de partenariats et l'implication de la communauté universitaire au sens large en vue de réaliser un examen détaillé des expériences et pratiques internationales (Programme for the Study of Global Migration, Institut des Hautes Etudes internationales et du Développement, Genève).

Les activités de l'IIES s'inscrivent dans un programme plus vaste financé par le Gouvernement d'Espagne portant sur " l'amélioration des capacités institutionnelles pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre en Afrique du Nord et de l'Ouest ". Ce programme est mis en œuvre par le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique, en collaboration avec le programme des Migrations internationales de l'OIT.

Le volet du projet mené par l'IIES a été conçu et développé par Raymond Torres, son directeur. Le projet a été coordonné et dirigé par Steven Tobin, sous la supervision du Directeur de l'Institut. Le rapport de synthèse a été préparé par Steven Tobin et Emily McGirr de l'Institut et Alfonso Alba-Ramirez de l'Universidad Carlos III de Madrid.

Les auteurs adressent leurs remerciements à Kristina Francillon, Byung-jin Ha, Elizabeth Manapsal, Caroline McInerney et Elva Mourelo-Lopez pour leur excellente assistance en matière de recherche. Le projet a également grandement bénéficié de l'appui et de l'assistance de Sophie Lievre, Judy Rafferty, Vanna Rougier et Françoise Weeks de l'Institut. Le rapport de synthèse a été considérablement amélioré grâce aux commentaires du Programme des Migrations internationales.

Remerciements particuliers au bureau régional de l'OIT en Afrique, dont les employés ont apporté un soutien sans faille au projet dès son lancement. L'Institut souhaite également remercier PROGRAM et PARDEV pour leur contribution continue tout au long de ce processus. La coopération des organisations tripartites, de la communauté universitaire et des ONG dans chaque pays, par leurs opinions, perspectives et préoccupations exprimées au cours d'ateliers nationaux, a été inestimable.

Genève, Avril 2010



Charles Dan  
Directeur Régional de l'OIT  
pour l'Afrique



Raymond Torres  
Directeur  
Institut international d'études sociales

# Résumé exécutif

## **La situation de l'emploi en Afrique du Nord et de l'Ouest était déjà complexe avant la crise mondiale et s'est aggravée dans le sillage de celle-ci ...**

Les cinq pays étudiés (Algérie, Mauritanie, Maroc, Sénégal et Tunisie) ont enregistré une croissance économique moyenne de 3,5 pour cent par an durant la décennie antérieure à la crise amorcée en 2008. Mais celle-ci ne s'est pas traduite par des améliorations significatives de la performance sur le marché du travail.

L'amélioration modeste de la situation de l'emploi reflète en partie la faible intensité de l'emploi dans le secteur de la production de produits de base - principal moteur de la croissance dans nombre de ces pays. Ainsi, le secteur du pétrole représente plus d'un tiers du PIB en Algérie et les trois-quarts du PIB en Mauritanie. Mais, dans les deux cas, moins de 5 pour cent de la main-d'œuvre est employée directement dans ce secteur. Les marchés du travail des cinq pays concernés sont en outre principalement caractérisés par l'emploi informel, le travail agricole et une protection sociale limitée.

La crise mondiale a intensifié les défis posés par le marché du travail. La croissance a connu un ralentissement significatif en 2008 et en 2009, exerçant ainsi un effet négatif sur la demande de main-d'œuvre et la création d'emplois convenables. Aujourd'hui, moins de 50 pour cent des individus en âge de travailler sont occupés, et moins d'un quart des femmes de cette catégorie occupent un emploi.

## **...incitant ainsi encore davantage à émigrer dans l'espoir de trouver un meilleur emploi.**

Les cinq pays réunis comptaient plus de 2,7 millions d'émigrés résidant dans des pays développés en 2007 - soit une progression de près d'un million depuis 1998. En dépit d'une forte croissance démographique dans ces régions, le nombre total d'émigrants représenté dans la population nationale de Mauritanie, du Maroc et du Sénégal a augmenté de plus d'un point au cours de cette même période. Seules l'Algérie et la Tunisie ont connu un léger recul à ce niveau.

Si la crise mondiale a affecté les travailleurs migrants de manière inégale, les données limitées dont on dispose actuellement suggèrent que les tendances migratoires ne se sont pas inversées de manière significative.

En dépit des multiples motivations exogènes et endogènes qui poussent à émigrer (culture, regroupement familial, conflits sociaux, etc.), les raisons économiques, et notamment la recherche d'une meilleure situation professionnelle et de revenus décents, restent au cœur-même de la décision. Le présent rapport apporte de nouvelles données à cet égard, à savoir :

- plus des deux-tiers des hommes issus d'Algérie, du Maroc et du reste de l'Afrique ont émigré en Espagne pour trouver du travail ou améliorer leur situation professionnelle actuelle ;
- les travailleuses migrantes d'origine marocaine résidant en France ont un salaire 16 fois plus élevé qu'au Maroc (le salaire des hommes étant près de 6 fois supérieur) ;
- les travailleurs migrants algériens et tunisiens tendent à gagner entre 3,4 et 8 fois le salaire moyen dans leur pays d'origine ;
- les travailleurs migrants marocains en Espagne gagnent entre 4,5 et 10,5 fois le salaire moyen des hommes et des femmes, respectivement, au Maroc.

## **La migration de main-d'œuvre peut soutenir le développement...**

La migration peut représenter un facteur positif dans le cadre du développement des pays d'origine, notamment par le biais de deux principaux canaux : les rapatriements de fonds et les migrations de retour.

Les rapatriements de fonds constituent une source importante de flux financiers vers la région ; ils ont triplé depuis 1990 pour atteindre plus de 12 milliards de dollars E.-U. en 2008. Pour le Maroc et le Sénégal, ils représentaient 8 pour cent au moins du PIB. Ces flux peuvent contribuer directement au développement en appuyant les revenus dans les pays d'origine, et indirectement dans la mesure où les rapatriements de fonds contribuent à soutenir l'éducation, l'infrastructure et l'investissement dans le secteur privé.

Résultante de la crise mondiale, les rapatriements de fonds vers la région ont progressé de tout juste un peu plus de 4 pour cent en 2008, contre plus de 23 pour cent en 2007, et l'on estime qu'ils ont reculé de 10 pour cent en 2009. Cette baisse est plus prononcée que dans les autres régions en développement, où elle est estimée à 6 pour cent environ.

De façon similaire, le retour des migrants peut contribuer au développement via la promotion, la mobilisation et l'utilisation des ressources productives. Beaucoup de migrants reviennent au pays en ayant acquis une expérience et un savoir précieux au travers du processus de migration. Certains investissent les fonds épargnés à l'étranger et se lancent

dans la création d'entreprises, qui s'accompagne d'importants effets multiplicateurs.

### **...mais certains facteurs portent atteinte à la contribution fournie par la migration de main-d'œuvre.**

Dans la pratique toutefois, on ne dispose que de peu d'indices démontrant l'existence d'un lien entre les rapatriements de fonds et les migrations de retour d'une part, et le développement d'autre part.

Le rapport établit qu'entre deux-tiers et trois-quarts des rapatriements de fonds vers l'Afrique du Nord et de l'Ouest sont destinés au conjoint/partenaire ou à un parent, l'essentiel de ces fonds servant à la subsistance du ménage. Cet afflux financier vient directement soutenir le niveau de vie des familles de migrants et de leurs communautés, mais les effets multiplicateurs plus vastes sur l'emploi et l'économie des pays étudiés sont limités.

Par ailleurs, le coût de rapatrier des fonds est excessivement élevé. En Afrique de l'Ouest, on estime que plus des deux-tiers des transferts de fonds formels sont gérés par une seule source, maintenant ainsi les frais y afférents relativement élevés. Par exemple, les frais associés à un envoi de fonds depuis la France vers l'Algérie ou le Maroc représentent plus de 16 pour cent du montant du transfert. Et cette part ne tient pas compte des frais éventuellement encourus par le destinataire des fonds dans le pays d'origine.

En outre, pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest, l'émigration de migrants qualifiés nuit fortement au développement de la région. Dans un premier temps, l'exode des migrants qualifiés qui ne parviennent pas à trouver un emploi décent dans leur pays d'origine, bien qu'il s'agisse d'un choix individuel rationnel, prive la région d'une ressource humaine précieuse engendrant de graves effets secondaires, dont la renonciation aux revenus fiscaux et les réductions en matière d'innovation et de croissance potentielle. En second lieu, on promet souvent de manière exagérée qu'une intensification de l'émigration des travailleurs hautement qualifiés entraînera des rapatriements de fonds plus conséquents. Ce rapport révèle que, toutes choses égales par ailleurs, les migrants instruits rapatrient une part moindre de leurs revenus que leurs homologues peu qualifiés. Le manque à gagner qui survient en termes de potentiel de croissance lorsque des migrants instruits quittent la région n'est donc pas compensé par des rapatriements de fonds plus conséquents.

De même, les travailleurs migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest ne souhaitent que rarement regagner leur pays d'origine, même lorsque les conditions se détériorent dans les pays de destination. Des enquêtes indiquent par exemple que 81 pour cent des migrants des cinq pays étudiés qui travaillent en Espagne n'ont nulle intention de revenir, et ce malgré la crise.

Si l'on associe un niveau d'éducation supérieur au désir de regagner le pays d'origine, l'une des principales raisons du retour en Afrique du Nord et de l'Ouest est la retraite, et non le travail ou des projets d'investissement. À l'image des rapatriements de fonds, la probabilité de retour semble diminuer à mesure que le séjour du migrant se prolonge dans le pays de destination et lorsqu'un regroupement familial s'est opéré.

## **Une nouvelle stratégie s'impose, incluant une meilleure exploitation des rapatriements de fonds en faveur du développement...**

En résumé, le potentiel de contribution des migrations au développement des cinq pays étudiés peut être renforcé. On relève de prime abord l'apparition d'un certain nombre de moyens de réduction des coûts des transferts et d'amélioration de l'utilisation des canaux formels de rapatriement de fonds en encourageant une concurrence accrue ainsi que des technologies et partenariats plus efficaces. L'un des exemples les plus frappants du recours à la technologie est celui des Philippines, où deux sociétés de télécommunication, Smart Communications et Globe Telecom, proposent des transactions de rapatriement de fonds par téléphone mobile. Mise à part l'aisance d'utilisation, les frais de transaction sont d'environ 1 pour cent du montant transféré.

Il convient dans un second temps de mentionner que le statut de résident permanent dans le pays de destination (et, dans certains cas, de résident temporaire) est associé à une plus forte probabilité de rapatriement de fonds et, le cas échéant, considérer comment un processus de migration plus méthodique et réglementé peut profiter tant aux pays d'origine qu'aux pays de destination.

En troisième lieu, le recours aux programmes de " fonds d'appoint " est un des outils permettant de mieux rassembler les ressources aux fins d'activités d'investissement liées à l'infrastructure, telles que la construction d'établissements scolaires. On peut également citer l'Iniciativa Ciudadana 3x1 au Mexique, qui propose d'ajouter à chaque dollar rapatrié par les associations de village trois autres dollars, chacun reversé par l'État fédéral, l'État fédéré et la municipalité. Le but est d'associer les rapatriements de fonds des migrants au financement du gouvernement (aide au développement y compris) des pays de destination et d'origine pour mener à bien lesdites activités.

L'accent mis sur les projets d'infrastructure attire les travailleurs migrants car ces projets sont tangibles et directement liés à la communauté d'origine. Ceux-ci se révèlent également tournés vers des investissements à haute intensité de main-d'œuvre. L'engagement des associations de réseaux de travailleurs migrants s'est aussi avéré fructueux à cet égard.

L'Afrique compte d'autres exemples du même type, mais l'accent mis sur le soutien à la création, au développement et à la durabilité des associations de réseaux de migrants doit être renforcé davantage. Il est possible en outre d'améliorer la pertinence et d'accentuer l'impact sur le

développement des projets ainsi entrepris en engageant et en encourageant la coopération de toutes les parties (migrants, communautés, gouvernements des pays d'origine et de destination). Les partenariats de cette nature sont eux aussi importants en ce sens qu'ils renforcent la responsabilité de toutes les parties impliquées, en suscitant la confiance à l'égard des canaux formels de rapatriement et en profitant, en retour, des effets multiplicateurs généraux en consolidant les liens entre les foyers qui envoient des fonds et ceux qui les reçoivent, les communautés ainsi que les autorités nationales dans les pays d'origine.

### **...des mesures de facilitation des migrations de retour tout en servant les objectifs liés à l'emploi ...**

Les migrants de retour affichent également une forte propension à l'entrepreneuriat, avoisinant les un cinquième. La probabilité d'exercer une activité indépendante augmente fortement lorsque le migrant a suivi, avant son retour, une formation supérieure et travaillait à son compte dans le pays de destination. De même, les conclusions empiriques révèlent que l'acquisition de qualifications de niveau universitaire dans le pays de destination et la reconnaissance de celles-ci au retour du migrant sont des facteurs essentiels influençant la décision de devenir entrepreneur. Parmi les migrants de retour, ceux qui avaient créé leur entreprise étaient plus enclins à rapatrier des fonds par le passé. Cette conclusion appelle à promouvoir la migration circulaire.

Le présent rapport appuie par conséquent, d'abord, les politiques et programmes proposant un soutien tout au long du " cycle " migratoire – en encourageant et en soutenant par exemple l'entrepreneuriat des travailleurs migrants (via les fonds d'appoint, le coaching d'entreprise, etc.) et en facilitant leur retour (par ex. au travers de la reconnaissance de leurs qualifications) – et, ce faisant, en exploitant l'impact bénéfique des migrations de retour sur le développement.

C'est dans cet esprit que la Banque Interaméricaine de Développement a lancé en 2007 le Modèle de migration de retour volontaire basé sur le développement de l'entrepreneuriat (Voluntary Return Migration Model Based on Entrepreneurship Development) afin d'encourager les migrants en Espagne à monter leur entreprise dans leur pays d'origine. Le projet propose un soutien depuis la phase initiale de conception jusqu'au démarrage de l'entreprise ainsi que des services d'encadrement (coaching d'entreprise) consécutifs au lancement. De façon similaire aux Philippines, l'Unlad Kabayan Migrant Service Foundation associe le développement communautaire à la migration et l'entrepreneuriat. L'une des composantes essentielles du programme est le " Migrant Savings for Alternative Investment " (l'épargne des migrants au service de l'investissement alternatif), créé afin d'orienter l'épargne des migrants vers les institutions philippines de micro-finance, permettant ainsi tant aux migrants de retour qu'aux entrepreneurs locaux d'exploiter ces ressources.

En second lieu, la mise en place d'un programme structuré de migration circulaire pourrait contribuer à maximiser les retombées. Celle-ci requiert des liens plus étroits entre les établissements éducatifs et les communautés d'affaires des pays d'origine et à l'étranger. Ainsi, le Malaria Research and Training Centre a établi un programme visant à attirer des scientifiques africains menant des recherches sur le paludisme. Dans le cadre de celui-ci, de jeunes diplômés brillants sont envoyés au Mali dans des universités étrangères majeures qui coopèrent avec le centre. Au cours de leurs études, les étudiants rentrent au pays pour mener des recherches ; le but est d'intégrer ces étudiants aux côtés d'universitaires internationaux et locaux et d'offrir un environnement stimulant pour faciliter leur rétention. La Chine a introduit en 2002 des politiques accordant un traitement préférentiel en termes de logement et de permis de travail aux étudiants regagnant leur pays. Des centres pour l'emploi et des associations ont été créés dans le but de réintégrer les migrants de retour.

### **...un meilleur fonctionnement des marchés du travail nationaux...**

Les repatriements de fonds et les migrations de retour doivent faire fonction de complément – et non de substitut – à une stratégie de développement à plus long terme. Le développement durable peut s'appuyer sur des efforts visant l'amélioration des conditions sociales, et notamment la promotion de l'emploi et du travail décent. Ces efforts peuvent se renforcer mutuellement et aider à la création d'un environnement promouvant les migrations de retour et l'investissement en Afrique du Nord et de l'Ouest.

L'amélioration des marchés du travail nationaux est conditionnée entre autres par la consolidation des institutions responsables de la formation et des services d'emploi. Mais il convient dans un premier temps d'encourager l'emploi formel et d'œuvrer pour le bon fonctionnement des programmes de protection sociale - en recourant notamment aux prestations conditionnelles en espèces. Ce dernier est réalisable dans un contexte de marge fiscale limitée, pouvant ainsi contribuer à promouvoir les améliorations des indicateurs sociaux et de développement déjà opérées dans la région, comme l'allongement de l'espérance de vie (un allongement de 3 ans au moins dans chacun des pays au cours de la dernière décennie), une réduction du taux de mortalité des moins de 5 ans et une progression du taux d'alphabétisation de 3 à 5 points dans tous les pays. Enfin, l'investissement dans une infrastructure solide, combiné à une imposition adéquate et sans effet de distorsion, peut également appuyer les synergies entre migration, marché du travail et développement.

D'autres efforts peuvent se concentrer sur la rétention des travailleurs déjà engagés dans des emplois productifs, c'est-à-dire en encourageant les " migrants potentiels " à rester, ou tout du moins à prolonger la durée de leur séjour, dans le pays d'origine. Les leçons tirées de pratiques similaires en Afrique ont montré qu'il est important d'envisager des incitations de nature non pécuniaire (le perfectionnement, par ex.), lorsque les budgets

sont limités. Les pays d'origine jouissent probablement d'une certaine marge de manœuvre pour coordonner leurs efforts avec les pays de destination afin d'encourager le séjour temporaire et les programmes de retour à l'attention des travailleurs qualifiés de toutes catégories, et pas uniquement les travailleurs peu qualifiés, car ces programmes n'ont eu qu'un succès limité. L'adoption d'une approche à plus long terme pourrait permettre à ces migrations circulaires de répondre aux besoins des deux types de pays.

### **...et reconnaître le caractère particulièrement urgent de ce défi compte tenu de la croissance de la cohorte de jeunes en Afrique du Nord et de l'Ouest et de la nécessité du développement rural.**

Les populations d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont comparativement jeunes, un quart au moins de la population étant âgée de moins de 15 ans. Si cette proportion doit se stabiliser dans les années à venir, la forte croissance démographique passée laisse présager d'une croissance substantielle dans le principal groupe d'âge actif pour chacun des cinq pays étudiés.

Il reste donc absolument primordial de développer des opportunités d'emploi récompensant les investissements en capital humain, en particulier pour les jeunes. La cohorte conséquente de jeunes en Afrique du Nord et de l'Ouest a connu une progression en termes de niveaux d'éducation, tandis que les opportunités d'emploi restent rares. Les données révèlent pour la décennie passée une augmentation de la scolarisation dans l'enseignement supérieur de l'ordre de 10 et 14 points respectivement pour l'Algérie et la Tunisie. Mais le taux de chômage des jeunes dans la plupart des cinq pays avoisine les 30 pour cent, dépassant même les 50 pour cent en Mauritanie (50,8 et 69 pour cent respectivement pour les jeunes hommes et les jeunes femmes).

Les opportunités offertes pour conserver les émigrants potentiels doivent, en partie, se concentrer sur les investissements tournés vers des emplois à haute intensité de main-d'œuvre dans l'agriculture et les autres activités rurales non agricoles, mais aussi sur la promotion de l'éducation et du travail décent pour les jeunes. Dès lors que nombre de jeunes africains travaillent déjà au sein de petites entreprises familiales ou à leur compte dans le secteur agricole – et l'on a pu constater qu'une proportion significative de jeunes d'Afrique de l'Ouest privilégient en fait le statut d'indépendant à celui de salarié – le développement de ce potentiel entrepreneurial constitue une importante opportunité de croissance. Si le problème du chômage dans la région est en grande partie lié à la faiblesse de la demande, les jeunes pourraient tout de même profiter de systèmes d'information sur le marché du travail, pour connaître les opportunités proposées aux jeunes demandeurs d'emploi.

Eu égard à l'amélioration des résultats scolaires, des mesures de scolarisation flexible peuvent contribuer à réduire les taux d'abandon et développer les opportunités offertes aux jeunes pour revaloriser leurs qual-

ifications. Cette approche s'est révélée particulièrement utile dans les zones rurales, où les étudiants peuvent travailler à temps partiel à domicile et requièrent de ce fait un aménagement de leur emploi du temps.

### **Une aide au développement mieux ciblée peut apporter un soutien plus efficace à la stratégie...**

L'aide au développement peut appuyer ces objectifs. En plus d'aider à renforcer les marchés du travail nationaux, l'aide au développement ciblée peut appuyer les efforts visant à exploiter les rapatriements de fonds, par exemple au travers de partenariats via les " fonds d'appoint ", comme précédemment évoqué, ou en encourageant les migrants à investir dans leur pays d'origine en se lançant dans la création d'entreprises. La reconnaissance du caractère central du travail décent et du rôle des marchés du travail dans la conceptualisation de ces projets sera l'une des clés du succès.

### **...conformément aux Programmes pilotes pour le travail décent et au Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT.**

Le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT – adopté lors de la 98ème Session de la Conférence internationale du Travail le 19 juin 2009 en réponse à la crise économique et financière – est un outil particulièrement important pour progresser à court terme dans la bonne direction. Il propose une vaste série de mesures en réponse à la crise, conformément à l'Agenda pour le travail décent. Le Pacte a été élaboré pour les politiques nationales et internationales ciblant les mesures de relance économique, de création d'emploi et de protection sociale pour les travailleurs et leur famille. Le cadre proposé permet de faire le lien entre progrès social et développement économique et appelle à accorder une attention prioritaire à la protection et à la croissance de l'emploi par le biais d'entreprises durables, proposer des services publics de qualité et mettre en place une protection sociale adéquate pour tous dans le cadre de l'action menée actuellement aux niveaux international et national pour contribuer à la reprise et au développement.

Alors que les pays font face aux diverses répercussions de la crise financière et économique, les organisations internationales doivent continuer à faire progresser les questions de migration et développement, en collaborant à l'échelle internationale pour mieux intégrer les aspects liés à l'emploi. L'OIT a un rôle de premier plan à jouer à cet égard, au vu de l'importance que revêt la réalisation du travail décent et l'intégration effective de ce dernier aux stratégies nationales de développement. Les Programmes pilotes pour le travail décent sont une chance unique d'intégrer la question migration-développement-emploi, en termes pratiques, à l'Agenda pour le travail décent ; dans ce contexte, elle pourra constituer un élément stratégique clé en faveur du développement humain et économique.

# Table des matières

Préambule	iii
Résumé exécutif	v
Introduction	1
<b>Chapitre 1 :</b> Performance économique, sociale et du marché du travail dans les pays d'origine	3
<b>Chapitre 2:</b> Émigration, capital humain et marchés du travail	31
<b>Chapitre 3:</b> Rapatriements de fonds: déterminants et implications en termes de développement	67
<b>Chapitre 4:</b> Faire de la migration de retour un levier du développement	107
<b>Chapitre 5:</b> Établir une interrelation entre migration, emploi et développement	135
<b>Annexe statistique :</b> - Fiches pays - Sélection de bases de données statistiques	161



# Introduction

Nombreux sont les individus qui émigrent dans l'espoir de trouver ailleurs de meilleures conditions de vie et de travail pour eux-mêmes et leur famille - un fait qui souligne le rôle important du marché du travail dans l'expérience migratoire. Mais celui-ci est également important dans la contribution des travailleurs migrants au développement économique du pays de destination et dans l'influence exercée par les migrations sur le développement dans le pays d'origine.

Les pays de destination tendent à tirer profit des migrations en ce sens que l'afflux de travailleurs peut aider à répondre aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée ainsi qu'au recul de la main-d'œuvre ; contribuer à la reprise potentielle de nombreux secteurs traditionnels tels que l'agriculture et les services ; et participer au financement des programmes de retraite et autres mesures de sécurité sociale. Dans le même temps, il convient de pondérer ces bénéfices en fonction de l'impact ou des conséquences perçue(s) que la présence des travailleurs migrants peut avoir sur le marché du travail des pays de destination.

Les pays d'origine peuvent eux aussi tirer avantage des rapatriements de fonds et des transferts d'investissements, de technologies et de qualifications (ces derniers étant opérés via la migration de retour permanente ou temporaire). On dit de ces facteurs qu'ils améliorent les résultats sur le plan du développement (croissance accrue, réduction de la pauvreté, etc.) dans les pays caractérisés par une tendance migratoire vers l'extérieur. Cette dernière est en outre censée réduire la concurrence et les pressions exercées sur la main-d'œuvre dans les pays d'origine, en améliorant la position relative des travailleurs dans ces pays. Cependant, la migration vers l'extérieur ou émigration de main-d'œuvre (qualifiée ou autre) pourrait aussi représenter une perte en capital humain pour les pays d'origine, en entravant le processus de développement du moyen au long terme.

La mesure selon laquelle les pays étudiés partagent un statut de pays d'origine, de transit et de destination constitue un défi essentiel en matière de migration. Tandis que chaque type d'approche du processus migratoire s'accompagne d'implications et d'interactions importantes eu égard au marché du travail et au développement dans la région, le présent rapport se concentre sur l'émigration. Il aspire notamment à explorer les canaux par lesquels la migration vers l'extérieur peut influencer le développement

dans les pays d'origine en termes de : (i) impact sur le marché du travail local et le développement ; (ii) retours de capitaux via les rapatriements de fonds (ressources financières) ; et (iii) migration de retour (capital humain : migration temporaire, circulaire ou permanente).

Le présent rapport étudie ces questions en Afrique du Nord et de l'Ouest (en se concentrant sur l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie).<sup>1</sup> Si les cinq pays étudiés intègrent à différents degrés les questions de migration à leurs stratégies de développement, il subsiste encore un besoin de mieux comprendre et davantage mettre en exergue le rôle de l'emploi et des marchés du travail.<sup>2</sup> L'OIT estime que le monde du travail revêt une importance centrale pour ce qui concerne le lien migration-développement. En 2005, le Conseil d'administration du BIT a adopté le Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre, dont la Ligne directrice 15.1 recommande d'« intégrer pleinement les migrations de main-d'œuvre à la politique nationale en matière d'emploi, de marché du travail et de développement. »

Le Chapitre 1 établit le contexte des indicateurs de performance économique, sociale et du marché du travail dans les pays d'origine, incluant l'importance de la migration et les raisons à sa source. Le Chapitre 2 examine les tendances majeures en matière d'émigration et analyse la performance des travailleurs migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest sur le marché du travail ainsi que les questions y relatives en matière de capital humain et de développement dans ces pays d'origine.

Le Chapitre 3 se concentre sur le thème des rapatriements de fonds vers les cinq pays étudiés, en incluant les facteurs du marché du travail (et autres) déterminant la probabilité de rapatrier des fonds et les questions associées à l'impact de ces rapatriements sur le développement. Le Chapitre 4 considère le sujet de la migration de retour, c'est-à-dire les travailleurs migrants qui regagnent leur pays d'origine après avoir vécu et travaillé ailleurs (de façon temporaire ou permanente). Il examine les raisons qui ont motivé leur décision de revenir et les facteurs déterminant leur réussite sur le marché du travail à leur retour. Le Chapitre 5 conclut sur quelques unes des principales leçons et implications politiques de la recherche et discute de pistes éventuelles pour les travaux à venir dans le domaine des marchés du travail, de la migration et du développement. Ce dernier chapitre s'appuie également sur les expériences d'autres régions et pays afin d'illustrer les types de pratiques, programmes et politiques mis en œuvre ailleurs.

---

<sup>1</sup> Dans le contexte du présent rapport, on entend par Afrique du Nord et de l'Ouest l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie. De façon similaire, sauf mention contraire, l'Afrique du Nord fait référence à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie, et l'Afrique de l'Ouest à la Mauritanie et au Sénégal.

<sup>2</sup> Voir les documents de fond nationaux, préparés dans le cadre de cette étude : <http://www.ilo.org/inst-migration>

# Chapitre 1 :

## Performance économique, sociale et du marché du travail dans les pays d'origine

### *Introduction*

---

Le présent chapitre se propose d'établir le contexte de la discussion initiée dans le cadre de ce rapport autour du thème de la migration, du développement et du rôle des marchés du travail. La première section examine brièvement le contexte actuel de la migration, en particulier pour la région constituée par l'Afrique du Nord et de l'Ouest.<sup>1</sup> La Section B donne un aperçu des indicateurs sociaux et économiques clés et discute, dans les cas qui s'y prêtent, des répercussions de la crise financière et économique mondiale qui a éclaté en 2008. La dernière section analyse les conditions actuelles du marché du travail dans les cinq pays concernés.

### *A. Contexte actuel de la migration*

---

Les liens qui existent entre migration et développement sont désormais reconnus à l'échelle internationale depuis un certain laps de temps, certaines initiatives ayant gagné du terrain au cours de la décennie passée (Encadré 1.1).

La migration s'opère à échelles différentes et varie considérablement en termes de type et d'intensité entre les pays. On observe dans les pays des flux de personnes depuis les zones rurales vers les zones urbaines (et inversement), des mouvements entre les villes, des changements régionaux et des migrations internationales. La plupart des pays à travers le monde font à la fois fonction de point de départ et de destination, quoique à des degrés différents. Les autres jouent un rôle significatif d'étape pour les individus et leur famille en transit vers d'autres destinations.

---

<sup>1</sup> Dans le contexte du présent rapport, on entend par Afrique du Nord et de l'Ouest l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie. De façon similaire, sauf mention contraire, l'Afrique du Nord fait référence à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie, et l'Afrique de l'Ouest à la Mauritanie et au Sénégal.

### Encadré 1.1 Le lien migration - développement à l'ordre du jour mondial

- **2003** : *Établissement de la Commission mondiale sur les migrations internationales* par le Secrétaire général des Nations Unies, mandatée afin de proposer un cadre à la formulation d'une réponse cohérente, complète et mondiale à la question des migrations internationales.
- **2004** : *La Résolution de l'OIT concernant une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée* précise que « la promotion de politiques propres à exploiter au mieux la contribution des migrations au développement est un autre élément essentiel d'une politique globale visant à traiter la question des migrations dans son ensemble ». <sup>2</sup>
- **2005** : *La Commission mondiale* publie son dernier rapport, reconnaissant le rôle des migrants dans la promotion du développement et la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine.
- **2006** : Tenue d'un *Symposium international sur les migrations internationales et le développement* à Turin en juin, réunissant la société civile, les représentants des gouvernements et d'autres experts afin de débattre de questions politiques sur les méthodes d'amélioration de la contribution des migrations internationales au développement. Ce débat s'est poursuivi dans le cadre du *Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement*, organisé par les Nations Unies à New York en septembre, et mettant en avant la question au niveau mondial.
- **2006** : Une *Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement* s'est tenue à Rabat en novembre et à Tripoli en juin, dans le but de proposer des solutions concrètes, durables et pertinentes au défi posé par la gestion des flux migratoires.
- **2006** : *La 7<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine* s'est tenue à Banjul en juin et a débattu de l'intégration régionale et de la rationalisation des communautés économiques régionales.
- **2007** : Sous l'impulsion du *Dialogue de haut niveau*, le premier *Forum mondial sur la migration et le développement* a été organisé à Bruxelles, marquant le point de départ d'un nouveau processus mondial destiné à renforcer l'impact positif de la migration sur le développement (et inversement). Les discussions ont notamment porté sur l'exploitation des rapatriements de fonds, la promotion du co-développement, l'encouragement à l'esprit d'entreprise de la part des migrants et l'aide apportée aux pays d'origine pour exploiter les qualifications de leurs ressortissants vivant à l'étranger.
- **2008** : *Second Forum mondial* à Manille.
- **2009** : *Troisième Forum mondial* en Grèce. Tables rondes organisées sur les questions suivantes : (i) utilisation du lien migration-développement dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement ; (ii) intégration, réintégration et mobilité des migrants en faveur du développement ; et (iii) cohésion politique et institutionnelle et partenariats.
- **2009** : *Le Rapport mondial sur le développement humain 2009* s'est consacré à la mobilité et au développement humains. Il étudie notamment la migration dans le contexte des évolutions démographiques et les tendances en matière de croissance et d'inégalités.

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse suivante :  
[http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/ilcmig\\_res-eng.pdf](http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/ilcmig_res-eng.pdf).

Le mouvement de personnes vers, hors de et par un pays ou une région en particulier s'opère également sur des échelles de temps différentes : on relève par exemple les migrations à court terme, les migrations à plus long terme et les migrations permanentes. En outre, la motivation qui pousse à émigrer ou demeurer en dehors du pays d'origine peut évoluer dans le temps. Ainsi, un individu qui projette de séjourner dans un autre pays pendant quelques années seulement peut finir par s'y établir de façon permanente, et vice versa. Compte tenu de ces considérations, les configurations migratoires de la plupart des régions sont, à juste titre, complexes et dynamiques – et l'Afrique du Nord et de l'Ouest ne fait pas exception. Immigration, émigration et migration de transit se produisent toutes concurremment et exercent des effets sur les marchés du travail et le développement, avec les interrelations, complémentarités et compromis qui en résultent. En conséquence, les cinq pays de l'étude échappent à une stricte classification de pays d'origine, pays de transit ou pays de destination.<sup>3</sup>

Au cours des dernières décennies toutefois, l'Afrique du Nord et de l'Ouest était considérée comme une région d'origine concernant les migrations vers l'Europe et, en particulier, vers la France, l'Italie et l'Espagne. Le couloir de migration Algérie–France par exemple est utilisé depuis des décennies, et compte parmi les plus vastes au monde en termes de volume.<sup>4</sup> Par ailleurs, l'émigration depuis l'Afrique du Nord et de l'Ouest vers l'Europe s'est intensifiée ces dernières années, en partie en raison des évolutions rapides des technologies et de la communication. Les autres facteurs ayant contribué à ce volume migratoire accru incluent la migration temporaire, le regroupement familial et la perception croissante des opportunités d'emploi offertes par les pays européens.

L'intensification de l'émigration depuis l'Afrique du Nord et de l'Ouest vers l'Europe se reflète également à travers les volumes plus importants de rapatriements de fonds reçus ces dernières années. Au cours de la décennie passée, les rapatriements de fonds à destination des cinq pays étudiés ont quasiment triplé en dollars des États-Unis et doublé en part du PIB. Les responsables politiques cherchent toujours davantage à encourager ces migrants à regagner leur pays d'origine afin d'optimiser le développement dans ces pays. Mais dans le même temps la région est devenue une zone de transit toujours plus utilisée par les migrants en provenance d'Afrique sub-saharienne notamment, à la recherche d'un emploi en Europe.<sup>5</sup>

Émigration, rapatriement de fonds et migration de retour – leur rôle dans le développement et le rôle des marchés du travail – font l'objet d'une discussion plus détaillée dans les chapitres qui suivent. Dans le présent rapport, le terme « migrant » se rapporte à un individu qui émigre ou a émigré d'un pays vers un autre tandis que le terme « travailleur migrant » désigne « une personne qui émigre ou a émigré d'un pays vers un autre pays en vue d'occuper

<sup>3</sup> A. Adepoju : *Perspectives on international migration and national development in sub-Saharan Africa*, document présenté à l'occasion de la réunion d'experts sur la Migration internationale et le Développement national : Points de vue et initiatives politiques dans les pays d'origine, Université Radboud, Nimègue, 23-24 août 2006.

<sup>4</sup> Banque mondiale : *Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds*, Washington DC, 2008.

<sup>5</sup> Adepoju (2006) op. cit.

un emploi autrement que pour son propre compte ; il inclut toute personne admise régulièrement en qualité de travailleur migrant ».<sup>6</sup> D'autres termes sur le thème de la migration, utilisés dans le présent rapport, sont définis dans l'Encadré 1.2.

### Encadré 1.2 Terminologie de la migration

- **Pays d'origine** : pays dans lequel le migrant réside normalement.
- **Pays de destination** : dernier pays (autre que le pays où le migrant réside normalement) dans lequel il prévoit de s'établir (de façon temporaire ou permanente).
- **Migration interne** : mouvement de personnes au sein d'un même pays, par ex. d'une zone urbaine vers une zone rurale ou vice-versa.
- **Migration irrégulière** : mouvement opéré en dehors du cadre réglementaire des pays d'origine, de transit et de destination.
- **Migrant** : personne qui se déplace d'un pays vers un autre (sauf indication contraire, l'expression inclut également les travailleurs migrants).
- **Travailleur migrant** : personne qui émigre ou a émigré d'un pays vers un autre pays en vue d'occuper un emploi autrement que pour son propre compte ; l'expression inclut toute personne admise régulièrement en qualité de travailleur migrant.
- **Émigration ou migration vers l'extérieur** : action de partir ou quitter un pays (pays d'origine) pour s'établir dans un autre pays (pays de destination).
- **Migration de transit** : processus de migration vers un pays dans le but de rejoindre ensuite le pays de destination.
- **Migration de retour** : processus de retour des migrants dans leur pays d'origine (de façon volontaire ou non).

## 1. L'emploi comme raison principale de l'émigration

Les pays de destination répertorient souvent les migrants en fonction des raisons qui les ont poussés à émigrer (par ex. regroupement familial, réfugiés et demandeurs d'asile et migrants économiques) mais ces catégories peuvent devenir confuses. Il est important de reconnaître que bon nombre de ceux qui émigrent à l'origine pour d'autres raisons peuvent finir par chercher un emploi dans le pays de destination.

Lorsque les individus décident d'émigrer, leurs motivations sont multiples et leurs raisons souvent mixtes (Encadré 1.3). On évoque parfois le conflit comme un puissant facteur motivant à émigrer, en particulier en Afrique. On estime cependant qu'il est associé à seulement quelque 13 pour cent des mouvements internationaux sur le continent africain.<sup>7</sup> Les motifs économiques, à l'instar de la recherche d'emploi ou de meilleures conditions de travail, jouent

<sup>6</sup> OIT : Convention sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975, C143, Article 11-1.

<sup>7</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain*, New York, 2009.

un rôle significatif dans la décision d'émigrer, notamment parmi les hommes d'Afrique du Nord et de l'Ouest (Figure 1.1). Parmi les hommes qui migrent en Espagne, plus des deux tiers issus d'Algérie, du Maroc et du reste de l'Afrique citent l'emploi comme la raison de leur départ. Si les raisons familiales prévalent parmi les femmes qui émigrent, plus d'un quart et un tiers des migrantes du Maroc et du reste de l'Afrique, respectivement, quittent leur pays d'origine pour trouver un emploi ou s'assurer une meilleure situation professionnelle.

### Encadré 1.3 Déterminants de la migration : Facteurs endogènes et exogènes

#### Facteurs endogènes

On relève un certain nombre de facteurs incitant les migrants à quitter leur pays d'origine, et notamment les conflits ethniques et sociaux, l'instabilité politique et la dégradation de l'environnement. Les facteurs environnementaux incluent sécheresse et désertification, qui peuvent engendrer la famine ou rendre certaines terres inhabitables. Les raisons sociales/politiques incluent les violations des droits de l'homme, les conflits et l'instabilité politique. Les circonstances économiques, dont le manque d'opportunités professionnelles valables, les taux de chômage élevés, la protection sociale inadaptée et la pauvreté, constituent elles aussi des facteurs endogènes majeurs.

#### Facteurs exogènes

Les facteurs exogènes incluent le regroupement familial, le désir de s'assurer un meilleur niveau de vie et la recherche de meilleures opportunités d'emploi et conditions de travail. Les migrants potentiels peuvent être incités à migrer après avoir entendu des parents ou amis parler des opportunités d'emploi, des salaires et des conditions de vie offertes à l'étranger.

Il ne s'agit pas de dire que toutes les formes d'émigration depuis l'Afrique du Nord et de l'Ouest peuvent s'expliquer par des facteurs économiques et liés au marché du travail – en fait, les flux migratoires en provenance d'Afrique n'obéissent pas à un schéma unique mais sont plutôt de nature diverse.<sup>8</sup> Ainsi dans le cas de l'Algérie, les liens coloniaux de longue date qui remontent aux années 60 ont joué un rôle significatif dans l'émigration vers la France. De plus, au cours des années 90, la migration irrégulière en provenance d'Algérie était dans une large mesure provoquée par les conflits politiques intenses. En Mauritanie, plusieurs facteurs économiques, sociaux, politiques et sécuritaires sous-tendent la tendance à l'émigration. Au Maroc et en Tunisie, le regroupement familial a été un facteur déterminant clé de l'émigration consécutive à la migration à prédominance masculine opérée vers la France dans les années 60. Au Sénégal, le recul des opportunités d'emploi formel et informel au cours de la décennie passée a représenté un facteur contributif.<sup>9</sup>

<sup>8</sup> T. Zuberi et A. Sibanda : « How Do Migrants Fare in a Post-Apartheid South African Labor Market ? », dans *International Migration Review*, Vol. 38, point 4, 2004, pp. 1462-1491.

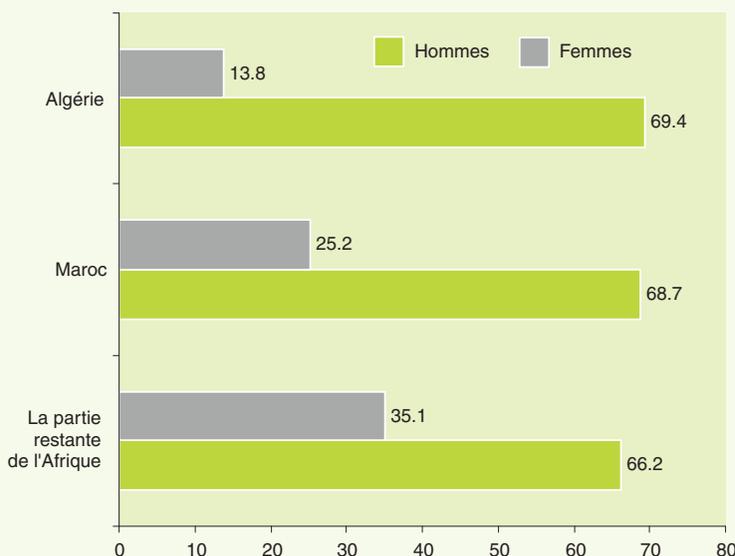
<sup>9</sup> Des documents de fond contenant des informations supplémentaires sur le processus migratoire de chaque pays étudié sont disponibles à l'adresse <http://www.ilo.org/inst-migration>.

## 2. OIT : Une approche fondée sur les droits

L'OIT a défini un cadre général sur la migration de main-d'œuvre en s'appuyant sur une approche fondée sur les droits. Tous les travailleurs, travailleurs migrants y compris, jouissent de droits en tant qu'hommes et en tant que travailleurs, tels que définis par les Conventions internationales adoptées par les membres tripartites de l'OIT. En tant que travailleurs, ceux-ci leur reviennent de droit.<sup>10</sup> La migration de main-d'œuvre est une question multisectorielle embrassant tous les secteurs majeurs d'intérêt pour l'OIT – normes, emploi, protection sociale et dialogue social – engagée dans un travail sur la migration de main-d'œuvre dans le cadre général du Travail décent.

Trois Conventions internationales traitent tout particulièrement des droits des travailleurs migrants. Deux d'entre elles sont des Conventions de l'OIT : la Convention sur les travailleurs migrants (révisée), 1949 (n° 97)<sup>11</sup> et la Convention sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975 (n° 143)<sup>12</sup>, chacune s'accompagnant d'une Recommandation :<sup>13</sup>

**Figure 1.1 Part des individus émigrant vers l'Espagne pour raisons professionnelles, par sexe, en 2007 en pourcentage**



Note : On entend par raisons professionnelles la recherche d'emploi ou l'amélioration de la situation professionnelle.

Source : Estimations de l'IIES sur la base de l'*Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI)*, 2007.

<sup>10</sup> BIT et al : *Rights, Labour Migration and Development: The ILO Approach*, Genève, 2007.

<sup>11</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convdf.pl?C097>.

<sup>12</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convdf.pl?C143>.

<sup>13</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convdf.pl?R086> et <http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convdf.pl?R151>.

- Convention sur les travailleurs migrants (révisée), 1949 (n° 97). Cette convention s'applique à toute personne admise régulièrement en qualité de travailleur migrant et couvre les questions liées au départ, au voyage, à l'accueil, aux services médicaux ainsi qu'au transfert de toute partie des gains et des économies du travailleur migrant. La Convention impose notamment aux États partie d'établir et maintenir un service gratuit d'aide et d'information à l'attention des travailleurs migrants. Les États sont tenus d'appliquer un traitement qui ne soit pas moins favorable que celui qu'ils appliquent à leurs propres ressortissants en ce qui concerne certaines matières, parmi lesquelles les conditions d'emploi, la liberté d'association et la sécurité sociale.
- Convention sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975 (n° 143). Cette Convention traite tout particulièrement des migrants travaillant dans des conditions abusives. Elle prévoit des mesures de lutte contre les migrations clandestines et les migrations de travailleurs irréguliers en agissant à l'encontre de leurs organisateurs et employeurs, tout en incluant l'obligation générale de respect des droits humains fondamentaux de tous les travailleurs migrants. Elle étend également le degré d'égalité entre les travailleurs migrants qui résident légalement dans le pays et les travailleurs nationaux au-delà des dispositions de la Convention de 1949. Elle assure l'égalité de chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, de sécurité sociale, de droits syndicaux et culturels et de libertés individuelles et collectives pour les personnes qui, en tant que travailleurs migrants ou en tant que membres de leur famille, se trouvent légalement sur le territoire de l'État partie. La Convention appelle les États parties à faciliter le regroupement familial de tous les travailleurs migrants résidant légalement sur leur territoire.

La troisième Convention internationale spécifiquement axée sur les travailleurs migrants est la Convention internationale de 1990 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants ou ICRMW).<sup>14</sup> Sur les cinq pays étudiés, seule l'Algérie a ratifié la Convention n° 97, mais tous les pays à l'exception de la Tunisie ont ratifié la Convention des Nations Unies (Tableau 1.1).<sup>15</sup>

Ces Conventions ainsi que les Recommandations qui les accompagnent fournissent le cadre fondamental d'une politique d'ensemble sur la migration de main-d'œuvre, la protection des travailleurs migrants, la mise en valeur de leur potentiel, et des mesures de facilitation et de régulation des mouvements migratoires.<sup>16</sup> Outre ces Conventions, toutes les normes du travail de l'OIT s'appliquent généralement aux travailleurs migrants, sauf mention contraire.<sup>17</sup> Les normes de l'OIT sur la migration fournissent aux pays d'origine comme de destination des instruments de gestion des flux migratoires et de garantie d'une protection adaptée à cette catégorie vulnérable de travailleurs.

<sup>14</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www2.ohchr.org/french/law/cmw.htm>.

<sup>15</sup> OIT : *Les règles du jeu : Une brève introduction aux normes internationales du travail*, Genève, 2009b.

<sup>16</sup> OIT (2007) op. cit.

<sup>17</sup> OIT : *La protection des droits des migrants - Une responsabilité partagée*, Programme des migrations internationales, 2009a.

**Tableau 1.1 Conventions sur les migrations ratifiées par les pays étudiés**

	<b>C97 Convention sur les travailleurs migrants (révisée) 1949</b>	<b>C143 Convention sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires) 1975</b>	<b>Convention de l'ONU sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille 1990</b>
Algérie	✓(19 octobre 1962)	×	✓ (21 avril 2005)
Mauritanie	×	×	✓ (22 janvier 2007)
Maroc	×	×	✓ (21 juin 1993)
Sénégal	×	×	✓ (9 juin 1999)
Tunisie	×	×	×

Note : ✓ = ratification ou adhésion ; X=n'a pas adhéré à l'accord.

Source : OIT, Base de données sur les normes internationales du travail et ONU, collection des traités (<http://treaties.un.org>).

En outre, le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre, adopté en 2006, propose une orientation pratique fondée sur les droits à l'attention des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs eu égard à l'élaboration, au renforcement et à la mise en œuvre de politiques nationales et internationales en matière de migration de main-d'œuvre, et vise à maximiser les avantages liés à ce type de migration tant pour les pays d'origine que pour les pays de destination ainsi que pour les travailleurs migrants.<sup>18</sup> Il offre également une orientation sur les questions de prévention des pratiques abusives en matière de migration et de protection contre de telles pratiques. Le Cadre multilatéral traite par ailleurs de sujets importants tels que le travail décent, les moyens de coopération internationale sur la migration de main-d'œuvre, le processus de migration, l'intégration et l'inclusion sociales ainsi que la migration et le développement.

<sup>18</sup> *Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre : Principes et lignes directrices non contraignants pour une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits*, OIT, 2006, [http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2006/106B09\\_343\\_fren.pdf](http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2006/106B09_343_fren.pdf) (consulté le 12 février 2010).

## B. Indicateurs économiques et de développement

### 1. Aperçu de la situation démographique

Algérie, Mauritanie, Maroc, Sénégal et Tunisie réunis affichaient une population globale de 93 millions en 2009, oscillant entre 30 millions pour l'Algérie et le Maroc à 3,2 millions pour la Mauritanie (Tableau 1.2). La croissance démographique des pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest s'opère elle aussi à un rythme relativement soutenu. Au cours des années 60 et 70, le rythme de croissance était relativement fort dans la région. À cette période, le taux de fécondité du Maroc dépassait les 6 pour cent, et la population algérienne avait plus que triplé depuis 1962 affichant des taux de fécondité de plus de 7 pour cent. Depuis les années 80, la croissance démographique a ralenti mais reste comparativement élevée : tous les pays présentent des taux supérieurs à 1 pour cent, 2 pour cent dans certains cas, par rapport à 0,3 pour cent dans les pays européens (UE-15).

Dans le même temps, la densité de population en Afrique du Nord et de l'Ouest se révèle assez faible, en particulier en Algérie et en Mauritanie où la majeure partie des terres sont désertes. Le pourcentage de population urbaine est comparativement bas : ceci vaut notamment pour l'Afrique de l'Ouest, où près de 60 pour cent de la population vit en zone rurale (contre 35 pour cent dans les pays d'Afrique du Nord et environ 23 pour cent dans les pays de l'UE-15).

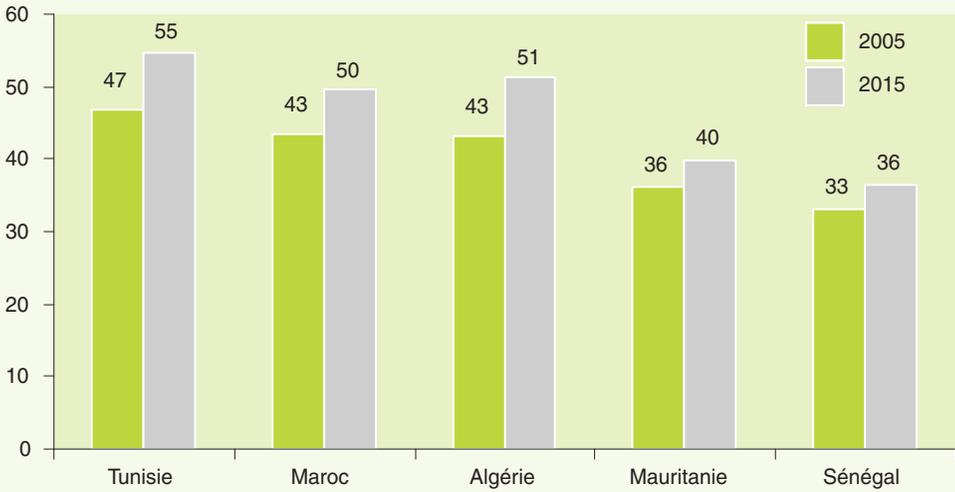
**Tableau 1.2 Indicateurs démographiques concernant les pays étudiés, 2009**

	Population (en millions d'habitants)	Taux de croissance démogra- phique (2008-2009)	Densité de population (habitants au km <sup>2</sup> )	% pop. urbaine (pop. urbaine en % de la population totale) 2007	Pyramide des âges			Dépendance (% de la pop. de moins de 15 ans et plus de 60 ans)
					0-14	15-59	60+	
Algérie	34 895,5	1,5	14,7	64,6	27,3	68,1	4,6	31,9
Mauritanie	3 290,6	2,7	3,2	40,8	39,5	57,9	2,7	42,1
Maroc	31 992,6	1,2	71,6	55,7	28,4	66,3	5,4	33,7
Sénégal	12 534,2	2,6	63,7	42,0	43,6	54,0	2,4	46,0
Tunisie	10 271,5	1,0	62,8	66,1	23,2	70,0	6,7	30,0
UE-15	390 949,9	0,6	117,9	76,4	15,8	66,2	18,0	33,8
France	62 342,7	0,6	96,9	77,1	18,4	64,9	16,7	35,1
Italie	59 870,1	1,6	198,7	67,9	14,2	65,6	20,2	34,4
Espagne	44 903,7	0,7	88,9	77,0	14,8	68,1	17,0	31,9

Source: Division Statistique des Nations Unies, Document de présentation des statistiques démographiques et sociales et du contexte national, produit aux fins de la présente étude.

Ainsi, les populations d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont comparative-ment jeunes. Comme indiqué dans le Tableau 1.2, 25 pour cent ou davantage de la population est âgée de moins de 15 ans – bien souvent, cette proportion est plus de deux fois supérieure à celle actuellement observée en France, en Italie ou en Espagne. Si ce chiffre doit se stabiliser dans les années à venir, la forte croissance démographique des quelques décennies passées laisse présager d'une croissance substantielle dans le principal groupe d'âge actif (25 - 64 ans) sur une période relativement courte dans chacun des cinq pays (Figure 1.2). En Afrique du Nord par exemple, plus de la moitié de la population appartiendra au principal groupe d'âge actif d'ici 2015. De façon similaire en Afrique de l'Ouest, la part de la population du principal groupe d'âge actif devrait être de 40 pour cent en Mauritanie et 36 pour cent au Sénégal.

**Figure 1.2 Population âgée de 25–64 ans en pourcentage de la population totale dans les pays étudiés, 2005 et 2015 en pourcentage**



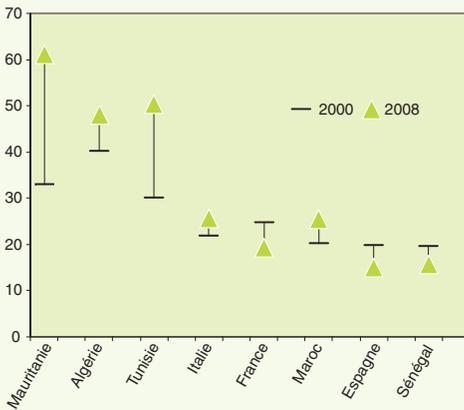
Source : OIT, Estimations et projections de la population active (EAPEP), version 5.

## 2. Performance économique et implications de la crise financière<sup>19,20</sup>

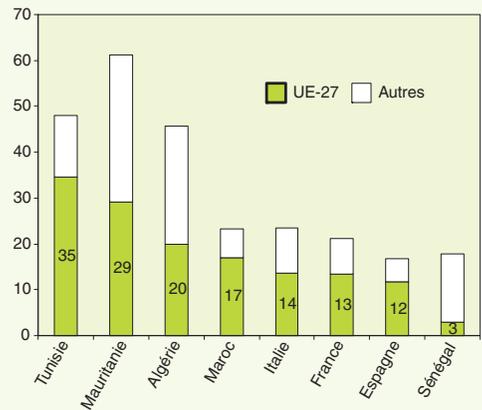
Eu égard à la composition de l'activité économique dans la région, plus de 40 pour cent du PIB en Algérie, Mauritanie et Tunisie provient des exportations – affichant une hausse significative depuis l'année 2000 (Figure 1.3, panneau A). Le pourcentage du PIB représenté par les exportations est nettement supérieur à celui des pays européens où les exportations constituent près de 20 pour cent du PIB. Au Sénégal et au Maroc toutefois, un cinquième ou moins du PIB provient des exportations. La majeure partie des exportations à partir de la région sont destinées aux pays européens (Figure 1.3, panneau B). Ceci vaut notamment pour la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie. L'Afrique du Nord, en particulier, a développé des relations commerciales importantes avec l'UE, au travers du Partenariat euro-méditerranéen initié en 1995 dans le cadre du Processus de Barcelone.<sup>21</sup>

**Figure 1.3 Exportations exprimées en pourcentages du PIB selon le pays de destination et d'origine, 2000 et 2008**

**Panneau A. Exportations en % du PIB, 2000–2008**



**Panneau B. Exportations par destination, en % du PIB, 2008**



Source : Statistiques de l'Organisation mondiale du Commerce et Données et statistiques de la Banque mondiale.

<sup>19</sup> La sous-section suivante s'appuie principalement sur le document de R. Atieno et M.V. Mitullah (2009), préparé conjointement au présent rapport. Pour de plus amples renseignements, consulter le site <http://www.ilo.org/inst-migration>.

<sup>20</sup> Voir également I. Awad : *La crise économique mondiale et les travailleurs migrants : impact et réponse*, OIT, Genève, 2009.

<sup>21</sup> R. Miller et A. Mishrif : « The Barcelona Process and Euro-Arab Economic Relations: 1995-2005 », dans *Middle East Review of International Affairs*, Vol. 9, n° 2, juin 2005.

En ce qui concerne la performance économique, la croissance économique était relativement forte dans la région durant la période antérieure à la crise mondiale qui a débuté en 2008, atteignant une moyenne de près de 4 pour cent par an ou plus depuis 1997 et appuyée le plus souvent par une hausse des prix du pétrole et des produits de base (Tableau 1.3). Initialement, tout du moins en 2008, la croissance dans les pays en développement et notamment en Afrique s'était révélée assez solide en raison du niveau comparativement faible d'intégration économique.<sup>22</sup> Durant les années 2008 et 2009 toutefois, l'impact de la crise qui avait émergé dans les pays développés s'est étendu aux pays en développement en termes de renversements de flux de capitaux, d'augmentation des coûts d'emprunt, d'effondrement du commerce international et des prix des produits de base. La croissance annuelle moyenne du PIB réel dans les cinq pays a en fait considérablement ralenti en 2008 et 2009, avec pour principaux mécanismes de transmission un effondrement des prix des produits de base et un déclin des exportations :

- **Algérie** : sur le court terme, une partie du choc externe initial a été absorbée par les réserves et les excédents budgétaires accumulés durant ces périodes de hausse du prix du pétrole. Néanmoins, les exportations – les hydrocarbures essentiellement, qui représentent près de la moitié du PIB – ont subi un impact négatif. Emmenée par le rebond des prix des produits de base, on attend pour 2010 une stabilisation de la croissance économique ;
- **Mauritanie** : la perspective économique semble intrinsèquement liée à la volatilité de la croissance commerciale. En 2006 par exemple, les exportations ont connu une croissance supérieure à 115 pour cent, générant une croissance du PIB de plus de 10 pour cent. Lorsque la crise a éclaté, la baisse des prix des produits de base et le recul des exportations ont accompagné des perspectives de déclin de la croissance ;<sup>23</sup>
- **Maroc** : fortement liée à la performance volatile du secteur agricole, qui représente plus de 12 pour cent du PIB et quelque 40 pour cent de l'emploi régulier, la croissance s'est caractérisée par une période d'instabilité. Elle s'est tout de même rapprochée des 4 pour cent en moyenne pour la décennie 1997-2007 et a ralenti en 2008 et 2009 en raison du recul des exportations qui représentaient près d'un cinquième du PIB en 2008. Alors que les consommateurs européens limitent leur dépenses discrétionnaires, le secteur du tourisme marocain pourrait lui aussi être affecté de manière négative ;
- **Sénégal** : les premiers effets de la crise économique mondiale sur l'économie sénégalaise ont été ressentis en fin d'année 2008/début 2009, consécutivement au choc pétrolier et alimentaire de 2008 qui aurait principalement été généré par les rapatriements de fonds, les prix des

<sup>22</sup> L. Kasekende et al. : *Impact of the Global Financial and Economic Crisis on Africa*, document de travail du Groupe de la Banque africaine de développement - n° 96, 2009.

<sup>23</sup> Voir également O.B. Fah : *Mauritanie : Migration, marché du travail et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration>.

exportations et les IDE.<sup>24</sup> Le déficit de la balance des opérations courantes s'élevait par ex. à 12,3 pour cent du PIB, soit une baisse de 0,5 pour cent par rapport à 2007, essentiellement engendrée par la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires sur l'ensemble de l'année. Par conséquent, la performance macroéconomique a poursuivi son déclin en 2008 et 2009, reflétant le caractère défavorable de l'environnement international ainsi que de certains facteurs nationaux ;<sup>25</sup>

- **Tunisie** : le pays a connu le taux de croissance moyen le plus élevé de 1997 à 2007, atteignant 5 pour cent par an en moyenne. Et malgré une économie relativement diversifiée, la Tunisie a connu une brusque contraction de la production industrielle et des exportations, ainsi qu'un recul des recettes gouvernementales et des réserves en devises étrangères. Maints secteurs de l'économie ont été affectés, de l'industrie manufacturière au tourisme – les projections de croissance pour 2009 ont été revues à la baisse d'1,5 pour cent entre novembre 2008 et février 2009. Par ailleurs, les textiles, les pièces automobiles et le tourisme affichent un effondrement marqué de la croissance.<sup>26</sup>

Pour l'ensemble de la région en 2010, si les taux de croissance sont dans la plupart des cas susceptibles de rester inférieurs à ceux de la décennie passée, on attend une amélioration par rapport à l'année 2009 qui devrait rester supérieure à celle de l'UE.

**Tableau 1.3 Croissance annuelle moyenne du PIB réel, 1997–2010 en pourcentage**

	1997-2007	2008	2009	2010
Algérie	3,7	3,0	2,1	3,7
Mauritanie	3,6	2,2	2,3	4,7
Maroc	3,9	5,4	4,4	3,2
Sénégal	4,5	2,5	3,1	3,4
Tunisie	5,0	4,5	3,3	4,0
UE-15	2,6	0,3	-4,2	0,5
France	2,4	0,7	-3,0	0,9
Italie	1,5	-1,0	-4,4	0,2
Espagne	3,8	1,2	-3,0	-0,7

Note : Les chiffres indiqués pour 2010 sont des estimations.

Source : FMI, Base de données des perspectives de l'économie mondiale.

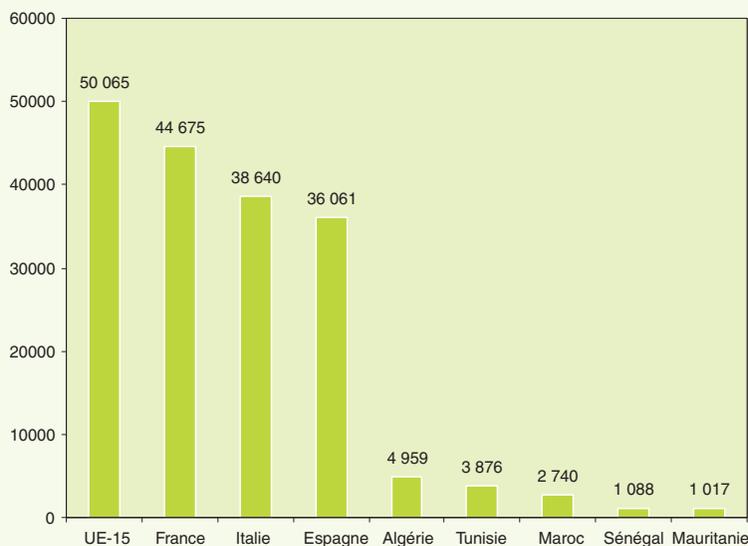
<sup>24</sup> FMI : *Senegal: Letter of Intent, Memorandum of Economic and Financial Policies, and Technical Memorandum of Understanding*, 2009.

<sup>25</sup> *ibid.*

<sup>26</sup> *Tunisia : Europe's northern most African neighbour riding out the financial crisis*, Deutsche Bank Research, 2009, <http://www.dbresearch.com> (consulté le 5 février 2010).

En dépit d'une performance solide, les niveaux de PIB par habitant pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest demeurent largement inférieurs à ceux de l'UE, et l'on note une variation considérable entre les pays. Tout d'abord, comme l'indique la Figure 1.4, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc affichent des niveaux de PIB par habitant relativement élevés (entre 2700 et 5000 dollars des États-Unis environ) par rapport à la Mauritanie et au Sénégal (1000 dollars des États-Unis environ). En second lieu, le PIB en Afrique du Nord et de l'Ouest ne représente toujours qu'une petite fraction – près d'un dixième ou moins – du PIB par habitant dans les principaux pays de l'UE.

**Figure 1.4 Produit intérieur brut par habitant, 2008 (dollars des États-Unis)**



Source : Sources nationales s'appuyant sur des études de fond nationales et Division Statistique des Nations Unies.

### 3. Progression des indicateurs sociaux

Globalement, la performance économique relativement bonne enregistrée au cours de la décennie passée s'est accompagnée d'améliorations pour un certain nombre d'indicateurs sociaux (Tableau 1.4) :

- l'espérance de vie à la naissance a augmenté d'au moins trois ans dans tous les pays ;
- le taux de mortalité des moins de 5 ans a diminué dans tous les pays – en particulier au Maroc où il a été réduit de moitié ;
- dans tous les pays, le taux d'alphabétisation a progressé de 3 à 5 pour cent ;
- on observe un recul de la pauvreté dans tous les pays ;
- la prévalence de la malnutrition reste relativement faible, à l'exception du Sénégal qui reste fortement concerné en dépit d'une certaine amélioration ces dernières années.

**Tableau 1.4 Indicateurs sociaux concernant les pays étudiés**

	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)		Prévalence de la malnutrition (en % de la population)		Indicateur de pauvreté humaine		Taux d'alphabétisation (% des pers. de 15 ans et plus)		Indice de développement humain (classement sur 182 pays)
	1995	2007	1995	2007	1995	2007	1998	2009	2000	2007	2009
Algérie	69	72	53	37	5	5	24.8	17.5	70	75	104
Mauritanie	60	64	126	119	8	8	49.7	36.2	51	56	154
Maroc	67	71	69	34	5	5	38.4	31.1	42	56	130
Sénégal	59	63	148	114	32	26	47.9	41.6	39	42	166
Tunisie	71	74	40	21	5	5	21.9	15.6	–	78	98
Région europ.	77	80	7	4	5	5	–	–	–	–	–
France	78	81	6	4	5	5	11.1	11.0	–	–	8
Italie	78	81	7	4	5	5	11.9	29.8	98	99	18
Espagne	78	81	7	4	5	5	11.6	12.4	–	98	15

Note : Les données sur l'alphabétisation au Maroc se rapportent à l'année 1995 et non l'année 2000. L'indicateur de pauvreté humaine des pays à revenu élevé étudiés, France, Italie et Espagne y compris, fait l'objet d'un calcul différent ; il convient donc d'éviter toute comparaison directe entre les divers pays.

Source : Statistiques de la banque mondiale, Objectifs du Millénaire pour le Développement et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Rapport sur le développement humain 2009.

Si certaines conditions sociales ont connu une amélioration dans le temps, d'importants défis se posent encore. Selon l'indice de développement humain (IDH), tous les scores des pays ont progressé au fil des années, certains plus rapidement que d'autres, mais les pays étudiés continuent d'occuper une position relativement médiocre.<sup>27</sup> Ainsi la Tunisie, l'Algérie et le Maroc arrivent respectivement en 98<sup>ème</sup>, 104<sup>ème</sup> et 130<sup>ème</sup> position, tandis que la Mauritanie et le Sénégal se situent parmi les six derniers pays sur les 182 à travers le monde, occupant respectivement les 154<sup>ème</sup> et 166<sup>ème</sup> positions. Pour ce qui concerne les indicateurs de l'éducation, seules l'Algérie et la Tunisie présentent des taux d'alphabétisation de plus de 60 pour cent.

On relève également d'importantes disparités entre les régions. L'écart entre les trois pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie) et les deux pays d'Afrique de l'Ouest (Mauritanie et Sénégal) est particulièrement évident en termes de taux de mortalité des moins de 5 ans, qui est de trois à quatre fois supérieur en Mauritanie et au Sénégal. Si on le compare à l'Europe, l'écart entre les indicateurs sociaux est même plus important encore : la différence d'espérance de vie entre l'Espagne et le Sénégal est de 19 ans, et le taux de mortalité infantile en Afrique du Nord et de l'Ouest est 10 fois supérieur à celui de la région européenne. La prévalence de la malnutrition en Algérie, au Maroc et en Tunisie est identique à l'Europe, soit 5 pour cent ; elle affecte toutefois 26 pour cent de la population sénégalaise.

Les améliorations observées en termes de scolarisation dans le primaire ces dernières années signifient que les différences entre l'Afrique du Nord et l'Europe ne sont plus aussi importantes qu'auparavant : en Europe, le taux de scolarisation dans le primaire avoisine les 100 pour cent, alors qu'il est de 97 pour cent en Algérie et en Tunisie et de 88 pour cent au Maroc (Tableau 1.5). Les taux concernant la Mauritanie et le Sénégal sont respectivement de 77 et 70 pour cent.

Toutefois, le fossé entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest et l'Europe s'accroît nettement lorsqu'il s'agit de niveaux d'enseignement plus élevés. En Europe, plus de 90 pour cent de la population de la tranche d'âge correspondant au secondaire sont scolarisés, mais ce pourcentage recule à environ 65 pour cent en Algérie et en Tunisie, 35 pour cent au Maroc et moins de 20 pour cent pour les pays d'Afrique de l'Ouest. La proportion d'étudiants dans l'enseignement supérieur en Afrique du Nord est relativement faible – en dépit d'une progression considérable ces dernières années. Le problème est particulièrement grave pour le Sénégal et la Mauritanie eu égard à la fréquentation universitaire puisque seuls 7 pour cent et 4 pour cent, respectivement, se lancent dans des études supérieures.

---

<sup>27</sup> L'IDH est un indice composite mesurant les réalisations moyennes d'un pays dans trois aspects fondamentaux du développement humain : la santé, la connaissance et un niveau de vie décent. La santé est mesurée par l'espérance de vie à la naissance, la connaissance par une combinaison entre le taux d'alphabétisation des adultes et les ratios bruts d'inscription dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire combinés, et le niveau de vie par le PIB par tête (PPA dollars des États-Unis).

Tableau 1.5 Ratio net de scolarisation, 2003–2007 (en % de la population)

	Primaire			Secondaire			Supérieur		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Algérie	96,6	97,7	95,4	66,3	64,6	68,2	24,0	20,0	28,0
Mauritanie	76,7	74,7	78,8	15,6	16,4	14,6	4,0	5,0	2,0
Maroc	87,5	90,1	84,7	34,5	37,4	31,6	11,0	12,0	11,0
Sénégal	69,6	71,0	68,3	17,5	19,9	15,0	7,0	9,0	5,0
Tunisie	97,0	96,6	97,5	64,5	61,4	67,6	31,0	25,0	37,0
France	98,6	98,3	98,8	99,0	98,0	100,0	56,0	49,0	62,0
Italie	98,6	99,0	98,2	92,5	91,8	93,2	68,0	57,0	80,0
Espagne	99,6	99,8	99,4	93,9	92,3	95,4	69,0	62,0	76,0

Note : Les données se rapportent à l'année la plus récente disponible pour la période 2003–2007. Le ratio net de scolarisation représente les effectifs d'un groupe d'âge officiel dans un degré donné d'enseignement exprimé en pourcentage de la population correspondante.

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, Centre de données.

### C. Conditions du marché du travail et protection sociale

Le rôle du marché du travail dans le contexte de la migration revêt une importance cruciale, et notamment parce que – comme précédemment illustré – les chances en matière d'emploi et les conditions du marché du travail des pays d'origine comme de destination peuvent constituer des éléments incitateurs décisifs dans le cadre de la décision de migrer. Cette section vise à élaborer une compréhension de la situation du marché du travail en Afrique du Nord et de l'Ouest. Il convient cependant de ne pas oublier que certaines informations pertinentes sur le marché du travail dans la région présentent un caractère limité. C'est notamment le cas pour les données concernant la Mauritanie et le Sénégal, qui ne remontent qu'à 2006 et parfois même 2004 et 2005. Aucun de ces deux pays ne conduit régulièrement d'étude sur la main-d'œuvre ou les ménages. En Algérie, au Maroc et en Tunisie, celles-ci sont plus régulières et des informations plus récentes sont disponibles dans un certain nombre de domaines clés.

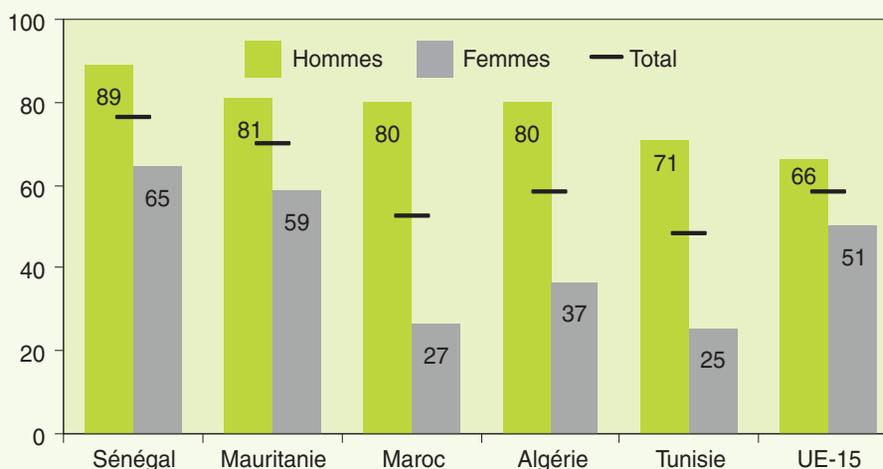
Il est aussi important de noter que, dans le cadre des études des cinq pays, les informations relatives aux travailleurs migrants ne sont pas disponibles ou, comme on l'observe plus souvent, n'ont pas été recueillies. Les documents de fond préparés dans le cadre de ce projet pourront apporter des informations plus complètes sur les conditions du marché du travail de chaque pays.<sup>28</sup>

<sup>28</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration>.

## 1. Taux de participation de la main d'œuvre

Les taux de participation sont très disparates, à la fois au sein d'un même pays et entre les différents pays (Figure 1.5). À l'exception de la Tunisie, les taux d'emploi des hommes dans la région (80 pour cent au moins) sont généralement plus élevés que dans l'UE-15. Comparativement, les taux de participation des femmes sont faibles, et les deux tiers ou plus des femmes algériennes, tunisiennes et marocaines ne participent pas au marché du travail (alors qu'elles sont près de 50 pour cent dans l'UE-15). En conséquence, l'écart entre hommes et femmes en termes de participation est particulièrement élevé, même en Mauritanie et au Sénégal où les taux de participation des femmes dépassent les 50 pour cent. Dans chacun des cinq pays, les taux de participation des femmes sont en fait d'au moins 20 pour cent inférieurs à ceux des hommes, parfois même davantage (Algérie, Maroc et Tunisie).

**Figure 1.5 Taux de participation de la main-d'œuvre de 15 ans et plus, par sexe, 2008 en pourcentage**



Source: OIT, Estimations et projections de la population active (EAPEP), version 5.

## 2. Considérations dans le domaine de l'emploi

Si les taux de participation estimés sont relativement élevés par rapport à l'Europe, tout du moins parmi les hommes, l'emploi en Afrique, Afrique du Nord et de l'Ouest y compris, est majoritairement de nature informelle. Or, par définition, les données relatives à l'emploi informel sont rares et il est difficile de les comparer entre divers pays – un problème exacerbé par l'adoption de différentes approches pour en mesurer le caractère informel.<sup>29</sup>

<sup>29</sup> Les données relatives à l'emploi informel en Afrique sont assez rares et des enquêtes sont menées auprès des ménages à intervalles réguliers (M. Bacchetta et al. : *Mondialisation et emploi informel dans les pays en*

En Afrique du Nord, les estimations données par l'OCDE concernant la part de l'emploi informel (sur l'ensemble du secteur de l'emploi non agricole) indiquent qu'un tiers ou plus de la main-d'œuvre est employée dans le secteur informel (Tableau 1.6).<sup>30</sup> La situation est particulièrement grave au Maroc où la part de l'emploi informel (deux tiers) a augmenté de plus de 20 pour cent au cours de la décennie passée.

En Mauritanie et au Sénégal, la disponibilité des données sur l'emploi informel est particulièrement limitée (bien qu'une étude sur l'emploi informel soit prévue en Mauritanie pour 2010). Les données des années 90 indiquent que plus de 80 pour cent des créations d'emploi en Mauritanie sont de nature informelle.<sup>31</sup> Au Sénégal, les travailleurs salariés ne représentent que 10 pour cent de la population active, le pourcentage restant étant composé des travailleurs informels ou des ouvriers agricoles.<sup>32</sup>

**Tableau 1.6 Part de l'emploi informel dans l'ensemble du secteur de l'emploi non agricole selon le sexe et part des travailleurs indépendants et salariés sur l'ensemble du secteur informel en pourcentage**

	Années 90					Années 2000
	Total	Femmes	Hommes	% indépendants	% salariés	Total
Algérie	42,7	40,6	43,1	66,6	33,4	41,3
Mauritanie	80,0	–	–	72,8	27,2	–
Maroc	44,8	46,8	44,0	81,3	18,7	67,1
Sénégal	–	–	–	–	–	–
Tunisie	47,1	39,2	53,2	51,6	48,4	35,0

Note : La définition utilisée par l'OCDE est différente de celle généralement utilisée dans le contexte de l'OIT. Pour obtenir de plus amples informations sur l'informalité à l'OIT et sur les questions relatives au commerce, consulter Bacchetta et al. (2009) *Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement*.

Source : OCDE (2009) *L'emploi informel dans les pays en voie de développement : une normalité indépassable ?*.

La tendance croissante à l'emploi informel s'accompagne de plusieurs défis. Tout d'abord, la rémunération moyenne des travailleurs informels est inférieure à celle des travailleurs réguliers et les conditions de travail sont souvent non réglementées. Ensuite, les travailleurs informels n'ont qu'un accès limité aux avantages de sécurité sociale – une préoccupation qui ne se limite pas aux travailleurs informels d'Afrique du Nord et de l'Ouest (voir ci-dessous). Dans le contexte des problèmes associés à la migration, il est probable qu'une part considérable d'employés informels soient des travailleurs migrants, soit en provenance d'autres pays, soit de simples travailleurs ruraux qui ont migré vers les zones urbaines à la recherche d'un emploi.

Compte tenu du niveau de l'emploi informel, l'examen des taux d'emploi (c'est-à-dire les ratios emploi/population) propose une perspective différente de la situation du marché du travail en Afrique du Nord et de l'Ouest

(Tableau 1.7). Dans la plupart des cas, le taux d'emploi global est inférieur à 50 pour cent, les taux d'emploi des femmes étant inférieurs à 25 pour cent et s'élevant parfois même à seulement 13,6 pour cent (Algérie).<sup>30</sup>

**Tableau 1.7 Taux d'emploi chez les personnes de 15 ans et plus, répartis selon le sexe [les chiffres proposés correspondent à l'année la plus récente disponible] (%)**

	Année	Total	Hommes	Femmes
Algérie	2007	40,9	67,8	13,6
Mauritanie	2004	40,0	61,6	20,7
Maroc	2008	51,0	76,1	27,1
Sénégal	2006	38,7	–	–
Tunisie	2008	39,7	58,7	20,7
UE-15	2008	68,5	75,9	61,1

Note : Les données concernant la Mauritanie se rapportent à la tranche d'âge 15-64 ans.

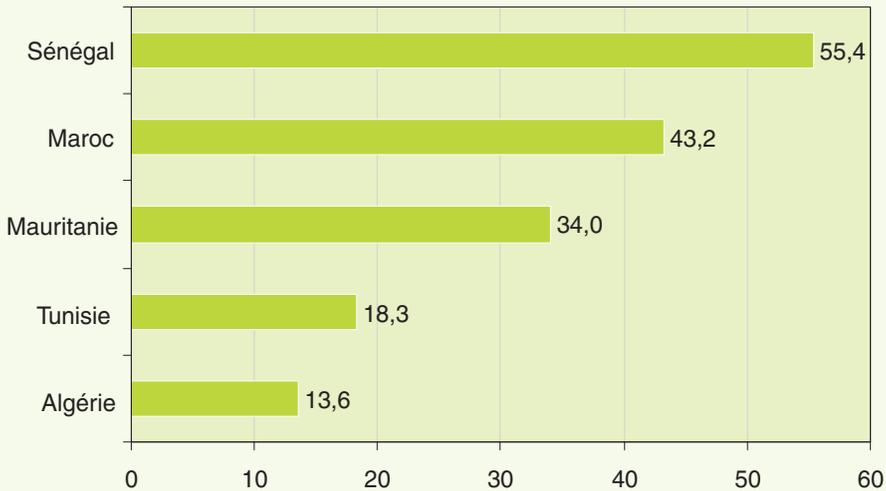
Source : Estimations de l'IIES sur la base des statistiques nationales tirées des études de fond menées dans chaque pays (<http://www.ilo.org/inst-migration>).

En termes de structure de l'emploi, le secteur primaire demeure un élément important en Afrique du Nord et de l'Ouest, en particulier au Sénégal, au Maroc et en Mauritanie (Figure 1.6). En effet, si la croissance du PIB de ces économies provient en grande partie des ressources en énergie, elle ne s'est pas traduite par des opportunités comparables en matière d'emploi. Ainsi en Algérie, le secteur du pétrole représentait 36,5 pour cent du PIB en 2004 alors qu'il n'employait que 3 pour cent de la main-d'œuvre.<sup>31</sup> En Mauritanie, moins de 5 pour cent de l'emploi est associé à l'industrie pétrolière qui génère pourtant 73 pour cent du PIB. À l'inverse au Maroc, le secteur agricole représente environ 12 pour cent du PIB mais plus de 40 pour cent de l'emploi.

<sup>30</sup> Aux cotés du Moyen-Orient, l'Afrique du Nord présente le ratio emploi/population le plus faible parmi toutes les régions (Banque mondiale : *Préparer l'avenir : une perspective à long terme de la mobilité des personnes et des emplois pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord*, Washington, 2009).

<sup>31</sup> Genchev (2005).

**Figure 1.6 L'emploi dans le secteur primaire [les chiffres proposés correspondent à l'année la plus récente disponible] (% de l'emploi total)**



Note : Les données concernant l'Algérie se rapportent à 2007, la Mauritanie à 2004 et le Maroc, le Sénégal et la Tunisie à 2008.

Source : Estimations de l'IIES sur la base des statistiques nationales tirées des études de fond menées dans chaque pays (<http://www.ilo.org/inst-migration>).

### 3. Taux de chômage

Les taux de chômage ont considérablement reculé ces dernières années, en particulier en Afrique du Nord. En Algérie, au Maroc et en Tunisie, le taux de chômage a chuté de près de 10 pour cent au cours de la dernière décennie. Au Maroc, il est passé de 19 pour cent en 1998 à moins de 10 pour cent en 2007 (Tableau 1.8).<sup>32</sup> L'Algérie a suivi un schéma similaire puisqu'il est passé de 26 pour cent en 1997 à tout juste un peu moins de 14 pour cent en 2007.<sup>33</sup> En Tunisie, il était de 14,1 pour cent en 2007 et a plus ou moins stagné ces dernières années. Les études sur la main-d'œuvre formelle sont menées moins fréquemment en Mauritanie et au Sénégal. Les estimations les plus récentes indiquent toutefois un taux de chômage de 10 pour cent au Sénégal (2006) et 32,5 pour cent en Mauritanie (2004).

<sup>32</sup> Même en considérant la crise économique actuelle, le taux de chômage ne devrait pas grimper beaucoup au-dessus des 11 pour cent (M. Khachani : *Maroc : Migration, marché du travail et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration>).

<sup>33</sup> 3 millions d'emplois ont été créés entre 1997 et 2007 parallèlement à l'accélération de la croissance ces dernières années : 2 millions d'emplois ont été créés rien que depuis 2003 (Musette (2009)).

**Tableau 1.8 Taux de chômage dans les pays étudiés [les chiffres proposés correspondent à l'année la plus récente disponible] en pourcentage**

Année	Total	Zones urbaines	Zones rurales	Taux de chômage des jeunes	
Algérie	2007	13,8	14,2	13,1	27,4
Mauritanie	2004	32,5	35,4	30,2	50,8 (hommes) 69,0 (femmes)
Maroc	2007	9,6	15,4	3,7	31,5
Sénégal	2004	10,0	15,9 (Dakar) 11,1 (autres villes)	6,3	–
Tunisie	2007	14,1	–	–	34,1 (15-19 ans) 30,2 (20-24 ans)

Source : Estimations de l'IIES sur la base des statistiques nationales et des études de fond menées dans chaque pays (<http://www.ilo.org/inst-migration>).

Le chômage en zone urbaine et le chômage des jeunes constituent deux domaines particulièrement préoccupants. Le chômage en zone urbaine demeure un véritable défi puisque les travailleurs migrent des zones rurales vers les villes à la recherche d'un emploi. Tous les pays présentent un taux de chômage en zone urbaine dépassant celui des zones rurales ; la situation au Maroc est particulièrement problématique car le taux de chômage en milieu urbain est de 11,7 pour cent supérieur à celui des zones rurales. À cela s'ajoute le nombre croissant de jeunes en recherche d'emploi – bien que celle-ci reste infructueuse. Le taux de chômage des jeunes dans la plupart des pays avoisine les 30 pour cent, dépassant même les 50 pour cent en Mauritanie (50,8 et 69 pour cent respectivement pour les jeunes hommes et les jeunes femmes). Au Maroc, 80 pour cent du chômage en milieu urbain concerne les 15-35 ans.

Le manque d'opportunités de travail décent à un âge précoce peut compromettre de façon permanente les perspectives futures d'emploi des jeunes, nuire à leur développement et induire des implications importantes eu égard à la motivation de migrer. On craint en outre que, dans un contexte de croissance de la population en âge de travailler, l'absence d'opportunités d'emploi pour les nouveaux arrivés sur le marché du travail puisse réfréner le désir d'entreprendre des activités éducatives, créant ainsi un cercle vicieux.<sup>34</sup>

<sup>34</sup> Au Maroc par exemple, on estime à 300 000 le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi chaque année. Cependant, l'économie n'a généré en moyenne que 217 000 emplois sur la période 1995–2003. On estime pour les années à venir qu'un taux de croissance annuel moyen du PIB de plus de 5 pour cent sera nécessaire pour absorber les nouveaux demandeurs d'emploi et maintenir le taux de chômage à son niveau actuel (Khachani (2009) op. cit.).

#### 4. Protection sociale

La sécurité sociale permet aux individus et aux ménages d'accéder à la prise en charge médicale ainsi qu'à la sécurité du revenu, en particulier dans les cas de vieillesse, chômage, problèmes de santé, invalidité, accidents du travail, maternité ou perte du soutien de famille. Toutefois, l'accès à la sécurité sociale est souvent limité dans les pays en développement, comme c'est le cas pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest.<sup>35</sup> Ainsi, si les dépenses de sécurité sociale en Europe représentent près de 25 pour cent du PIB, elles sont d'environ 4,3 pour cent en Afrique.<sup>36</sup>

La plupart des pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest concernés proposent tout de même bon nombre de ces systèmes d'avantages, à l'exception des allocations de chômage (qui existent uniquement pour les salariés algériens et tunisiens). En effet, un nombre croissant de gouvernements africains ont inclus la sécurité sociale comme l'un des piliers fondamentaux de leurs stratégies nationales de croissance, de réduction de la pauvreté et de développement durable.<sup>37</sup> Il convient toutefois d'établir une distinction importante entre la fourniture de ces services et la couverture. Lorsque ces services sont fournis (y compris dans le cas des allocations de chômage), les intéressés n'en profitent souvent que dans des conditions limitées – par ex., seuls 4 pour cent des chômeurs algériens bénéficiaient d'allocations de chômage en 2007 (Tableau 1.9).<sup>38</sup> Le faible taux de couverture est en partie imputable aux règles régissant ces programmes mais il se trouve également influencé par la taille relative du secteur informel (voir Tableau 1.6).

**Tableau 1.9 Pourcentage d'individus couverts par la sécurité sociale en Afrique du Nord et de l'Ouest, 2007**

	Retraites	Couverture santé	Allocations chômage
Algérie	40,0	–	4,0
Mauritanie	7,5	0,3	–
Maroc	11,2	–	–
Sénégal	11,2	–	–
Tunisie	57,3	–	–

Source : OIT (2009c) pour les données relatives aux retraites et la couverture santé et OIT (2009d) pour la couverture chômage et se rapportent aux chômeurs touchant les allocations de chômage en pourcentage du taux de chômage total.

<sup>35</sup> OIT : *Rapport sur le travail dans le monde 2009 : la crise de l'emploi et l'après-crise* (Genève, IIES, 2009e).

<sup>36</sup> OIT : *Lutter contre la crise financière et économique par le travail décent*, Genève, 2009f.

<sup>37</sup> ISSA : *Une sécurité sociale dynamique pour l'Afrique : une stratégie pour le développement*, Genève, 2008.

<sup>38</sup> OIT (2009e) op. cit.

## *D. Considérations finales*

---

Ce chapitre montre qu'en Afrique du Nord et de l'Ouest la décennie passée s'est caractérisée par une performance économique relativement solide, et une croissance modérée est attendue pour 2010. On note également la progression considérable de certains indicateurs sociaux. Toutefois, la situation de l'emploi dans la région demeure assez précaire, maints défis sociaux se posent encore et l'écart entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest et l'Europe en termes de conditions économiques, sociales et du marché du travail n'a pas évolué de façon substantielle.

Pour beaucoup de pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, l'essentiel de la croissance économique s'est concentré dans des secteurs où l'intensité de l'emploi paraît faible. Le taux d'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus est majoritairement inférieur à 50 pour cent, avec des taux d'emploi des femmes s'élevant parfois à 13 pour cent seulement. Par ailleurs, les jeunes en âge de travailler – qui représentent une part significative de la population dans la région – se trouvent confrontés à des perspectives d'emploi peu réjouissantes, près d'un tiers d'entre eux étant à la recherche d'un emploi, mais en vain.

Si la décision d'émigrer peut être motivée par des raisons très diverses, la recherche d'emploi et la perspective d'amélioration de la situation professionnelle constituent un facteur important. Ces dernières raisons expliquent plus des deux tiers des migrations depuis le Maroc et l'Algérie vers l'Espagne. Fort de tous ces éléments, le Chapitre 2 examine les caractéristiques des émigrants ainsi que les tendances majeures en matière de migration, en incluant une analyse de la performance des travailleurs migrants sur le marché du travail des pays de destination ainsi que les questions y relatives en termes de capital humain.

## Bibliographie

- Adepoju, A. 2006. *Perspectives on international migration and national development in sub-Saharan Africa*, document présenté à l'occasion de la réunion d'experts sur la Migration internationale et le Développement national : Points de vue et initiatives politiques dans les pays d'origine, Université Radboud, Nimègue, Pays-Bas, 23-24 août 2006.
- Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS). 2008. *Une sécurité sociale dynamique pour l'Afrique : une stratégie pour le développement* (Genève).
- Atieno, R. ; Mitullah. M.V. 2009. *The Global Economic Crisis and its Impact on the Economy, Labour Markets, Migration and Development in North and West Africa*. Document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [30 mars 2010].
- Awad, I. 2009. *La crise économique mondiale et les travailleurs migrants : impact et réponse* (Genève, Bureau International du Travail). Disponible à l'adresse suivante : [http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/global\\_crisis.pdf](http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/global_crisis.pdf) [20 oct. 2009].
- Bacchetta, M. ; Bustamante, J.P. ; Ernst, E. 2009. *Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement*. Une étude conjointe réalisée par l'Institut international d'études sociales du Bureau international du Travail et le Secrétariat de l'Organisation Mondiale du Commerce (Genève). Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/public/english/bureau/inst/download/globalinform.pdf> [20 oct. 2009].
- Banque mondiale. 2009. *Préparer l'avenir : une perspective à long terme de la mobilité des personnes et des emplois pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord* (Washington, DC).
- . 2008. Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds (Washington DC).
- Boubakri, H. 2010. *Tunisie : Migration, marché du travail et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [30 mars 2010].
- Bureau international du Travail (BIT). 2009a. *La protection des droits des migrants - Une responsabilité partagée*, Programme des migrations internationales (Genève).
- . 2009b. *Les règles du jeu : une brève introduction aux normes internationales du travail* (Genève).
- . 2009c. *Extending social security to all : A review of challenges, present practices and strategic options*, document présenté à l'occasion de la Réunion tripartite d'experts sur les stratégies d'extension de la couverture de la sécurité sociale (Genève), 2-4 sep.
- . 2009d. *Social security around the world : Facts and figures*, Département de la sécurité sociale de l'OIT (Genève).

- . 2009e. *Rapport sur le travail dans le monde 2009 : La crise de l'emploi et l'après-crise* (Genève).
- . 2009f. *Lutter contre la crise financière et économique par le travail décent* (Genève).
- . 2008. *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (Genève).
- . 2007. *Rights, Labour Migration and Development : The ILO Approach* (Genève).
- . 2006. *Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre : Principes et lignes directrices non contraignants pour une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits*. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/multi-lat\\_fw\\_k\\_fr.pdf](http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/multi-lat_fw_k_fr.pdf) [5 fév. 2010].
- ; Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ; Organisation internationale pour les migrations (OIM). 2006. *Manuel pour l'établissement de politiques de migration de main-d'œuvre efficaces dans les pays d'origine et de destination*. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2006/106B09\\_499\\_engl.pdf](http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2006/106B09_499_engl.pdf) [18 février 2010].
- . 2002. *Les femmes et les hommes dans l'économie informelle : une image statistique* (Genève).
- Deutsche Bank Research. 2009. *Tunisia : Europe's northern most African neighbour riding out the financial crisis*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.dbresearch.com> [5 fév. 2010].
- Devey, R. ; Skinner, C. ; Valodia, I. 2003. *Informal economy employment data in South Africa : A critical analysis*, document présenté au Forum Trade and Industrial Policy Strategies (TIPS) & Development Policy Research Unit (DPRU) : The Challenge of Growth and Poverty : The South African Economy Since Democracy, Johannesburg, 8-10 sep.
- Easterly, W. ; Nyarko, Y. 2008. « Is the brain drain good for Africa ? », document de travail n° 19 de Brookings sur l'économie et le développement à l'échelle mondiale.
- Fah, O.B. 2009. *Mauritanie : Migration, marché du travail et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [30 mars 2010].
- Fall, P.D. 2009. *Sénégal : Migration, marché du travail et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [30 mars 2010].
- Fonds Monétaire International (FMI). 2009. « Senegal : Letter of Intent, Memorandum of Economic and Financial Policies, and Technical Memorandum of Understanding », 5 juin 2009, disponible à l'adresse suivante : <http://imf.org/external/country/SEN> [5 fév. 2010].

Genchev, G. 2005. *Immigration to the European Union – Challenges and opportunities for a Europe of 25+*, dissertation soumise au Département des Relations Internationales, Université de Malte. Disponible à l'adresse suivante : [http://mpr.aub.uni-muenchen.de/4249/1/MPRA\\_paper\\_4249.pdf](http://mpr.aub.uni-muenchen.de/4249/1/MPRA_paper_4249.pdf) [21 oct. 2009].

Kanaga, R. 2008. *Economic Outlook Gloomy, Risks to South*, CNUCED, Réseau Tiers Monde.

Kasekende, L. ; Ndikumana, L. ; Rajhi, T. 2009. *Impact of the global financial and economic crisis on Africa*, document de travail n° 96 du Groupe de la Banque africaine de développement.

Khachani, M. 2009. *Maroc : Migration, marché du travail et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [30 mars 2010].

Martín, I. 2005. « ¿Hacia una zona mediterránea de libre comercio en 2010? » in *Economía Exterior*, n° 34, 2005, pp. 103-114.

Meliá, E. ; García, G. 2005. « El futuro de las cooperativas agrarias de la Europa mediterránea ante la creación del Área de Libre Comercio Euro-Mediterránea », dans *X Jornadas de Investigadores en Economía Social y Cooperativas*, Baeza (Jaén), Espagne, 2-3 juin.

Miller, R. ; Mishrif, A. 2005. « The Barcelona Process and Euro-Arab Economic Relations : 1995-2005 », dans *Middle East Review of International Affairs*, Vol. 9, n° 2, juin.

Musette, M.S. 2009. *Algérie : Migration, marché du travail et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [30 mars 2010].

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2009. *L'emploi informel dans les pays en voie de développement : une normalité indépassable ?* (Paris).

Organisation internationale pour les migrations (OIM). 2004. *Droit international de la migration, glossaire sur la migration* (Genève).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2009. *Rapport mondial sur le développement humain* (New York).

Zohry, A. 2005. *Migration without borders : North Africa as a reserve of cheap labour for Europe*, document de discussion de l'UNESCO SHS/2005/MWB/7 (Paris).

Zuberi, T. ; Sibanda A. 2004. « How Do Migrants Fare in a Post-Apartheid South African Labor Market ? » dans *International Migration Review* 38(4):1462-1491.



## Chapitre 2: Émigration, capital humain et marchés du travail

### *Introduction*

---

Comme le fait observer le *Rapport mondial sur le développement humain* 2009, l'impact de la migration sur le développement dépend de façon déterminante « du profil des migrants, de la manière dont ils s'en sortent dans leur pays de destination et des contacts qu'ils conservent avec leurs racines par le biais des rapatriements de fonds, de connaissances et d'idées ». <sup>1</sup> Le présent chapitre se propose de présenter les tendances clés en termes d'émigration, de capital humain et de rapports avec la performance sur le marché du travail dans les pays de destination, en vue d'étudier les implications induites pour le développement dans les pays concernés. <sup>2</sup>

L'émigration s'accompagne de défis et d'opportunités dans les pays d'origine. <sup>3</sup> Certains auteurs soutiennent que celle-ci, en particulier dans le cas d'individus peu qualifiés, peut être bénéfique pour ceux qui restent dans le pays d'origine, en générant notamment une baisse du taux de chômage et une hausse des salaires. <sup>4</sup> Les pénuries de main-d'œuvre (et les hausses salariales qui s'ensuivent) de cette nature ont davantage tendance à apparaître dans des secteurs spécifiques ou des zones locales. En règle générale, cependant, l'argument classique accuse le phénomène de migration des personnes qualifiées de priver le pays d'une ressource précieuse – c'est ce que l'on nomme la « fuite des cerveaux » (brain drain). Outre les compétences ainsi perdues, lorsque leur éducation bénéficiait d'un financement public, les pays d'origine fournissent effectivement des subventions aux pays d'accueil, en plus des revenus fiscaux antérieurs et d'autres effets secondaires probables tels que les réductions de potentiel d'innovation à venir. <sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> PNUD : *Rapport mondial sur le développement humain*, New York, 2009.

<sup>2</sup> Les documents de fond des différents pays proposent des informations sur la migration vers et dans la région, ainsi que certaines tendances sur la migration de transit ; ces documents sont disponibles à l'adresse <http://www.ilo.org/inst-migration>.

<sup>3</sup> Comme précédemment évoqué, la protection sociale du migrant peut être très largement étendue s'il est par ex. capable d'améliorer son statut professionnel ou ses revenus.

<sup>4</sup> D. Lucas : « International Migration and the Rainbow Nation », dans *Population, Space and Place*, Vol. 12, point 1, 2005, pp. 45-63.

<sup>5</sup> J. Bhagwati et J.D. Wilson : *Income Taxation and International Mobility* (Cambridge, MIT Press, 1989).

Mountford (1997) soutient d'un autre côté que la possibilité de migrer incite les individus à s'instruire et encourage l'investissement en capital humain dans le pays d'origine.<sup>6</sup> Un niveau « modéré » de fuite des cerveaux pourrait par conséquent se révéler bénéfique dès lors que l'on observe une « externalité de croissance » due à l'augmentation des travailleurs instruits dans l'économie.<sup>7</sup>

La Section A présente par thèmes les tendances en matière d'émigration afin d'apporter des éclaircissements quant à la composition des stocks et des flux d'émigrants, et notamment une discussion sur l'évolution des formes de migration dans le temps. La Section B évalue ensuite la performance des travailleurs migrants sur le marché du travail des pays de destination ; cette évaluation inclut des aspects tels que l'emploi et la rémunération, qui constituent des éléments déterminants pour comprendre dans quelle mesure les fonds et les qualifications peuvent être rapatriés dans le pays d'origine et, à leur tour, contribuer au développement de celui-ci (ces sujets seront abordés dans les Chapitres 3 et 4, respectivement).

## A. Émigration : niveaux et tendances

Ainsi que le souligne le premier Chapitre, les données sur les migrations et les marchés du travail sont souvent de nature disparate. On observe ainsi inévitablement des divergences, parfois significatives, entre les diverses sources en raison de méthodologies, définitions et unités d'analyse différentes. Tel est souvent le cas même entre diverses sources nationales (on relève par ex. d'importants écarts entre les données sur les émigrés compilées par les services des affaires étrangères et les agences de contrôle aux frontières), et des tableaux variés peuvent ainsi apparaître si l'on définit le pays d'origine comme le pays de naissance ou si l'on fonde cette définition sur la nationalité. Le fait que les travailleurs migrants en situation irrégulière tendent à être mal représentés dans la plupart des enquêtes formelles complique encore les questions de mesure.<sup>8</sup> Il convient par conséquent d'opérer toute comparaison entre les pays avec prudence.

Au vu de ces contraintes, les données et informations sur la migration compilées aux fins du présent chapitre proviennent de sources variées, et l'on relève notamment des statistiques nationales émanant à la fois des pays d'origine et des pays de destination (en recourant soit au critère du pays de naissance, soit à celui de la nationalité, selon leur disponibilité), ainsi que des données recueillies par des organisations internationales. Chaque source présente des points forts et des limites qui diffèrent. Si des efforts ont été réalisés pour recourir aux données les plus récentes en présence, des sources plus anciennes ont parfois été consultées afin de proposer une ventilation plus détaillée des caractéristiques données (par exemple par âge, sexe ou niveau d'éduca-

<sup>6</sup> A. Mountford : « Can a brain drain be good for growth in the source economy ? », dans *Journal of Development Economics*, 53, 1997, pp. 287–303.

<sup>7</sup> Ce postulat repose toutefois sur une supposition importante : une proportion de travailleurs nouvellement qualifiés restera dans le pays d'origine et trouvera un emploi productif.

<sup>8</sup> Il arrive que certains travailleurs migrants entrent dans un pays de destination de façon régulière mais dépassent ensuite la durée de validité de leur visa ; c'est ici qu'on les considère comme étant en situation irrégulière. À l'inverse, d'autres arrivent en situation irrégulière mais peuvent finalement régulariser leur statut.

tion). Aucune source exploitée de manière isolée ne permet de dresser un tableau complet de la situation migratoire mais les données recoupées et comparées peuvent proposer une vision plus complète.

Considérant ces divers éléments, la section suivante présente quelques tendances clés en matière de volume et de composition des stocks et flux d'émigrés issus des cinq pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest.<sup>9</sup>

## 1. Destinations favorites et niveaux d'émigration

L'émigration en provenance des pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest s'opère vers certaines régions de destination, parmi lesquelles d'autres régions d'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord. Dans le cas des pays étudiés toutefois, l'Europe est une destination courante – et plus particulièrement la France, l'Italie et l'Espagne (Tableau 2.1). Ainsi, le couloir de migration Algérie–France est utilisé depuis des décennies et compte parmi les plus importants au monde.<sup>10</sup> Ces dernières années, l'Espagne est devenue une destination toujours plus populaire pour les travailleurs migrants, et notamment ceux en provenance d'Afrique du Nord et de l'Ouest.<sup>11</sup> Pour le Sénégal et la Mauritanie, les migrations entre ceux deux pays sont courantes et d'autres destinations africaines sont également prisées.<sup>12</sup> Tableau 2.1 présente les cinq pays de destination principaux des émigrés en provenance de chacun des cinq pays d'origine étudiés.

**Tableau 2.1 Les cinq destinations principales des émigrés d'Afrique du Nord et de l'Ouest**

Algérie	Mauritanie	Maroc	Sénégal	Tunisie
1. France	1. Sénégal	1. France	1. Gambie	1. France
2. Espagne	2. Nigeria	2. Espagne	2. France	2. Libye
3. Israël	3. France	3. Italie	3. Italie	3. Allemagne
4. Italie	4. Espagne	4. Israël	4. Mauritanie	4. Israël
5. Allemagne	5. Gambie	5. Pays-Bas	5. Espagne	5. Arabie saoudite

Source : Banque mondiale, *Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds*.

Le stock d'émigrés en provenance des cinq pays étudiés et résidant dans des pays de l'OCDE a été estimé à plus de 2,7 millions en 2007 (Figure 2.1). Pour chacun des pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest étudiés, le nombre de migrants de pays de l'OCDE a progressé durant la dernière décennie

<sup>9</sup> On entend par « stock » le nombre total de migrants qui s'est accumulé dans le temps dans un pays de destination, le terme « flux » faisant référence au nombre de personnes migrant sur une période donnée (par ex. sur une année).

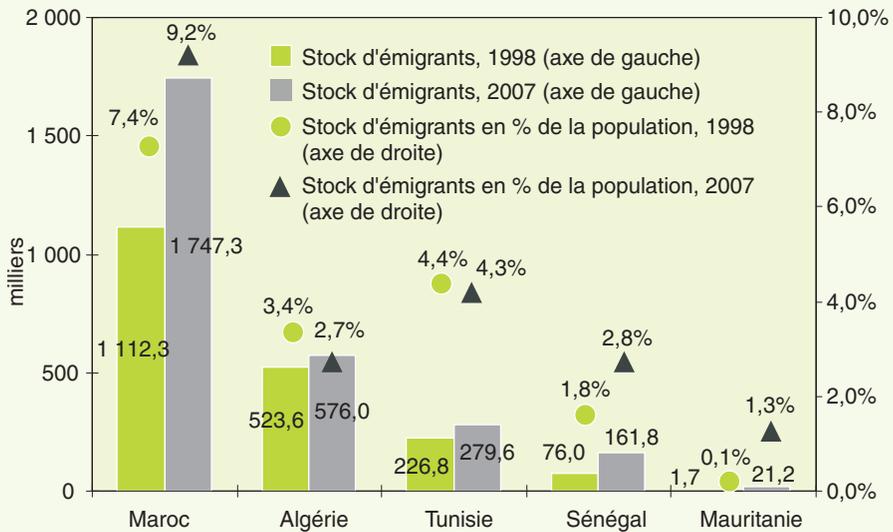
<sup>10</sup> PNUD (2009) op. cit.

<sup>11</sup> En 2006 par ex., Eurostat a estimé que la progression du nombre de migrants vers l'UE était de plus de 1,4 million, parmi lesquels plus de 44 pour cent ont migré vers l'Espagne.

<sup>12</sup> Récemment, les émigrés en provenance du Sénégal ont nettement diversifié leurs points de destination, en ne rejoignant pas uniquement la France, mais aussi l'Italie et l'Espagne (H. de Haas, *The myth of invasion: Irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union*. Rapport de recherche de l'IMI, International Migration Institute (Oxford, Université d'Oxford, 2007a)).

(soit entre 1998 et 2007). Au Maroc par exemple, le stock d'émigrants est passé de plus de 500 000 à tout juste un peu plus d'1 million en 1998 ; le Sénégal a connu une progression de 85 000, l'Algérie et la Tunisie une progression de tout juste un peu plus de 50 000 et la Mauritanie une progression d'environ 20 000. En part de la population nationale, le stock d'émigrés issus de Mauritanie, du Maroc et du Sénégal a augmenté de plus d'un pour cent sur la même période, mais il a connu un recul mineur en Algérie et en Tunisie (-0,7 et -0,1 points respectivement).

**Figure 2.1 Stock d'émigrants dans les pays de l'OCDE en milliers et en pourcentage de la population, 1998 et 2007**



Notes : Les chiffres concernant la France se rapportent à l'année 2005. Pour les émigrants, on entend par pays d'origine le pays de naissance et, en l'absence de cette donnée, la nationalité. Les chiffres de la population utilisés pour calculer les différentes parts représentées par les pays d'origine se rapportent aux individus âgés de 15 à 59 ans.

Source : OCDE, Données sur les migrations internationales, 2009.

La quasi totalité des émigrés d'Afrique du Nord et de l'Ouest résidant dans des pays de l'OCDE se sont installés en France, en Italie ou en Espagne (Figure 2.2). Compte tenu de la disponibilité des informations et de l'importance de ces pays en tant que lieu de destination pour la région, cette section vise à proposer un aperçu de la composition des migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest, notamment eu égard aux pays de destination les plus communs, c'est-à-dire la France, l'Italie et l'Espagne (Figure 2.2) :

- La grande majorité des migrants algériens (83 pour cent) étaient basés en France, 9 pour cent en Espagne et 4 pour cent en Italie ;
- La plupart des migrants mauritaniens résidaient en France (51 pour cent) et en Espagne (46 pour cent) ;

- Les migrants marocains sont répartis de façon assez égale dans les pays de destination, avec 26 pour cent en France, 37 pour cent en Espagne et 21 pour cent en Italie ;
- Les migrants sénégalais sont eux aussi assez bien répartis entre la France, l'Italie et l'Espagne (30 pour cent, 39 pour cent et 29 pour cent respectivement); et ,
- La majorité des migrants tunisiens sont installés en France (53 pour cent), et 34 pour cent en Italie.

**Figure 2.2 Migrants vers des pays de l'OCDE répartis selon le pays d'origine, 2007 (chiffres exprimés en milliers et distribution en pourcentage)**



Notes : Les chiffres concernant la France se rapportent à l'année 2005. Le total des pourcentages n'aboutit pas nécessairement à 100 pour cent en raison des arrondis. On entend par pays d'origine le pays de naissance et, en l'absence de cette donnée, la nationalité.

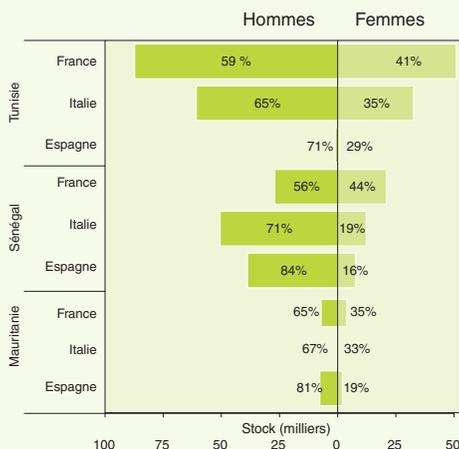
Source : OCDE, Données sur les migrations internationales, 2009.

## 2. Le genre

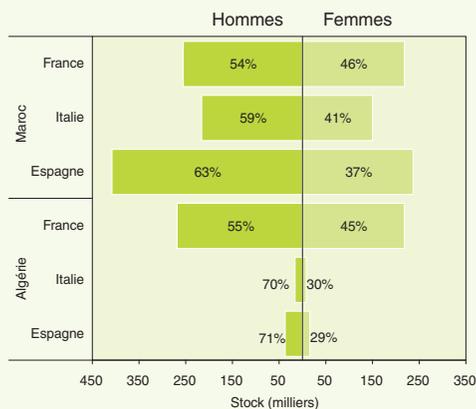
Le stock de migrants des cinq pays étudiés est généralement à prédominance masculine, le contraste le plus fort apparaissant avec les migrants sénégalais et mauritaniens en Espagne, qui sont à plus de 80 pour cent de sexe masculin (Figure 2.3, panneau A). Les différences de genre sont cependant moins prononcées dans les couloirs de migration plus établis. En France par exemple, les femmes représentent près de 45 pour cent du stock d'émigrants algériens, mais en Italie et en Espagne – des destinations relativement récentes – elles ne sont que 30 pour cent environ du stock total (Figure 2.3, panneau B). Ceci est certainement imputable au regroupement familial opéré depuis ces flux antérieurs à prédominance masculine.

**Figure 2.3 Nombre de migrants en milliers et distribution en pourcentage par sexe et par pays d'origine en France, Italie et Espagne, 2007**

**Panneau A. Mauritanie, Sénégal et Tunisie**



**Panneau B. Algérie et Maroc**



Notes : Les chiffres concernant la France se rapportent à l'année 2005. Tunisie, Sénégal et Mauritanie sont présentés dans le Panneau A ; Algérie et Maroc dans le panneau B en raison des similarités d'échelle. Le pays d'origine se définit selon la nationalité.

Source : Statistiques de l'OCDE, stock de population étrangère selon la nationalité.

***Flux récents répartis selon le genre : l'exemple de la France et de l'Espagne***

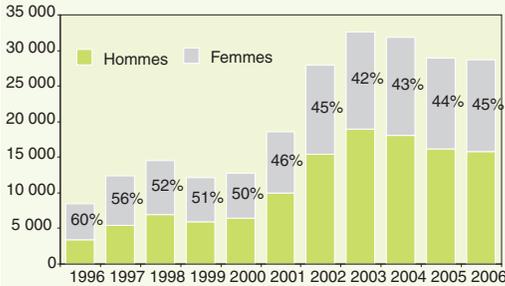
L'étude des flux en provenance des cinq pays concernés vers la France durant la décennie passée montre un meilleur équilibre entre les genres que les niveaux de migration généraux bien que, pour l'essentiel, les hommes continuent de représenter une plus large proportion des nouveaux migrants originaires des cinq pays étudiés. On observe un équilibre plus marqué entre les genres parmi les migrants d'Algérie, du Maroc et du Sénégal, les femmes atteignant généralement une part comprise entre 40 et 50 pour cent. Pour les migrants tunisiens, celle-ci se situait généralement entre 30 et 40 pour cent durant la décennie passée, tandis que la part de femmes pour la Mauritanie était en général de 20 à 30 pour cent (Figure 2.4).

Pour ce qui concerne l'Espagne, la Figure 2.5 illustre la ventilation par sexe des nouveaux migrants enregistrés auprès des services municipaux entre 2000 et 2008.<sup>13</sup> Les flux migratoires récents vers l'Espagne sont à prédominance masculine pour chacun des cinq pays, en particulier pour les ressortissants mauritaniens et sénégalais. Seul le groupe de migrants marocains présente une proportion de femmes de près de 40 pour cent.

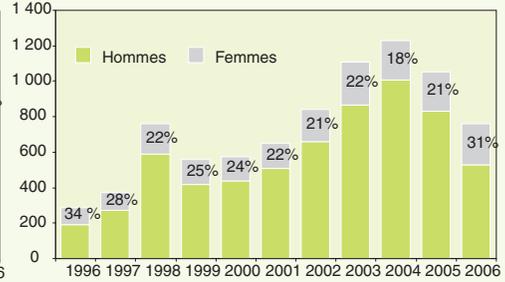
<sup>13</sup> On peut y voir un indicateur des flux de migrants vers l'Espagne. Bien que l'enregistrement ne soit pas obligatoire, les services assurent même aux migrants en situation irrégulière que cette formalité n'engendrera aucune conséquence néfaste eu égard à leur statut.

**Figure 2.4 Flux annuels de migrants vers la France selon le pays d'origine et le sexe, 1996-2006**

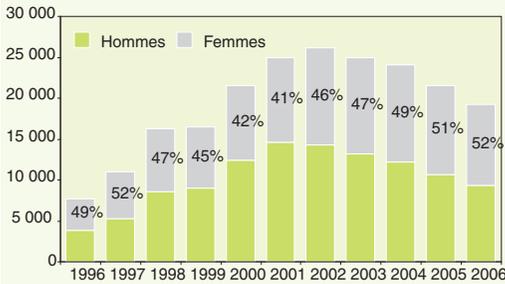
**Panneau A. Algérie**



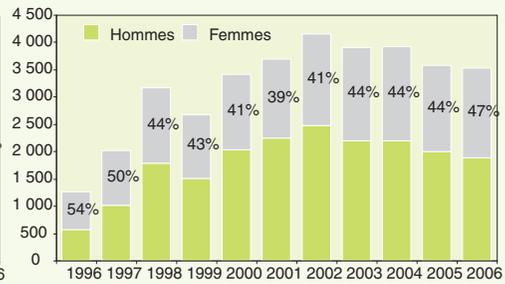
**Panneau B. Mauritanie**



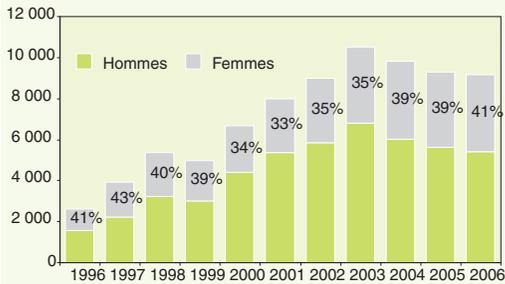
**Panneau C. Maroc**



**Panneau D. Sénégal**



**Panneau E. Tunisie**



Note : Le pays d'origine se définit selon la nationalité.

Source : Institut National d'études démographiques, France, 2006.

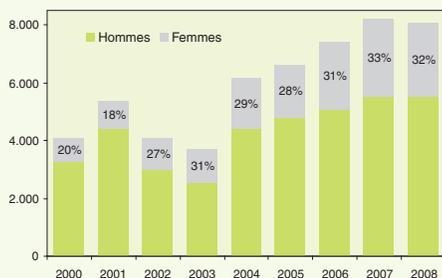
Concernant les tendances générales, on observe que le volume des nouveaux migrants enregistrés en Espagne en provenance des cinq pays d'origine a augmenté depuis 2003 (pour la seule année 2008, les registres municipaux indiquent que le nombre de migrants mauritaniens a doublé).<sup>14</sup> En termes d'importance globale, le nombre de marocains recensés dépasse

<sup>14</sup> Il semble qu'aucun autre facteur, à l'instar d'un changement des pratiques d'enregistrement, ne puisse expliquer la tendance à la hausse depuis 2003.

le volume total de tous les autres groupes : en 2008, les nouveaux migrants recensés en provenance du Maroc étaient de plus 90 000, soit plus du double par rapport aux chiffres de l'année 2000.

**Figure 2.5 Recensement annuel des migrants en Espagne par pays d'origine, distribution par sexe selon les registres municipaux, 2000–2008**

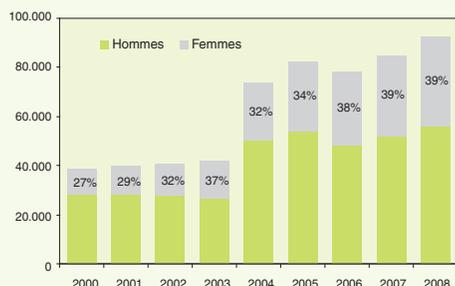
**Panneau A. Algérie**



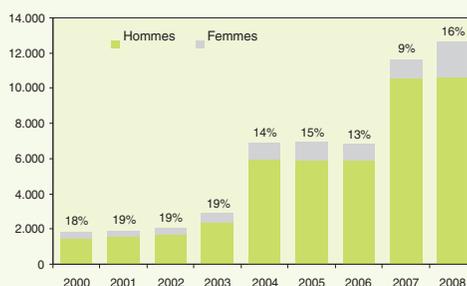
**Panneau B. Mauritanie**



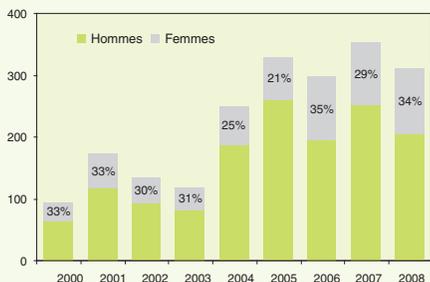
**Panneau C. Maroc**



**Panneau D. Sénégal**



**Panneau E. Tunisie**



Note : Le pays d'origine se définit comme le pays de naissance.

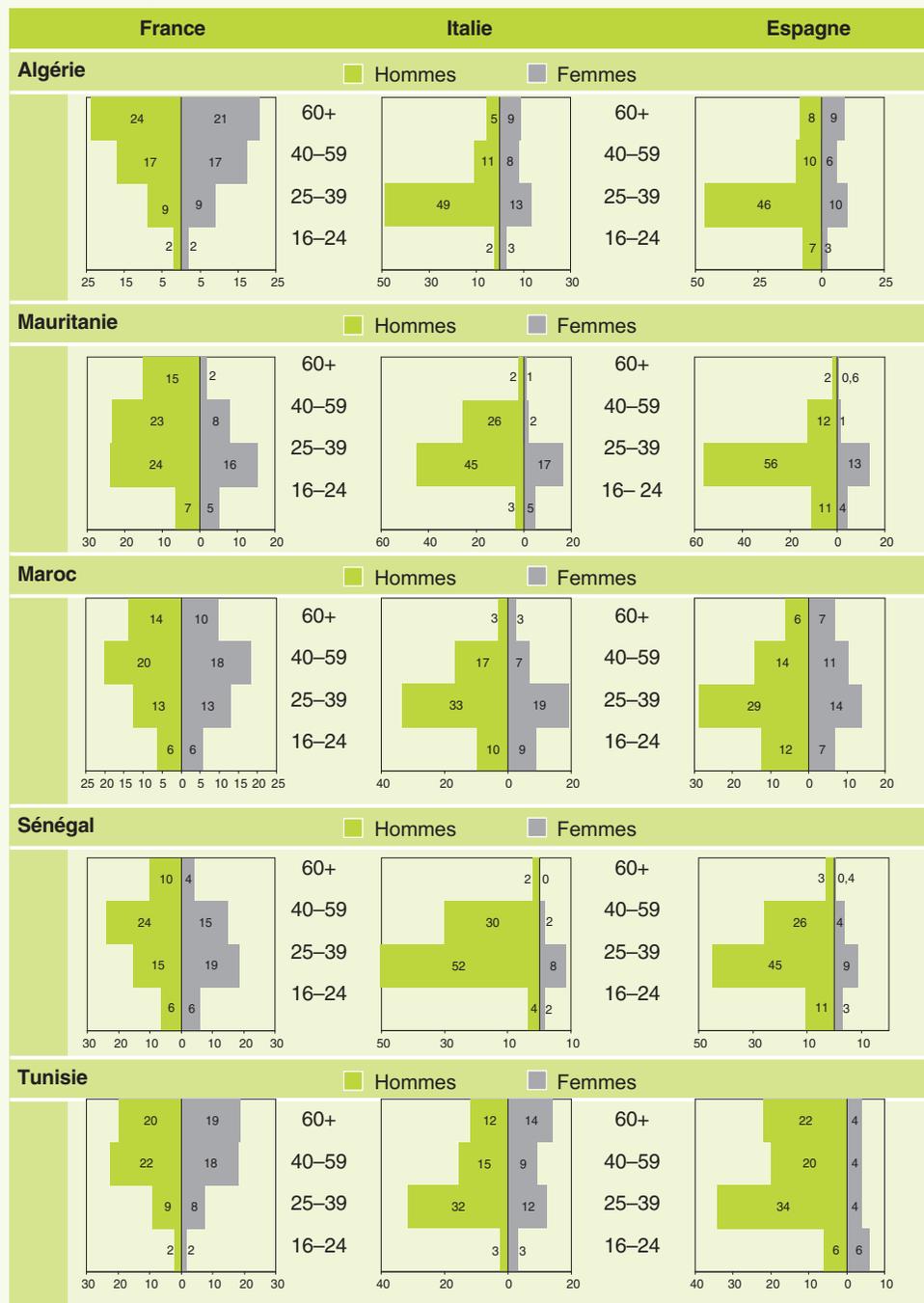
Source : Estimations de l'IIES sur la base de l'*Encuesta de Variaciones Residenciales* (Instituto Nacional de Estadística (INE)).

### 3. L'âge

Eu égard à la composition par âge et par sexe pour chacun des cinq pays d'origine, les chiffres les plus récents dont on dispose remontent à l'année 2000. En les décomposant, on obtient néanmoins une représentation des différences entre les migrants des cinq pays étudiés vers la France, l'Espagne et l'Italie (Figure 2.6):

- *Groupe d'âge 16-24* : pour chacun des cinq pays d'origine, la part de jeunes migrants est plus prononcée en Espagne qu'en France ou en Italie. Pour ce qui concerne les pays d'origine, la part des jeunes sur le nombre total de migrants se situe entre 4 pour cent (dans le cas des migrants algériens et tunisiens en France) et 19 pour cent (dans le cas des migrants marocains en Espagne et en Italie).
- *Groupe d'âge 25-39* : la portion la plus vaste de la population de migrants s'inscrit le plus souvent dans cette catégorie. Pour les pays de destination que sont l'Italie et l'Espagne, cette tranche d'âge représentait plus de 50 pour cent (de ceux qui émigrent depuis l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et le Sénégal). En France, elle représentait entre 17 pour cent (migrants tunisiens) et 40 pour cent (migrants mauritaniens).
- *Groupe d'âge 40-59* : ce groupe d'âge représentait entre 13 et 40 pour cent de la population (les émigrés mauritaniens en Espagne et les émigrés tunisiens en France, respectivement). Dans la majorité des cas, les hommes étaient plus nombreux que les femmes, à l'exception des migrants algériens vers la France, pour lesquels la répartition hommes/femmes était égale.
- *Groupe d'âge 60+* : le pourcentage d'émigrés algériens, marocains et tunisiens en France âgés de 60 ans et plus était relativement élevé. On peut l'expliquer par le fait que la France a été un couloir migratoire pendant une période prolongée, si bien que les populations qui ont migré à une époque antérieure ont vieilli depuis lors. De même, l'équilibre entre les sexes est relativement plus prononcé pour un couloir migratoire aussi « ancien » que celui qui relie la France à l'Algérie.

**Figure 2.6 Émigrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest âgés de 16 ans et plus en France, Espagne et Italie, selon le pays d'origine, l'âge et le sexe, 2000 (en pourcentages)**



Note : Le pays d'origine se définit comme le pays de naissance.

Source : OCDE, Base de données sur les immigrants dans les pays de l'OCDE (DIOC).

#### 4. Évolution récente de la composition par âge et par sexe

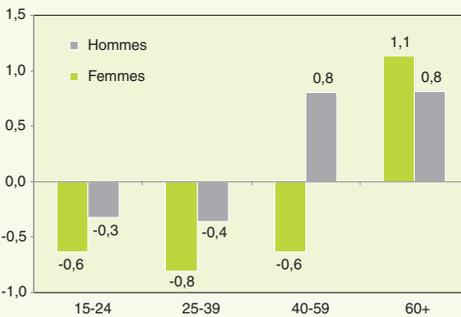
L'exploitation de données émanant d'études sur la main-d'œuvre en France et en Espagne permet d'étudier l'évolution récente de la composition des migrants par âge et par sexe. En France, ce sont les tranches d'âge les plus avancées (sur la population totale d'individus nés en Afrique du Nord et de l'Ouest) qui ont progressé ces dernières années, avec une augmentation de plus d'un point pour les hommes et tout juste un peu moins d'un point pour les femmes dans le groupe des 60 ans et plus. Dans l'intervalle, la part de la population constituée par les tranches d'âge plus jeunes a connu un léger recul (Figure 2.7, panneau A).

En ce qui concerne l'Espagne par contre, considérant les cinq pays d'origine d'Afrique du Nord et de l'Ouest réunis – mais en reconnaissant que la majeure partie des émigrants (soit environ 85 pour cent) proviennent du Maroc, les résultats suggèrent qu'entre 2004 et 2009 la part des femmes âgées de 40 ans et plus a reculé de près de 3 points à 39,6 pour cent ; la part des jeunes a quant à elle augmenté de près de 2 points (Figure 2.7, panneau B).

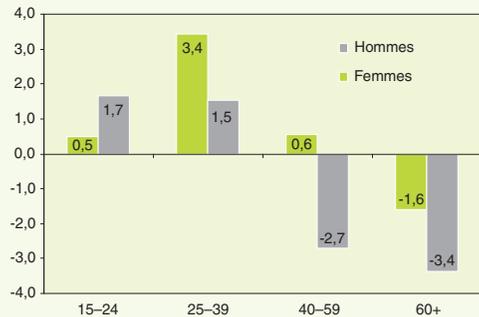
Ces dernières années, la composition du stock d'émigrés d'Afrique du Nord et de l'Ouest en Espagne s'est, en moyenne, vu rajeunir et affichait davantage une prédominance masculine, tandis que le stock d'émigrés en France a dans une certaine mesure vieilli.

**Figure 2.7 Migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest en France et en Espagne selon l'âge et le sexe (évolution en pourcentage)**

**Panneau A. France, 2004-09 par comparaison avec la période antérieure à 2003**



**Panneau B. Espagne, 2007 par comparaison avec 2003**



Note : Le pays d'origine se définit comme le pays de naissance. Voir l'Encadré 2.1 pour des informations relatives à l'échantillon utilisé.

Source : Estimations de l'IIES sur la base d'études sur la main-d'œuvre émanant de France et d'Espagne.

## 5. Éducation, capital humain et fuite des cerveaux<sup>15</sup>

Comme précédemment évoqué, le profil scolaire/universitaire des migrants est associé à d'importantes implications pour le développement des pays d'origine, dans la mesure où il indique la perte de potentiel en capital humain lorsque les travailleurs émigrent.<sup>16</sup> Eu égard à l'émigration africaine, des données de 2000 révèlent que, par opposition avec les États-Unis par ex. où plus de 50 pour cent des émigrés africains ont suivi un enseignement supérieur, une part nettement moindre des émigrés en Europe a atteint un tel niveau : en France, en Italie et en Espagne, moins de 30 pour cent d'entre eux a étudié dans l'enseignement supérieur.<sup>17</sup> Ces résultats sont assez cohérents avec des informations plus récentes obtenues par genre et par niveau d'éducation sur les émigrés en France et en Espagne en provenance des cinq pays étudiés (Tableau 2.2) :

- Globalement (à quelques exceptions près), la part la plus large de la population n'a suivi qu'un enseignement primaire ;
- Les hommes ont en général fait plus d'études que les femmes (en d'autres termes, ils sont plus nombreux à avoir suivi des études supérieures) ;
- La part des émigrés marocains en Espagne qui ont suivi un cursus dans l'enseignement supérieur est la plus faible, par rapport aux émigrés d'autres pays ainsi qu'aux niveaux d'éducation des émigrés marocains en France, et ;
- Dans tous les cas (à l'exception des émigrés tunisiens), une part plus importante d'individus n'ayant suivi qu'un cursus primaire réside en Espagne, tandis que l'on retrouve en France une part plus élevée d'émigrés ayant suivi des études supérieures.

Une question importante au sujet de l'impact sur le développement consiste à savoir si les migrants sont représentatifs de la population du pays d'origine. Il s'agit en d'autres termes de savoir dans quelle mesure des individus plus instruits migrent. Comme indiqué précédemment, seuls 8 pour cent des hommes marocains migrant vers l'Espagne ont suivi des études supérieures (6 pour cent pour les femmes). En 2007 cependant, la proportion globale d'individus ayant réalisé un cursus supérieur au Maroc était d'environ 9 pour cent chez les hommes et environ 5 pour cent pour les femmes.<sup>18</sup> Cela signifie que les migrants du Maroc vers l'Espagne semblent constituer un échantillon représentatif de la population marocaine en 2007 en termes de niveau scolaire/universitaire ; par conséquent, aucun schéma de sélection clair (ou fuite des cerveaux) ne se dessine. La situation paraît similaire pour les cohortes moins âgées, tout du moins pour les émigrés marocains en Espagne. Ainsi, en s'appuyant sur un échantillon composite de 2003 à 2009, près de 8 pour cent des migrants marocains en

<sup>15</sup> Voir l'Annexe 2.A pour des informations détaillées sur la réussite scolaire/universitaire des émigrés en France, Italie et Espagne selon l'âge, le sexe et le pays d'origine.

<sup>16</sup> L'éducation peut également présenter d'importantes implications pour le développement, notamment par rapport à l'influence qu'elle exerce sur la probabilité de rapatriement, de retour dans le pays d'origine et le renforcement potentiel du capital humain si l'émigré regagne son pays d'origine, ce que l'on nomme parfois « fuite des cerveaux » – ces questions sont développées au fil du rapport.

<sup>17</sup> Les émigrés sont définis par le pays de naissance. Source : OCDE, Base de données sur les immigrants dans les pays de l'OCDE (DIOC).

<sup>18</sup> Estimations de l'IIES sur la base d'études sur la main-d'œuvre émanant du Maroc.

Espagne âgés de 25-39 ans ont suivi des études supérieures contre près de 9 pour cent des 25-34 ans au sein de la population marocaine en 2007.

**Table 2.2 Distribution des migrants en Espagne et en France par sexe, niveau d'éducation et pays d'origine en pourcentage**

	France		Espagne	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Algérie</b>				
Primaire	34	44	..	..
Secondaire	43	37	..	..
Supérieur	23	19	..	..
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
<b>Algérie et Tunisie</b>				
Primaire	..	..	37	36
Secondaire	..	..	47	42
Supérieur	..	..	16	22
<b>Total</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Tunisie</b>				
Primaire	38	44	..	..
Secondaire	44	39	..	..
Supérieur	18	17	..	..
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
<b>Maroc</b>				
Primaire	40	50	55	64
Secondaire	33	30	37	30
Supérieur	27	20	8	6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Sénégal, Mauritanie et reste de l'Afrique</b>				
Primaire	27	36	58	45
Secondaire	38	41	32	43
Supérieur	35	23	10	12
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Notes : Les chiffres se rapportent à 2007 pour la France, et 2004-2009 pour l'Espagne. Le pays d'origine se définit comme le pays de naissance. Certains pays d'origine sont regroupés afin de former un échantillon de taille suffisante.

Source : Estimations de l'IIES sur la base d'études sur la main-d'œuvre émanant de France et d'Espagne.

L'absence de processus évident de sélection des qualifications des migrants ne signifie pas que le capital humain ne représente pas une dimension essentielle de la migration ni n'indique une absence totale de fuite des cerveaux. Il convient en effet de tenir compte de la possibilité d'amélioration du capital humain par la scolarisation dans les pays de destination. Les données émanant d'études sur la main-d'œuvre en Espagne pour les années 2005 à 2009 révèlent en fait que la part des migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest bénéficiant d'une formation professionnelle est comparable (et parfois supérieure) à celle des natifs espagnols (Tableau 2.3). S'il est difficile d'évaluer l'impact que peut avoir la conduite d'études plus poussées en termes de fuite des cerveaux, les chapitres 3 et 4 vont tenter d'illustrer le rôle du niveau d'éducation dans les pays d'origine comme de destination puisqu'il est lié à la probabilité de rapatriement ou retour en Afrique du Nord et de l'Ouest.

**Table 2.3 Distribution des individus en fonction de leur formation au cours des quatre semaines précédentes, selon l'âge et le lieu de naissance en pourcentage**

16-29 ans					
	Espagne	Maroc	Algérie et Tunisie	Mauritanie, Sénégal et reste de l'Afrique	Total
Éducation formelle	38,5	10,1	14,7	6,3	36,8
Formation professionnelle	6,8	5,0	3,1	8,2	6,7
Aucune formation	54,7	84,9	82,2	85,5	56,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
30-59 ans					
	Espagne	Maroc	Algérie et Tunisie	Mauritanie, Sénégal et reste de l'Afrique	Total
Éducation formelle	1,6	0,9	0,5	1,8	1,5
Formation professionnelle	5,6	3,4	3,5	6,5	5,5
Aucune formation	92,9	9,6	96,0	91,7	92,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : Les données se rapportent à des personnes qui ont entrepris l'une des activités ci-dessus au cours des 4 semaines précédentes. Les individus ayant entrepris simultanément éducation formelle et formation professionnelle sont répertoriés dans la catégorie éducation formelle.

Source : Estimations de l'IIES sur la base d'études sur la main-d'œuvre émanant d'Espagne (échantillon composite), 2005-09.

## B. Performance des travailleurs migrants sur le marché du travail

Cette section se propose de dépeindre clairement comment les travailleurs migrants s'en sortent dans le pays de destination en termes de participation au marché du travail, de chômage, d'emploi et de rémunération. Le rôle des marchés du travail est déterminant pour comprendre la manière dont la migration peut contribuer au développement. Il convient également de noter que la performance des travailleurs migrants en matière d'emploi et de rémunération – réelle et perçue – est liée aux perspectives futures de migration en ce sens que les échos concernant la réussite d'amis et de parents sont souvent identifiés comme un facteur catalyseur dans le cadre de la décision de migrer. La présente section analyse les micro-données émanant d'études sur la main-d'œuvre en France et en Espagne afin d'examiner ces questions (Encadré 2.1).

### Encadré 2.1 Analyse de la performance des migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest sur le marché du travail

Les résultats obtenus sur le marché du travail par les migrants d'Algérie, de Mauritanie, du Maroc, du Sénégal et de Tunisie ont été analysés pour les pays de destination que sont l'Espagne et la France (deux pays pour lesquels ces informations ont été collectées et sont disponibles).

Concernant l'Espagne, un large échantillon de personnes a été obtenu en rassemblant les observations tirées d'une étude trimestrielle sur la main-d'œuvre (labour force survey, LFS) réalisée pour les années 1996 à 2009. Pour la France, on a réuni les observations tirées de micro-données couvrant la période 2003 à 2007.

S'agissant de ces deux séries de données, on entend par pays d'origine le pays de naissance. Lorsque cela était possible, trois pays d'origine ont été considérés distinctement (Algérie, Maroc et Tunisie). Dans certains cas cependant, le nombre insuffisant d'observations a amené à considérer conjointement les données relatives à l'Algérie et la Tunisie (LFS espagnole) et les données concernant le Sénégal et la Mauritanie ont été groupées avec le reste de l'Afrique. Dans le cas de l'Espagne, des informations sur les travailleurs migrants d'Amérique du Sud sont également incluses afin d'illustrer la performance des travailleurs migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest par rapport à celle des autres travailleurs migrants.

## 1. Indicateurs clés de la performance sur le marché du travail

Parmi les travailleurs migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest présents en France, les taux de participation de la main-d'œuvre pour les hommes (15-59 ans) situés entre 80 et 82 pour cent sont supérieurs au taux de 77,5 pour cent observé chez les français (Tableau 2.4). Le schéma est similaire en Espagne puisque les taux de participation des travailleurs migrants dépassent de 8 à 10 points ceux des natifs espagnols de sexe masculin. Dans la population de travailleuses migrantes, les femmes nées en Algérie, au Maroc et en Tunisie sont moins nombreuses à participer au marché du travail que les françaises qui affichent un taux de participation de 68 pour cent. L'écart se ressert pour les travailleuses migrantes nées au Sénégal, en Mauritanie et dans le reste de l'Afrique, qui sont 64 pour cent à travailler. L'Espagne suit une tendance similaire, à savoir que les travailleuses migrantes d'Algérie, du Maroc et de Tunisie actives sont moins nombreuses par rapport aux espagnoles. Pour les femmes nées au Sénégal, en Mauritanie et dans le reste de l'Afrique, le taux de participation de 60 pour cent est légèrement supérieur à celui des espagnoles.

**Table 2.4 Performance des travailleurs migrants âgés de 15 à 59 ans sur le marché du travail en pourcentage**

	Taux de participation de la main d'œuvre			Taux de chômage			Taux d'emploi		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>France</b>									
France	77,5	67,9	72,6	8,1	9,9	8,9	71,3	61,2	66,1
Algérie	80,8	59,0	69,4	18,1	19,4	18,7	66,2	47,6	56,4
Maroc	81,0	53,3	66,8	16,8	25,1	20,2	67,3	39,9	53,3
Tunisie	82,4	54,8	69,3	15,2	19,8	16,9	69,9	44,0	57,6
Sénégal, Mauritanie et reste de l'Afrique	82,0	64,2	72,6	19,3	23,1	21,1	66,2	49,4	57,3
<b>Espagne</b>									
Espagne	80,3	56,1	68,2	10,5	18,7	13,9	71,9	45,6	58,7
Maroc	89,6	41,1	69,4	17,7	33,2	21,5	73,8	27,5	54,5
Algérie & Tunisie	88,3	40,5	74,5	25,2	35,4	26,8	66,0	26,2	54,5
Sénégal, Mauritanie et reste de l'Afrique	90,7	60,3	82,8	17,1	38,2	21,1	75,2	37,3	65,3

Note : Le pays d'origine se définit comme le pays de naissance.

Source : Estimations de l'IIES sur la base d'études nationales sur la main-d'œuvre.

Si la participation sur le marché du travail est relativement élevée, les taux de chômage des travailleurs migrants en provenance d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont près de deux fois supérieurs à ceux des travailleurs français. Cette tendance concerne les hommes comme les femmes. Les taux de chômage des travailleurs migrants en Espagne sont même plus importants, avoisinant les 40 pour cent pour les femmes originaires du Sénégal, de Mauritanie et du reste de l'Afrique. Pour les travailleurs migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest, l'écart entre hommes et femmes est nettement plus important en Espagne qu'en France.

Le taux d'emploi des travailleurs migrants, hommes et femmes confondus, est légèrement en-deçà de celui des français. Entre 66 et 70 pour cent des migrants économiquement actifs sont salariés, contre plus de 71 pour cent pour les français. Le taux d'emploi des femmes oscille entre moins de 40 pour cent pour les marocaines et près de 50 pour cent pour les femmes nées au Sénégal, en Mauritanie et dans le reste de l'Afrique. En Espagne toutefois, le taux d'emploi des travailleurs migrants de sexe masculin dépasse parfois celui des natifs espagnols : on a relevé des taux de 73 et 75 pour cent pour les hommes nés au Maroc ainsi que ceux nés au Sénégal, en Mauritanie et dans le reste de l'Afrique, contre tout juste un peu moins de 72 pour cent pour les espagnols. Concernant les femmes, ils oscillent tout juste au-dessus de 25 pour cent pour les travailleuses en provenance d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Les femmes originaires du Sénégal, de Mauritanie et du reste de l'Afrique affichent des taux légèrement supérieurs (37 pour cent), mais toujours en-deçà de ceux des femmes espagnoles. L'écart entre hommes et femmes en termes de taux d'emploi des travailleurs migrants d'Afrique en Espagne est de près de 40 points et plus (contre 26 points entre les hommes et les femmes espagnols).

## 2. Nature de l'emploi et répercussions de la crise

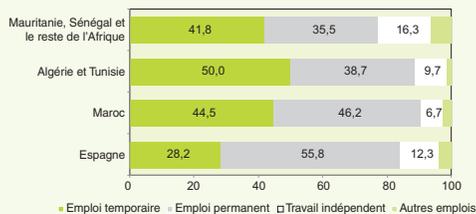
La nature des emplois occupés par les travailleurs migrants en France et en Espagne varie fortement entre les deux pays de destination. En Espagne, les travailleurs migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest (hommes et femmes) sont sur-représentés dans le secteur de l'emploi intérimaire par rapport aux espagnols (Figure 2.8, panneaux A et B). En France toutefois, bien que l'incidence de l'emploi intérimaire chez les migrants dépasse celle des français dans tous les cas à une exception près (les hommes tunisiens), cette part n'excède jamais 13 pour cent. En outre, 70 pour cent ou plus des travailleurs migrants employés en France et nés en Afrique du Nord ou dans le reste de l'Afrique occupent un emploi permanent.

**Figure 2.8 Distribution des salariés selon la nature de l'emploi et le pays de naissance en pourcentage**

**Panneau A. Hommes en Espagne**



**Panneau B. Femmes en Espagne**



**Panneau C. Hommes en France**



**Panneau D. Femmes en France**



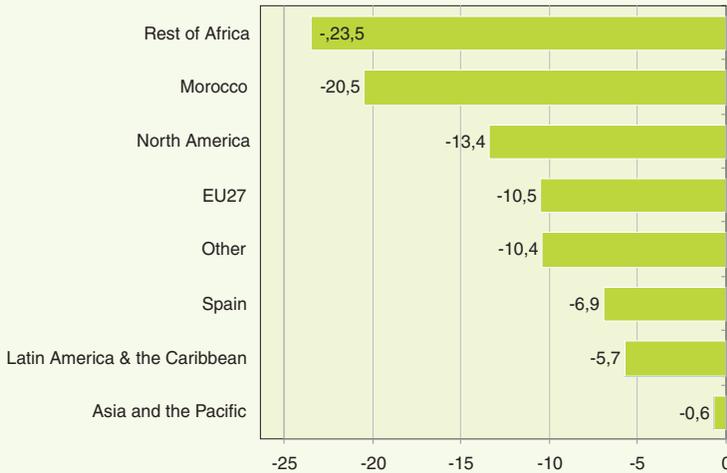
Source : Estimations de l'IIES sur la base d'études nationales sur la main-d'œuvre. Échantillons composites, 1996-2009 pour l'Espagne et 2003-2007 pour la France.

Les répercussions de la récession mondiale de 2009 se poursuivent encore à bien des égards et il est donc peut-être encore trop tôt pour tirer des conclusions en matière d'emploi. Mais les e limités dont on dispose en Espagne soulignent les effets de la crise pour les travailleurs migrants de sexe masculin (Figure 2.9). Les travailleurs migrants, en particulier ceux issus du Maroc et d'autres régions d'Afrique, n'ont pas supporté de manière égale l'impact des pertes d'emploi.<sup>19,20</sup> En 2008 notamment, l'emploi a chuté de plus de 20 pour cent et 23 pour cent parmi les travailleurs migrants de sexe masculin originaires du Maroc et d'autres régions d'Afrique respectivement, contre seulement 6,9 pour cent pour les travailleurs natifs d'Espagne.

<sup>19</sup> Pour les travailleurs migrants, on entend par pays d'origine le pays de naissance et, en l'absence de cette donnée, la nationalité.

<sup>20</sup> Les autres régions d'Afrique incluent Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Tchad, République démocratique du Congo, Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Érythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Guinée-Bissau, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Togo, Tunisie, Ouganda, Égypte, Tanzanie, Zimbabwe et Zambie.

**Figure 2.9 Pertes d'emploi chez les hommes en Espagne selon le pays d'origine, 2008 en pourcentage**



Note : Salariés inscrits auprès de la sécurité sociale à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008 par rapport au 1<sup>er</sup> décembre 2007. Pour les travailleurs migrants, on entend par pays d'origine le pays de naissance et, en l'absence de cette donnée, la nationalité.

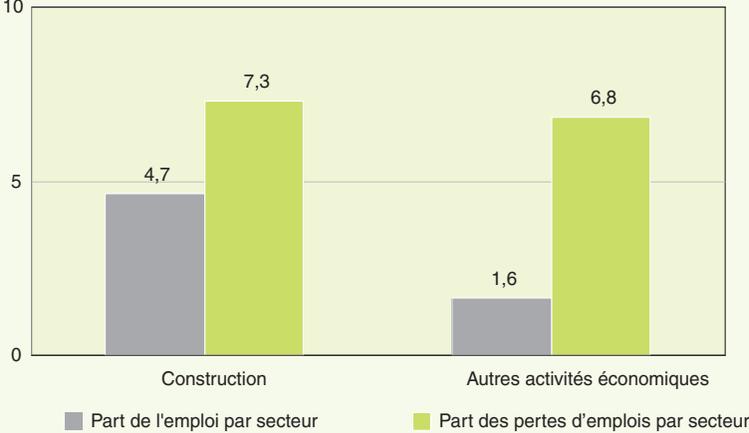
Source : Estimations de l'IIES sur la base du Muestra Continua de Vidas Laborales, 2008 (Espagne).

Concernant la répartition sectorielle, les travailleurs migrants de sexe masculin originaires du Maroc et d'autres pays d'Afrique se concentraient dans le secteur de la construction et d'autres activités économiques : en 2007, près de 50 pour cent des travailleurs migrants marocains et 35 pour cent de ceux issus du reste de l'Afrique étaient employés dans la construction et 7 et 16 pour cent respectivement dans les autres activités économiques. Les premiers effets de la crise se sont d'abord répercutés sur le secteur de la construction, compte tenu de son interrelation avec le marché de l'immobilier : l'emploi dans ce domaine a reculé de 25 pour cent en Espagne en 2008. Or, les pertes d'emploi n'étaient pas réparties équitablement puisque les travailleurs migrants marocains (hommes) représentaient une part disproportionnée des pertes enregistrées par rapport à l'emploi total (Figure 2.10, panneau A). Des résultats similaires apparaissent pour cette même population dans les autres activités économiques de même que parmi les travailleurs migrants de sexe masculin issus d'autres régions d'Afrique (Figure 2.10, panneau B).

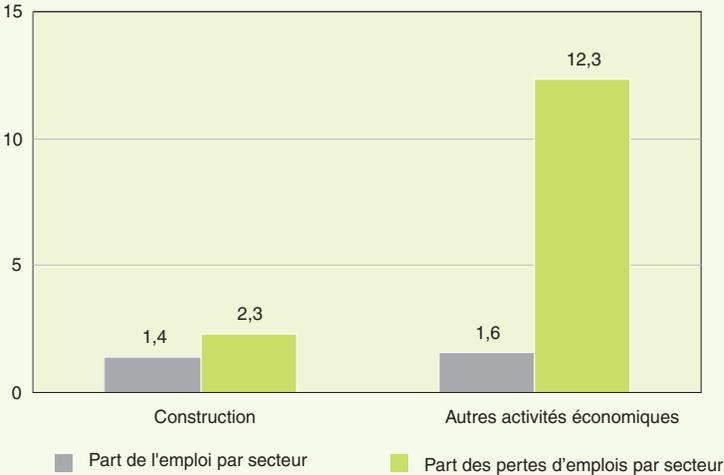
Pour explorer davantage la performance des travailleurs migrants d'Afrique sur le marché du travail, une analyse à variables multiples a été entreprise pour estimer le degré de variation des probabilités d'emploi, de chômage ou d'inactivité professionnelle en fonction des caractéristiques personnelles et autres (voir Encadré 2.2).

**Figure 2.10 Parts de l'emploi (hommes) sur l'emploi total et pertes d'emploi parmi les travailleurs migrants, selon le pays d'origine et le secteur, 2008**

**Panneau A. Travailleurs migrants marocains (hommes)**



**Panneau B. Autres travailleurs migrants africains (hommes)**



Note : Les chiffres se rapportent aux salariés inscrits auprès de la sécurité sociale à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008 par rapport au 1<sup>er</sup> décembre 2007. Pour les travailleurs migrants, on entend par pays d'origine le pays de naissance et, en l'absence de cette donnée, la nationalité.

Source : Estimations de l'IIES sur la base du Muestra Continua de Vidas Laborales, 2008 (Espagne).

### Encadré 2.2 Analyse à variables multiples de la performance sur le marché du travail

Une analyse à variables multiples a été entreprise pour estimer le degré de variation des probabilités d'emploi, de chômage ou d'inactivité professionnelle en fonction des caractéristiques personnelles et autres (pays de naissance, durée du séjour, etc.) à l'aide d'un modèle multinomial logit. Les résultats correspondent généralement à l'analyse descriptive menée.

#### Pour l'Espagne :

- les travailleurs migrants de sexe masculin sont en général nettement plus exposés au chômage et moins enclins à décrocher du marché du travail que les travailleurs espagnols ;
- la probabilité de chômage est plus forte pour les derniers arrivés (en particulier les travailleurs migrants arrivés il y a moins de deux ans, qui sont les plus exposés au risque de chômage) ;
- les travailleuses migrantes sont plus enclines au chômage ou à l'inactivité professionnelle que les femmes espagnoles. Ce risque plus important est particulièrement prononcé pour celles qui sont arrivées moins de deux ans avant la date de conduite de l'étude, mais il recule à mesure que la durée du séjour s'allonge.

#### Pour la France :

- les travailleurs migrants d'Afrique arrivés plus récemment ainsi que ceux qui n'ont pas la nationalité française sont plus enclins au chômage ou à l'inactivité professionnelle ;
- les travailleurs migrants de sexe masculin en provenance d'Algérie qui n'ont pas la nationalité française réussissent moins bien que les autres groupes, étant plus enclins au chômage ou à l'inactivité professionnelle. Par exemple :
- le risque relatif de chômage par rapport à la chance de trouver un emploi pour un travailleur migrant algérien arrivé en 2001 ou ultérieurement est d'un facteur 11 fois plus élevé que pour un travailleur français de sexe masculin (contre quatre pour un marocain dans la même situation et cinq pour les autres travailleurs migrants d'Afrique) ;
- il est saisissant d'observer combien la performance sur le marché du travail des travailleuses migrantes résidant en France depuis 2001 ou ultérieurement et n'ayant pas acquis la nationalité française est inférieure à toute autre catégorie, en termes de participation de la main-d'œuvre et d'emploi. Les femmes migrantes ayant obtenu la nationalité française et résidant en France depuis 1970 au moins affichent une performance relativement bonne en termes de probabilité de chômage, en particulier les femmes d'origine tunisienne.

### 3. La rémunération relative des travailleurs migrants

Les éléments suivants ressortent d'une analyse des ratios des salaires des travailleurs migrants par rapport aux espagnols selon le sexe, la catégorie d'âge et le niveau d'éducation (voir également l'Encadré 2.3 et l'Annexe du présent chapitre pour plus de détails) :

- À une exception près, le différentiel salarial entre les travailleurs migrants d'Afrique et les espagnols augmente avec l'âge et, pour chaque catégorie d'âge, avec le niveau d'éducation. Ainsi, les travailleurs migrants plus jeunes, moins instruits, affichent par rapport aux espagnols une meilleure performance que leurs homologues plus âgés et plus instruits. Par ex., les travailleurs migrants d'Afrique âgés de 16 à 34 ans qui ont suivi un cursus primaire uniquement ont un salaire 12 pour cent inférieur à celui de leurs homologues espagnols. Ce différentiel négatif – de 42 pour cent – est nettement plus important au sein de la population masculine du même âge qui a suivi un cursus dans l'enseignement supérieur. Pour les travailleurs âgés de 35 à 59 ans, l'écart de rémunération est de 27 pour cent pour ceux qui ont cessé leur scolarité au primaire, et il passe à 54 pour cent pour les diplômés de l'enseignement supérieur.
- Une tendance similaire se dessine en matière d'écart de salaire pour les travailleuses migrantes, bien que le différentiel soit faible et parfois même positif parmi la population qui n'a pas suivi du cursus universitaire.
- L'analyse du log des salaires horaires par quintiles montre que l'écart salarial est plus important pour les travailleurs situés à l'échelon supérieur de la répartition des revenus d'emploi. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que les travailleurs migrants ayant suivi de plus longues études peuvent ne pas être en mesure d'exploiter pleinement leurs qualifications formelles sur le marché du travail de leur pays d'origine (voir Annexe 2.B). Cette probabilité présente d'importantes implications économiques, comme évoqué à la précédente section sur l'éducation.

Dans l'intervalle, les résultats relatifs à la France suggèrent ce qui suit :

- Dans le cas des jeunes travailleurs (16-34 ans), aucun modèle clair de différentiel salarial n'apparaît entre les pays en fonction du niveau d'éducation. Toutefois, dans la population des jeunes hommes les plus instruits (16-34 ans), il semble que les travailleurs migrants algériens soient moins performants que les autres originaires de Tunisie, du Maroc ou d'autres pays africains.
- Globalement, si on le compare à l'Espagne, le différentiel salarial entre les travailleurs migrants et les travailleurs français (tant pour les hommes que les femmes) est limité.

### Encadré 2.3 Structure et dynamique de la rémunération des travailleurs migrants

Concernant l'Espagne, les données sur la rémunération émanent de l'Étude sur la structure des salaires (Structure of Earnings Survey, SES) relative à l'année 2006 et, pour la France, de l'étude menée sur la main-d'œuvre pour la période 2003-2007.

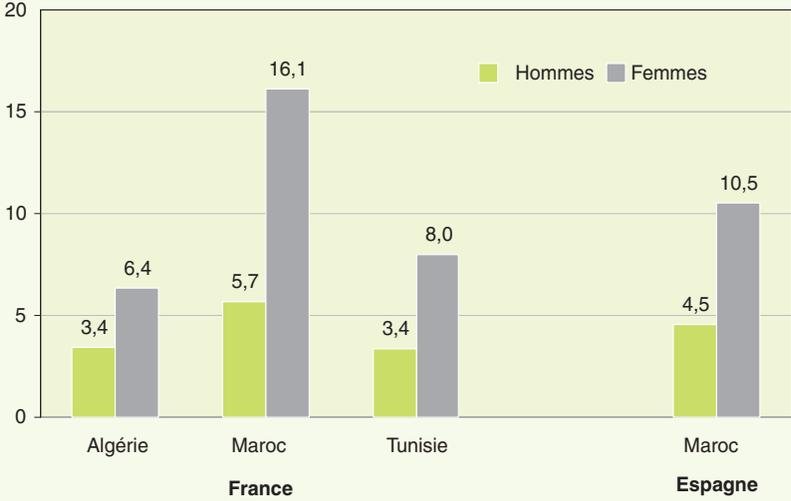
Pour l'Espagne, on utilise le salaire brut moyen mensuel pour le mois de référence, couvrant les rémunérations en espèces avant déduction fiscale et contributions de sécurité sociale pour la période de référence. Plus spécifiquement, la mesure du salaire se rapporte au salaire de base pour le mois d'octobre, divisé par le nombre d'heures rémunérées au cours du même mois, selon les indications de l'employeur. Le nombre d'heures rémunérées inclut les heures normales et les heures supplémentaires. On entend par travailleurs migrants les travailleurs de nationalité étrangère. Cependant, la nationalité n'est indiquée que pour six régions du monde, dont l'Afrique.

Pour la France, on utilise le salaire net moyen tel qu'il a été rapporté par l'individu dans le cadre de l'étude sur la main-d'œuvre. La mesure effective se base sur le salaire net mensuel divisé par le nombre d'heures travaillées pour la rémunération indiquée. Dès lors que les données constituent un échantillon composite pour la période 2003-2007, le salaire horaire réel en 2008 est calculé à l'aide de l'indice des prix à la consommation. Dans l'étude sur la main-d'œuvre menée en France, les travailleurs migrants sont identifiés par le pays d'origine.

Comme évoqué dans le Chapitre 1, la recherche d'emploi et de rémunération supérieure est un moteur clé de la migration. Globalement, la performance des travailleurs migrants sur le marché du travail – ainsi que le suggèrent les indicateurs clés de participation, les taux de chômage et les taux d'emploi – tend à être inférieure à celle des travailleurs natifs de France et d'Espagne. Les pertes d'emploi consécutives à la récession économique de 2009 n'ont pas affecté les travailleurs migrants de manière égale.

Mais la performance en matière d'emploi masque d'importantes questions affectant le bien-être économique et social des travailleurs migrants à l'étranger – à savoir, la protection sociale et le potentiel de rémunération. Eu égard à ce dernier, il est important de noter qu'en dépit de leur performance apparemment moindre sur le marché du travail des pays de destination, les travailleurs migrants à l'étranger gagnent davantage que les travailleurs restés dans le pays d'origine (Figure 2.11). Cela vaut tout particulièrement pour les femmes. On observe par exemple que les femmes d'origine marocaine en France ont un salaire 16 fois plus élevé qu'au Maroc. La tendance est similaire pour les hommes : les travailleurs migrants en Espagne et en France tendent à gagner entre 3 et 6 fois le salaire moyen de leurs homologues en Afrique du Nord et de l'Ouest.

**Figure 2.11 Ratio des salaires des travailleurs migrants en France et en Espagne par rapport aux revenus moyens dans leur pays d'origine**



Note : Le ratio des salaires des travailleurs migrants par rapport aux natifs des pays de destination s'applique au revenu estimé (en PPA \$ E.-U.) dans ces pays d'origine, comparé aux chiffres similaires dans les pays d'origine, selon le sexe.

Source : Estimations de l'IIES sur la base d'études sur la main-d'œuvre, 2003-2007 pour la France et Muestra Continua de Vidas Laborales, 2007 pour l'Espagne et *Rapport sur le développement humain*, 2009.

## C. Considérations finales

Le nombre d'émigrés issus de chacun des cinq pays a progressé entre 1998 et 2007, la France, l'Italie et l'Espagne figurant au rang de destinations majeures. Des micro-données émanant de France et d'Espagne ont été exploitées pour donner une représentation de l'âge, du sexe et des caractéristiques associées au niveau d'éducation des migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest ainsi que de leur performance sur le marché du travail.

L'analyse révèle que les flux récents de migrants montrent un meilleur équilibre relatif entre les sexes et concernent en général des personnes plus jeunes que les cohortes précédentes (surtout dans le cas de l'Espagne). Il semble en outre qu'aucun processus évident de sélection des qualifications ou fuite des cerveaux ne se soit instauré pour les migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest ; le profil des migrants en matière d'éducation est donc similaire aux niveaux d'éducation de la population générale des pays d'origine. Ce chapitre a toutefois mis en évidence qu'une part importante de travailleurs migrants bénéficie d'une formation supplémentaire ou poursuit son cursus scolaire ou universitaire en Espagne. Et comme l'expliqueront plus avant les prochains chapitres, l'accumulation de capital humain est décisive en termes de contribution potentielle des travailleurs migrants au développement dans leur pays d'origine.

Le présent chapitre souligne également que les travailleurs migrants sont confrontés à certains défis et la performance des migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest sur le marché du travail est le plus souvent inférieure à celle des travailleurs espagnols et français :

- plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'écart salarial se creuse (la France est moins concernée) ;
- les travailleurs migrants sont sur-représentés dans le secteur de l'emploi intérimaire, en particulier en Espagne, et ;
- les travailleurs migrants ont parfois été inégalement affectés par les récentes pertes d'emploi.

Malgré tous les défis qui se posent, le potentiel de rémunération supérieure est substantiel. Les salaires des travailleurs migrants sont plusieurs fois supérieurs aux salaires moyens proposés dans le pays d'origine. En outre, la performance des travailleurs migrants sur les marchés du travail des pays de destination présente d'importantes implications pour comprendre comment la migration est susceptible de contribuer au développement de l'Afrique du Nord et de l'Ouest via les mécanismes de rapatriement de fonds et de migration de retour. Le chapitre suivant s'attarde sur la question des rapatriements de fonds afin d'examiner ces rapports plus en détails.

## Annexe 2.A : Niveaux d'éducation par âge et par sexe

**Tableau 2A1 Niveaux d'éducation des migrants en France, en Espagne et en Italie, selon le sexe, l'âge et le pays d'origine (en pourcentages)**

Pays de naissance	Niveau d'éducation	Hommes			Femmes			Total		
		25-39	40-59	Total	25-39	40-59	Total	25-39	40-59	Total
<b>France</b>										
Algérie	Secondaire 1er niveau	32,4	48,2	44,0	39,6	53,0	49,1	36,1	50,5	46,5
	Secondaire 2ème niveau	42,1	32,8	35,3	37,6	30,1	32,2	39,8	31,5	33,8
	Supérieur	25,5	18,9	20,7	22,8	17,0	18,6	24,1	18,0	19,7
Maroc	Secondaire 1er niveau	32,0	56,5	48,4	47,6	59,2	54,8	39,9	57,7	51,5
	Secondaire 2ème niveau	38,1	25,7	29,8	31,9	24,3	27,2	35,0	25,0	28,5
	Supérieur	29,9	17,8	21,8	20,5	16,5	18,0	25,1	17,2	20,0
Mauritanie	Secondaire 1er niveau	39,0	71,3	57,1	60,0	71,6	64,1	47,2	71,4	59,2
	Secondaire 2ème niveau	26,8	13,3	19,2	22,3	17,9	20,7	25,0	14,3	19,7
	Supérieur	34,3	15,3	23,7	17,8	10,5	15,2	27,8	14,3	21,1
Sénégal	Secondaire 1er niveau	31,8	54,7	46,8	49,0	47,8	48,4	41,2	52,2	47,5
	Secondaire 2ème niveau	32,4	23,5	26,6	27,0	28,2	27,6	29,4	25,2	27,0
	Supérieur	35,8	21,7	26,6	24,0	24,0	24,0	29,3	22,6	25,4
Tunisie	Secondaire 1er niveau	38,6	48,0	45,7	47,2	52,9	51,4	42,6	50,1	48,2
	Secondaire 2ème niveau	36,0	33,0	33,7	32,2	30,5	30,9	34,2	31,9	32,5
	Supérieur	25,4	19,0	20,5	20,6	16,7	17,7	23,2	18,0	19,3
<b>Espagne</b>										
Algérie	Secondaire 1er niveau	70,9	62,0	69,1	57,8	56,6	57,3	68,5	59,8	66,2
	Secondaire 2ème niveau	18,2	20,4	18,6	23,4	19,2	21,6	19,1	19,9	19,3
	Supérieur	9,9	16,9	11,3	18	24,2	20,7	11,4	19,9	13,6
	Inconnu	1,0	0,7	1,0	0,8	0,0	0,4	1,0	0,4	0,8

Pays de naissance	Niveau d'éducation	Hommes			Femmes			Total		
		25-39	40-59	Total	25-39	40-59	Total	25-39	40-59	Total
Maroc	Secondaire 1er niveau	78,9	73	76,8	74,7	74,1	74,4	77,5	73,5	75,9
	Secondaire 2ème niveau	11,1	11,9	11,4	13,5	12,5	13,0	11,9	12,2	12,0
	Supérieur	9,2	14,7	11,2	11,7	13,2	12,4	10,0	14,1	11,6
	Inconnu	0,8	0,4	0,6	0,2	0,2	0,2	0,6	0,3	0,5
Mauritanie	Secondaire 1er niveau	86,1	79,2	84,8	87,5	100,0	88,5	86,4	80,8	85,4
	Secondaire 2ème niveau	5,9	12,5	7,2	12,5	0,0	11,5	7,2	11,5	7,9
	Supérieur	7,9	8,3	8,0	0,0	0,0	0,0	6,4	7,7	6,6
Sénégal	Secondaire 1er niveau	80,8	85,2	82,5	72,3	86,4	76,8	79,5	85,4	81,6
	Secondaire 2ème niveau	9,4	2,0	6,6	17,0	4,5	13,0	10,6	2,3	7,6
	Supérieur	6,9	8,1	7,4	10,6	9,1	10,1	7,5	8,2	7,8
	Inconnu	2,9	4,7	3,6	0,0	0,0	0,0	2,4	4,1	3,0
Tunisie	Secondaire 1er niveau	47,1	46,7	46,9	100,0	50,0	66,7	52,6	47,4	50,0
	Secondaire 2ème niveau	23,5	26,7	25,0	0,0	25,0	16,7	21,1	26,3	23,7
	Supérieur	29,4	20,0	25,0	0,0	25,0	16,7	26,3	21,1	23,7
	Inconnu	0,0	6,7	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	5,3	2,6
<b>Italie</b>										
Algerie	Secondaire 1er niveau	62,3	53,9	60,7	47,4	45,6	46,6	59,2	50,1	56,8
	Secondaire 2ème niveau	28,4	27,2	28,2	34,3	36,0	35,0	29,7	31,2	30,1
	Supérieur	9,2	18,8	11,1	18,2	18,5	18,3	11,1	18,7	13,1
Maroc	Secondaire 1er niveau	67,8	83,9	73,4	71,5	85,2	75,4	69,1	84,3	74,1
	Secondaire 2ème niveau	24,4	11,9	20,1	21,3	10,9	18,4	23,3	11,6	19,5
	Supérieur	7,8	4,2	6,6	7,2	3,9	6,3	7,6	4,1	6,5
Mauritanie	Secondaire 1er niveau	65,1	88,2	73,7	65,6	40,0	62,2	65,3	83,9	71,3
	Secondaire 2ème niveau	29,1	5,9	20,4	25,0	40,0	27,0	28,0	8,9	21,8

Pays de naissance	Niveau d'éducation	Hommes			Femmes			Total		
		25-39	40-59	Total	25-39	40-59	Total	25-39	40-59	Total
	Supérieur	5,8	5,9	5,8	9,4	20,0	10,8	6,8	7,1	6,9
Sénégal	Secondaire 1er niveau	82,8	88,8	85,0	75,8	76,7	76,0	81,8	88,1	84,0
	Secondaire 2ème niveau	13,2	8,3	11,4	18,2	16,3	17,9	13,9	8,8	12,1
	Supérieur	4,1	2,9	3,6	6,0	7,0	6,2	4,3	3,1	3,9
Tunisie	Secondaire 1er niveau	75,6	74,0	75,1	74,3	73,1	73,7	75,3	73,7	74,6
	Secondaire 2ème niveau	20,7	21,0	20,8	20,1	21,7	20,9	20,6	21,3	20,9
	Supérieur	3,6	4,9	4,1	5,5	5,2	5,4	4,2	5,0	4,5

Note : Le pays d'origine se définit comme le pays de naissance.

Source : Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC). Pour de plus amples détails sur cette base de données, voir OCDE, 2008.

## Annexe 2.B : Écart salarial selon le pays d'origine

**Tableau 2B1 Salaires horaires des travailleurs nés en France en euros (premier panneau) et ratios des salaires des travailleurs nés en Afrique contre ceux des travailleurs nés en France par pays ou région d'origine, âge et niveau d'éducation**

	Hommes					Femmes				
	Primaire ou inférieur	Secondaire : 1er niveau	Secondaire : second niveau	Université	Total	Primaire ou inférieur	Secondaire : 1er niveau	Secondaire : second niveau	Université	Total
<b>France</b>										
16-34	8,1	8,3	9,3	12,1	9,6	7,5	7,7	8,2	11,0	9,2
35-39	10,3	11,4	14,8	19,3	13,2	8,3	9,3	11,7	16,0	11,1
60+	10,3	12,4	14,0	27,5	18,4	7,6	9,4	18,0	19,6	11,4
Total	9,6	10,3	11,7	15,8	11,8	8,2	8,9	10,0	13,4	10,4
<b>Algérie</b>										
16-34	1,1	1,1	1,0	1,3	1,2	0,9	0,9	0,8	1,0	1,0
35-39	1,0	1,1	0,9	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
60+	1,3	1,0	1,1	0,8	1,5	0,9	1,3	1,0	1,1	1,2
Total	1,0	1,0	0,7	1,0	1,0	1,0	1,0	0,8	0,9	1,0
<b>Maroc</b>										
16-34	0,9	1,0	1,1	1,0	1,0	0,9	0,8	0,9	1,1	1,0
35-39	1,0	1,1	1,3	1,1	1,1	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1
60+	1,1	1,7	1,4	0,9	1,5	1,2	0,5		0,5	0,7
Total	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0
<b>Tunisie</b>										
16-34	1,3	0,8	1,3	0,7	1,1	1,0	1,4	0,7	0,8	0,9
35-39	1,1	1,1	1,3	1,0	1,1	1,1	0,6	1,1	0,9	0,9
60+	0,6	1,2	1,1	0,4	0,7	1,2	1,2	1,5	1,0	1,1
Total	1,1	1,0	1,2	0,8	1,0	1,1	0,7	0,9	0,8	0,9
<b>Reste de l'Afrique</b>										
16-34	0,9	1,1	0,9	1,1	1,0	0,9	0,9	1,0	0,9	1,0
35-39	1,2	1,0	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2
60+	1,4	1,8	1,1	2,0	1,6	1,0	0,4	0,7		1,0
Total	1,1	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,0	1,0	1,0	1,1

Notes : Le pays d'origine se définit comme le pays de naissance,

Source : Étude sur la main-d'œuvre menée en France 2003-2007 (Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE),

**Table 2B2 Salaires horaires des travailleurs nés en Espagne en euros (premier panneau) et ratios des salaires des travailleurs migrants contre ceux des travailleurs nés en Espagne par pays ou région d'origine, âge et niveau d'éducation).**

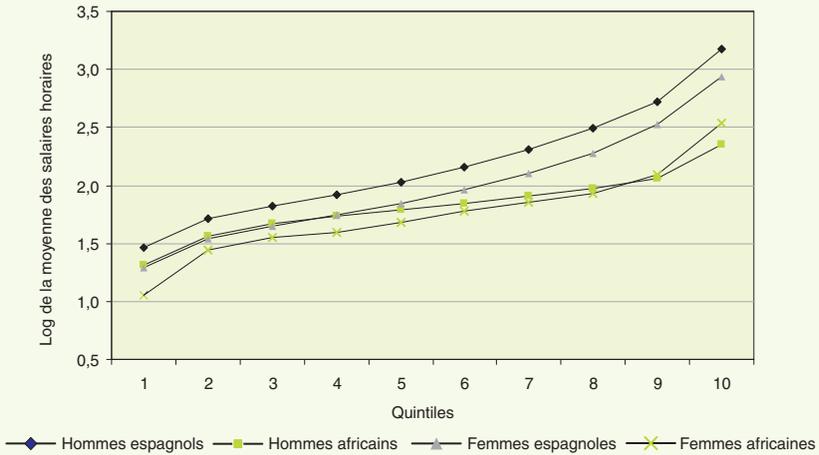
Hommes						Femmes				
	Primaire ou inférieur	Secondaire : 1er niveau	Secondaire : second niveau	Université	Total	Primaire ou inférieur	Secondaire : 1er niveau	Secondaire : second niveau	Université	Total
<b>Espagne</b>										
16-34	7,1	7,1	8,2	11,7	8,3	6,0	6,1	6,7	10,0	7,5
35-59	8,8	8,8	12,3	18,8	11,4	6,5	6,8	8,7	14,1	9,0
60+	10,1	10,2	13,8	25,8	13,2	7,3	7,5	10,7	17,5	9,7
Total	8,3	8,2	10,6	16,2	10,2	6,4	6,5	7,7	11,9	8,3
<b>Union européenne (sauf Espagne)</b>										
16-34	1,0	0,9	1,1	1,2	1,1	0,9	1,0	1,2	1,0	1,0
35-59	0,9	0,7	0,9	1,1	1,0	1,0	0,9	1,1	1,1	1,1
60+	0,6	0,8	1,3	1,0	0,8	0,6	0,8	0,5	0,8	0,8
Total	0,9	0,8	1,0	1,2	1,0	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0
<b>Reste de l'Europe</b>										
16-34	1,0	0,9	0,8	0,7	0,8	0,9	0,9	0,8	0,7	0,8
35-59	0,8	0,7	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6
60+	0,6			1,1	0,7		0,7		0,9	0,8
Total	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,6	0,7
<b>Amérique du Nord</b>										
16-34	1,2	1,2	1,2	0,8	1,1		1,0	1,0	0,9	1,1
35-59	0,9	0,8	1,0	1,1	1,3	1,6	0,9	1,2	1,1	1,6
60+	1,4	0,8	0,6	0,8	1,1					0,6
Total	1,1	1,0	1,1	0,9	1,0	1,5	0,9	1,0	1,0	1,3
<b>Amérique latine</b>										
16-34	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	1,0	0,8	0,8
35-59	0,8	0,8	0,6	0,5	0,6	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7
60+	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,7	1,0	0,7		0,7
Total	0,8	0,8	0,7	0,6	0,7	0,9	0,9	0,9	0,7	0,7
<b>Afrique</b>										
16-34	0,9	0,9	0,8	0,6	0,8	1,1	1,0	1,1	0,8	0,9
35-59	0,7	0,8	0,6	0,5	0,6	0,9	0,9	0,8	0,5	0,7
60+	0,7	0,6			0,5					0,5

Hommes						Femmes				
	Primaire ou inférieur	Secondaire : 1er niveau	Secondaire : second niveau	Université	Total	Primaire ou inférieur	Secondaire : 1er niveau	Secondaire : second niveau	Université	Total
Total	0,8	0,8	0,6	0,4	0,6	0,9	0,9	0,9	0,6	0,8
<b>Asie et Océanie</b>										
16-34	0,9	1,0	0,8	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8
35-59	0,7	0,8	0,6	1,0	0,6	0,9	1,0	0,6	0,8	0,7
60+	0,6	1,7		0,9	1,3				0,6	1,1
Total	0,7	0,9	0,6	0,8	0,7	0,9	1,0	0,7	0,9	0,7

Note : Le pays d'origine se définit selon la nationalité.

Source : Étude sur la structure des salaires pour l'Espagne, 2006 (*Instituto Nacional de Estadística* (INE)).

**Figure 2B1 Écarts salariaux par quintiles entre les travailleurs espagnols et les travailleurs migrants africains**

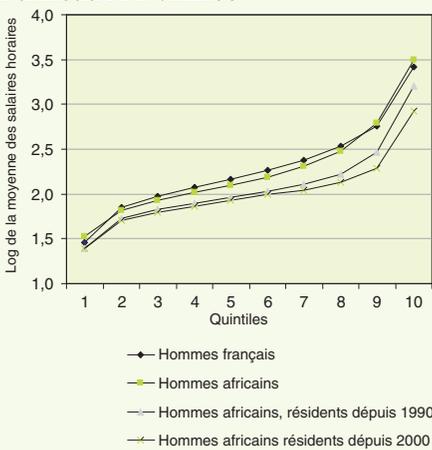


Note : Le pays ou la région d'origine se définit selon la nationalité.

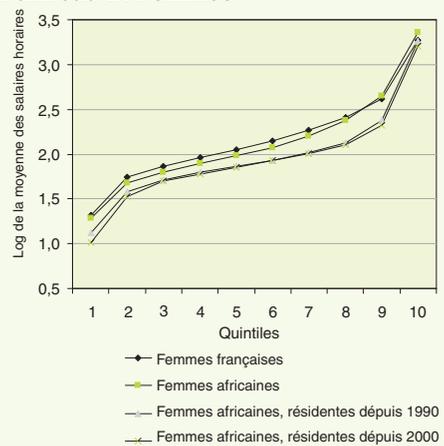
Source : Étude sur la structure des salaires pour l'Espagne, 2006 (*Instituto Nacional de Estadística* (INE)).

**Figure 2B2 Écarts salariaux par quintiles entre les travailleurs français et les travailleurs migrants africains**

**Panneau A. Hommes**



**Panneau B. Femmes**



Note : On entend par pays ou région d'origine le pays de naissance.

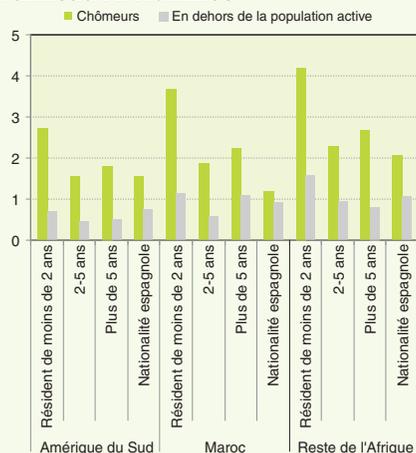
Source : Étude sur la main-d'œuvre menée en France 2003-2007 (*Institut national de la statistique et des études économiques* (INSEE)).

## Annexe 2.C: Performance des travailleurs migrants sur le marché du travail

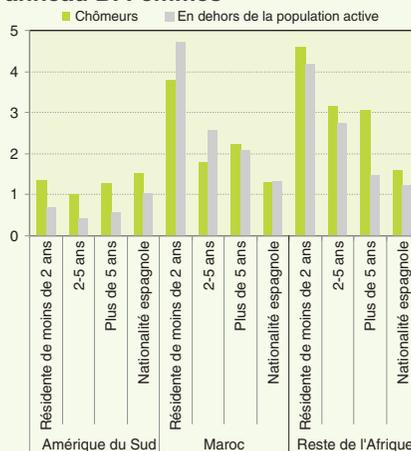
**Figure 2C1 Ratios du risque relatif de chômage ou d'inactivité professionnelle pour les travailleurs migrants en Espagne et en France selon l'origine, la durée du séjour et le statut de résidence (25-59 ans)**

### Espagne

#### Panneau A. Hommes

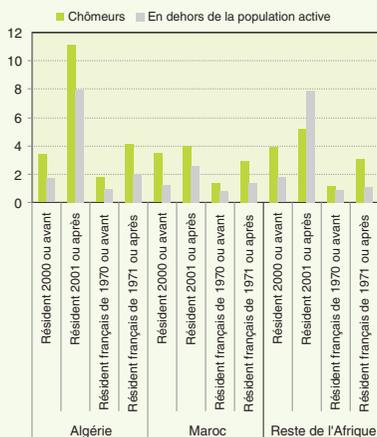


#### Panneau B. Femmes

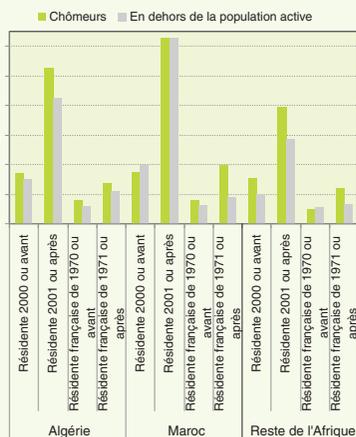


### France

#### Panneau A. Hommes



#### Panneau B. Femmes



Note : Résultats obtenus à partir d'un modèle multinomial logit estimatif, contrôlant l'âge, le niveau d'éducation, l'année de l'étude et la région de résidence. Le statut de référence de la main-d'œuvre est le groupe initial d'« employés » et la variable omise pour le pays de naissance est l'Espagne/la France. Les résultats complets en matière de régression (disponible sur demande) ne sont pas indiqués. Le pays d'origine se définit comme le pays de naissance.

Source : Estimations de l'IIES sur la base d'études nationales sur la main-d'œuvre. Échantillons composites, 1996-2009 pour l'Espagne et 2003-2007 pour la France.

## Bibliographie

---

- Adepoju, A. 1995. « Migration in Africa », dans *The Migration Experience in Africa*, J. Baker et T. Akin Aina (eds.) (Upsalla, Nordiska Afrikainstitutet).
- . 2006. *Perspectives on international migration and national development in sub-Saharan Africa*, document présenté à l'occasion de la réunion d'experts sur la Migration internationale et le Développement national : Points de vue et initiatives politiques dans les pays d'origine, Université Radboud, Nimègue, 23-24 août.
- Association marocaine d'études et de recherches sur les migrations (AMERM). 2008. *De l'Afrique subsaharienne au Maroc : Les réalités de la migration irrégulière*, Rabat.
- Banque mondiale. 2009. *Migration and Development Brief*, juillet 2009 (Washington, DC).
- Bhagwati, J.; Wilson, J.D. 1989. *Income Taxation and International Mobility* (Cambridge, MIT Press, 1989).
- Beine, M. ; Docquier, F. ; Rapoport, H. 2001. « Brain drain and economic growth : theory and evidence », dans *Journal of Development Economics*, Vol. 64, pp. 275-89.
- Borjas, G.J. 2002. *An evaluation of the Foreign Student Program*, Document de travail KSG n° RWP02-026, juillet.
- Boubakri, H. 2009. *Tunisie : Marché de l'emploi, migration et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [5 février 2010].
- Bureau international du Travail (BIT). 2002. *Report on Sub-Saharan Irregular Migration through Morocco towards E.U. Countries*, International Migration Papers, 54F, Genève.
- de Haas, H. 2007a. *The myth of invasion : Irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union*. Rapport de recherche de l'IMI, International Migration Institute, Université d'Oxford.
- . 2007b. « Turning the tide ? Why development will not stop migration », dans *Development and Change*, Vol. 38, n° 5, pp. 819-841.
- . 2007c. *Migration, remittances and social development* (Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)).
- . 2007d. « Morocco's migration experience : a transitional perspective », dans *International Migration*, Vol. 45, n°. 4.
- Fah, O.B. 2009. *Mauritanie : Migration, marché du travail et développement*. Document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [5 février 2010].

Fall, P.D. 2009. *Sénégal : Migration, marché du travail et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [5 février 2010].

Fan, S.C. ; Stark, O. 2007. « International migration and educated unemployment », dans *Journal of Development Economics*, Vol. 83, n° 1, pp. 76-87.

Ghosh, B. 1996. « Economic migration and the sending countries », dans van den Broeck, J. (ed.) : *The economics of labour migration*, Edward Elgar, pp. 77-113.

Hollifield, J.F. ; Orrenius, P.M. ; Osang, T. 2007. *Migration, Trade, and Development : Proceedings of the 2006 Conference on Migration, Trade, and Development* (Dallas, TX, The Federal Reserve Bank of Dallas).

Institut national d'études démographiques. 2006. *Statistiques des flux d'immigration en France, année 2006*.

Jasso, G. ; Rosenzweig, M.R. 2005. *Selection criteria and the skill composition of immigrants : A comparative analysis of Australian and US employment immigration* (Cambridge, Université de Harvard).

Khachani, M. 2008. *Les Marocains dans les pays arabes pétroliers* (Rabat, Association Marocaine d'Études et de Recherches sur les Migrations).

—. 2009. *Maroc : Migration, marché du travail et développement. Document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [10 mars 2010]*.

Lucas, D. 2005. « International Migration and the Rainbow Nation », dans *Population, Space and Place*, Vol. 12, point 1, 2005, pp. 45-63 .

Mathauer, I. ; Imhoff, I. 2006. « Health worker motivation in Africa : The role of non-financial incentives and human resource management tools », dans *Human Resources for Health*, Vol. 4, p. 24.

Mghari, M. 2006. *La migration irrégulière au Maroc* (Rabat, CARIM).

Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle, Mauritanie. 2007. *Étude sur la situation de la main d'œuvre étrangère en Mauritanie. Plan d'action de mise en œuvre de la stratégie de gestion de la main d'œuvre étrangère*, Direction de l'emploi, août.

Mountford, A. 1997. « Can a brain drain be good for growth in the source economy ? », dans *Journal of Development Economics*, 53, 1997, pp. 287-303.

Musette, M.S. 2009. *Algérie : Migration, marché du travail et développement*, document de fond produit aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [10 mars 2010].

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2008. *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century : Data from OECD Countries*, Paris.

Organisation des Nations Unies (ONU). 2005. *Trends in total migrant stock : The 2005 revision*, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (New York).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2009. *Rapport mondial sur le développement humain* (New York).

Ratha, D. ; Xu, Z. 2008. *Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds* (Washington, DC, Banque mondiale).

Rosenzweig, M.R. 2006. « The circulation migration of the skilled and economic development », dans J.F. Hollifield ; P.M. Orrenius ; T. Osang. *Proceedings of the 2006 Conference on Migration, Trade and Development* (Dallas, TX, The Federal Reserve Bank of Dallas).

Stark, O ; Wang, Y. 2002. « Inducing human capital formation : Migration as a substitute for subsidies », dans *Journal of Public Economics*, Vol. 86, pp. 29-46.

van Dalen, H.P. ; Groenewold, G. ; Schoorl, J.J. 2004. *Out of Africa : What drives the pressure to emigrate ?* Document de discussion TI 2003-059/3, Institut Tinbergen.

Williamson, J.G. 2006. *Inequality and schooling responses to globalization forces : Lessons from history*. Document de travail NBER n° W12553, octobre.

## Chapitre 3 :

# Rapatriements de fonds: déterminants et implications en termes de développement

### *Introduction*

---

La migration a le potentiel de stimuler le développement par différentes voies, notamment par l'intermédiaire des flux financiers vers les pays d'origine, mieux connus sous le terme de «rapatriements de fonds». Les rapatriements de fonds des travailleurs migrants peuvent contribuer au développement à plusieurs niveaux: au niveau individuel, ils améliorent considérablement les revenus des ménages et peuvent accroître les investissements dans les domaines de l'éducation et de la santé. A cet égard, ils contribuent positivement au développement par l'amélioration de la santé, du logement, de l'éducation et plus généralement du bien-être familial. Au niveau macro, les rapatriements de fonds collectifs qui visent, par exemple, à développer des biens communautaires, tels que des écoles ou des routes, peuvent avoir un impact positif sur le développement. En outre, les rapatriements de fonds peuvent éliminer les contraintes en matière de crédit et servir d'assurance-risque aux ménages à la tête de microentreprises agricoles. Les rapatriements de fonds peuvent également contribuer à améliorer la production agricole, développer petites et microentreprises et promouvoir les compétences entrepreneuriales, ce qui peut contribuer au développement au niveau micro ou local.

Cependant, dépendre excessivement des rapatriements fonds peut amener un pays à reporter ou éviter une réforme structurelle pourtant nécessaire. Il en résulte un cercle vicieux d'attribution des ressources inefficace, une croissance axée sur les exportations déprimée et une dépendance accrue aux rapatriements de fonds. Celle-ci peut également rendre l'économie d'un pays particulièrement vulnérable à une soudaine récession économique dans les pays de destination.<sup>1</sup> Les rapatriements de fonds peuvent également affecter la disponibilité de main d'œuvre et l'effort de travail, puisqu'ils se substituent aux revenus du travail. Dans certains cas, cette situation a eu des effets négatifs sur le développement au niveau microéconomique, conséquence de la réduction de la production agricole. On a également observé que les rapatriements de

---

<sup>1</sup> B. Ghosh: *Migrants' remittances and development: Myths, rhetoric and realities* (Geneva, IOM and the Hague Process on Refugees and Migration, 2006), [http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published\\_docs/books/ghosh\\_pdf.pdf](http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/books/ghosh_pdf.pdf) (accédé le 13 février 2010).

fonds pouvaient contribuer aux mauvaises performances des exportations, car ils participent à l'augmentation de la valeur externe de la monnaie d'un pays, rendant ainsi l'économie vulnérable à une soudaine récession économique.<sup>2</sup>

Indépendamment de ces réserves, les rapatriements de fonds des travailleurs migrants constituent, pour beaucoup de pays en développement, la première source de financement étranger, après les investissements directs à l'étranger (IDE), excédant souvent largement l'aide publique au développement et les investissements de portefeuille. Compte tenu de leur importance, ce chapitre cherche à apporter des éclaircissements sur le rôle des rapatriements de fonds en Afrique du Nord et de l'Ouest. La section A examinera les dernières tendances en matière de rapatriements de fonds dans la région, en tenant compte – dans la mesure du possible – de la crise économique et financière. La section B analysera les déterminants des rapatriements de fonds en vue de mieux comprendre comment ils peuvent contribuer positivement au développement.

## A. Tendances des rapatriements de fonds

---

Les rapatriements de fonds des migrants, dont les données sont principalement réunies par le FMI et les banques centrales, sont la somme: (i) des fonds envoyés par les travailleurs migrants; (ii) de l'indemnisation des employés; et (iii) des transferts des migrants.<sup>3</sup>

- *Fonds rapatriés par les travailleurs migrants*: transferts courants privés effectués par les travailleurs migrants résidant à l'étranger depuis un an ou plus, à des bénéficiaires dans leur pays d'origine<sup>4</sup> ;
- *Indemnisation des employés*: salaires, émoluments et autres avantages gagnés par les travailleurs saisonniers ou à court terme qui sont dans le pays de destination depuis moins d'un an;
- *Transferts des migrants*: richesse nette des migrants qui est transférée d'un pays à un autre au moment de la migration (pour une période d'au moins un an).

### 1. Tendances à la hausse des flux des rapatriements de fonds

Les flux de rapatriements de fonds augmentent régulièrement dans le monde entier depuis le début des années 1980. Entre 1985 et 1990, le montant total des rapatriements de fonds dans le monde a presque doublé, atteignant les 68 milliards de dollars É.U. En 2008, ces rapatriements s'élèvent à un montant estimé à 443 515 milliards de dollars É.U. Les pays en développement reçoivent plus des trois-quarts de ce total, avec plus de 337.761 milliards de dollars É.U. En Afrique du Nord et de l'Ouest, les rapatriements

---

<sup>2</sup> Amuedo-Dorantes et S. Pozo (2006) ont constaté qu'en moyenne, la multiplication par deux des rapatriements de fonds conduit à une hausse de 22 pour cent du taux de change réel. La stagnation du marché des exportations peut ralentir la croissance de l'emploi et entraîner encore davantage de pressions sur l'émigration.

<sup>3</sup> Banque Mondiale: *Global Development Finance 2003*, Washington, DC, 2003 et FMI: *International Transactions in Remittances: Guide for Compilers and Users*, Washington, DC, 2009.

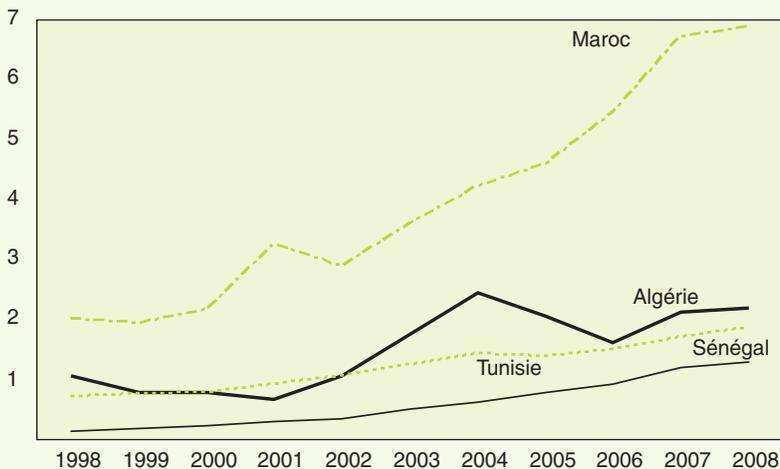
<sup>4</sup> FMI: *Manuel de la Balance des Paiements*, Washington, DC, 2009.

de fonds se sont développés au même rythme: multipliés par trois en 1990, ils atteignent 12.253 millions de dollars É.U. en 2008.<sup>5</sup>

Cette forte croissance des rapatriements de fonds (en termes de dollars US) dans la région est attribuable en grande partie aux récents développements au Maroc (Figure 3.1):

- Depuis 1998, les rapatriements de fonds vers le Maroc ont plus que triplé, pour atteindre 7 milliards de dollars É.U.;
- les rapatriements de fonds vers le Sénégal ont augmenté d'environ 1 milliard de dollars É.U. en seulement dix ans, multiplié par un facteur supérieur à huit;
- en Algérie et en Tunisie, les rapatriements de fonds ont connu une croissance plus lente (leur volume n'ayant que doublé en dix ans), et;
- en Mauritanie, selon les estimations, le volume des envois de fonds reste relativement inchangé et est considérablement inférieur à celui des autres pays.

**Figure 3.1 Evolution des flux entrants de rapatriements de fonds enregistrés officiellement, 1998-2008 (en milliards de dollars des États-Unis)**



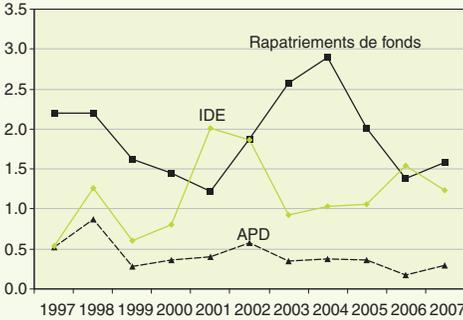
Source: Banque mondiale, 2009, *Migration and Development Brief*, 11, 3 novembre.

En termes relatifs, en 2007, dans l'ensemble des pays, à l'exception de la Mauritanie, les rapatriements de fonds étaient supérieurs à l'aide publique au développement (APD) et à l'IDE en pourcentage de leur PIB (Figure 3.2). Cette tendance à la hausse de l'importance relative des rapatriements de fonds est particulièrement évidente au Maroc et au Sénégal, où l'écart entre les rapatriements de fonds et l'APD et l'IDE se creuse considérablement depuis une dizaine d'années.

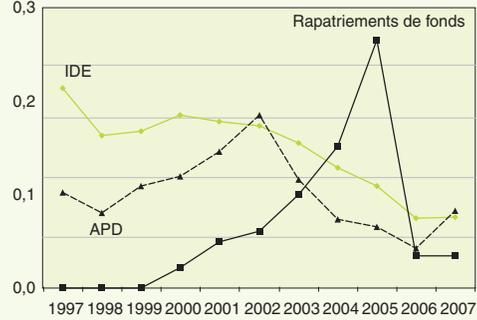
<sup>5</sup> La hausse du flux des envois de fonds est en partie due à l'amélioration des systèmes de mesure. En effet, les mécanismes permettant de suivre les rapatriements de fonds informels se sont améliorés, et les chiffres officiels reflètent désormais une part croissante du montant total des transferts de fonds des migrants.

**Figure 3.2 Evolution des flux entrants nets de rapatriements de fonds enregistrés officiellement, de l'aide publique au développement (APD) et de l'investissement direct à l'étranger (IDE) dans certains pays choisis, 1997-2007 (en pourcentage du PIB)**

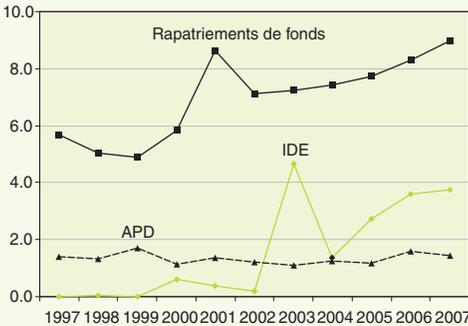
**Panneau A. Algérie**



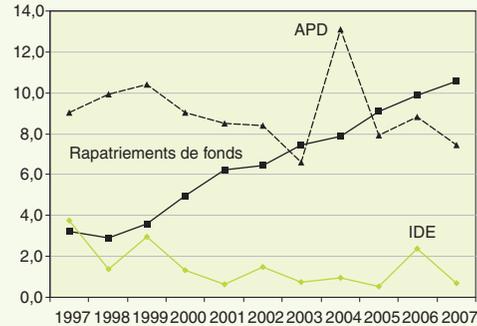
**Panneau B. Mauritanie**



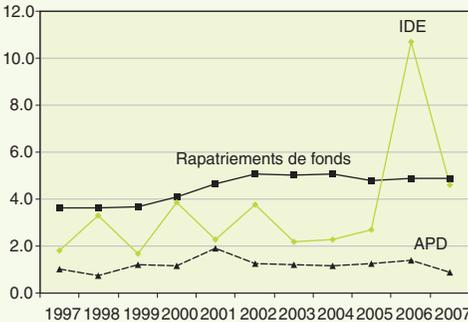
**Panneau C. Maroc**



**Panneau D. Sénégal**



**Panneau E. Tunisie**

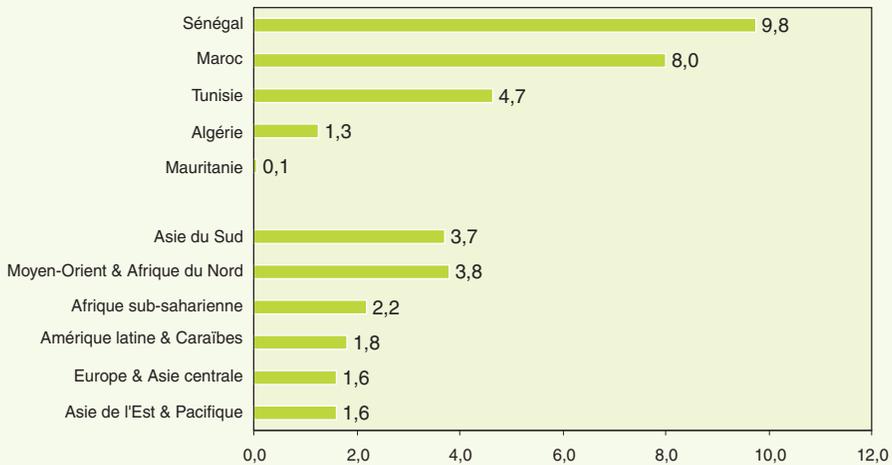


Note: Le volume réel des rapatriements de fonds est probablement plus élevé, compte tenu de la part des flux non-enregistrés passant par d'autres circuits.

Source: Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde (WDI).

La Figure 3.3 illustre qu'en comparaison à d'autres pays (et régions), les rapatriements de fonds représentent une part considérable du PIB du Maroc et du Sénégal (8 pour cent et 9,8 pour cent respectivement) et, dans une moindre mesure, de celui de la Tunisie.<sup>6</sup> En 2008, le Sénégal et le Maroc occupaient respectivement les places 21 et 27, parmi les 152 pays pour lesquels des données étaient disponibles. En revanche, en Algérie et en Mauritanie, les rapatriements de fonds ne représentent, respectivement, que 1,3 et 0,1 pour cent du PIB.

**Figure 3.3 Flux entrants de rapatriements de fonds déclarés officiellement en pourcentage du PIB, 2008**



Note: Il est probable que le volume réel des rapatriements de fonds soit plus élevé, compte tenu de la part des flux non-enregistrés passant par d'autres circuits (voir ci-dessous).

Source: Banque mondiale, 2009, *Migration and Development Brief*, 11, 3 novembre.

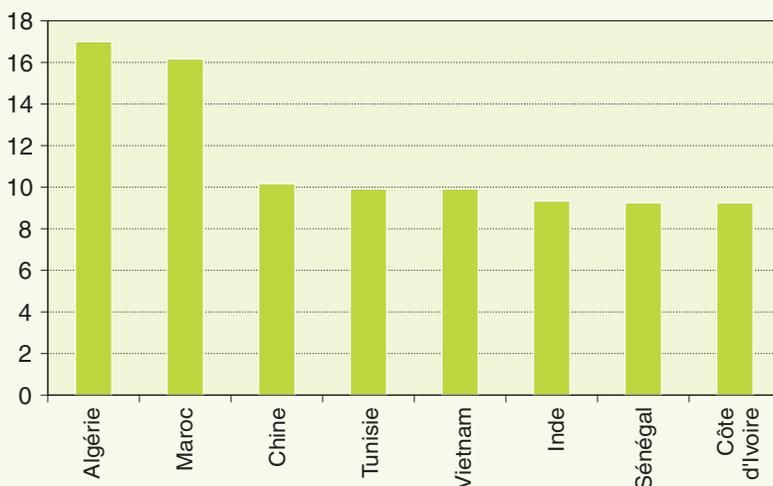
Il est important de noter que ces chiffres ne reflètent que les rapatriements de fonds réalisés au travers de circuits structurés. Dans certains cas, ils ne représentent qu'une fraction des flux financiers. C'est particulièrement vrai pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest (et l'Afrique en général) où près de 40 pour cent de la population vit en zone rurale. Ces zones sont donc les plus susceptibles de bénéficier de rapatriements de fonds, mais ces derniers sont les moins susceptibles de leur parvenir par des circuits formels. En effet, dans beaucoup de pays destinataires des fonds rapatriés par les migrants, les institutions financières et autres circuits formels de transfert de fonds ne couvrent pas les zones rurales ou isolées. La capacité des migrants à transférer des fonds aux ménages résidant dans ces zones s'en trouve limitée et les encourage à recourir à des modes informels d'acheminement des fonds. Moins de la moitié des fonds rapatriés par les migrants originaires d'Afrique du Nord et

<sup>6</sup> En 2008, parmi les principaux pays destinataires (Tadjikistan, Tonga, Moldavie, République Kirghize et Lesotho), les rapatriements de fonds représentent plus de 25 pour cent du PIB.

de l'Ouest vivant en Espagne empruntent les circuits classiques, de type virements postaux ou bancaires (voir annexe 3A pour plus de détails à ce sujet).

En outre, le manque de concurrence et un strict cadre réglementaire amènent également les migrants à se tourner vers des modes informels d'acheminement et limitent même parfois les flux de rapatriement de fonds lorsque les coûts sont excessifs ou que les circuits informels sont d'accès difficile ou limité.<sup>7</sup> Ainsi, en Afrique de l'Ouest, on estime que plus des deux-tiers des transferts formels de fonds sont réalisés par une seule source, ce qui maintient les frais de virement à un niveau relativement élevé.<sup>8</sup> Ainsi, les frais associés aux rapatriements de fonds en provenance de France vers l'Algérie ou le Maroc représentent plus de 16 pour cent du montant total (Figure 3.4). Dans le cas du Sénégal et de la Tunisie, où les frais sont bien inférieurs, ces derniers représentent néanmoins plus de 8 pour cent du montant total des fonds rapatriés.

**Figure 3.4 Frais de rapatriement (moyenne non-pondérée) de France, 2008 (commissions moyennes et autres frais en pourcentage des rapatriements de fonds)**



Note: Afin de permettre la comparaison de ces données, les frais sont basés sur un montant de référence initial de 200 dollar(s) des États-Unis.

Source: Coût des transferts d'argent dans le monde, Banque mondiale (<http://remittanceprices-francais.worldbank.org/>).

<sup>7</sup> Ghosh (2006) op. cit.

<sup>8</sup> FIDA: *Sending Money Home: Worldwide Remittance Flows to Developing and Transitions Countries*, 2006.

## 2. Éléments disponibles sur la crise financière à ce jour

Les crises antérieures révèlent que les flux de rapatriements de fonds fonctionnent souvent à l'inverse des cycles économiques. En d'autres termes, les travailleurs migrants soutiennent davantage leurs familles par des rapatriements de fonds pour compenser d'éventuelles conséquences négatives au niveau économique, social et du travail.<sup>9</sup> C'est particulièrement vrai dans les pays en développement, où la couverture sociale élémentaire est souvent restreinte, voire inexistante. En particulier, les crises antérieures ont sévèrement affecté les pays en développement, et leur impact négatif sur les ménages fut amorti par l'augmentation du volume des rapatriements de fonds des travailleurs migrants à l'étranger – qui n'avaient pas été touchés par ces crises. Dans ces situations, les rapatriements de fonds servent de stabilisateur automatique pour atténuer les fluctuations du cycle commercial.<sup>10</sup>

Cependant, la nature de la crise actuelle – qui a démarré dans les pays développés – a eu un impact disproportionné sur les travailleurs migrants (décrit au chapitre 2), qui furent parmi les premiers à en subir les conséquences. Lors de crises financières comme celle que nous traversons actuellement, où les pays d'accueil des migrants connaissent des difficultés économiques, les rapatriements de fonds sont susceptibles de jouer un rôle pro-cyclique.

En effet, les flux de rapatriements de fonds ont chuté pour la première fois depuis des décennies (Tableau 3.1). On prévoit une baisse mondiale de rapatriements de fonds de 5,3 pour cent en 2009. La réduction des rapatriements vers l'Afrique du Nord et de l'Ouest – en chute de près de 10 pour cent – est relativement élevée, comparée au reste des pays en développement. Ce déclin est lié en grande partie à la baisse des rapatriements de fonds vers le Maroc où l'on estime que les flux ont chuté de 17 pour cent (le Maroc représente plus de la moitié des rapatriements de fonds vers la région, voir ci-dessus). Bien que ces rapatriements de fonds soient essentiellement des transferts privés, leur utilisation par les bénéficiaires dans les pays d'origine peut avoir d'importants effets multiplicateurs sur l'ensemble de l'économie.<sup>11</sup> Des analyses empiriques portant sur le rôle du potentiel de croissance des rapatriements de fonds indiquent un effet multiplicateur de l'ordre de 1,6.<sup>12</sup> Ainsi donc, dans les quatre pays africains faisant l'objet de cette analyse (et sur la base de l'information disponible), la baisse des transferts de fonds estimée à 1,2 milliards de dollars des États-Unis en 2009, se traduirait par une contraction du PIB de l'ordre de 2 milliards de dollar(s)

<sup>9</sup> S. Seyan, *Business cycles and workers' remittances: How do migrant workers respond to cyclical movements of GDP at home?* Working Paper No. 52 (Washington, DC, IMF, 2006); S. Gupta et al., *Impact of remittances on poverty and financial development in sub-Saharan Africa*, IMF Working Paper No. 38 (Washington, DC, IMF, 2007).

<sup>10</sup> *ibid.*

<sup>11</sup> Par exemple, les dépenses des migrants en matière de logement peuvent être sources de nouveaux revenus et d'emplois pour des personnes à faible revenu travaillant dans le bâtiment, accroître les ventes des fournisseurs de matériel de construction, etc.

<sup>12</sup> Voir par exemple, N. Glytsoy: "Measuring the Income Effects of Migrant Remittances: A Methodological Approach Applied to Greece," in *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 42, No. 1, 1993, pp. 131-168; E. Taylor: *Micro Economy-Wide Models for Migration and Policy Analysis: An Application to Rural Mexico*, Development Center of Organization for Economic Cooperation and Development (Paris, OECD, 1995); E. Taylor et al.: "Migration and Incomes in Source Communities: A New Economics of Migration Perspective from China" in *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 52, 2003, pp. 75-101.

des États-Unis et pourrait également avoir des répercussions considérables sur la pauvreté.<sup>13</sup>

**Table 3.1 Flux entrants de rapatriements de fonds, 2007-2009 (variations depuis l'année antérieure, en pourcentage)**

	2007	2008	2009*
<b>Monde</b>	21,3	15,3	-5,3
Ensemble des pays en développement	22,9	16,7	-6,1
Afrique sub-saharienne	47,6	13,4	-2,9
Afrique du Nord et de l'Ouest	23,8	4,2	-9,8
Algérie	31,7	3,9	-0,4
Maroc	23,3	2,4	-17,0
Sénégal	28,9	8,1	-0,9
Tunisie	13,6	9,0	-0,5

Note: Les chiffres de 2009 sont des estimations préliminaires. Les flux de fonds rapatriés vers la Mauritanie demeurent constants depuis 1998.

Source: Banque mondiale, 2009, *Migration and Development Brief*, 11, 3 novembre.

## B. Facteurs déterminants des rapatriements de fonds

De récentes analyses des déterminants ont conclu que l'altruisme et l'échange sont les principales raisons des rapatriements de fonds. Les modèles tiennent compte de l'altruisme en partant de l'hypothèse que les migrants tirent certains avantages de l'utilisation des fonds rapatriés par des membres de leurs familles dans leur pays d'origine, dont le niveau de vie s'améliore. L'échange fait référence à un accord ou un contrat passé entre le migrant et le bénéficiaire du rapatriement de fonds pour utiliser les fonds transférés à des fins précises, allant de l'achat de marchandises, services ou biens, au paiement pour la garde des enfants. Le fondement contractuel de ces rapatriements de fonds souligne le fait qu'une partie de l'argent envoyé par le migrant doit servir à compenser, pour ses efforts, le membre de la famille chargé de veiller aux intérêts de l'absent. Ce proche devient un agent spécial qui, par la fiabilité du service rendu (par exemple la garde des enfants) déclenche une réponse particulièrement altruiste du migrant. Il va de soi que ces deux motivations ne doivent pas être traitées indépendamment l'une de l'autre. En effet, l'approche NEMT insiste sur l'importance d'une

<sup>13</sup> Dans les pays en développement, l'effet des rapatriements de fonds sur la réduction de la pauvreté est estimé à 10:1. En d'autres termes, une baisse de 10 pour cent du ratio envois de fonds-PIB est associée à une hausse de plus d'1 pour cent de la part de la population vivant avec moins d'1\$ É.U. par jour. Cette constatation est basée sur une analyse empirique qui utilisa les données de 233 enquêtes sur la pauvreté dans 76 pays en développement. S. Gupta et al.: "Making Remittances Work for Africa", dans *Finance and development*, quarterly magazine of the IMF, Vol. 44, No. 2. 2007, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2007/06/gupta.htm> (accédé le 15 mars 2010).

relation contractuelle basée sur la famille et mutuellement bénéfique, au moment de la décision de rapatrier des fonds.

En vue de ces considérations, la sous-section suivante aura pour objectif de clarifier les interactions entre migration et rapatriements de fonds et leur impact sur le développement en général, et sur le bien-être des proches et membres des familles restés dans le pays d'origine et avec lesquels ils conservent des liens, en particulier.

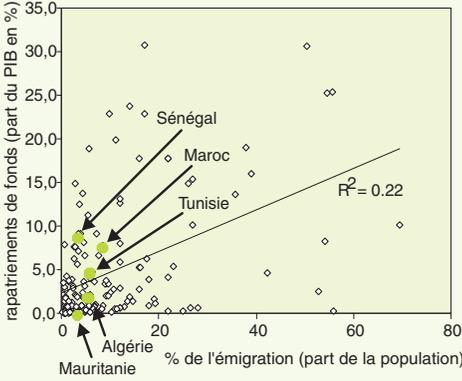
## 1. Les facteurs macroéconomiques: aperçu

Un certain nombre de facteurs macroéconomiques influenceraient le rapatriement de fonds par les travailleurs migrants. Dans un premier temps, le volume total des rapatriements de fonds serait probablement fonction du nombre de migrants à l'étranger. Pourtant, une simple analyse bivariée de la proportion des émigrants dans la population total et de la part des rapatriements de fonds dans le PIB, ne révèle qu'un lien très faible (Figure 3.5, panneau A). Ce constat s'applique à la région: par exemple, alors que la proportion de migrants du Sénégal et d'Algérie hors de leurs pays d'origine est similaire (entre 4 et 5 pour cent), la part des envois de fonds dans le PIB algérien y est cinq fois plus élevée.

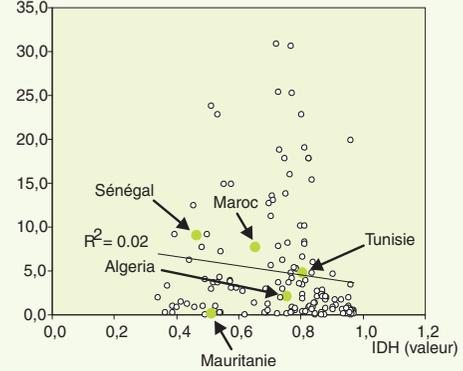
D'autres ont suggéré que les migrants venant de pays moins développés sont susceptibles d'envoyer plus d'argent vers leurs pays d'origine. Cependant, il semble que le lien entre la part des rapatriements de fonds dans le PIB et la valeur de l'Index de Développement humain (IDH) soit plus ténu encore (Figure 3.5, panneau B). De même, Adams (2008) a constaté que le niveau de pauvreté dans un pays source de main d'œuvre n'a pas d'impact (positif) sur le montant des transferts de fonds qu'il reçoit. L'auteur établit une courbe en forme de U inversé entre le niveau de PIB per capita d'un pays et les fonds rapatriés par les migrants et conclut que les pays à revenu intermédiaire reçoivent proportionnellement plus de fonds de leurs migrants que les pays à faible revenu, ou à revenu élevé.

**Figure 3.5 Flux entrants de rapatriements de fonds enregistrés officiellement: émigrants et IDH, 2008 (en pourcentage du PIB)**

**Panneau A: Rapatriements de fonds et migrants**



**Panneau B: Rapatriements de fonds et IDH**



Source: Indicateurs de Développement dans le monde (WDI), 2009.

Un certain nombre d'autres facteurs macro ont aussi été identifiés comme ayant une influence sur le flux des rapatriements de fonds des migrants, tels que les coûts des transferts de fonds, les écarts des taux d'intérêt et les fluctuations des taux de change entre les devises des pays d'origine et celles des pays destinataires, mais avec des résultats mitigés (Sayan, 2006).

Dans l'ensemble, d'après Chami et al. (2008), une fois prise en compte l'hétérogénéité transnationale des rapatriements de fonds, la relation entre les rapatriements de fonds et les variables et performances macroéconomique est complexe, et toute une série d'éléments sont susceptibles d'influencer les flux de fonds rapatriés par les migrants. La section suivante a donc pour objectif d'examiner un certain nombre de déterminants, individuels ou au niveau micro, des envois de fonds en provenance d'Espagne.

## 2. Les déterminants des rapatriements de fonds au niveau micro

L'analyse des déterminants au niveau micro pourrait s'avérer plus pertinente, puisque les rapatriements de fonds représentent, dans la plupart des cas, des flux d'argent entre ménages et sont donc de nature intrinsèquement micro-économique. En outre, la micro-analyse des déterminants et des effets des rapatriements de fonds peut être particulièrement utile pour comprendre le comportement économique des travailleurs migrants et l'impact de ce comportement sur le bien-être de ceux avec qui ils maintiennent des liens.

Pour étudier les déterminants des rapatriements de fonds avec plus d'efficacité, il est nécessaire de disposer de données au niveau micro sur les per-

sonnes et les ménages qui rapatrient des fonds. A cet effet, on se référera à *l'Enquête nationale des immigrants (en espagnol Encuesta Nacional de Inmigrantes)* pour examiner cette question (voir Encadré 3.1). Outre une longue série de questions liées à l'expérience de la personne enquêtée avant et après la migration, l'enquête a recueilli des informations sur les caractéristiques de base de tous les membres du ménage, notamment sur les résultats des travailleurs migrants sur le marché du travail, en termes d'emploi et de revenus.<sup>14</sup>

### Encadré 3.1 *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007*

Cette enquête, qui s'est déroulée de novembre 2006 à février 2007, est basée sur un échantillon national représentatif des travailleurs migrants en Espagne. Cet échantillon représente la population étrangère âgée d'au moins 16 ans et compte 15 465 personnes qui, au moment de l'enquête, vivaient en Espagne depuis au moins un an ou prévoient de vivre en Espagne pour au moins un an. Une personne est sélectionnée au hasard au sein de chaque ménage échantillonné.

L'enquête présente un certain nombre de limitations en ce qui concerne la détermination des niveaux de rapatriements de fonds. Environ 20 pour cent des enquêtés n'ont pas spécifié le montant des sommes transférées à l'étranger. En outre, le questionnaire ne fait pas clairement la distinction entre l'argent envoyé par la personne interrogée et celui envoyé par d'autres membres du ménage. Par conséquent, il n'est pas possible d'établir un tableau précis du volume des rapatriements de fonds. Néanmoins, l'enquête permet d'étudier le comportement économique des migrants en Espagne et d'estimer notamment la probabilité des rapatriements de fonds vers leurs pays d'origine.

### *Analyse descriptive*

En examinant les statistiques descriptives de l'enquête, on constate que le nombre de travailleurs migrants et de pays d'origine correspond dans l'ensemble aux informations présentées au chapitre 2. D'après l'enquête, le principal groupe de migrants en Espagne est constitué de migrants originaires du Maroc, qui représentent près de 12 pour cent de tous les travailleurs migrants (suivis de la Roumanie, l'Equateur et la Colombie). Les migrants algériens et sénégalais réunis représentent plus de 2,5 pour cent, alors que la part de migrants tunisiens et mauritaniens en Espagne est faible.

En ce qui concerne la probabilité des travailleurs migrants de rapatrier des fonds vers l'Afrique du Nord et de l'Ouest, on relève d'importantes différences entre hommes et femmes (Tableau 3.2). Ainsi, un peu plus de 51 pour cent des marocains de sexe masculin envoient de l'argent au Maroc, par rapport à 22 pour cent des marocaines. On observe des écarts similaires – d'environ 30 points de pourcentage – dans d'autres pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest. Bien que ces différences entre les sexes existent également

<sup>14</sup> Des approches similaires ont été adoptées au Botswana, en Allemagne et au Mexique. Voir par exemple, Lucas et Stark (1985); Amuedo-Dorantes et Pozo (2006); et E. Holst et al.: *Gender, migration, remittances: Evidence from Germany*, German Socio-Economic Panel Study (SOEP) paper No. 111 (Berlin, Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung, 2008).

dans tous les autres pays (à l'exception de la Roumanie), elles y sont très inférieures (moins de 7 points de pourcentage dans le cas de l'Equateur et seulement 1,4 point de pourcentage dans le cas de la Colombie). Il est intéressant de noter que la proportion des migrants mauritaniens et sénégalais qui rapatrient de l'argent au pays est particulièrement élevée, atteignant respectivement 90 pour cent et 80 pour cent (alors qu'elle est de 40 et 20% pour les migrants marocains et algériens).

**Tableau 3.2 Part des migrants qui rapatrient des fonds d'Espagne, par pays d'origine et par sexe (en pourcentage), 2007**

	Hommes	Femmes	Total
Algérie	39,0	6,7	29,1
Maroc	51,3	22,4	40,8
Mauritanie	93,5	50,8	89,8
Sénégal	84,6	57,1	80,2
Tunisie	75,4	0,0	54,9
Colombie	64,2	62,8	63,4
Equateur	70,8	64,5	67,5
Roumanie	61,8	62,4	62,1
Tous pays	41,1	36,7	39,0

Note: Dans tous les tableaux de ce chapitre, la mention "tous pays" fait référence à l'ensemble des migrants.

Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

Le montant moyen des fonds rapatriés chaque année par les migrants varie également considérablement par pays, avec une moyenne de 1900 euros par personne et par an, les fonds rapatriés des hommes étant légèrement supérieurs à la moyenne (environ 2.000 euros pour les hommes et 1.700 euros pour les femmes, voir Tableau 3.3). L'écart entre les hommes et les femmes varie mais est présent dans tous les pays. En termes de montants, dans les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, ce sont les migrants mauritaniens et sénégalais qui, en moyenne, envoient le plus d'argent chaque année. La fréquence des rapatriements de fonds est également élevée — la grande majorité des migrants envoient de l'argent dans leur pays d'origine au moins une fois par mois, ou tous les trois mois.<sup>15</sup>

<sup>15</sup> voir Annexe 3.A. pour plus de détails sur la fréquence des rapatriements de fonds

**Tableau 3.3 Montant moyen annuel des rapatriements de fonds des migrants en Espagne, par sexe (en euro), 2007**

Montant moyen envoyé par personne			
	Hommes	Femmes	Total
Algérie	1 220	722	1 179
Maroc	1 381	1 168	1 340
Mauritanie	2 587	1 200	2 484
Sénégal	1 507	1 135	1 439
Tunisie	1 112	–	1 112
Colombie	2 778	2 066	2 361
Equateur	2 376	2 183	2 279
Roumanie	1 664	1 380	1 536
Tous pays	2 026	1 737	1 895

Note: Dans tous les tableaux de ce chapitre, la mention “tous pays” fait référence à l’ensemble des migrants.

Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

Entre deux-tiers et trois-quarts de l’ensemble des rapatriements de fonds sont destinés au conjoint ou parents (Tableau 3.4). Quelques résultats intéressants émergent de l’analyse de la distribution dans les pays d’Afrique du Nord et de l’Ouest. Ainsi, les migrants algériens et marocains envoient principalement de l’argent à leurs parents, suggérant une cohorte de migrants plus jeunes (ce qui correspond aux constats du chapitre 2). Dans les autres pays, la distribution des bénéficiaires est répartie plus également entre conjoints et parents. En effet, certaines des raisons motivant les décisions des personnes à rapatrier des fonds et le choix de leurs bénéficiaires sont liées à une série de caractéristiques individuelles, telles que l’âge, la composition familiale et la situation du marché de l’emploi — qui seront l’objet de la section suivante.

**Tableau 3.4 Bénéficiaires des rapatriements de fonds, 2007**

	Hommes			Femmes		
	Conjoint ou partenaire	Parent	Autre	Conjoint ou partenaire	Parent	Autre
Algérie	17,7	76,6	5,7	0,0	30,9	69,1
Maroc	18,4	67,0	14,5	0,0	75,8	24,2
Mauritanie	64,9	35,1	0,0	0,0	0,0	100
Sénégal	55,8	41,5	2,7	0,0	69,1	30,8
Tunisie	–	–	–	–	–	–
Colombie	10,7	56,3	33,0	3,9	58,9	37,2
Equateur	11,1	59,4	29,5	2,6	61,6	35,7
Roumanie	11,0	62,4	26,7	2,7	68,3	29,0
Tous pays	16,1	57,3	26,5	3,8	59,5	36,7

Note: Dans tous les tableaux de ce chapitre, la mention "tous pays" se réfère à l'ensemble des migrants.

Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

### ***Analyse multivariée de la probabilité de rapatriements de fonds***

Pour estimer la probabilité des rapatriements de fonds, un modèle probit est utilisé afin de contrôler une longue liste de variables liées aux caractéristiques individuelles des migrants et des membres de leur ménage (encadré 3.2 et annexe 3.A). Bien qu'il ne fût pas possible d'inclure dans l'analyse les probabilités associées au montant rapatrié, celle-ci offre des éclaircissements sur l'importante question des caractéristiques associées aux rapatriements de fonds.

**Encadré 3.2 Analyse multivariée et spécifications du modèle**

Six modèles probit ont été spécifiés, dans lesquels la variable dépendante a pour valeur 1 si la personne a indiqué qu'elle envoyait de l'argent hors d'Espagne et 0 le cas contraire. Les deux premières régressions se réfèrent à l'ensemble des hommes et des femmes, en opérant une distinction sur la base de leur situation sur le marché de l'emploi (échantillon total mais ne tenant compte que des personnes ayant un emploi). Les quatre autres régressions incluent l'aspect genre afin d'identifier d'éventuelles différences entre les comportements des hommes et des femmes en matière de rapatriement de fonds. Dans toutes les régressions, on utilise des pondérations d'échantillonnage.

La situation en matière d'emploi des personnes interrogées est prise en compte par des variables qui stipulent si la personne a un emploi (travailleur salarié, non-salarié ou autre situation), recherche du travail (11,7 pour cent), étudie (5 pour cent) ou entre dans une autre catégorie, essentiellement l'inactivité (7 pour cent des hommes et 23 pour cent des femmes).

Les résidents en Espagne nés dans les pays suivants furent exclus de l'échantillon: Australie, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Royaume Uni et Etats-Unis.

Pour plus de détails sur les résultats des régressions, se référer à l'annexe 3A.

Les résultats présentés ci-dessus sont cohérents avec de nombreuses autres études et indiquent toute une série de motifs justifiant les rapatriements de fonds. Les résultats sont regroupés en diverses catégories de variables explicatives: (i) situation de l'emploi et variables liées au travail; (ii) variables personnelles et démographiques, y compris l'éducation; (iii) situation de famille et composition du ménage; (iv) année d'arrivée et situation de séjour; (v) variables liées à l'expérience migratoire; et, (vi) pays d'origine et autres variables (voir annexe 3A pour plus de détails).

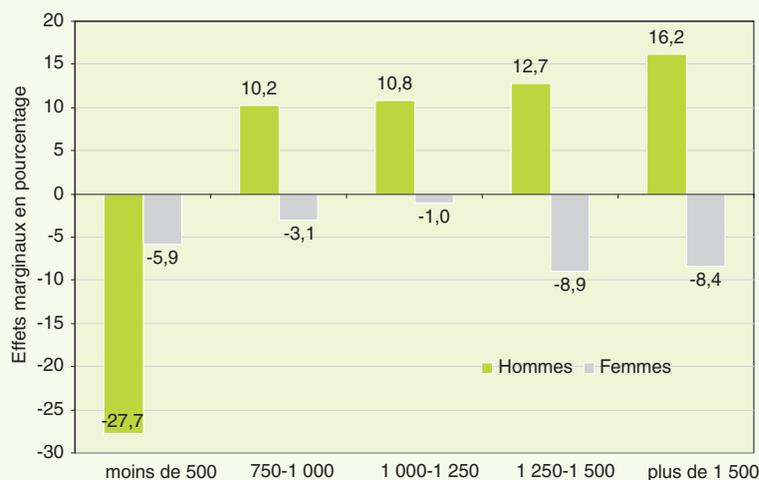
→ *Situation de l'emploi et variables liées au travail*

Bien que certaines variables liées à la situation de l'emploi ne soient pas significatives d'un point de vue statistique pour prévoir le comportement en matière de rapatriements de fonds, un certain nombre de variables liées à l'emploi révèlent des résultats intéressants:

- la sécurité de l'emploi (contrat temporaire contre contrat permanent) ne semble pas influencer la probabilité de rapatrier des fonds;
- le fait de conserver le même emploi depuis l'arrivée dans le pays de destination a un effet négatif très significatif sur la probabilité de rapatriements de fonds des travailleurs migrants. C'est peut-être lié au fait que les personnes ayant un emploi stable sont plus susceptibles de rester dans le pays de destination et, pour cela réalisent peut-être moins de rapatriements de fonds;
- les personnes qui sont arrivées dans le pays de destination avec une offre de travail ont une probabilité 8 pour cent plus élevée de rapatrier des fonds (l'effet marginal positif est nettement supérieur pour les femmes, 14,2 pour cent, que pour les hommes 5,4 pour cent).

Cependant, le chômage réduit considérablement la probabilité de rapatriements de fonds. Les migrants au chômage ont 12 pour cent moins de probabilité d'envoyer des fonds que les travailleurs salariés. Les revenus semblent très clairement liés à la probabilité d'envoyer des fonds à l'étranger (Figure 3.6). Les très faibles revenus (entre 500 et 750 euros par mois) ont un impact négatif sur la probabilité de rapatriements de fonds. Le seuil semble se situer autour de 750 euros par mois. Au-delà, la probabilité de rapatrier des fonds s'élève pour les hommes, en fonction de leurs revenus mensuels. Ainsi, la probabilité que les travailleurs migrants de sexe masculin gagnant un salaire d'au moins 1.500 euros par mois rapatrient des fonds est de 16,2 pour cent supérieure à celle des hommes gagnant entre 500 et 750 euros par mois. Dans le cas des femmes migrantes ayant un emploi, on observe une corrélation négative entre les rapatriements de fonds et les revenus. Cependant, les résultats ne sont pas significatifs d'un point de vue statistique.

**Figure 3.6 Effets marginaux des revenus sur la probabilité de rapatrier des fonds vers les pays d'origine, par sexe (en pourcentage)**



Note: Les coefficients des variables indicatrices de revenus des femmes utilisés dans la régression ne sont pas statistiquement significatifs. voir Tableau 3A5.

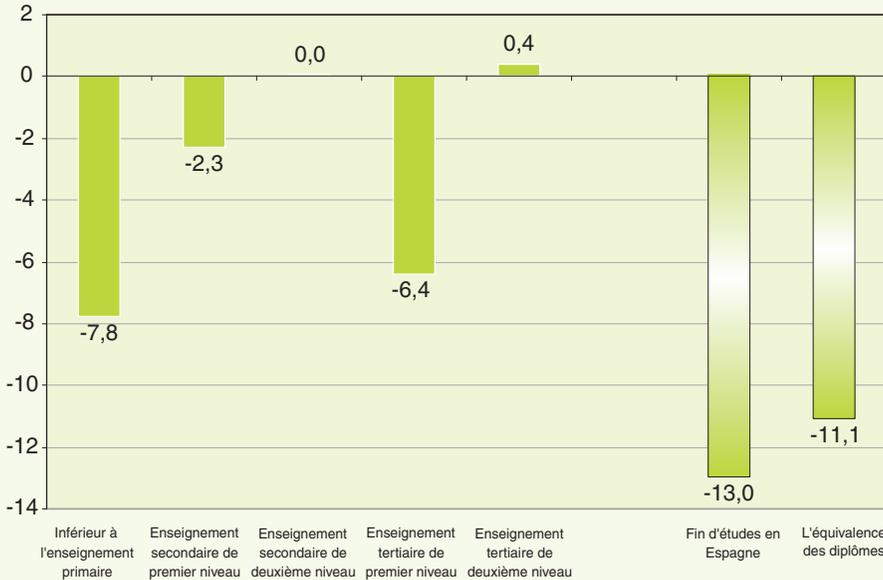
Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

→ *Caractéristiques personnelles et démographiques, y compris le niveau d'éducation*

Un certain nombre de constats émergent quant à la relation entre l'âge, le niveau d'éducation et la propension des migrants à rapatrier des fonds vers leur pays d'origine. Premièrement, les jeunes migrants, en particulier ceux du sexe masculin, sont moins susceptibles de rapatrier des fonds. Deuxièmement, la probabilité de rapatrier des fonds est considérablement inférieure pour les migrants ayant atteint le premier cycle de l'enseignement tertiaire, alors que les niveaux de revenus et d'éducation sont fortement corrélés (voir Figure 3.7).

Finalement, les migrants qui terminent leurs études en Espagne ou dont les études ont été validées sont beaucoup moins susceptibles d'envoyer de l'argent à leurs proches restés dans leur pays d'origine, que les autres.

**Figure 3.7 Effets marginaux du niveau d'éducation sur la probabilité de rapatrier des fonds vers les pays d'origine par variables liées au capital humain (en pourcentage)**



Note : La seule variable qui diffère considérablement de zéro est le premier cycle de l'enseignement tertiaire. On a omis une variable indicatrice correspondant à l'enseignement primaire. Voir le Tableau 3A5 pour les différents niveaux d'enseignement.

Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

➔ *Situation de famille et composition des ménages*

En matière de rapatriements de fonds, le comportement des migrants mariés diffère de celui des migrants célibataires. La probabilité qu'un migrant réalise des rapatriements de fonds lorsque son conjoint est resté dans le pays d'origine est 23 pour cent plus élevée que celle d'un célibataire. Cet effet est aussi fort pour les hommes comme pour les femmes. Cependant, si le travailleur migrant est marié et que son conjoint se trouve dans le pays de destination, sa propension à rapatrier des fonds sera inférieure à celle des hommes célibataires, mais pas à celle des femmes célibataires.

Une série de variables est également prise en compte pour évaluer l'influence de la composition des ménages et de la structure familiale. Des variables indicatrices ont été créées pour refléter le nombre d'adultes (âgés d'au moins 16 ans) et d'enfants dans le ménage, dans le pays de destination. L'hypothèse – qui s'est avérée correcte – est que la probabilité qu'un travailleur migrant rapatrie des fonds dans son pays d'origine décroît en fonction du nombre d'émigrés dans son ménage.

→ *Année d'arrivée et situation de séjour*

Par rapport à l'année d'arrivée et à la situation de séjour (deux variables hautement corrélées), on observe que les travailleurs migrants arrivés entre 2003 et 2004 sont les plus susceptibles de rapatrier des fonds dans leurs pays d'origine, qu'ils soient hommes ou femmes. Généralement, les résultats concernant l'année d'arrivée ne sont pas probants; cependant, les constats tirés de la situation de séjour sont plus concluants. Les migrants marocains en Espagne titulaires d'un titre de séjour permanent ou temporaire, sont plus susceptibles d'envoyer de l'argent à l'étranger que les citoyens nationalisés ou que les migrants dans une autre situation migratoire, par exemple en séjour irrégulier, ce dernier élément étant statistiquement significatif. De même, on observe que chez les migrants vivant en Espagne originaires des quatre autres pays, ceux qui disposent d'un titre de séjour permanent présentent la plus haute propension à rapatrier des fonds. En outre, la propension des femmes à rapatrier des fonds est affectée plus négativement par la citoyenneté espagnole que celle des hommes. D'autre part, les résidents temporaires sont beaucoup plus susceptibles de rapatrier des fonds que les résidents permanents.

→ *Variables liées à l'expérience migratoire et aux projets d'avenir*

L'analyse probit obtient des résultats intéressants en contrôlant une série de mesures visant à comprendre l'expérience des travailleurs migrants et les motifs de migrer. Ainsi, les migrants qui ont quitté leur pays pour trouver un emploi ou pour améliorer leurs conditions de travail (soit la majorité de la population migrante) ont une probabilité de rapatrier des fonds vers leur pays d'origine 14 pour cent plus élevée que celles des migrants qui ont émigré pour d'autres raisons. En outre, et conformément à la théorie, les migrants qui ont dû financer leur migration sont beaucoup plus susceptibles de rapatrier des fonds que ceux qui n'ont pas eu à la financer. De même, les migrants de sexe masculin qui ont transité par d'autres pays avant d'arriver en Espagne sont beaucoup plus susceptibles de rapatrier des fonds. Ce dernier constat peut être associé à des coûts de financement liés à la migration plus élevés.

Un déterminant crucial des rapatriements de fonds est l'intention des migrants de retourner dans leur pays d'origine. C'est également une question pertinente pour le développement de ces pays (Durand et al., 1996).<sup>16</sup> Certaines études ont constaté que les rapatriements de fonds peuvent être motivés par le désir d'accumuler un capital qui servira ensuite à créer une entreprise une fois de retour dans le pays d'origine. Les projets de retour devraient donc encourager les migrants à transférer une partie de leur épargne (Dustmann and Kirchkamp, 2002).<sup>17</sup> Il est intéressant de noter que dans l'enquête ENI, ceux dont les intentions sont claires sont beaucoup plus susceptibles de rapatrier des fonds (pour les femmes dont les intentions ne sont pas claires, la probabilité de rapatriements de fonds demeurent néanmoins positive et très significative).

<sup>16</sup> J. Durand et al. "International migration and development in Mexican communities", in *Demography*, Vol. 33, No. 2, 1996, pp. 249-264.

<sup>17</sup> C. Dustmann and O. Kirchkamp: "The optimal migration duration and activity choice after remigration" in *Journal of Development Economics*, 2002, Vol. 67, No. 2, pp. 351-372.

→ *Pays d'origine et autres variables*

La dernière série de variables se réfère au pays d'origine et à la région dans le pays de destination. Il en ressort qu'il existe des différences significatives dans la propension à rapatrier des fonds, selon le pays d'origine. Dans les cinq pays faisant l'objet de ce rapport, les migrants venant d'Algérie sont moins susceptibles de rapatrier des fonds que ceux originaires de Mauritanie, du Sénégal et de Tunisie (ces trois pays ayant été regroupés en raison de la taille de l'échantillon) et du Maroc.

En outre, on relève des différences significatives dans le coefficient associé au pays d'origine lors de l'estimation des régressions pour chaque sexe séparément. Par exemple, le coefficient des migrants marocains est très significatif, cependant il est positif chez les hommes et négatif chez les femmes. Bien que le coefficient des migrants algériens soit négatif pour les deux sexes, il est beaucoup plus significatif chez ces dernières. Il convient de noter qu'en général, l'effet spécifique au pays d'origine a tendance à être moins positif, ou plus négatif, chez les femmes que chez les hommes. Cependant, l'impact des effets spécifiques à chaque pays sur la probabilité de rapatrier des fonds mérite plus d'attention dans la recherche future.

### C. *Considérations finales*

Au cours des dix dernières années, les flux de rapatriements de fonds vers l'Afrique du Nord et de l'Ouest ont connu une rapide augmentation, atteignant plus de 12 milliards de dollars des États Unis en 2008. Cependant, l'apparition de la crise financière et économique a entraîné un certain nombre de difficultés qui ont fait chuter considérablement les flux de rapatriements de fonds en 2009 par rapport à l'année 2008. Ces tendances ont mis en évidence l'importance des rapatriements de fonds dans le contexte du développement.

L'objectif de ce chapitre était de faire la lumière sur la nature des rapatriements de fonds des migrants depuis l'Espagne, afin de mieux comprendre les implications en matière de développement. L'analyse a montré que les rapatriements de fonds sont principalement des flux financiers entre membres d'une même famille — entre deux tiers et trois-quarts des rapatriements de fonds vers l'Afrique du nord et de l'Ouest sont destinés au conjoint/partenaire ou à un parent. Il n'est pas surprenant que les quelques éléments d'informations réunis suggèrent que la majeure partie des rapatriements de fonds sont utilisés pour aider la famille à subvenir à ses besoins. C'est ainsi qu'une enquête réalisée en 2007 par la Banque africaine de Développement a constaté que les fonds reçus de l'étranger servent prioritairement à la consommation de la famille (biens et services de première nécessité) et à la santé. Par exemple, 69 pour cent des dépenses familiales au Maroc et 98 pour cent au Sénégal sont financées par des envois de fonds (voir Tableau 3.5). De même, le rapport MIREM des pays du Maghreb a conclu que deux tiers des rapatriements de fonds étaient destinés à subvenir aux besoins immédiats de la famille.<sup>18</sup>

<sup>18</sup> Cependant, 20 pour cent contribuèrent à la scolarisation des enfants, 10 pour cent furent consacrés à des investissements commerciaux et 7 pour cent à l'achat de matériel agricole (J. P. Cassarino: *Return migrants to*

tiers des rapatriements de fonds étaient destinés à subvenir aux besoins immédiats de la famille.<sup>18</sup>

**Tableau 3.5 Ratios d'utilisation des rapatriements de fonds par poste budgétaire (en pourcentage)**

	Sénégal	Mali	Maroc
Dépenses familiales	98	94	69
Santé	81	87	30
Education/formation	55	59	26
Immobilier familial	19	47	10
Immobilier individuel	14	29	6
Investissements productifs	11	46	13
Projet social	5	25	1

Source: Enquête de la Banque africaine de Développement, 2007.

Les facteurs qui semblent le plus peser sur la décision de rapatrier des fonds semblent se situer au niveau micro-économique. On observe notamment que la probabilité de rapatriements de fonds augmente avec la hausse des niveaux de revenus, mais chute, généralement, avec l'éducation. Autre déterminant crucial des rapatriements de fonds, aux implications considérables sur le développement: les travailleurs migrants ayant l'intention de retourner dans leur pays d'origine sont plus susceptibles de rapatrier des fonds.

Pour les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, ces informations au niveau micro sont importantes à cause des liens entre les dimensions macro et micro des rapatriements de fonds en termes d'implications sur le développement. En effet, des améliorations positives du bien-être de la famille (comme par exemple la réduction de la pauvreté) peuvent améliorer le développement en général par des effets multiplicateurs et macroéconomiques, tout en ayant également une incidence considérable sur la répartition.<sup>19</sup>

Afin de garantir que les rapatriements de fonds se renforcent mutuellement, un certain nombre de considérations méritent l'attention. Premièrement, il convient d'examiner comment mettre à profit les rapatriements de fonds afin d'accroître les effets multiplicateurs globaux. A cette fin, des efforts sont nécessaires pour renforcer les liens entre les ménages qui envoient les fonds, ceux qui les reçoivent, les communautés et les autorités nationales dans les pays d'origine. Deuxièmement, en rapport avec cela, sans une infrastructure économique adéquate, les rapatriements de fonds ne pourront libérer tout leur potentiel aux niveaux nationaux. Troisièmement, d'importantes connexions – pouvant potentiellement se renforcer mutuellement en termes de développement – doivent être réalisées entre les rapatriements de fonds et la migration de retour, qui sera abordée au chapitre suivant. Finalement, le droit de séjour permanent (et

<sup>18</sup> Cependant, 20 pour cent contribuèrent à la scolarisation des enfants, 10 pour cent furent consacrés à des investissements commerciaux et 7 pour cent à l'achat de matériel agricole (J. P. Cassarino: *Return migrants to the Maghreb Countries: Reintegration and development challenges*, MIREM Global Report, Robert Schuman Centre for Advanced Studies (Florence, European University Institute, 2008)).

<sup>19</sup> Voir également A. Mansoor et B. Quillin: *Migration and remittances: Eastern Europe and the former Soviet Union* (Washington, DC, Banque Mondiale, 2006).

dans certain cas temporaire) est associé à une probabilité plus élevée de rapatrier des fonds. A ce titre, il conviendra d'envisager comment un processus de migration réglementé et plus ordonné pourrait bénéficier à la fois aux pays d'origine et à ceux de destination. Le chapitre 5 passe en revue plusieurs approches pour relever ces défis.

### *Annexe 3.A Résultats détaillés des déterminants des rapatriements de fonds au niveau micro*

**Tableau 3A1 Montant des rapatriements de fonds annuels d'Espagne vers certains pays choisis, 2007**

	Montant total rapatrié par la population (montant déclarés en millions d'Euros)			Montant médian rapatrié par personne (en Euros)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Algérie	13,4	0,7	14,1	1 200	600	1 000
Maroc	193,0	38,8	231,7	1 000	600	1 000
Mauritanie	12,4	0,5	12,9	1 100	1 200	1 200
Sénégal	17,0	2,9	19,9	1 200	1 500	1 200
Tunisie	0,9	0,0	0,9	300	0	300
Colombie	173,0	182,0	355,0	2 000	1 500	1 800
Equateur	249,0	230,7	479,7	1 440	1 400	1 440
Roumanie	194,0	131,3	325,0	1 000	700	800
Tous pays	1549,0	1102,0	2651,0	1 200	1 000	1 000

Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

**Tableau 3A2 Fréquence des rapatriements de fonds à l'étranger**

	Une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par trimestre	Au moins une fois tous les quatre mois	Au moins une fois par an	Moins d'une fois par an	Occasionnel- lement, selon les possibilités ou les besoins	Total
<b>Hommes</b>								
Algérie	1,5	24,6	28,1	8,2	2,4	0,6	34,4	100
Maroc	0,3	41,9	24,7	4,7	3,5	0,9	24,0	100
Mauritanie	0,0	11,1	6,8	20,1	12,6	0,0	49,4	100
Sénégal	2,6	62,4	5,5	0,3	4,4	0,0	24,7	100
Tunisie	0,0	8,7	0,0	16,1	52,1	0,0	23,2	100
Colombie	1,7	62,6	15,3	3,9	1,4	0,0	15,0	100
Equateur	1,4	65,6	12,4	5,4	1,6	0,2	13,5	100
Roumanie	0,8	35,6	14,2	9,9	5,3	0,7	33,5	100
Tous pays	1,1	48,1	18,8	6,6	3,5	0,5	21,5	100
<b>Femmes</b>								
Algérie	0,0	25,0	31,3	0,0	0,0	0,0	43,7	100
Maroc	0,7	38,0	27,5	8,5	6,3	0,5	18,5	100
Mauritanie	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sénégal	0,0	1,0	0,0	17,5	59,6	0,0	21,8	100
Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	2,6	66,3	10,0	3,5	1,9	0,0	15,7	100
Equateur	1,4	65,2	12,8	5,6	1,6	0,2	13,3	100
Roumanie	0,2	31,3	27,0	8,9	5,8	0,3	26,5	100
Tous pays	1,0	49,0	18,2	7,1	5,1	0,6	19,0	100

Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

**Tableau 3A3 Manière la plus courante de rapatrier de l'argent**

	Virement postal	Virement bancaire	Autre agence	Autre personne	Autre circuit	Total
<b>Hommes</b>						
Algérie	15,8	7,8	20,3	49,2	7,0	100
Maroc	16,8	11,9	62,5	6,9	1,9	100
Mauritanie	9,1	10,0	68,3	12,6	0,0	100
Sénégal	14,4	10,5	75,2	0,0	0,0	100
Tunisie	23,2	52,1	24,7	0,0	0,0	100
Colombie	15,0	29,2	54,5	0,9	0,4	100
Equateur	13,9	28,2	57,4	0,4	0,0	100
Roumanie	15,7	19,1	58,0	6,1	1,1	100
Tous pays	13,6	27,3	52,8	4,9	1,4	100
<b>Femmes</b>						
Algérie	36,1	0,0	23,3	40,4	0,0	100
Maroc	26,8	14,9	50,1	4,8	3,5	100
Mauritanie	0,0	0,0	0,0	100	0,0	100
Sénégal	59,6	30,9	9,5	0,0	0,0	100
Tunisie						
Colombie	14,9	25,5	57,7	0,6	1,3	100
Equateur	10,7	35,6	52,1	0,9	0,8	100
Roumanie	15,6	19,3	57,8	6,2	1,0	100
Tous pays	14,1	29,3	51,1	3,7	1,8	100

Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

**Tableau 3A4 Propension à rapatrier des fonds par pays d'origine et situation de séjour (en pourcentage)**

	Maroc	Reste de l'Afrique
Espagnols nationalisés	9,1	17,8
Autres UE-25	0,0	4,8
Résident avec titre de séjour permanent	47,7	66,2
Résident avec titre de séjour temporaire	52,2	60,5
Résident avec titre de séjour de l'UE	26,7	61,1
Autre résident	31,3	45,5
<b>Total</b>	<b>36,4</b>	<b>50,2</b>

Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

Tableau 3A5 Estimations probit de la probabilité de rapatrier de fonds vers les pays d'origine par sexe – ensemble des migrants

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
<b>Variables personnelles et démographiques</b>									
Femmes	0,034 **	0,015	0,475						
entre 16 et 19 ans	-0,214 ***	0,042	0,063	-0,255 ***	0,060	0,066	-0,185 ***	0,056	0,059
20-24	-0,047 *	0,028	0,111	-0,091 **	0,042	0,101	-0,031	0,036	0,122
25-29	0,026	0,023	0,175	0,023	0,034	0,184	0,016	0,030	0,165
30-34			0,173			0,180			0,164
35-39	0,018	0,023	0,149	-0,010	0,034	0,159	0,049	0,031	0,139
40-44	0,042	0,027	0,109	0,067 *	0,040	0,104	0,029	0,035	0,114
45-49	0,045	0,030	0,079	0,066	0,045	0,078	0,034	0,039	0,080
50 ans ou plus	-0,039	0,028	0,141	-0,021	0,045	0,128	-0,045	0,034	0,156
<b>Niveau d'éducation</b>									
Inférieur à primaire	-0,048	0,044	0,033	-0,091	0,058	0,041	0,046	0,064	0,024
Primaire			0,251			0,255			0,248
Secondaire premier niveau	-0,020	0,024	0,163	-0,010	0,036	0,173	-0,024	0,032	0,151
Secondaire deuxième niveau	0,023	0,020	0,372	0,030	0,029	0,366	0,016	0,026	0,378
Enseignement supérieur 1er cycle	-0,047 *	0,025	0,166	-0,071 *	0,039	0,149	-0,038	0,031	0,185
Enseignement supérieur 2ème cycle	-0,018	0,059	0,015	0,028	0,085	0,016	-0,055	0,084	0,015
Etudes terminées en Espagne	-0,112 ***	0,024	0,145	-0,096 **	0,039	0,143	-0,121 ***	0,031	0,148

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
Reconnaissance des diplômes	-0,085 ***	0,026	0,073	-0,028	0,044	0,066	-0,127 ***	0,032	0,081
<b>Situation de famille</b>									
Célibataire			0,488			0,476			0,501
Marié(e), conjoint pays d'origine	0,234 ***	0,033	0,067	0,224 ***	0,042	0,096	0,189 ***	0,050	0,034
Marié(e), conjoint pays d'accueil	-0,021	0,016	0,446	-0,092 ***	0,025	0,428	0,043 **	0,021	0,465
<b>Composition familiale</b>									
1 adulte			0,039			0,043			0,036
2 membres, 1 adulte	-0,033	0,031	0,067	-0,012	0,052	0,044	-0,077 *	0,041	0,092
2 membres, 2 adultes	0,013	0,032	0,099	0,070 **	0,045	0,107	-0,061	0,045	0,091
3 membres, 1 adulte	-0,051	0,033	0,050	-0,011	0,056	0,036	-0,111 **	0,042	0,066
3 membres, 2 ou 3 adultes	0,006	0,031	0,175	0,081 *	0,043	0,179	-0,090 **	0,042	0,171
4 membres, 1 adulte	-0,124 ***	0,037	0,036	-0,161 ***	0,056	0,033	-0,138 ***	0,049	0,039
4 membres, au moins 2 adultes	-0,061 **	0,031	0,205	-0,001	0,045	0,213	-0,142 ***	0,041	0,197
5 membres, 1 adulte	-0,103 *	0,051	0,012	-0,147	0,090	0,009	-0,115 *	0,063	0,015
5 membres, au moins 2 adultes	-0,054	0,033	0,138	-0,020	0,048	0,141	-0,105 **	0,045	0,135
6 membres ou plus, 1 adulte	-0,065	0,062	0,006	-0,179	0,131	0,004	-0,053	0,075	0,009
6 membres ou plus, au moins 2 adultes	-0,046	0,034	0,172	0,033	0,048	0,192	-0,146 ***	0,045	0,150

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
<b>Année d'arrivée</b>									
Arrivée en 1980 ou avant	-0,073 *	0,044	0,085	-0,066	0,063	0,085	-0,099 *	0,056	0,085
1981-1990	-0,049	0,038	0,064	-0,088	0,055	0,066	-0,040	0,052	0,061
1991-2000	-0,011	0,024	0,280	-0,050	0,037	0,292	0,009	0,031	0,266
2001-2002	-0,039 *	0,022	0,228	-0,089 ***	0,034	0,218	0,000	0,028	0,239
2003-2004			0,192			0,185			0,200
2005-2007	-0,097 ***	0,025	0,151	-0,117 ***	0,039	0,153	-0,073 **	0,032	0,149
<b>Statut de résident</b>									
Espagnol nationalisé	-0,154 ***	0,025	0,189	-0,174 ***	0,038	0,171	-0,138 ***	0,033	0,210
Résident permanent			0,169			0,355			
Résident temporaire	0,024	0,022	0,368	0,014	0,032	0,384	0,022	0,030	0,350
Résident avec titre de séjour UE	0,023	0,036	0,055	0,075	0,061	0,047	-0,017	0,043	0,064
Autre résident	-0,037	0,029	0,174	-0,028	0,044	0,169	-0,066 *	0,037	0,180
Autre UE - 25	-0,243 ***	0,039	0,045	-0,233 ***	0,059	0,046	-0,261 ***	0,045	0,044
<b>Expérience migratoire</b>									
Migration pour le travail	0,140 ***	0,017	0,557	0,141 ***	0,026	0,625	0,128 ***	0,022	0,482
Migration pour regroupement familial	-0,069 ***	0,018	0,310	-0,091 ***	0,029	0,237	-0,053 **	0,022	0,392
Migration pour autres motifs			0,133			0,138			0,127

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
N'a pas payé son voyage			0,299			0,287			0,312
Oui, paiement fractionné	0,143 ***	0,030	0,076	0,120 ***	0,048	0,062	0,156 ***	0,038	0,091
Oui, paiement au comptant sans emprunt	0,089 ***	0,020	0,499	0,080 ***	0,031	0,535	0,093 ***	0,026	0,460
Oui, paiement au comptant avec emprunt bancaire	0,184 ***	0,064	0,009	0,075	0,103	0,008	0,276 ***	0,074	0,011
Oui, paiement au comptant avec emprunt à la famille	0,270 ***	0,055	0,012	0,277 ***	0,075	0,012	0,279 ***	0,081	0,013
Oui, paiement au comptant avec emprunt à un usurier	0,166 ***	0,028	0,092	0,111 **	0,044	0,088	0,232 ***	0,034	0,096
Oui, paiement au comptant avec d'autres types d'emprunts	0,271 ***	0,055	0,013	0,378 ***	0,050	0,009	0,234 ***	0,076	0,018
A été dans un autre pays avant l'Espagne	0,028	0,024	0,117	0,077 **	0,032	0,140	-0,039	0,032	0,091
N'a pas l'intention de retourner dans les 5 ans			0,798			0,806			0,789
A l'intention de retourner dans les 5 ans	0,110 ***	0,026	0,077	0,125 ***	0,043	0,070	0,103 ***	0,033	0,086
Ne sait pas si va retourner	0,041 *	0,022	0,125	-0,004	0,032	0,124	0,069 ***	0,030	0,125
<b>Situation au regard de l'emploi et variables liées au travail</b>									
Travailleur indépendant	-0,038	0,028	0,075	-0,043	0,041	0,079	-0,031	0,037	0,071
Travailleur salarié			0,579			0,669			0,481

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
Travailleur autre situation	0,181 ***	0,042	0,031	0,203 ***	0,071	0,023	0,153 ***	0,050	0,039
En recherche d'emploi	-0,118 ***	0,021	0,118	-0,122 ***	0,032	0,113	-0,117 ***	0,026	0,123
Etudiant	-0,352 ***	0,028	0,050	-0,433 ***	0,041	0,045	-0,288 ***	0,036	0,055
Autre situation	-0,195 ***	0,020	0,148	-0,226 ***	0,039	0,071	-0,177 ***	0,023	0,232
<b>Pays d'origine</b>									
Reste des pays de naissance			0,298			0,277			0,321
Bulgarie	-0,097 **	0,045	0,028	-0,068	0,067	0,028	-0,118 ***	0,056	0,028
Pologne	0,128 *	0,071	0,013	0,229 **	0,091	0,014	0,052 *	0,094	0,013
Roumanie	0,063 **	0,025	0,122	0,071 *	0,038	0,125	0,070 ***	0,034	0,120
Ukraine	0,040	0,054	0,019	0,125	0,083	0,017	-0,051 ***	0,063	0,021
Russie	-0,058	0,082	0,010	0,197	0,150	0,006	-0,198 ***	0,058	0,014
Mexique	-0,201 ***	0,065	0,009	-0,308 **	0,101	0,007	-0,180 ***	0,072	0,011
Colombie	0,156 ***	0,026	0,085	0,212 ***	0,041	0,066	0,118 ***	0,032	0,106
Equateur	0,123 ***	0,027	0,106	0,211 ***	0,036	0,097	0,050 *	0,036	0,115
Pérou	0,146 ***	0,037	0,039	0,219 ***	0,051	0,040	0,071 *	0,050	0,039
Uruguay	-0,105 **	0,047	0,023	-0,089	0,073	0,022	-0,094 *	0,059	0,024
Venezuela	-0,192 ***	0,039	0,030	-0,211 ***	0,066	0,028	-0,172 ***	0,047	0,032
Algérie	-0,189 ***	0,050	0,015	-0,105	0,068	0,020	-0,345 ***	0,051	0,010

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
Maroc	0,017	0,026	0,153	0,125 ***	0,036	0,186	-0,146 ***	0,032	0,117
Mauritanie, Tunisie, Sénégal	0,315 **	0,061	0,012	0,359 ***	0,054	0,019	0,082 *	0,196	0,004
Autres pays africains	0,126 ***	0,038	0,038	0,114 **	0,050	0,051	0,157 ***	0,052	0,024
Proportion de l'échantillon qui transère des fonds		0,490			0,513			0,464	
Probabilité prévue (aux moyennes)		0,469			0,492			0,438	
Nombre d'observations		11607			5200			6407	
Pseudo R-carré		0,238			0,260			0,243	
Log pseudo vraisemblance		-6128			-2665			-3352	

Note: Niveaux significatifs: \* 0,05<=p<0,1; \*\* 0,01<=p<0,05; \*\*\* p<0,01

Source: Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.

**Tableau 3A6 Estimations probit de la probabilité de rapatriements de fonds vers les pays d'origine par sexe - Ensemble des travailleurs salariés**

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
<b>Variables personnelles et démographiques</b>									
Female	0,049 **	0,020	0,410						
Entre 16 et 19 ans	-0,135 *	0,075	0,024	-0,171 *	0,101	0,025	-0,091	0,110	0,024
20-24	-0,066 *	0,035	0,106	-0,090 *	0,048	0,102	-0,052	0,048	0,112
25-29	0,020	0,027	0,191	0,013	0,037	0,197	0,020	0,037	0,184
30-34			0,191			0,199			0,181
35-39	0,030	0,026	0,167	0,012	0,036	0,176	0,055	0,036	0,154
40-44	0,044	0,030	0,121	0,080 *	0,041	0,114	0,019	0,042	0,130
45-49	0,057 *	0,033	0,090	0,063	0,046	0,086	0,062	0,045	0,094
50 ans ou plus	0,020	0,033	0,110	0,029	0,048	0,101	0,026	0,043	0,122
<b>Niveau d'éducation</b>									
Inférieur à primaire	-0,078	0,057	0,029	-0,083	0,068	0,038	-0,104	0,094	0,016
Primaire			0,225			0,243			0,200
Secondaire premier niveau	-0,023	0,029	0,153	0,019	0,039	0,165	-0,072 *	0,042	0,137
Secondaire deuxième niveau	0,000	0,024	0,400	0,027	0,032	0,387	-0,038	0,034	0,418
Enseignement supérieur 1er cycle	-0,064 **	0,031	0,175	-0,050	0,045	0,150	-0,085 **	0,041	0,210

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
Enseignement supérieur 2ème cycle	0,004	0,065	0,018	0,044	0,091	0,017	-0,061	0,102	0,019
Etudes terminées en Espagne	-0,130 ***	0,032	0,121	-0,105 **	0,047	0,114	-0,149 ***	0,043	0,131
Reconnaissance des diplômes	-0,111 ***	0,033	0,072	-0,062	0,049	0,065	-0,148 ***	0,045	0,083
<b>Situation de famille</b>									
Célibataire			0,481			0,450			0,526
Marié(e), conjoint pays d'origine	0,205 ***	0,032	0,081	0,187 ***	0,044	0,105	0,200 ***	0,048	0,046
Marié(e), conjoint pays d'accueil	-0,045 **	0,019	0,438	-0,117 ***	0,028	0,445	0,024	0,026	0,427
<b>Composition familiale</b>									
1 adulte			0,038			0,042			0,033
2 membres, 1 adulte	-0,057	0,038	0,062	-0,029	0,058	0,036	-0,114 **	0,055	0,101
2 membres, 2 adultes	0,019	0,037	0,104	0,089 *	0,048	0,107	-0,070	0,060	0,100
3 membres, 1 adulte	-0,069 *	0,042	0,047	0,009	0,065	0,032	-0,154 ***	0,059	0,068
3 membres, 2 ou 3 adultes	0,028	0,035	0,184	0,095 **	0,045	0,188	-0,078 **	0,057	0,177
4 membres, 1 adulte	-0,171 ***	0,047	0,038	-0,230 ***	0,067	0,037	-0,178 **	0,069	0,040
4 membres, au moins 2 adultes	-0,040	0,037	0,212	0,016	0,049	0,222	-0,140 **	0,057	0,197
5 membres, 1 adulte	-0,101 *	0,061	0,011	-0,211 **	0,098	0,009	-0,046	0,087	0,013
5 membres, au moins 2 adultes	-0,031	0,041	0,131	0,012	0,054	0,133	-0,122 *	0,063	0,128
6 membres ou plus, 1 adulte	-0,041	0,075	0,006	-0,195	0,171	0,003	-0,025 *	0,098	0,010

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
6 membres ou plus, au moins 2 adultes	-0,025	0,041	0,167	0,053	0,052	0,192	-0,137	0,065	0,132
<b>Année d'arrivée</b>									
Arrivée en 1980 ou avant	-0,067	0,054	0,070	-0,080	0,073	0,070	-0,074	0,078	0,070
1981-1990	-0,049	0,048	0,059	-0,115 *	0,065	0,065	-0,012	0,071	0,050
1991-2000	-0,039	0,030	0,299	-0,069 *	0,041	0,316	-0,016	0,041	0,274
2001-2002	-0,055 **	0,027	0,253	-0,095 **	0,038	0,238	-0,028	0,036	0,274
2003-2004			0,190			0,186			0,196
2005-2007	-0,023	0,033	0,129	-0,006	0,047	0,124	-0,032	0,045	0,136
<b>Statut de résident</b>									
Espagnol nationalisé	-0,130 ***	0,031	0,173	-0,138 ***	0,044	0,156	-0,118 ***	0,044	0,196
Résident permanent			0,348			0,196			0,145
Résident temporaire	0,053 **	0,026	0,409	0,034	0,034	0,420	0,074 *	0,038	0,392
Résident avec titre de séjour UE	0,068	0,043	0,047	0,110	0,064	0,043	0,017	0,057	0,052
Autre résident	0,022	0,036	0,151	0,016	0,050	0,137	0,041	0,050	0,170
Autre UE - 25	-0,203 ***	0,057	0,046	-0,224 ***	0,071	0,048	-0,207 **	0,081	0,044
<b>Expérience migratoire</b>									
Migration pour le travail	0,114 ***	0,021	0,640	0,149 ***	0,030	0,674	0,063 **	0,028	0,591

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
Migration pour regroupement familial	-0,047 **	0,022	0,238	-0,093 ***	0,033	0,195	-0,012	0,029	0,301
Migration pour autres motifs			0,122			0,132			0,108
N'a pas payé son voyage			0,249			0,252			0,245
Oui, paiement fractionné	0,141 ***	0,032	0,087	0,123 **	0,049	0,067	0,145 ***	0,043	0,115
Oui, paiement au comptant sans emprunt	0,086 ***	0,025	0,524	0,077 **	0,034	0,559	0,076 **	0,035	0,473
Oui, paiement au comptant avec emprunt bancaire	0,159 **	0,070	0,009	0,133	0,106	0,008	0,172 *	0,087	0,012
Oui, paiement au comptant avec emprunt à la famille	0,279 ***	0,044	0,015	0,269 ***	0,062	0,013	0,292 ***	0,062	0,018
Oui, paiement au comptant avec emprunt à un usurier	0,169 ***	0,031	0,100	0,093 *	0,048	0,091	0,242 ***	0,037	0,112
Oui, paiement au comptant avec d'autres types d'emprunts	0,265 ***	0,048	0,016	0,372 ***	0,027	0,010	0,216 **	0,069	0,024
A été dans un autre pays avant l'Espagne	0,034	0,027	0,120	0,095 ***	0,034	0,141	-0,080 *	0,042	0,089
N'a pas l'intention de retourner dans les 5 ans			0,802			0,820			0,776
A l'intention de retourner dans les 5 ans	0,133 ***	0,029	0,079	0,114 **	0,043	0,068	0,147 ***	0,037	0,095
Ne sait pas si va retourner	0,042	0,025	0,119	0,002	0,035	0,112	0,084 **	0,035	0,129

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
<b>Situation au regard de l'emploi et variables liées au travail</b>									
Travailleur indépendant	-0,029	0,031	0,109	-0,040	0,046	0,102	-0,017	0,042	0,120
Travailleur salarié			0,846			0,868			0,814
Travailleur autre situation	0,151 ***	0,039	0,045	0,206 ***	0,064	0,030	0,119 **	0,046	0,067
A au moins deux emplois	0,034	0,035	0,057	-0,023	0,065	0,037	0,068 *	0,039	0,086
A un contrat à durée indéterminée	-0,015	0,019	0,398	-0,013	0,026	0,403	-0,003	0,027	0,390
A toujours le même poste de travail	-0,080 ***	0,019	0,347	-0,072 ***	0,027	0,335	-0,091 ***	0,026	0,364
Est venu avec une offre de travail	0,082 ***	0,022	0,153	0,054 *	0,031	0,164	0,142 ***	0,031	0,139
A trouvé du travail après 3 mois de recherche	-0,032	0,070	0,048	0,049	0,099	0,040	-0,096	0,089	0,060
Est sans emploi depuis au moins un an	-0,019	0,059	0,064	-0,001	0,088	0,052	-0,038	0,076	0,081
<b>Revenus</b>									
Revenus non disponibles	-0,002	0,058	0,032	0,082	0,076	0,037	-0,019	0,077	0,026
> 0 & <500	-0,074 **	0,037	0,069	-0,277 ***	0,098	0,019	-0,059	0,038	0,142
>=500 & <750			0,157			0,071			0,282
>=750 & <1000	0,008	0,027	0,299	0,102 **	0,050	0,274	-0,031	0,031	0,334
>=1000 & <1250	0,016	0,030	0,235	0,108 **	0,050	0,312	-0,010	0,039	0,124
>=1250 & <1500	0,014	0,037	0,090	0,127 **	0,051	0,124	-0,089	0,064	0,041

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
>=1500	0,030	0,036	0,118	0,162 ***	0,050	0,164	-0,084	0,062	0,051
<b>Pays d'origine et autres variables</b>									
Reste des pays de naissance			0,297			0,259			0,328
Bulgarie	-0,117 **	0,056	0,031	-0,117	0,073	0,031	-0,136 *	0,075	0,030
Pologne	0,063	0,082	0,013	0,182 *	0,092	0,013	-0,114	0,113	0,013
Roumanie	0,061 **	0,028	0,134	0,057	0,040	0,133	0,054	0,039	0,137
Ukraine	0,037	0,058	0,022	0,084	0,082	0,020	-0,024	0,077	0,026
Russie	-0,060	0,115	0,008	0,184	0,157	0,006	-0,242 **	0,096	0,012
Mexique	-0,346 ***	0,084	0,008	-0,364 **	0,119	0,008	-0,379 ***	0,085	0,008
Colombie	0,167 ***	0,027	0,089	0,194 ***	0,042	0,064	0,150 ***	0,035	0,124
Equateur	0,139 ***	0,028	0,117	0,210 ***	0,036	0,103	0,060	0,042	0,138
Pérou	0,137 ***	0,037	0,043	0,204 ***	0,045	0,042	0,038	0,060	0,045
Uruguay	-0,115 **	0,055	0,024	-0,127	0,078	0,024	-0,064	0,078	0,025
Venezuela	-0,248 ***	0,049	0,030	-0,266 ***	0,075	0,028	-0,229 ***	0,066	0,032
Algérie	-0,173 **	0,075	0,012	-0,097	0,088	0,015	-0,309 **	0,127	0,007
Maroc	0,050	0,031	0,123	0,122 ***	0,037	0,171	-0,119 **	0,052	0,054
Mauritanie, Tunisie, Sénégal	0,374 ***	0,027	0,010	0,354 ***	0,044	0,016			
Autres pays africains	0,118 ***	0,042	0,038	0,134 **	0,052	0,067	0,084	0,069	0,020

	Total			Hommes			Femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
Proportion de l'échantillon qui transfère des fonds		0,579			0,577			0,582	
Probabilité prévue (aux moyennes)		0,590			0,589			0,594	
Nombre d'observations		7751			4004			3747	
Pseudo R-carré		0,201			0,230			0,214	
Log pseudo vraisemblance		-4213			-2102			-2002	

Note: Niveaux significatifs: \* 0.05<=p<0,1; \*\* 0,01<=p<0,05; \*\*\* p<0,01

Source: *Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) 2007; Instituto Nacional de Estadística (INE) 2009.*

## Bibliographie

- Adams, R. (Jr.) 2008. *The demographic, economic and financial determinants of international remittances in developing countries*, Policy Research Working Paper No. 4583 (Washington, DC, Banque Mondiale).
- Agunias, D.R. 2006. *Remittances and development: Trends, impacts, and policy options. A review of the literature* (Washington, DC, Migration Policy Institute).
- Amuedo-Dorantes C.; Pozo, S. 2006. "Migration, remittances, and male and female employment patterns", dans *The American Economic Review*, Vol. 96, No. 2, pp. 222-226.
- . 2006. "Remittances as insurance: Evidence from Mexican immigrants", dans *Journal of Population Economics*, Vol. 19, No. 2, pp. 227-254.
- Banque Mondiale. 2003. *Global Development Finance 2003: Striving for Stability in Development Finance* (Washington, DC). Disponible sur le site: [http://siteresources.worldbank.org/GDFINT/Resources/334952-1257197848300/GDF\\_vol\\_1\\_web.pdf](http://siteresources.worldbank.org/GDFINT/Resources/334952-1257197848300/GDF_vol_1_web.pdf) [10 Mar. 2010].
- Barajas, A. et al. 2009. *Do workers remittances promote economic growth?*, Working Paper No. 153 (Washington, DC, International Monetary Fund (IMF)).
- Beck, T.; Pería, M.S.M. 2009. *What explains the cost of remittances? An examination across 199 country corridors*, Policy Research Working Papers Series No. 5072 (Washington, DC, Banque Mondiale).
- Cassarino, J.-P. (ed.). 2008. *Return migrants to the Maghreb Countries: Reintegration and development challenges*, MIREM Global Report, Robert Schuman Centre for Advanced Studies (Florence, European University Institute).
- Carling, J. 2005. *Migrant remittances and development cooperation*, Report No.1 (Oslo, International Peace Research Institute).
- Chami, R. et al. 2008. *Macroeconomic consequences of remittances*, Occasional Paper No. 259 (Washington, DC, International Monetary Fund (IMF)).
- Durand, J.; Kandel, W.; Parrado, E.A.; Massey, D.S. 1996. "International migration and development in Mexican communities", dans *Demography*, Vol. 33, No. 2, pp. 249-264.
- Dustmann, C.; Kirchkamp, O. 2002. "The optimal migration duration and activity choice after remigration", dans *Journal of Development Economics*, Vol. 67, No. 2, pp. 351-372.
- Frankel, J.A. 2009. *Are bilateral remittances countercyclical?*, Working Paper No. 15419 (Washington, DC, National Bureau of Economic Research).
- Ghosh, B. 2006. *Migrants' remittances and development: Myths, rhetoric and realities* (Geneva, International Organization for Migration (IOM) and

The Hague Process on Refugees and Migration). Disponible sur le site: [http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/main-site/published\\_docs/books/ghosh\\_pdf.pdf](http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/main-site/published_docs/books/ghosh_pdf.pdf) [10 fév. 2010].

Glytsos, N. 1993. "Measuring the Income Effects of Migrant Remittances: A Methodological Approach Applied to Greece," dans *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 42, No. 1, pp. 131-168.

Gupta, S.; Pattillo, C.; Wagh, S. 2007. *Impact of remittances on poverty and financial development in sub-Saharan Africa*, IMF Working Paper No. 38 (Washington, DC, International Monetary Fund (IMF)).

—. 2007. "Making Remittances Work for Africa", dans *Finance and development*, quarterly magazine of the IMF, Vol. 44, No. 2. Disponible sur le site: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2007/06/gupta.htm> [15 mars 2010].

Holst, E.; Schäfer, A.; Schrooten, M. 2008. *Gender, migration, remittances: Evidence from Germany*. German Socio-Economic Panel Study (SOEP) paper No. 111 (Berlin, Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung).

International Fund for Agricultural Development (IFAD). 2006. *Sending money home: Worldwide remittance flows to developing and transitions countries*. Disponible sur le site: <http://www.ifad.org/remittances/maps/index.htm> [7 fév2010].

International Monetary Fund (IMF). 1993. *Balance of Payment Manual*, fifth edition (Washington, DC). Disponible sur le site: <http://www.imf.org/external/np/sta/bop/bopman.pdf>.

—. 2009. *International Transactions in Remittances: Guide for Compilers and Users* (Washington, DC).

Lucas, R.E.B.; Stark, O. 1985. "Motivations to remit: Evidence from Botswana", dans *Journal of Political Economy*, Vol. 93, No. 5. pp. 901-918.

Mansoor, A.; Quillin, B. 2006. *Migration and remittances: Eastern Europe and the former Soviet Union* (Washington, DC, Banque Mondiale).

Orozco, M. 2003. *Worker remittances: Issues and best practices* (Washington, DC, Inter-American Dialogue).

Ratha, D.; Xu, Z. 2008. *Migration and remittances fact book 2008* (Washington, DC, Banque Mondiale).

—; Mohapatra, S.; Silwal, A. 2009. *Migration and Development Brief*, 11, 3 November (Washington, DC, Banque Mondiale). Disponible sur le site: <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MigrationAndDevelopmentBrief11.pdf> [16 fév 2010].

Sander, C.; Maimbo, S.M. 2003. *Migrant labour remittances in Africa: Reducing obstacles to developmental contributions*, Africa Region Working Paper Series No. 64 (Washington, DC, Banque Mondiale).

Sayan, S. 2006. *Business cycles and workers' remittances: How do migrant workers respond to cyclical movements of GDP at home?*, Working Paper No. 52 (Washington, International Monetary Fund).

Stark, O.; Bloom, D. E. 1985. "The New Economics of Labor Migration", dans *American Economic Review*, vol. 75, pp. 173-178.

Taylor, E. J. 1995. *Micro Economy-Wide Models for Migration and Policy Analysis: An Application to Rural Mexico*, Development Centre of Organization for Economic Cooperation and Development (Paris, Organization for Economic Cooperation and Development (OECD)).

—; Rozelle, S.; de Brauw, A. 2003. "Migration and Incomes in Source Communities: A New Economics of Migration Perspective from China", dans *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 52, pp. 75–101.

Todaro, M. P. 1986. "Internal Migration and Urban Employment: Comment/Reply", dans *American Economic Review*, vol. 77, pp. 566-572.



## Chapitre 4:

# Faire de la migration de retour un levier du développement

### *Introduction*

---

Le retour des migrants peut contribuer au développement par la promotion, la mobilisation et l'utilisation de ressources productives<sup>1</sup>. En pratique cependant, évaluer la contribution des migrants de retour au développement est un exercice complexe et une considération accrue est requise afin de comprendre : (i) la composition (en termes d'âge, de niveau de formation, etc.) et la motivation des migrants de retour ; et (ii) leur capacité à réintégrer les marchés du travail dans leurs pays d'origine.

Généralement, la contribution au développement de la migration de retour dépend d'un certain nombre de facteurs. Le contexte prévalant dans les pays d'origine, les conditions du marché du travail local et le climat des affaires, peuvent jouer un rôle significatif dans la détermination de la bonne réintégration des migrants de retour. Elle est également fonction d'un certain nombre de facteurs individuels, dont l'employabilité et la pertinence de leurs compétences (notamment celles obtenues dans les pays de destination) dans leurs pays d'origine.

Ce chapitre se penchera sur les caractéristiques individuelles des migrants associées à des performances améliorées sur le marché du travail à leur retour au pays, en se basant sur l'hypothèse fondamentale que l'une des principales contributions de la migration de retour au développement des pays d'origine est réalisable via l'emploi productif. La première section de ce chapitre examinera brièvement les caractéristiques associées à l'intention des migrants de retourner dans leurs pays d'origine, en se basant sur des données en provenance d'Espagne. La section B présentera une analyse descriptive de la migration de retour en Algérie, au Maroc et en Tunisie, dont une analyse des facteurs associés à de bonnes performances sur le marché du travail.

---

<sup>1</sup> Conformément aux récentes études dans ce domaine, un « migrant de retour » est défini comme une personne qui est « rentrée dans son pays d'origine après avoir été migrant international dans un autre pays durant une période pouvant atteindre dix ans. Le retour peut être permanent ou temporaire et décidé indépendamment par le migrant ou forcé par des circonstances imprévues » (Source : MIREM, European University Institute).

## A. *Les intentions de retour vers l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest : le cas de l'Espagne*

---

### 1. **Aperçu de l'intention de regagner l'Afrique du Nord et de l'Ouest**

L'Encuesta Nacional de Inmigrantes (enquête nationale des Immigrants ou ENI) <sup>2</sup> fournit des informations sur les intentions des migrants résidant en Espagne de retourner dans leurs pays d'origine, rester en Espagne ou s'installer dans un pays tiers<sup>3</sup>.

L'enquête indique que la grande majorité (81 pour cent) des migrants en provenance des cinq pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest n'avaient pas l'intention de retourner dans leurs pays d'origine. Seul 6 pour cent avaient pour projet de rentrer au pays et le reste n'était pas décidé. On relève de légères variations en fonction des pays et du sexe des personnes interrogées (Figure 4.1) :

- les hommes sont plus incertains quant à leur intention de retourner, notamment ceux d'origine mauritanienne, dont 40 pour cent n'avaient pas de projets fermes au cours des cinq prochaines années;
- avec 15 pour cent d'intention de retour, les migrants sénégalais de sexe masculin sont les plus susceptibles de rentrer au pays ou ont les intentions de retour les plus fermes; et
- les femmes mauritaniennes et tunisiennes n'ont pas l'intention de retourner dans leurs pays d'origine.

On observe des différences marquées dans l'intention de retour selon la situation sur le marché du travail. Dans l'ensemble de la région, on constate que 85 pour cent des migrants qui travaillent n'ont pas de projets de retour, en comparaison à 75 pour cent des travailleurs migrants sans emploi (ce chiffre s'élève à 87 pour cent chez les migrants qui poursuivent des études ou qui sont engagés dans d'autres types d'activités).

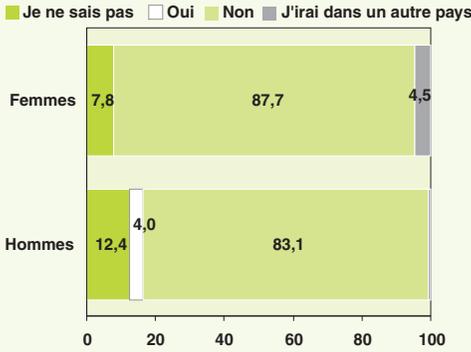
---

<sup>2</sup> L'Encuesta Nacional de Inmigrantes (Enquête nationale des immigrants) 2007 vise à étudier les caractéristiques démographiques et sociales des individus (âgés de 16 ans ou plus) nés hors d'Espagne, leurs itinéraires migratoires ainsi que leur parcours professionnel et de séjour (voir Encadré 3.1 du chapitre 3 pour plus d'informations).

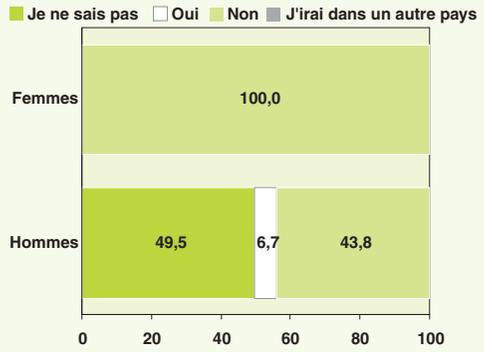
<sup>3</sup> Des données sont disponibles sur l'intention de retour, mais pas sur la durée prévue de séjour.

**Figure 4.1 Réponses à la question « Retournerez-vous au pays au cours des cinq prochaines années ? » par sexe et par pays d'origine, 2007 (en pourcentages)**

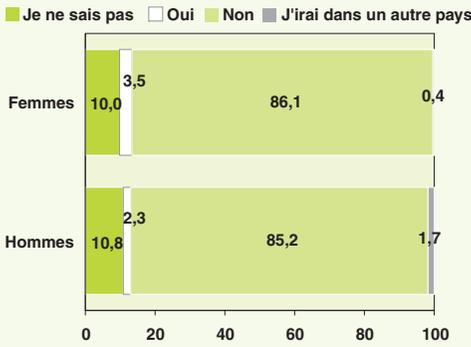
**Panneau A. Algérie**



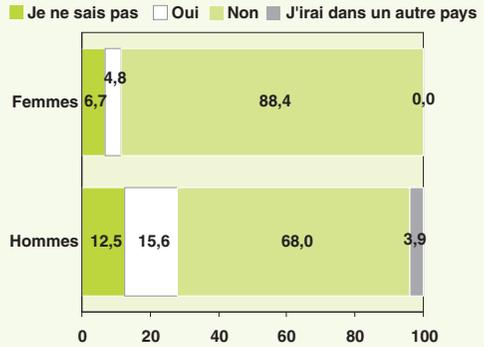
**Panneau B. Mauritanie**



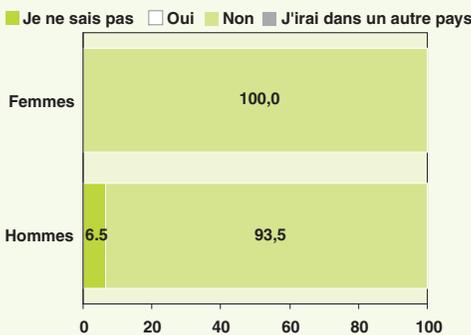
**Panneau C. Maroc**



**Panneau D. Sénégal**



**Panneau E. Tunisie**



Note: Le pays d'origine est défini par le pays de naissance.

Source: Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI), 2007.

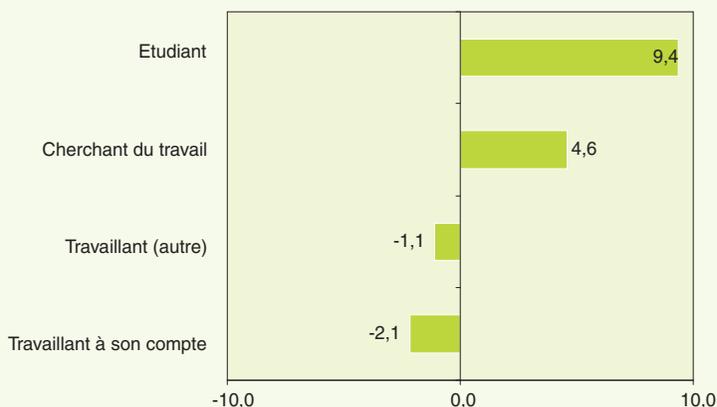
## 2. Analyse multivariée de l'intention de retour

Alors que l'immense majorité des migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest ne prévoient pas de regagner leurs pays d'origine, cette section examine les caractéristiques associées à ceux qui ont l'intention d'y retourner (tandis que la section B se penchera sur les caractéristiques et déterminants des résultats de la population active à l'aide d'un échantillon des migrants de retour)<sup>4</sup>. On prendra plus particulièrement en compte les facteurs suivants<sup>5</sup>: (i) la situation sur le marché du travail; (ii) le sexe, l'âge et le niveau d'instruction; (iii) la situation maritale et la composition du ménage; et (iv) l'année d'arrivée, la situation de séjour, les rapatriements de fonds et les effets spécifiques aux pays.

### *La situation sur le marché du travail*

En ce qui concerne la population active, on observe que le fait d'être sans emploi ou en cours d'étude a l'impact le plus positif sur l'intention de retour. Comme l'illustre la Figure 4.2, être sans emploi augmente la probabilité des projets de retour de 4,6 pour cent, et le fait d'étudier de 9,4 pour cent. Cependant, le fait d'être sans emploi n'est statistiquement significatif que chez les hommes. D'autre part, les migrants de sexe masculin qui travaillent à leur propre compte sont significativement moins susceptibles d'avoir des projets de retour dans leurs pays d'origine.

**Figure 4.2 Probabilité de projets de retour dans les 5 ans d'après la situation de la population active, 2007 (en pourcentages)**



Note: Voir annexe 4.A pour les résultats détaillés.

Source: Estimations de l'Institut international d'études sociales (IIES) sur la base de l'*Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI)*, 2007.

<sup>4</sup> Une régression probit a été estimée dans laquelle la variable dépendante est égale à 1 si le migrant a l'intention de retourner dans son pays natal dans les cinq prochaines années (voir annexe 4.A pour plus de détails). Compte tenu de la taille de l'échantillon, les migrants d'Afrique du Nord et de l'Ouest ont été regroupés avec d'autres migrants, cependant les effets du pays d'origine sont reflétés dans les variables indicatrices spécifiques à chaque pays.

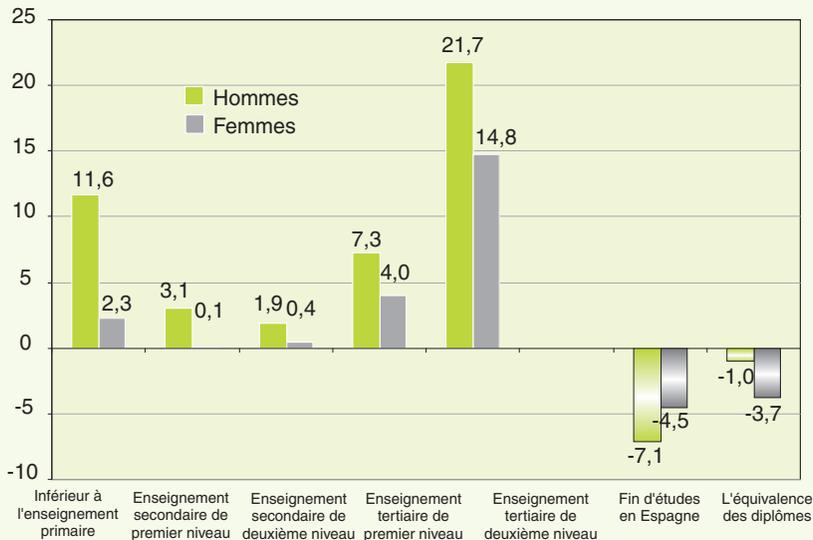
<sup>5</sup> Les résidents en Espagne nés dans les pays suivants ont été exclus de l'échantillon: Australie, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Royaume Uni et Etats-Unis.

### Variables liées au genre, à l'âge et au niveau de formation

En maintenant les caractéristiques observées constantes, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de projeter un retour dans leurs pays d'origine dans les cinq ans à venir.

Il est intéressant de noter que les niveaux d'instruction semblent également des indicateurs fiables des projets de retour. En effet, les migrants ayant fait des études supérieures et ceux qui ont un niveau inférieur à l'école primaire (les hommes plus particulièrement, voir Figure 4.3), semblent plus susceptibles de planifier un retour dans leur pays d'origine. Cependant, ceux qui ont terminé leurs études en Espagne sont moins susceptibles de prévoir un retour au pays.

**Figure 4.3 Probabilité de planifier un retour dans les cinq ans, en fonction de l'instruction, 2007 (en pourcentage)**



Note: Seul le premier cycle des études supérieures est statistiquement significatif. Voir annexe 4.A pour les résultats détaillés.

Source: Estimations de l'Institut international d'études sociales (IIES), sur la base de l'*Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI)*, 2007.

### Situation familiale et composition des ménages

Conformément à la littérature sur le sujet, la structure familiale est un important déterminant des projets de migration. En effet, lorsque la famille est réunie, le retour ne constitue pas une option particulièrement intéressante<sup>6</sup>. Par contre, comme l'indiquent les résultats, si le conjoint continue à vivre dans le pays d'origine, la probabilité de migration de retour est 8,2 pour cent plus élevée (légèrement supérieure chez les hommes que chez les femmes). De même, la taille

<sup>6</sup> L'ENI 2007 comporte une question sur les projets des migrants de faire venir certains membres de leurs familles en Espagne, à laquelle 30 pour cent des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative.

et la composition du ménage sont d'importants facteurs dans les projets de retour des migrants: comparée aux ménages composés d'une seule personne, l'intention de retour baisse avec le nombre d'enfants présents.

### ***Année d'arrivée, situation de séjour, rapatriements de fonds et effets spécifiques aux pays***

Les résultats montrent également que plus les migrants séjournent longtemps dans le pays de destination, moins ils sont intéressés par le retour<sup>7</sup>.

En contrôlant l'année d'arrivée, la situation de séjour révèle que l'absence de permis de séjour (17,5 pour cent de l'échantillon) rend les femmes plus disposées à indiquer qu'elles prévoient un retour, constat qui ne s'applique cependant pas aux hommes. En outre, l'obtention de la citoyenneté espagnole réduit la probabilité de projets de retour. Cependant, les résultats ne sont pas statistiquement significatifs lorsqu'ils sont estimés par sexe.

Les travailleurs migrants qui ont payé les dépenses liées à leur migration au comptant sont moins susceptibles de penser à un retour. En outre, les rapatriements d'argent des migrants au cours de l'année antérieure réduisent la probabilité de retour dans les cinq ans.

## ***B. Constats sur la migration de retour : Algérie, Maroc et Tunisie***

---

Cette section présente des résultats empiriques sur les caractéristiques et résultats des migrants de retour sur le marché du travail.

### **1. Aperçu descriptif**

Les informations disponibles sur les migrants de retour (niveaux, schémas, tendances, etc.) sont généralement assez limitées. On en sait encore moins sur les facteurs qui déterminent les schémas de réintégration des migrants dans leurs pays d'origine. Cependant, l'enquête Migration de Retour au Magreb (MIREM), réalisée entre septembre 2006 et janvier 2007, a permis de réunir des données sur les profils des migrants de retour en Algérie, au Maroc et en Tunisie et leurs schémas de réintégration dans le marché du travail<sup>8</sup>. Plus particulièrement, l'enquête comporte des questions relatives aux trois phases du processus de migration: (i) la composition de la population des migrants de retour ; (ii) leurs conditions avant la migration; et (iii) les conditions auxquelles sont confrontés les migrants de retour dans leur pays d'origine<sup>9,10</sup>.

---

<sup>7</sup> Les résultats montrent que l'année d'arrivée est corrélée avec la durée de séjour et, si l'on prend les personnes arrivées entre 2003 et 2004 comme catégorie de référence, on constate que les migrants arrivés avant cette période sont moins susceptibles d'avoir des projets de retour durant les cinq prochaines années.

<sup>8</sup> Les données micro utilisées dans le cadre de cette étude sont disponibles sur le site suivant : <http://www.mirem.eu/donnees/enquete/donnees-brutes>.

<sup>9</sup> Pour plus de détail sur la méthodologie, voir J.-P. Cassarino (ed) (2008).

<sup>10</sup> La distribution de l'échantillon par âge ne peut être considérée comme représentative de l'ensemble de la population des migrants de retour dans ces trois pays.

Tout en gardant à l'esprit que la distribution de l'échantillon par âge ne peut être considérée comme représentative de l'ensemble de la population des migrants ayant regagné ces trois pays, on observe toutefois des différences significatives dans la distribution par sexe des migrants de retour. En effet, les hommes représentent la vaste majorité de ces migrants – un schéma commun aux trois pays : 86,4 pour cent en Algérie, 87,3 pour cent au Maroc et 88,5 pour cent en Tunisie (voir Tableau 4.1). En revanche, seulement 13 pour cent des migrants de retour dans ces pays sont des femmes.

**Tableau 4.1 Distribution des migrants de retour par sexe (en pourcentage)**

	Algérie	Maroc	Tunisie
Hommes	86,4	87,3	88,5
Femmes	13,6	12,7	11,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: MIREM, European University Institute.

En ce qui concerne l'âge, on observe que plus de la moitié des migrants avaient plus de 40 ans à l'époque de leur retour (Tableau 4.2). Les travailleurs migrants de moins de 30 ans, qui ne représentent que 16,3 pour cent des retours, apparaissent comme moins enclins à rentrer dans leurs pays d'origine. Même parmi les jeunes qui rentrent au pays, les quelques informations disponibles en provenance du Maroc suggèrent qu'une proportion élevée de jeunes migrants de retour (86 pour cent) envisage de migrer à nouveau.<sup>11</sup>

**Tableau 4.2 Les migrants de retour par groupe d'âge (en pourcentage)**

Groupe d'âge	%
Jusqu'à 30 ans	16,3
entre 31 et 40 ans	26,9
entre 41 et 50 ans	21,7
entre 51 et 64 ans	21,1
plus de 65 ans	14,0
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source: MIREM, European University Institute.

<sup>11</sup> Poll Ass. Maroc Entrepreneurs dans « Migration de retour dans les pays du Maghreb ». Présentation PowerPoint préparée par Abdesselam El Ftouh pour la Metropolis Conference, Bonn, 27-31 octobre 2008.

La motivation des migrants à retourner dans leur pays d'origine peut jouer un rôle significatif en ce qui concerne leur stabilité et leur réussite et, comme discuté ci-dessus, leur contribution au développement. Alors que les premières raisons invoquées pour le retour sont relativement variées, le Tableau 4.3 indique que la retraite est l'un des principaux déterminants de la décision (citée par 22,9 pour cent des migrants de retour algériens et 16,1 pour cent des tunisiens). Ce n'est peut-être pas surprenant, compte tenu de la distribution d'âge des migrants de retour. En même temps, une des principales raisons invoquées par les migrants de retour marocains et tunisiens est de se lancer dans une activité commerciale ou de réaliser des investissements.

**Tableau 4.3 Motivations invoquées par les migrants de retour ayant pris la décision de rentrer dans leur pays d'origine, 2007**

	Algérie	Maroc	Tunisie
<b>Retour volontaire % (nombre)</b>	<b>79,8 (265)</b>	<b>70,0 (231)</b>	<b>80,3 (265)</b>
Motivé par l'emploi	7,5	4,2	10,3
Motivé par la famille	16,8	9,7	12,1
Retraite	22,9	4,2	16,1
Gestion d'entreprise / investissements	7,5	19,1	18,8
Problème d'intégration dans le pays d'immigration	11,4	13,3	11,8
Fin des études/de la formation	7,2	3,0	3,9
Autres raisons	6,3	16,4	7,2
<b>Retour forcé % (nombre)</b>	<b>20,2 (67)</b>	<b>30,0 (99)</b>	<b>19,7 (65)</b>
<b>Total % (nombre)</b>	<b>100,0 (332)</b>	<b>100,0 (330)</b>	<b>100,0 (330)</b>

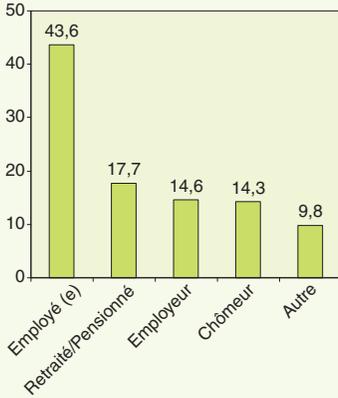
Source: MIREM, European University Institute.

En observant la principale situation des migrants de retour en Algérie, au Maroc et en Tunisie, on constate que la majorité d'entre eux (environ 60 pour cent) avaient un emploi dans le pays de destination lorsqu'ils décidèrent de rentrer dans leur pays d'origine (Figure 4.4 panneau A). Un peu plus de 14,3 pour cent étaient sans emploi juste avant leur retour, alors que 17,7 pour cent étaient considérés à la retraite. Tandis que le Tableau 4.3 illustre le fait que les motivations liées à l'emploi ne sont pas prépondérantes dans la décision du retour, on observe une hausse marginale de l'activité économique lors du retour – de presque 6 points de pourcentage – atteignant les deux-tiers. Cette tendance a été accompagnée d'une baisse de la proportion des migrants en recherche d'emploi, de 14,3 pour cent à 10,6 pour cent. La part des retraités parmi les migrants de retour s'élève quant à elle à 18,2 pour cent.<sup>12</sup>

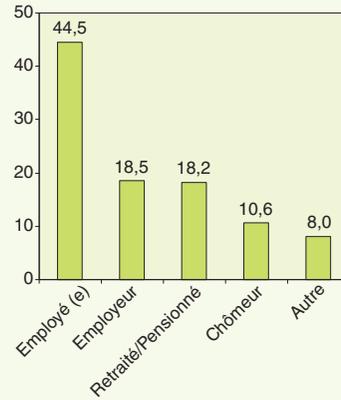
<sup>12</sup> Ces tendances reflètent des changements de composition et ne devraient pas être interprétées comme des individus passant d'une situation à une autre.

**Figure 4.4 Situation des migrants de retour dans leur pays d'origine (en pourcentages)**

**Panneau A: Etat dans le pays de destination avant le retour**



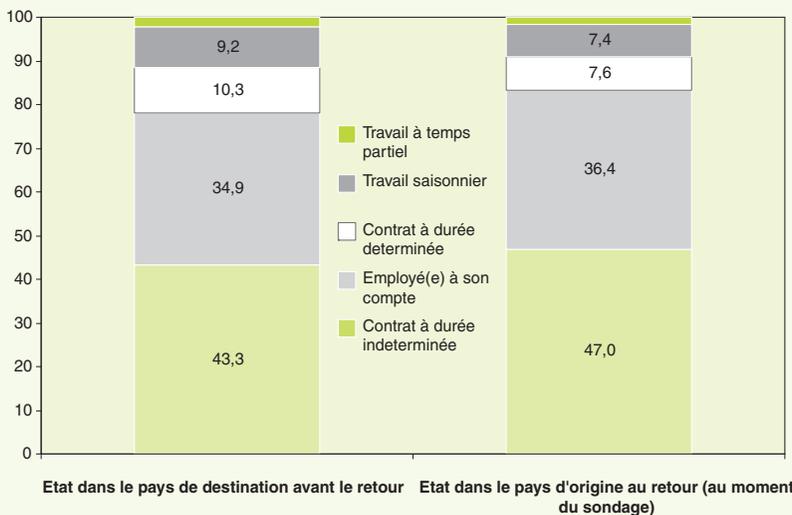
**Panneau B: Etat dans le pays d'origine au retour (au moment du sondage)**



Source: MIREM, European University Institute.

En ce qui concerne l'activité économique des migrants ayant un emploi, on observe une augmentation considérable du nombre de personnes qui dirigent une entreprise et de ceux en contrat à durée indéterminée (Figure 4.5). Inversement, on constate une baisse de la proportion des contrats à temps partiel, contrats saisonniers et contrats à durée déterminée après qu'un certain temps se soit écoulé depuis le retour dans le pays d'origine.

**Figure 4.5 Situation d'emploi des migrants de retour dans leur pays d'origine, 2007 (en pourcentage)**



Source: MIREM, European University Institute.

## 2. Analyse multivariée des facteurs déterminant la performance du marché du travail

La sous-section précédente illustre le fait qu'environ 60 pour cent des migrants de retour étaient engagés dans une activité économique au moment de l'enquête. L'objectif de cette sous-section est d'examiner certains des facteurs qui permettent d'expliquer ou de prévoir la probabilité qu'un migrant de retour soit économiquement actif (voir annexe 4.B pour des résultats plus détaillés).

Le fait de se trouver sans emploi au moment du retour au pays d'origine est un excellent indicateur permettant de prédire sa future situation en matière d'emploi. Les résultats indiquent que plus de 65 pour cent de ceux qui déclaraient être au chômage lors de leur retour au pays, l'étaient toujours au moment de l'enquête.<sup>13</sup> L'analyse révèle également que les femmes et les travailleurs de plus de 55 ans ont moins de chance de trouver un emploi.<sup>14</sup> Ce constat correspond à l'analyse des intentions de retour, puisque pour beaucoup, le retour est motivé par la retraite. En outre, on observe une corrélation négative entre le retour involontaire en Afrique du Nord et le fait d'avoir un emploi. Il n'est donc pas surprenant que le retour involontaire soit associé à la probabilité d'émigrer de nouveau. Dans cette enquête, la moitié des migrants de retour déclarent envisager la possibilité de s'expatrier à nouveau.

En ce qui concerne la situation de la population active au moment de l'enquête, quatre catégories ont été établies afin d'avoir une idée claire des facteurs qui contribuent à une bonne intégration dans le marché du travail après un retour dans le pays d'origine: (i) les travailleurs salariés ; (ii) les travailleurs indépendants avec employés ; (iii) les travailleurs indépendants sans employés ; et (iv) les personnes sans emploi. Un modèle logit multinomial est utilisé, qui prend l'absence d'emploi comme catégorie de référence (l'annexe 4.B présente les résultats sous forme de rapports de risque relatif).

### *Travailleurs salariés*

Le niveau d'instruction des participants à l'enquête du MIREM est généralement élevé : 65 pour cent des personnes interrogées avaient terminé l'éducation secondaire, et 27 pour cent avaient fait des études supérieures. Les variables liées à l'éducation sont de bons indicateurs des chances d'emploi d'un travailleur salarié (Figure 4.6). Ceux ayant terminé leurs études supérieures ont 4,6 fois plus de chance de trouver un emploi salarié (voir les notes de la Figure 4.6 pour une définition des rapports de « risque relatif »).

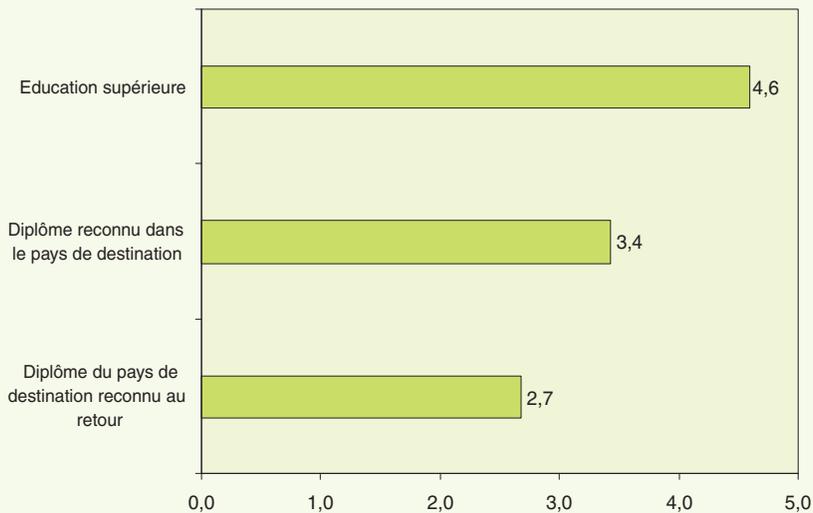
Il est intéressant de noter que la reconnaissance des qualifications et des études – dans les pays de destination comme dans ceux d'origine (après le retour) – sont d'importants déterminants d'une bonne insertion. Lorsque les

<sup>13</sup> L'enquête contient une variable qui prend la valeur de 1 si la personne a déclaré qu'elle était au chômage et qu'elle recherchait un emploi depuis son retour au pays d'origine. Cependant, la durée de la recherche d'emploi depuis le retour n'est pas disponible.

<sup>14</sup> Il convient de noter, cependant, que comme il a été discuté précédemment, les femmes ne représentaient que 13 pour cent de l'échantillon.

qualifications en matière d'éducation sont reconnues dans le pays de destination au cours du processus migratoire, les individus ont 3,4 plus de possibilités de trouver un emploi à leur retour au pays. De même, ceux qui se sont engagés dans des activités de formation dans le pays de destination, qui sont ensuite reconnues dans le pays d'origine au moment du retour, ont 2,7 plus de chances d'être recrutés. C'est une considération importante, compte tenu du fait que, comme illustré au chapitre 2, un bon nombre de travailleurs migrants en Espagne participent à des activités de formation. Il semble également que parmi les migrants de retour, nombreux sont ceux qui ont poursuivi leur formation à l'étranger. En fait, plus d'un tiers des personnes avec un niveau d'étude secondaire ont complété leur formation dans le pays de destination. C'est également le cas de près de la moitié des migrants ayant fait des études supérieures. A cet égard, la reconnaissance (et l'applicabilité) des nouvelles compétences est un élément de taille à prendre en compte lors du processus de migration.<sup>15</sup>

**Figure 4.6 Facteurs influençant l'emploi salarié après le retour en Afrique du Nord, 2007 (rapports de « risque » relatif)**



Note: Un rapport de risque relatif est un ratio de la probabilité de la survenue d'un événement au sein d'un groupe en comparaison à un autre groupe. Par exemple, la figure ci-dessus illustre le fait qu'avoir fait des études supérieures est associé à un rapport de risque relatif d'obtenir un emploi salarié de 4,6. En d'autres termes, un individu a 4,6 fois plus de possibilités de trouver un emploi (salariné) s'il a fait des études supérieures que ceux qui n'en ont pas fait. Un rapport de 1 signifie qu'il n'y a pas de différences de risque entre les deux groupes. Voir annexe 4.A pour les résultats détaillés.

Source: Estimations de l'Institut international d'études sociales (IIES), sur la base de l'*Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI)*, 2007.

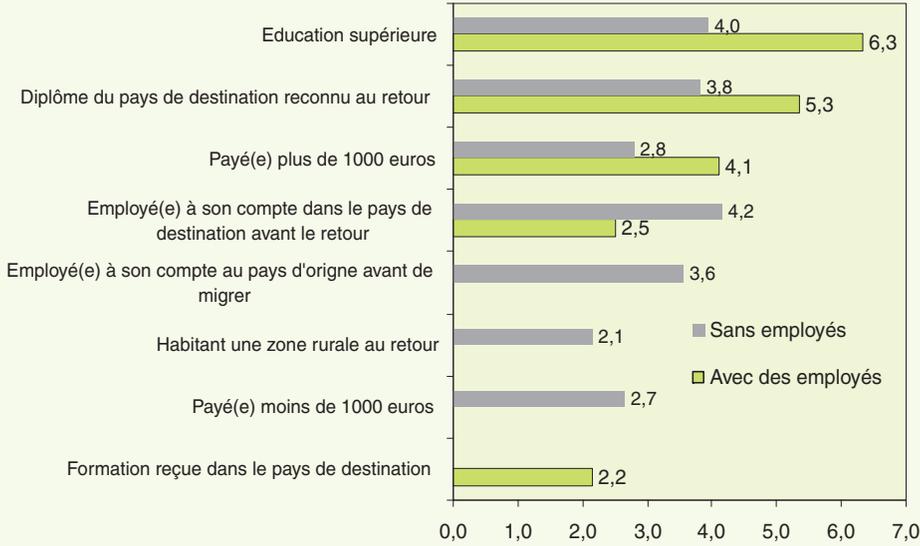
<sup>15</sup> En termes de caractéristiques familiales, une analyse a été réalisée, basée sur des questions portant sur la situation maritale avant la migration et si la migration a été réalisée avec ou sans membres de la famille. Les résultats indiquent que la migration sans membres de la famille accroît fortement la probabilité d'obtenir un emploi salarié une fois de retour dans le pays d'origine.

**Les travailleurs indépendants: avec ou sans employés**

L'instruction joue aussi un rôle important chez les travailleurs indépendants (qu'ils aient ou non des employés), au même titre que l'expérience professionnelle. Comme l'indique la Figure 4.7, un niveau d'études supérieures augmente par un facteur de 6,3 la probabilité qu'un migrant s'installe à son compte et ait des employés à son retour dans son pays d'origine, Ce facteur est de 4,0 dans le cas des travailleurs indépendants sans employés.

Comme dans le cas des travailleurs salariés, la formation reçue dans le pays de destination et reconnue au moment du retour, accroît les probabilités qu'un migrant de retour s'installe à son compte par un facteur de 5,3 (avec employés) et de 3,8 (sans employés). Suivre une formation dans le pays de destination est également pertinent, mais semble limité aux travailleurs indépendants ayant des employés.

**Figure 4.7. Facteurs influençant le travail des migrants travaillant à leur propre compte après leur retour en Afrique du nord (rapports de « risque » relatif), 2007**



Note: Voir la note de la Figure 4.6 pour une définition des rapports de " risque " relatif. Voir l'annexe 4.B pour les résultats détaillés.

Source: Estimations de l'Institut international d'études sociales (IIES), sur la base de l'Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI), 2007.

Une expérience professionnelle préalable est aussi un important élément associé à la création d'une entreprise par un migrant à son retour au pays. L'expérience acquise dans le pays de destination est importante pour tous les travailleurs indépendants qu'ils aient, ou non, des employés (les rapports de risque relatif sont respectivement de 2,5 et 4,2); tandis que l'expérience avant l'émigration est pertinente pour les personnes travaillant à leur compte sans employés.

On a également constaté d'importants liens avec les rapatriements de fonds. Envoyer plus de 1000 Euros (en moyenne par an) augmente la probabilité d'un migrant de s'installer à son propre compte, plus particulièrement lorsqu'il a des employés. Cependant, même en envoyant moins de 1000 euros par an, le migrant de retour a 2,7 fois plus de probabilités de s'installer à son propre compte que d'être sans emploi.

En ce qui concerne les autres facteurs, le retour avec un conjoint est associé positivement au statut de travailleur indépendant avec des employés, de même que le retour en Tunisie.<sup>16</sup> Cet effet spécifique à ce pays d'origine suggère l'existence de caractéristiques inaperçues associées aux migrants de retour en Tunisie qui pourraient les rendre plus entreprenants – un constat qui mérite de faire l'objet d'études ultérieures.

<sup>16</sup> Inféré d'un coefficient significativement plus élevé que zéro, avec un intervalle de confiance de 1 pour cent. Les variables indicatrices utilisées pour les pays d'origine et ceux de destination sont incluses dans le modèle logit multinomial (voir annexe 4A).

### *C. Considérations finales*

---

Une des principales thèses qui sous-tendent cette analyse est que l'emploi productif est l'un des principaux leviers du développement en Afrique du Nord et de l'Ouest à la disposition des migrants de retour. En effet, ce chapitre indique que les migrants de retour sont relativement bien formés et que leur niveau de formation est un déterminant clé qui leur permet d'être économiquement actifs à leur retour. Les migrants de retour ont également fait preuve d'une forte propension à l'entrepreneuriat, qui concerne plus d'un cinquième des personnes interrogées. La probabilité de travailler à son compte augmente de manière significative avec un niveau d'études supérieures, le renforcement des compétences dans les pays de destination et des envois de fonds antérieurs dans leurs pays d'origine. En outre, les résultats empiriques ont révélé que les compétences acquises lors de formations dans le pays de destination, reconnues dans le pays d'origine, sont des facteurs clés qui déterminent dans quelle mesure les migrants de retour travaillent à leur propre compte.

Cependant, la région est confrontée à un certain nombre de difficultés. Tout d'abord, très peu de migrants indiquent avoir des projets de retour – dans un avenir immédiat. En outre, plus le migrant reste longtemps dans le pays de destination, plus la probabilité de retour semble décliner. Deuxièmement, les migrants qui ne parviennent pas à s'intégrer sur le marché du travail dans le pays de destination (c'est à dire qui sont sans emploi) sont plus enclins à retourner au pays et, une fois rentrés, plus susceptibles de rester au chômage. Troisièmement, la retraite est l'un des principaux motifs de retour dans la région et la contribution de ces migrants en termes de développement est donc limitée (quoique potentiellement positive).

L'analyse ci-dessus suggère que pour exploiter le potentiel de développement de la migration de retour, un certain nombre de considérations doivent être prises en compte et notamment : (i) des efforts supplémentaires doivent être déployés dans la région pour promouvoir un environnement propice à la migration de retour ; (ii) la reconnaissance des compétences des migrants de retour est un élément clé de leur réintégration sur le marché du travail (au même titre que l'éducation initiale); (iii) le comportement en matière de rapatriements de fonds et l'activité entrepreneuriale sont fortement liés; et (iv) soutenir les migrants de retour sans emploi pourrait réduire les cas de chômage persistant et décourager une autre vague de migration.

Le chapitre 5 suggère quelques idées préliminaires d'actions pour promouvoir la réintégration productive des migrants de retour et pour s'efforcer de faire de ces ressources un levier plus efficace du développement en Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest.

*Annex 4A : Estimations proibit de l'intention de retour au pays d'origine dans les cinq prochaines années*

	Total			Tous les hommes			Toutes les femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
<b>Variables personnelles et démographiques</b>									
Femmes	0,029 ***	0,011	0,475						
Entre 16 et 19 ans	-0,037	0,028	0,063	-0,080 **	0,030	0,066	0,014	0,046	0,059
20-24	-0,004	0,019	0,111	-0,033	0,025	0,101	0,028	0,027	0,122
25-29	0,028 *	0,017	0,175	0,029	0,023	0,184	0,035	0,023	0,165
30-34			0,173			0,180			0,164
35-39	-0,004	0,016	0,149	-0,010	0,022	0,159	0,006	0,023	0,139
40-44	-0,015	0,018	0,109	-0,011	0,025	0,104	-0,016	0,024	0,114
45-49	-0,005	0,022	0,079	-0,027	0,029	0,078	0,013	0,029	0,080
50 ans ou plus	-0,004	0,020	0,141	-0,021		0,128	0,002	0,027	0,156
<b>Niveau d'éducation</b>									
Inférieur à primaire	0,073 **	0,039	0,033	0,116 **	0,055	0,041	0,023	0,048	0,024
Primaire			0,251			0,255			0,248
Secondaire premier niveau	0,019	0,017	0,163	0,031	0,025	0,173	0,001	0,023	0,151
Secondaire deuxième niveau	0,012	0,014	0,372	0,019	0,019	0,366	0,004	0,018	0,378
Enseignement supérieur 1er cycle	0,054 ***	0,019	0,166	0,073 ***	0,030	0,149	0,040 *	0,024	0,185

	Total			Tous les hommes			Toutes les femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
Enseignement supérieur 2ème cycle	0,173 ***	0,053	0,015	0,217 ***	0,081	0,016	0,148 **	0,071	0,015
Etudes terminées en Espagne	-0,058 ***	0,016	0,145	-0,071 ***	0,021	0,143	-0,045 *	0,022	0,148
Reconnaissance des diplômes	-0,023	0,018	0,073	-0,010	0,028	0,066	-0,037	0,023	0,081
<b>Situation familiale et composition des ménages</b>									
Célibataire			0,488			0,476			0,501
Marié(e), conjoint dans le pays d'origine	0,082 ***	0,025	0,067	0,097 ***	0,032	0,096	0,066 *	0,038	0,034
Marié(e), conjoint dans le pays d'accueil	-0,012	0,011	0,446	0,008	0,017	0,428	-0,024	0,015	0,465
1 adulte			0,039			0,043			0,036
2 membres, 1 adulte	-0,053 **	0,019	0,067	-0,093 ***	0,022	0,044	-0,017	0,031	0,092
2 membres, 2 adultes	0,012	0,023	0,099	-0,014	0,028	0,107	0,044	0,038	0,091
3 membres, 1 adulte	-0,079 ***	0,018	0,050	-0,102 ***	0,023	0,036	-0,051	0,029	0,066
3 membres, 2 ou 3 adultes	0,008	0,022	0,175	-0,027	0,026	0,179	0,062 *	0,037	0,171
4 membres, 1 adulte	-0,093 ***	0,020	0,036	-0,099 ***	0,026	0,033	-0,078 **	0,031	0,039
4 membres, au moins 2 adultes	-0,017	0,021	0,205	-0,037	0,026	0,213	0,017	0,034	0,197
5 membres, 1 adulte	-0,066 *	0,030	0,012	-0,104 **	0,036	0,009	-0,032	0,046	0,015
5 membres, au moins 2 adultes	-0,004	0,023	0,138	-0,027	0,028	0,141	0,034	0,038	0,135
6 membres ou plus, 1 adulte	0,047	0,056	0,006	-0,030	0,073	0,004	0,099	0,083	0,009

	Total			Tous les hommes			Toutes les femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
6 membres ou plus, 2 adultes	-0,013	0,023	0,172	-0,018	0,029	0,192	-0,003	0,036	0,150
<b>Année d'arrivée et situation de séjour</b>									
Arrivée en 1980 ou avant	-0,068	** 0,025	0,085	-0,069	* 0,034	0,085	-0,062	0,036	0,085
1981-1990	-0,077	*** 0,022	0,064	-0,116	*** 0,023	0,066	-0,024	0,037	0,061
1991-2000	-0,021	0,016	0,280	-0,029	0,022	0,292	-0,012	0,021	0,266
2001-2002	-0,030	** 0,014	0,228	-0,027	0,021	0,218	-0,036	* 0,019	0,239
2003-2004			0,192			0,185			0,200
2005-2007	0,076	*** 0,019	0,151	0,058	** 0,027	0,153	0,096	*** 0,026	0,149
Espagnol nationalisé	-0,038	** 0,018	0,189	-0,044	0,025	0,171	-0,035	0,025	0,210
Résident permanent			0,169			0,184			0,152
Résident temporaire	0,010	0,016	0,368	-0,003	0,021	0,384	0,024	0,022	0,350
Résident avec titre de séjour UE	-0,023	0,024	0,055	-0,067	* 0,032	0,047	0,019	0,033	0,064
Autre résident	0,061	*** 0,022	0,174	0,026	0,029	0,169	0,092	*** 0,031	0,180
Autre UE - 25	0,015	0,031	0,045	0,006	0,042	0,046	0,027	0,046	0,044
<b>Expérience migratoire</b>									
Migration pour le travail	-0,020	0,013	0,557	-0,039	** 0,019	0,625	-0,002	0,016	0,482
Migration pour regroupement familial	-0,035	*** 0,012	0,310	-0,009	0,020	0,237	-0,044	*** 0,015	0,392

	Total			Tous les hommes			Toutes les femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
Migration pour autres motifs			0,133			0,138			0,127
N'a pas payé son voyage			0,299			0,287			0,312
Oui, paiement fractionné	-0,008	0,020	0,076	-0,002	0,031	0,062	-0,015	0,026	0,091
Oui, paiement au comptant sans emprunt	-0,046 ***	0,015	0,499	-0,039 *	0,021	0,535	-0,048 **	0,019	0,460
Oui, paiement au comptant avec emprunt bancaire	-0,051	0,041	0,009	-0,018	0,073	0,008	-0,085 *	0,036	0,011
Oui, paiement au comptant avec emprunt à la famille	0,063	0,055	0,012	0,001	0,060	0,012	0,145 *	0,092	0,013
Oui, paiement au comptant avec emprunt à un usurier	-0,016	0,019	0,092	-0,034	0,026	0,088	-0,007	0,026	0,096
Oui, paiement au comptant avec d'autres types d'emprunts	-0,060	0,032	0,013	-0,034	0,059	0,009	-0,078 *	0,036	0,018
A été dans un autre pays avant l'Espagne	-0,022	0,016	0,117	-0,037 *	0,019	0,140	-0,005	0,025	0,091
Travailleur indépendant	-0,021	0,020	0,075	-0,058 **	0,026	0,079	0,015	0,028	0,071
Travailleur salarié			0,579			0,669			0,481
Travailleur autre situation	-0,011	0,028	0,031	0,000	0,050	0,023	-0,024	0,031	0,039
En recherche d'emploi	0,046 ***	0,017	0,118	0,079 ***	0,027	0,113	0,025	0,022	0,123
Etudiant	0,094 ***	0,035	0,050	0,214 ***	0,061	0,045	-0,006	0,036	0,055
Autre situation	0,009	0,017	0,148	0,030	0,036	0,071	0,004	0,020	0,232

	Total			Tous les hommes			Toutes les femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
A envoyé de l'argent au pays	0,043 ***	0,011	0,490	0,029 *	0,016	0,513	0,060 ***	0,015	0,464
<b>Pays d'origine</b>									
Reste des pays de naissance			0,298			0,277			0,321
Bulgarie	-0,084 ***	0,024	0,028	-0,043	0,041	0,028	-0,119 ***	0,024	0,028
Pologne	0,039	0,053	0,013	0,102	0,089	0,014	-0,027	0,052	0,013
Roumanie	-0,038 **	0,016	0,122	0,004	0,026	0,125	-0,081 ***	0,018	0,120
Ukraine	-0,059 *	0,029	0,019	-0,043	0,050	0,017	-0,065	0,035	0,021
Russie	-0,098 **	0,029	0,010	-0,072	0,060	0,006	-0,105 **	0,033	0,014
Mexique	0,004	0,041	0,009	-0,038	0,061	0,007	0,047	0,056	0,011
Colombie	-0,066 ***	0,015	0,085	-0,022	0,027	0,066	-0,100 ***	0,017	0,106
Equateur	0,042 **	0,019	0,106	0,049 *	0,029	0,097	0,037	0,025	0,115
Pérou	-0,029	0,026	0,039	-0,022	0,039	0,040	-0,038	0,032	0,039
Uruguay	-0,034	0,030	0,023	-0,020	0,047	0,022	-0,043	0,038	0,024
Venezuela	-0,071 **	0,024	0,030	-0,057	0,036	0,028	-0,095 **	0,029	0,032
Algérie	-0,060 *	0,030	0,015	-0,032	0,042	0,020	-0,113	0,037	0,010
Maroc	-0,069 ***	0,015	0,153	-0,056 **	0,021	0,186	-0,066 ***	0,021	0,117
Mauritanie, Tunisie, Sénégal	0,010	0,056	0,012	0,072	0,067	0,019	-0,119	0,058	0,004
Autres pays africains	-0,019	0,025	0,038	-0,009	0,033	0,051	-0,012	0,040	0,024

	Total			Tous les hommes			Toutes les femmes		
	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable	Effet marginal	Ecart-type robuste	Moyenne de covariable
Proportion de l'échantillon qui transfère des fonds	0,202			0,194			0,211		
Probabilité prévue (aux moyennes)	0,177			0,166			0,182		
Nombre d'observations	11607			5200			6407		
Pseudo R-carré	0,088			0,096			0,108		
Nombre d'observations	-5324,1			-2309,9			-2945,6		
Log pseudo vraisemblance									

Note: Niveaux significatifs : \* 0,05<=p<0,1; \*\* 0,01<=p<0,05; \*\*\* p<0,01

Source: MIREM, European University Institute.

*Annexe 4.B : Logit multinomial pour la situation de la population active des migrants de retour en Algérie, au Maroc et en Tunisie*

	Salarié		Employeur		Travailleur Indépendant	
	Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type
<b>Variables personnelles et démographiques</b>						
Femmes	0,398 **	0,145	0,124 ***	0,063	0,101 ***	0,061
Entre 16 et 24 ans	0,454	0,332	0,395	0,448	0,851	0,791
25-29	0,797	0,351	1,288	0,700	1,228	0,671
30-34						
35-39	0,417 **	0,176	0,578	0,279	1,206	0,584
40-44	0,511	0,229	0,908	0,454	0,728	0,384
45-49	0,638	0,329	0,623	0,357	0,306 *	0,198
50-54	0,676	0,405	0,470	0,310	1,108	0,769
55-59	0,154 ***	0,095	0,319 *	0,212	0,199 **	0,146
60 ans ou plus	0,067 ***	0,044	0,074 ***	0,051	0,202 **	0,136
<b>Education et formation</b>						
Primaire ou moins						
Secondaire premier niveau	1,054	0,603	0,846	0,516	0,756	0,505
Secondaire deuxième niveau	1,170	0,499	2,618 **	1,182	1,073	0,493
Enseignement supérieur 1er cycle	2,036	1,218	0,919	0,637	0,280	0,226
Enseignement supérieur 2ème cycle	4,590 **	2,635	6,333 **	4,173	3,955 **	2,591

	Salarié		Employeur		Travailleur Indépendant	
	Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type
Reconnaissance des diplômes dans le pays d'accueil : OUI	3,435 **	1,493	1,985	0,945	3,832 **	1,990
Reconnaissance des diplômes dans le pays d'accueil : NON	1,076	0,429	1,284	0,536	1,404	0,615
Reconnaissance des diplômes dans le pays d'origine: OUI	2,676 *	1,376	5,342 **	3,153	2,753	1,962
Reconnaissance des diplômes dans le pays d'origine: NON	0,599	0,344	2,228	1,517	0,403	0,376
Parle une langue étrangère	0,428 *	0,187	0,648	0,303	1,697	0,765
Parle deux langues étrangères	0,710	0,332	0,639	0,331	1,270	0,663
Formé dans le pays d'origine	0,598	0,194	0,835	0,283	0,546 *	0,192
Formé dans le pays d'accueil	0,780	0,260	2,149 **	0,700	1,502	0,551
<b>Expérience migratoire</b>						
A migré seul(e)(célibataire) : oui						
A migré seul(e)(célibataire) : non	0,670	0,233	0,716	0,265	0,796	0,296
A migré seul(e)(marié(e)) : oui	3,162 ***	1,157	0,963	0,398	1,711	0,646
A migré seul(e) (marié(e)) : non	1,098	0,445	0,617	0,285	0,718	0,355
Migration pour le travail	1,313	0,588	0,374 *	0,196	0,757	0,398
Migration pour regroupement familial	0,414 **	0,136	0,431 **	0,154	0,597	0,214
Migration pour les études	0,680	0,308	0,682	0,353	0,990	0,613

	Salarié		Employeur		Travailleur Indépendant	
	Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type
Migration pour autres motifs						
<b>Caractéristiques du retour</b>						
Retour involontaire						
Retour volontaire avec problèmes	1,217	0,402	4,160 ***	1,661	1,159	0,424
Retour volontaire après retraite	0,075 ***	0,064	0,445	0,301	0,113 ***	0,071
Retour volontaire pour autres raisons	1,486	0,470	5,867 ***	2,260	1,227	0,450
Chômage après retour	0,063 ***	0,023	0,104 ***	0,043	0,050 ***	0,022
Retour seul						
Retour avec conjoint	1,153	0,358	1,861 *	0,594	1,332	0,465
Retour avec d'autres membres de la famille	2,036	0,947	0,929	0,514	0,932	0,634
Propriétaire de biens immobiliers dans le pays d'origine avant la migration	0,538 **	0,146	0,859	0,244	0,603 *	0,175
A investi dans le pays d'accueil	0,303 **	0,165	1,685	0,756	0,351 *	0,188
Travailleur indépendant dans le pays d'origine avant la migration	0,237 ***	0,113	1,737	0,632	3,564 ***	1,173
Travailleur indépendant dans le pays d'accueil avant le retour	1,154	0,508	2,510 **	0,961	4,150 ***	1,532
A migré plusieurs fois						
Est resté(e) moins de 5 ans	0,868	0,241	0,532 **	0,166	0,836	0,259
Est resté(e) entre 5 et 10 ans	1,446	0,506	0,623	0,263	1,145	0,469
Est resté(e) plus de 10 ans	1,426	0,518	1,041	0,414	1,254	0,506

	Salaire		Employeur		Travailleur Indépendant	
	Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type
Est resté(e) plus de 10 ans						
<b>Année de retour</b>						
Est rentré(e) avant 2000						
Est rentré(e) entre 2000 et 2003	1,128	0,385	0,604	0,217	0,677	0,239
Est rentré(e) en 2004 ou plus tard	0,617	0,218	0,367 **	0,137	0,286 ***	0,107
Retour en Algérie						
Retour au Maroc	1,232	0,441	1,018	0,415	0,619	0,251
Retour en Tunisie	1,663	0,609	2,845 **	1,101	0,998	0,381
Retour de France	1,058	0,320	0,999	0,328	1,338	0,492
Retour d'Italie	0,608	0,229	0,554	0,234	1,723	0,717
Retour d'autres pays						
<b>Autres variables pertinentes</b>						
A envoyé 1 000 euros ou moins dans son pays d'origine	0,916	0,259	1,065	0,338	2,655 ***	0,902
A envoyé plus de 1 000 euros	1,314	0,484	4,097 ***	1,552	2,794 **	1,156
Réside en zone rurale	1,309	0,501	0,952	0,403	2,136 **	0,793
Nombre d'observations	947					
Rapport de vraisemblance chi2 (147)	983,85					
Prob >chi2	0					

Salarié		Employeur		Travailleur Indépendant	
Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type	Rapport risque relatif	Ecart type
Pseudo R carré	0,391				
Log pseudo vraisemblance	-766,45				

Note: Niveaux significatifs : \* 0,05<=p<0,1; \*\* 0,01<=p<0,05; \*\*\* p<0,01,

Source: Enquête MIREM, European University Institute.

## Bibliographie

---

- Barré, R. et al. 2003. *Scientific diasporas* (Paris, Institut de recherche pour le développement (IRD)).
- Borjas, G.J.; Bratsberg, B. 1996. "Who leaves? The outmigration of the foreign-born", *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 78, n° 1, pp. 165-176.
- Brinkerhoff, J.M. 2006. "Diasporas, mobilization factors and policy options", dans C. Wescott; J. Brinkerhoff (eds.): *Converting migration drains into gains: Harnessing the resources of overseas professionals* (Manila, Asian Development Bank).
- Brown, M. 2003. "The South African network of skills abroad: The South African experience of scientific diaspora networks", dans R. Barré et al.: *Scientific Diasporas* (Paris, Institut de recherche pour le développement (IRD)).
- Buffet, F.N.; Othily, G. 2006. *Rapport de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine*, créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 27 octobre 2005 (Paris, Sénat).
- Cao, C. 2008. "China's brain drain at the high end: Why government policies have failed to attract first rate academics", *Asian Population Studies*, Vol. 4, n° 3, pp. 331-345.
- Cassarino, J.-P. (ed.). 2008. *Return migrants to the Maghreb Countries: Reintegration and development challenges*, MIREM Global Report, Robert Schuman Centre for Advanced Studies (Florence, European University Institute).
- Castles, S. 2000. "The impacts of emigration on countries of origin", dans Y. Shahid; W. Weiping; S. Evenett: *Local dynamics in the era of globalization* (Washington, Banque Mondiale).
- Centre d'études et de recherches démographiques (CERED). 2004. *La réinsertion des migrants de retour au Maroc: Analyse des résultats de l'enquête sur la migration de retour des marocains résidant à l'étranger, régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa (Rabat)*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.hcp.ma/pubData/Demographie/1/3.pdf> [7 février 2010].
- Commander, S.; Kangasniemi, M; Winters, L.A. 2003. *Brain drain: Curse or boon?*, IZA Discussion Paper Series n° 809 (Bonn, Institute for the Study of Labour).
- Dustmann, C. 2003. "Children and return migration", *Journal of Population Economics*, Vol. 16, n° 4, pp. 815-830.
- El Ftouh, A. 2008. *Return migration in Maghreb countries*, présenté durant la Metropolis Conference, Bonn, 27-31 oct.
- Freinkman, L. 2002. *Role of the diasporas in transition economies: Lessons from Armenia* (Washington, DC, Banque Mondiale).

- Godfrain, J.; Cazenave, R. 2007. *Rapport sur le codéveloppement* (Paris, Ministère des Affaires Etrangères). Disponible à l'adresse suivante : [http://www.richardcazenave.com/media/Rapport\\_codeveloppement.pdf](http://www.richardcazenave.com/media/Rapport_codeveloppement.pdf) [7 février 2010].
- Ilahi, N. 1998. "Return migration and occupational change", *Review of Development Economics*, Vol. 3, n° 2, pp. 170-186.
- Inter-American Development Bank (IADB). 2005. *Brazil: Dekassegui entrepreneurs*. Disponible à l'adresse suivante : <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=498867> [7 février 2010].
- . 2006. *Voluntary return migration model based on entrepreneurship development*. Disponible à l'adresse suivante : <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=889965> [15 février 2010].
- Johnson, B. et Sedaca, A. 2004. *Diasporas, emigrés and development: Economic linkages and programmatic responses* (Washington, US Agency for International Development (USAID)).
- Kapur, D. 2001. "Diasporas and technology transfer", *Journal of Human Development*, Vol. 2, n° 2, pp. 265-286.
- Khachani, M. 2009. Maroc: *Migration, marché du travail et développement, article de fond réalisé dans le cadre de cette étude*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/inst-migration> [30 mars 2010].
- . 2009. "The impact of migration on the Moroccan economy", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 35, n° 10, pp. 1609-1621.
- Martin, P.L.; Martin, S.F.; Weil, P. 2006. *Managing migration: The promise of cooperation* (Lanham, MD, Lexington Books).
- McCormick, B.; Wahba, J. 2001. "Overseas work experience, savings and entrepreneurship amongst return migrants to LDCs", *Scottish Journal of Political Economy*, Vol. 48, n° 2, pp. 164-178.
- Meyer, J.-B. 2007. *Building sustainability: The new frontiers of diaspora knowledge networks*, Working Paper n° 35 (Bielefeld, Center on Migration, Citizenship and Development (COMCAD)).
- Meyer, J.-B.; Wattiaux, J.P. 2006. "Diaspora knowledge networks: Vanishing doubts and increasing evidence", dans *International Journal on Multicultural Societies*, Vol. 8, n° 1, pp. 4-24.
- Musekamp, S. 2008. *Migranten, migration und entwicklungspolitik-die Französische politik des codeveloppement*, Working Paper n° 50 (Bielefeld, Center on Migration, Citizenship and Development (COMCAD)).
- Powell, L.B.; Gerova, S.G. 2004. *Diasporas and economic development: State of knowledge*. (Washington, DC, Banque Mondiale). Disponible à l'adresse suivante : <http://siteresources.worldbank.org/INTGEP2006/Resources/LowellDiaspora.doc> [7 février 2010].

Shinn, D. 2002. *Reversing the brain drain in Ethiopia*, article présenté à paper presented at l'Elliot School of International Affairs de la George Washington University (Washington, DC), 23 nov. Disponible à l'adresse suivante : <http://chora.virtualave.net/brain-drain8.htm> [7 février 2010].

Zeneli, B.; Tafaj, M. 2008. *Brain gain programme: Engaging the diaspora in Albania's development*. Disponible à l'adresse suivante : [http://siteresources.worldbank.org/INTALBANIA/Resources/B\\_Zeneli\\_Brain\\_gain.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTALBANIA/Resources/B_Zeneli_Brain_gain.pdf) [7 février 2010].

Zweig, D.; Fung, C.S. 2005. *Redefining the brain drain: China's "Diaspora Option"*, Working Paper n° 1 (Hong Kong, Center on China's Translational Relations). Disponible à l'adresse suivante : [http://www.cctr.ust.hk/materials/working\\_papers/WorkingPaper1.pdf](http://www.cctr.ust.hk/materials/working_papers/WorkingPaper1.pdf) [7 février 2010].

## Chapitre 5 :

# Établir une interrelation entre migration, emploi et développement

### *Introduction*

---

Le présent chapitre vise à examiner les politiques susceptibles d'intensifier l'interrelation entre migration, emploi et développement. La Section A aborde les initiatives politiques spécifiques qui pourraient intensifier cette interrelation en Afrique du Nord et de l'Ouest. L'évaluation s'appuie sur les conclusions empiriques des précédents chapitres.

La Section B examine les domaines méritant un développement plus poussé, notamment en ce qui concerne la cohérence des politiques, et suggère à quels niveaux des améliorations sont envisageables. Un cadre politique mondial considérant la migration comme composante décisive des stratégies de développement et de la planification dans ce domaine a déjà été instauré. Celui-ci manque toutefois à certains égards des mécanismes requis pour tirer profit des migrations de façon à promouvoir le développement et tenir compte du rôle important des marchés du travail et, plus généralement, du capital humain.<sup>1</sup> Parmi les questions posées, beaucoup revêtent un caractère complexe et induisent divers défis (et interactions) dont, par exemple, les droits de l'homme, le regroupement familial, les marchés du travail, l'éducation et la gouvernance. Cela signifie qu'une action politique s'impose sur plusieurs fronts et qu'une approche cohérente et coordonnée est nécessaire si ces actions doivent se renforcer mutuellement.

La Section B présente également un nouveau partenariat entre d'une part les agents responsables de la conception et de l'exécution des politiques de migration et autres politiques y relatives, et d'autre part les agents en charge de la préparation et de la mise en œuvre des programmes de développement économique, y compris ceux associés aux marchés du travail. Il est grand besoin d'innover politiquement afin de s'éloigner progressivement

---

<sup>1</sup> Le *Rapport annuel de 2009 sur le travail de l'OCDE sur la cohérence des politiques au service du développement* (2009 *Annual report on OECD work on policy coherence for development* - OCDE, 2009) présente la dernière tendance en termes de cohérence des politiques en faveur du développement, du point de vue des pays développés.

des méthodes empiriques et d'adopter une approche plus pragmatique fondée sur l'expérimentation et le contrôle.<sup>2</sup>

## A. *Options politiques : aperçu fondé sur l'analyse empirique et exemples à l'échelle internationale*

---

Les cinq pays sont tous confrontés à une émigration nette, c'est-à-dire que le nombre d'émigrants chaque année quittant ces pays dépasse le nombre d'immigrants. Le stock d'émigrants de cette région dans les pays développés est en fait estimé à près de 3 millions – l'Europe étant la principale destination.

La migration présente d'importantes externalités potentielles, notamment eu égard au pays d'origine. De nombreux pays en développement se soucient des risques associés à la fuite des cerveaux, et notamment la perte de travailleurs qualifiés et l'impact y relatif sur la croissance de l'économie nationale. Mais ceux-ci perçoivent également l'émigration comme un phénomène productif, en particulier au travers du retour de capital, qu'il soit de nature financière (rapatriements de fonds) ou humaine (migration de retour). La question fondamentale sous-jacente consiste en fait à se demander comment faire de la migration un facteur contributif au développement pour ces pays d'origine. La présente section vise à débrouiller certaines conclusions empiriques se rapportant à l'Afrique du Nord et de l'Ouest et examiner les pratiques et programmes pertinents entrepris ailleurs sur ces mêmes questions.<sup>3</sup>

### 1. Mobiliser les rapatriements de fonds au bénéfice de tout un chacun

Comme précédemment évoqué, il convient de considérer le fait de maximiser les avantages procurés par les rapatriements de fonds s'é tendent au delà la seule unité familiale. On peut notamment citer les comptes de dépôts spécifiques ou les fonds d'appoint.

#### ***Comptes de dépôts spécifiques et fonds d'appoint***

Les comptes de dépôts spécifiques ont vocation à encourager des rapatriements de fonds plus importants en proposant des avantages supplémentaires. Au Bangladesh et en Inde, les banques commerciales ont mis en place des comptes sur lesquels les migrants peuvent déposer leurs économies en bénéficiant de taux d'intérêt et/ou de taux de change préférentiels. Les autres systèmes d'incitation proposés incluent des comptes établis dans la de-

---

<sup>2</sup> D. Rodrik : *One economics, many recipes : Globalization, institutions, and economic growth* (Princeton, NJ, Princeton University Press, 2007).

<sup>3</sup> Les exemples internationaux discutés dans le présent chapitre sont tirés du Programme for the Study of Global Migration du Graduate Institute, *A Review of International Migration Policies*, document de fond élaboré aux fins du présent projet (Genève, 2009). Disponible à l'adresse : <http://www.ilo.org/inst-migration> [30 mars 2010].

visé du pays d'origine, ou des comptes dont les taux d'intérêt ne sont pas soumis à impôt, à l'instar de l'Égypte et du Soudan.<sup>4</sup>

Les fonds d'appoint cherchent à exploiter et titrer profit des rapatriements de fonds en proposant d'associer les fonds au financement du gouvernement (souvent l'aide au développement) des pays de destination. Souvent, ces programmes sont particulièrement fructueux lorsqu'ils sont entrepris avec la participation active des réseaux ou associations de migrants.<sup>5</sup> Ceci s'explique par le fait que les réseaux des pays de destination collaborent fréquemment avec les communautés des pays d'origine, comme c'est le cas au Sénégal.

Ainsi, l'association Sous le Sahel Solidarité Sénégal (SSSS) cible l'amélioration des conditions de vie des habitants du Sahel. Les membres de l'association constituent un mélange dynamique de migrants (principalement de la région du Sahel) et de résidents sénégalais. L'association compte au total plus de 1500 membres (dont 200 à Dakar, 520 en France et 30 aux États-Unis). 10 pour cent environ des membres apportent une contribution financière (1000 francs CFA par mois ou 1,50 euros pour les résidents sénégalais) et des contributions spéciales sont prélevées pour les travailleurs migrants afin de financer des projets spécifiques. Ainsi, les migrants ont contribué à hauteur de 50 euros tous les 3 mois (sur plus de 2 ans) à un projet visant à rassembler 20 millions de francs CFA pour construire une école dans le Sahel (un cofinancement de 65 millions supplémentaires a été apporté par les initiatives de co-développement en France). Actuellement, l'association est engagée sur plusieurs projets tels que l'expansion du marché de la ville.<sup>6</sup>

On peut également citer l'*Iniciativa Ciudadana 3x1* au Mexique qui propose d'ajouter à chaque dollar versé par les associations de village trois autres dollars, chacun reversé par l'État fédéral, l'État fédéré et la municipalité.<sup>7</sup> À l'image du Sénégal, ces ressources ainsi réunies sont souvent exploitées aux fins d'activités d'investissement liées à l'infrastructure, telles que la rénovation d'églises et d'établissements scolaires. L'accent mis sur les projets d'infrastructure attire les travailleurs migrants car ces projets sont tangibles et directement liés à la communauté d'origine. Les autres programmes cherchent à exploiter directement les investissements au travers de prix préférentiels dans le cadre de l'accès à la propriété foncière (Égypte, Moldavie, Philippines et Soudan par ex.).

Dans le cas du Mexique, il convient de considérer un élément essentiel, à savoir que les gouvernements qui mobilisent les envois de fonds sont les gouvernements nationaux et locaux des pays d'origine. L'initiation de ces programmes par les gouvernements d'origine peut permettre d'en accroître

<sup>4</sup> C. Sander et S.M. Maimbo : *Migrant labour remittances in Africa : Reducing obstacles to developmental contributions*, série de documents de travail sur la région Afrique n° 64 (Washington, DC, Banque mondiale, 2003).

<sup>5</sup> Voir par ex., D.R. Agunias : *Remittances and development : Trends, impacts, and policy options. A review of the literature* (Washington, DC, Migration Policy Institute, 2006).

<sup>6</sup> Pour de plus amples informations, consulter l'adresseur [www.pseau.org/pmie](http://www.pseau.org/pmie) [19 fév. 2010].

<sup>7</sup> J. Carling : *Migrant remittances and development cooperation* (Oslo, PRIO, 2005).

la réussite par exemple en termes de mise en œuvre et de durabilité, mais il est en revanche important de considérer que ces programmes sont susceptibles d'altérer l'utilisation des fonds publics si les gouvernements locaux transfèrent leurs investissements depuis les communautés qui comptent moins de réseaux de migrants et des afflux moindres en matière d'envois de fonds pour se concentrer sur les communautés où de telles pratiques sont répandues. À cet égard, à l'instar du recours aux comptes de dépôts spécifiques et à la valorisation préférentielle des actifs, l'impact sur le développement est conditionné par la confiance accordée aux gouvernements locaux – de même qu'aux réseaux et associations de migrants.

### **Réduire le coût des transferts**

Se pose également la question du coût des rapatriements de fonds, qui semble comparativement élevé pour la région. Ainsi, les frais associés au rapatriement de fonds depuis la France vers l'Algérie ou le Maroc représentent plus de 16 pour cent du total, ce qui explique aussi en partie pourquoi plus de la moitié de tous les transferts sont opérés en dehors des canaux institutionnels formels. La région – en coopération avec les pays de destination – dispose donc d'une marge de manœuvre pour mettre en place certaines politiques pouvant contribuer à réduire ces coûts. Une telle mesure servirait à la fois les intérêts privés et publics dès lors que, comme précédemment évoqué, les rapatriements de fonds peuvent engendrer d'importants effets multiplicateurs et contre-cycliques.<sup>8</sup>

Si les pays d'accueil avec une population rurale assez nombreuse et un accès limité aux institutions financières sont inévitablement confrontés à des coûts de rapatriement plus élevés, la concurrence entre les fournisseurs et l'étendue de la participation des banques sont d'importants facteurs déterminants.<sup>9</sup> Plusieurs moyens s'offrent pour réduire le coût des transferts et améliorer l'utilisation des canaux formels de rapatriement de fonds, non seulement en encourageant une concurrence accrue (à l'instar des États-Unis) mais aussi en recourant à des technologies et des partenariats plus efficaces.<sup>10</sup>

L'un des exemples les plus frappants du recours à la technologie est celui des Philippines, où deux sociétés de télécommunication, Smart Communications et Globe Telecom, proposent des transactions de rapatriement de fonds par téléphone mobile. Les utilisateurs de téléphones mobiles s'inscrivent en renseignant des informations personnelles telles le nom de jeune fille de la mère, à des fins d'identification. Leurs parents à l'étranger peuvent se rendre auprès d'un agent agréé dans leur quartier, compléter un formulaire et présenter leurs documents d'identification ; le montant est alors crédité sur leur compte téléphonique. Mise à part l'aisance d'utilisa-

<sup>8</sup> J. Frankel : *Are bilateral remittances countercyclical ?*, document de travail NBER n° 15419 (2009).

<sup>9</sup> T. Beck et M. Peria : *What explains the cost of remittances ? An examination across 119 country corridors* (Washington, DC, Banque mondiale, documents de travail dans le domaine de la recherche politique, 2009).

<sup>10</sup> Entre 1999 et 2003, le nombre d'entreprises dominant le marché des rapatriements de fonds depuis les États-Unis vers l'Amérique latine a doublé (passant de trois à six) et le prix imputé au transfert d'un montant de 200 dollars E.-U. est passé de 22 à 10 dollars (M. Orozco : *Worker remittances : Issues and best practices* (2003)).

tion, les frais de transaction sont d'environ 1 pour cent du montant transféré – contre un montant à deux chiffres pour nombre de pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest. Le transfert d'argent peut également s'opérer vers un autre téléphone aux Philippines en utilisant le code PIN de l'utilisateur, un simple code ainsi que le numéro de téléphone du destinataire.

Les partenariats peuvent aussi se révéler très efficaces en termes de réduction du coût des transferts. Trois banques françaises (la Banque de l'Habitat du Sénégal, la Banque de l'Habitat du Mali et la Banque des Ivoiriens de France) proposent par exemple des coûts nettement inférieurs à ceux des agences de transfert concernant les rapatriements de fonds vers le Sénégal, le Mali et la Côte d'Ivoire. Ces faibles taux entraînent une augmentation du volume de rapatriements de fonds circulant via ce canal formel ; en 2002, ces banques traitaient plus de 400 transferts par jour.<sup>11</sup>

## 2. Encourager et maximiser les bénéfices des migrations de retour

Les contrôles excessivement stricts des flux de migration peuvent exercer un impact négatif sur les migrations de retour et les migrations circulaires. Les politiques mises en œuvre pour répondre à la crise mondiale de 2008 se sont rigoureusement attachées à limiter les flux migratoires à une seule direction – forçant souvent les migrants de retour à abandonner toute éventualité de regagner un jour leur pays de destination (voir Annexe 5A). Ces politiques manquent de vision, limitent les bénéfices potentiels des migrations de retour et circulaires et s'opèrent à long terme au détriment du développement dans les pays d'origine comme de destination. Pour y remédier, les Conventions de l'OIT n° 97 et 143 ainsi que les Recommandations qui les accompagnent fournissent le cadre fondamental d'une politique d'ensemble sur la migration de main-d'œuvre, la protection des travailleurs migrants, la mise en valeur de leur potentiel, et des mesures de facilitation et de régulation des mouvements migratoires.<sup>12</sup>

Si l'un des principaux défis concernant l'Afrique du Nord et de l'Ouest réside dans le nombre peu élevé de migrants qui prévoient de regagner leur pays d'origine, ceux qui y retournent sont pour la plupart des travailleurs indépendants.<sup>13</sup> Le travail indépendant est notamment associé à ces deux aspects : (i) avoir entrepris une formation durant la période de migration ; et (ii) que les qualifications acquises soient reconnues au retour. Il convient de ne pas minimiser ces résultats ; si beaucoup ont proposé des arguments théoriques en faveur des bénéfices de la migration circulaire, les témoigna-

<sup>11</sup> OIM : *Managing Migration- Challenges and Responses of People on the Move*, Genève, 2003 ; O. Enogo : « Transferts d'argent bon marché », dans *Jeune Afrique/L'Intelligent*, n° 2164, 1-7 juillet 2002.

<sup>12</sup> Voir le Chapitre 1 pour de plus amples informations sur les Conventions de l'OIT.

<sup>13</sup> Voir également N. Ilahi : « Return migration and occupational change », dans *Review of Development Economics*, Vol. 3, n° 2, 1998, pp. 170–186 ; S. Castles : « The impacts of emigration on countries of origin », dans *Local dynamics in the era of globalization*, 2000 ; B. McCormick and J. Wahba : « Overseas work experience, savings and entrepreneurship amongst return migrants to LDCs », dans *Scottish Journal of Political Economy*, Vol. 48, n° 2, 2001, pp. 164–178 ; et S. Commander et al. : *Brain drain : Curse or boon ?* Institute for the Study of Labor, 2003.

ges des migrants revenant en Afrique du Nord et de l'Ouest illustrent assurément l'ampleur de leur succès.

Des liens intéressants sont également apparus entre les questions des migrations de retour et des rapatriements de fonds. Les conclusions apportées dans le Chapitre 4 indiquent qu'au sein de la population de migrants de retour, ceux qui ont créé leur entreprise étaient plus enclins au rapatriement de fonds par le passé. Cela suggère que la promotion de l'entrepreneuriat parmi les travailleurs migrants peut engendrer des bénéfices potentiels. Celle-ci peut s'entrevoir sous la forme d'un soutien à l'entrepreneuriat, par exemple au travers de formations ou de fonds d'appoint (évoqués précédemment) – chacune de ces solutions permettant de maximiser la probabilité de retour et les chances de succès. Ainsi, les politiques et programmes mis en place peuvent permettre de maîtriser l'impact des migrations de retour sur le développement en proposant un soutien tout au long du « cycle » migratoire. Il convient de pousser plus avant les recherches pour bien comprendre les implications que peuvent avoir sur la conception des politiques les liens entre les migrations de retour, les rapatriements de fonds et l'entrepreneuriat, mais les exemples d'efforts visant à encourager les migrants, et plus particulièrement les entrepreneurs, à regagner leur pays d'origine, pourraient apporter un éclaircissement sur certaines des considérations évoquées.

### ***La migration de retour des entrepreneurs***

En 2007, la Banque Interaméricaine de Développement (IADB) a lancé le Modèle de migration de retour volontaire basé sur le développement de l'entrepreneuriat afin d'encourager les migrants en Espagne à monter leur entreprise dans leur pays d'origine.<sup>14</sup> L'approche s'appuie sur un programme fructueux de petite envergure, initié par le gouvernement régional galicien et la fondation *Consolidación Rural de Empresas Agropecuarias* (CREA).

Le projet de l'IADB s'opère en cinq étapes distinctes. Dans un premier temps, un réseau d'institutions est créé pour gérer et promouvoir les objectifs du projet. Un programme de start-up est alors initié et les participants sont sélectionnés et formés afin d'élaborer des plans d'affaires et les adapter aux conditions locales. Ce volet inclut une mise en situation sur le terrain afin de collecter des informations sur le marché local. Les participants obtiennent ensuite des crédits de la part des banques locales espagnoles ou utilisent les rapatriements de fonds pour financer des entreprises dans les pays d'origine. Enfin, une plate-forme en ligne est établie pour coordonner un réseau d'affaires entre les start-ups des pays d'origine et les entreprises établies en Espagne. Par la suite, une base de données ainsi qu'un système de suivi sont mis en place pour évaluer et améliorer la performance des entreprises et diffuser les diverses expériences. Le projet de l'IADB vise la création de 525 entreprises, 1050 emplois et 4200 emplois indirects.

---

<sup>14</sup> Banque Interaméricaine de Développement (IADB) : *Voluntary return migration model based on entrepreneurship development* (modèle de migration de retour volontaire basé sur le développement de l'entrepreneuriat), 2006.

En 2005, l'IADB a également lancé le projet *Dekassegui*<sup>15</sup> dédié aux entrepreneurs, qui cible les brésiliens au Japon qui ont épargné et souhaitent monter leur entreprise au Brésil.<sup>16</sup> Le projet se limite à trois États brésiliens comptant de vastes communautés nippo-brésiliennes. Les entrepreneurs potentiels sont sélectionnés et formés au Japon. Ils sont choisis sur la base de tests d'auto-évaluation visant à déterminer leurs compétences dans les domaines de la technique, du management et de la direction. Les entrepreneurs suivent trois blocs de formation axés sur le savoir-faire et la planification de base en entreprise. Un guide en ligne sur le thème de la pratique des affaires au Brésil vient compléter la formation, de même que des sessions régulières de mise en réseau entre les entrepreneurs participant. À l'issue de chaque bloc de formation, ceux-ci sont évalués pour déterminer s'ils répondent aux critères requis. Sur les 10 000 entrepreneurs éligibles, 5000 pourront bénéficier de la formation de base. 10 pour cent des entrepreneurs de la tranche supérieure recevront une formation avancée et 150 pourront finalement mettre au point un plan d'affaires au Japon. Ils sont formés au Brésil pour prêter main-forte dans le cadre du processus de réintégration et les nouveaux entrepreneurs bénéficient de conseils juridiques dispensés par un réseau d'entrepreneurs *Dekassegui*. Le coût total du projet s'élève à 3,1 millions de dollars des États Unis, dont la moitié est financée par des institutions locales.

Aux Philippines, l'Unlad Kabayan Migrant Service Foundation a réussi à associer le développement communautaire à la migration et l'entrepreneuriat.<sup>17</sup> La Fondation aide les migrants de retour à investir dans des entreprises situées dans les communautés pauvres et, dans le même temps, encourage les résidents locaux à travailler avec ou pour ces personnes au sein de leurs entreprises. La plupart des entreprises opèrent dans les secteurs de la transformation et la production alimentaires, à l'image de la production de riz, du commerce des semences et des plantations de noix de coco. L'une des composantes essentielles de l'Unlad Kabayan, le « Migrant Savings for Alternative Investment » (*l'épargne des migrants au service de l'investissement alternatif*), a été créé dans les années 90 afin d'orienter l'épargne des migrants vers les institutions philippines de micro-finance, permettant ainsi tant aux migrants de retour qu'aux entrepreneurs locaux d'exploiter ces ressources. Ainsi un prêt de 89 000 dollars concédé à 55 expatriés en Corée et à Taiwan a servi au financement d'un centre du riz qui a permis de soutenir 139 ménages agricoles et employé 23 travailleurs réguliers. La Fondation travaille également aux côtés d'autres réseaux de migrants, tels que le Forum des Migrants en Asie et Migrant Rights International.

### **Le retour de la main-d'œuvre qualifiée**

De nombreux pays ont mis en œuvre des programmes proposant des incitations financières aux boursiers ainsi qu'aux travailleurs qualifiés afin de les amener à regagner leur pays d'origine et les aider à y retrouver un em-

<sup>15</sup> *Dekassegui* est un terme japonais faisant référence aux brésiliens d'origine japonaise.

<sup>16</sup> Banque Interaméricaine de Développement (IADB) : *Brazil : Dekassegui entrepreneurs* (2005).

<sup>17</sup> Unlad Kabayan : <http://www.unladkabayan.org> [consulté le 17 fév. 2010].

ploi. En Chine, les unités de recherche universitaires et financées par le gouvernement, en particulier la Chinese Academy of Sciences (CAS), encouragent activement les universitaires expatriés à retourner dans leur pays d'origine et proposent un soutien financier pour que ceux-ci viennent offrir des cours magistraux.<sup>18</sup> La Chinese Academy of Sciences a lancé en 1994 le Programme Cent talents (*bairen jibua*) visant le recrutement de jeunes scientifiques à l'étranger. En trois ans, le programme a financé les recherches menées à hauteur de 240 000 dollars des États Unis, et les bénéficiaires ont également profité de subventions pour leur logement et d'un salaire moyen. Depuis septembre 2002, 839 universitaires se sont vus accorder un financement (95 pour cent d'entre eux avaient étudié à l'étranger). Pour ce qui concerne les universités, le programme le plus important mis en place est le Programme de universitaires de Cheung Kong (*Changjiang xuezhi jiangli jibua*). Celui-ci a permis à 537 universitaires de l'étranger de décrocher des postes de direction dans des domaines de recherche clés entre 1998 et 2004. La plupart des universitaires bénéficiaires ont étudié, travaillé ou travaillent encore à l'étranger. La croissance économique soutenue a également contribué à amener les individus à regagner la Chine en dépit du phénomène antérieur de fuite des cerveaux.

En matière de rétention des travailleurs qualifiés, le gouvernement albanais et le PNUD ont lancé conjointement le Brain Gain Programme (que l'on pourrait traduire par programme d'afflux des cerveaux) qui a vocation à encourager le retour des étudiants et universitaires sur une base permanente comme temporaire.<sup>19</sup> L'objectif consiste à améliorer la qualité des universités et de la recherche en attirant les universitaires et le personnel de direction de l'étranger en leur proposant des offres compétitives. Les migrants de retour titulaires d'un master ou d'un doctorat peuvent prétendre à une subvention de 3000-7000 euros afin de couvrir le coût de leur retour et de leur installation en Albanie, de même qu'à des taux préférentiels en matière de prêt immobilier. Le point fort de ce programme réside dans l'association du financement à des postes spécifiques qui seront occupés par les migrants à leur retour. Le financement s'élève à 540 000 euros et peut soutenir 100 postes au moins, dont 30 chaires, 40 postes de chargés de cours, dix chargés de cours itinérants et 20 responsables de recherche. Au cours du premier cycle de demandes mené en 2008, le programme a permis le placement de plus de 70 individus, allant des chargés de cours aux postes de recherche dans les universités albanaïses.

Dans le même esprit, un programme encourageant les migrations circulaires a été lancé au Mali en 2008. Le *Malaria Research and Training Centre* a mis en place un programme visant à attirer des scientifiques africains menant des recherches sur le paludisme. Dans le cadre de celui-ci, de jeunes diplômés brillants sont envoyés au Mali dans des universités étrangères majeures qui coopèrent avec le centre. Au cours de leurs études, les étudiants peuvent rentrer au pays pendant les congés universitaires et entreprendre

<sup>18</sup> C. Cao : « China's Brain Drain at the High End : Why government policies have failed to attract first rate academics », dans *Asian Population Studies* 4(3), 2008, pp. 331-345.

<sup>19</sup> B. Zeneli et M. Tafaj : *Brain gain programme : Engaging the diaspora in Albania's development* (2008).

leurs recherches. Le but est d'intégrer les étudiants aux côtés d'universitaires internationaux et locaux et d'offrir un environnement stimulant.<sup>20</sup>

### ***Associations de migrants ou réseaux de diasporas***

Les associations de migrants peuvent elles aussi jouer un rôle en encourageant la migration de retour et l'entrepreneuriat. Afford, par exemple, est un think tank et une agence de consultation qui cherche à mobiliser la diaspora africaine ainsi que les entreprises en faveur du développement africain. Il conduit une série de programmes de soutien aux entrepreneurs locaux et informe la communauté d'affaires britannique des opportunités offertes en Afrique. Afford aspire également à combiner les efforts et diffuser les bonnes pratiques des réseaux de diasporas à travers le Royaume-Uni. Un autre programme initié par Afford et intitulé Supporting Entrepreneurs and Enterprise Development in Africa (SEEDA), se propose de prêter assistance aux entrepreneurs africains pour leur permettre d'étendre leurs opérations et créer des emplois en dispensant des conseils et en mettant des capitaux à disposition. Afford appuie 600 entreprises en Sierra Leone et au Ghana en proposant des formations dans les domaines du marketing, de la comptabilité et du service client.

Angel Africa soutient l'entrepreneuriat en Afrique en mettant en contact les hommes d'affaires de la diaspora avec les entrepreneurs locaux. Les premiers peuvent ainsi assister les entrepreneurs en matière de management, de finances et de marketing. Ce service de consultation est basé sur le volontariat. Le réseau fournit également des informations quant aux opportunités d'investissement en Afrique et il fait fonction de plate-forme pour les organismes nationaux d'investissement.

L'un des défis potentiels associés à l'approche des réseaux de diasporas réside toutefois dans l'existence, souvent brève, desdits réseaux. Ainsi sur les 61 réseaux étudiés par Powell et Gerova (2004), 31 pour cent étaient inactifs.

## **3. Les travailleurs migrants potentiels : quelques considérations**

Les rapatriements de fonds et les migrations de retour doivent toutefois être considérés comme un complément au développement plutôt qu'un substitut. En outre, les politiques de promotion du bon fonctionnement du marché du travail (entre autres), et notamment l'emploi et le travail décent dans les pays d'origine, sont non seulement bénéfiques pour le développement mais instaurent également un environnement encourageant les migrations de retour et les investissements en Afrique du Nord et de l'Ouest via les rapatriements de fonds.

Dans le cas présent de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, le marché du travail se caractérise par l'informalité, une importante inactivité des femmes ainsi qu'un taux de chômage élevé chez les jeunes – le cas de ces derniers étant

<sup>20</sup> Malaria Research and Training Centre : <http://obtoure.africa-web.org> [consulté le 17 fév. 2010].

particulièrement préoccupant dans le contexte de la migration. Ainsi que l'ont démontré les chapitres précédents, la cohorte des jeunes d'Afrique du Nord et de l'Ouest connaît une croissance rapide, tandis que les opportunités d'emploi restent rares pour beaucoup. Il n'est peut-être pas surprenant alors de constater pour l'Espagne que les flux récents de migrants en provenance d'Afrique du Nord et de l'Ouest sont toujours plus jeunes.

Le problème ne concerne pas uniquement cette région – le chômage des jeunes est répandu et s'est exacerbé dans le contexte de la crise économique et financière amorcée en 2008. En décembre 2009 par exemple, plus d'un cinquième des jeunes de moins de 25 ans dans l'UE-27 recherchaient – quoique vainement – un emploi. On estime qu'en Afrique subsaharienne trois chômeurs sur cinq sont des jeunes et 72 pour cent de la population âgée de 15 à 24 ans vit avec moins de 2 dollars E.-U. par jour.<sup>21</sup>

Alors que la grande majorité des jeunes africains vit dans les zones rurales, la question est intrinsèquement liée au contrôle du développement rural, en se concentrant notamment sur les investissements tournés vers des emplois à haute intensité de main-d'œuvre dans l'agriculture et les autres activités rurales non agricoles.<sup>22</sup> Cela implique également de garantir un accès accru aux qualifications et à la éducation de base et de promouvoir des opportunités de travail décent.

### ***Promouvoir l'éducation et le travail décent des jeunes***

Eu égard à l'amélioration des résultats scolaires, des mesures telles que la scolarisation flexible peuvent contribuer à réduire les taux d'abandon ou offrir une « seconde chance » aux jeunes pour leur permettre de revaloriser leurs qualifications. Ces mesures se révèlent particulièrement utiles dans les zones rurales où les étudiants peuvent travailler à temps partiel à leur domicile et suivre des cours le reste du temps. Au Guatemala par exemple, les étudiants qui travaillent sur les terres agricoles le matin sont autorisés à aller en classe plus tard et compensent ce temps en étudiant de manière autonome ou peuvent compléter une scolarité de 1000 heures sans restrictions de temps. La Gambie et le Lesotho ont mis en œuvre un programme ciblant lui aussi les taux d'abandon scolaire et formant les élèves à la conduite d'activités de protection de l'environnement et génératrices de revenus dans les zones rurales comme urbaines. Ces activités incluent l'écotourisme, la conservation des sols et la culture maraîchère.<sup>23</sup>

Les programmes entrepreneuriaux se sont avérés particulièrement efficaces en termes d'amélioration de l'emploi et de la rémunération des jeunes.<sup>24</sup> On a pu constater qu'une proportion significative de jeunes d'Afrique de l'Ouest privilégient en fait le statut d'indépendant à celui de salarié.<sup>25</sup> Beaucoup de jeunes africains travaillent déjà au sein de petites entreprises fami-

---

<sup>21</sup> La Banque mondiale. *Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse* (Washington, 2008)

<sup>22</sup> La Banque mondiale (2008) op. cit.

<sup>23</sup> UNOWA : *Youth Unemployment and Regional Insecurities in West Africa*, documents de fond, 2008.

<sup>24</sup> La Banque mondiale (2008) op. cit.

<sup>25</sup> UNOWA (2008) op. cit.

liales ou à leur compte dans le secteur agricole. Le développement des compétences entrepreneuriales de ces jeunes constitue une importante opportunité de croissance. Le projet ougandais « The Youth Dairy Farm Project » en est un bon exemple. Ce programme appuie l'esprit d'entreprise des jeunes en formant ces derniers à la gestion de produits d'élevage et agricoles ensuite destinés à la vente.

L'apprentissage informel est une autre source majeure de qualifications pour les jeunes plus pauvres et moins éduqués travaillant dans l'économie informelle. Ainsi, par exemple, le programme de coupons kenyan à succès, *Jua Kali*, offre aux jeunes chômeurs des opportunités de formation. Naturellement, les gouvernements doivent veiller à ce que ces programmes soient suffisamment orientés et réglementés afin d'éviter toute forme d'exploitation. Le succès du programme est en partie imputable au partenariat public et privé instauré.<sup>26</sup>

Des améliorations sont envisageables également en termes d'informations relatives au marché du travail, c'est-à-dire au travers de la collecte, l'analyse et la diffusion adéquates de ces informations pour communiquer les opportunités proposées aux jeunes demandeurs d'emploi. Il peut s'agir de réalités parfois difficiles à affronter pour les travailleurs migrants dans les pays de destination. Ces améliorations sont envisageables dans le cadre d'une stratégie à plus long terme de développement de services d'emploi public appropriés proposant un soutien sur le marché du travail, tant actif (la formation professionnelle par exemple) que passif (les allocations de chômage). D'autres efforts peuvent se concentrer sur la rétention des travailleurs travaillant déjà engagés dans des emplois productifs. Certains pays ont introduit des programmes ayant vocation à encourager les « migrants potentiels » à rester, ou au moins à prolonger la durée de leur séjour dans le pays d'origine.

### **Rétention des travailleurs : incitations et attaches**

Au Zimbabwe, les professionnels de santé ont fait part de leur désir d'émigrer en raison de l'instabilité économique, des bas salaires et des mauvaises conditions de travail.<sup>27</sup> Les travailleurs, notamment ceux des zones rurales, se sont plaints du manque de reconnaissance de leur travail, de l'absence d'opportunités de formation plus poussées et d'objectifs de carrière indéfinis.<sup>28</sup>

Par conséquent, le Health Service Board a lancé en 2005 un programme d'incitation visant à motiver les professionnels de santé à rester au Zimbabwe. Les salaires ont été augmentés, de 10 pour cent notamment dans les zones rurales. Les travailleurs se sont en outre vu proposer des bourses et des prêts à taux préférentiels afin de payer la poursuite de leurs études et

<sup>26</sup> La Banque mondiale, (Washington 2008).

<sup>27</sup> M.-J. Chimbari et al. : *Retention incentives for health workers in Zimbabwe*, EQUINET, Document de discussion n° 65 (2008).

<sup>28</sup> En 2003, le pays ne comptait que 50 % des 1500 médecins dont il avait besoin pour diriger efficacement les établissements médicaux. Voir A. Meldrum : *Mugabe says we are being stolen. All we want is better pay* (*The Observer*, 2003).

formations, et les salaires ont été revus plus fréquemment pour récompenser les salariés les plus performants. Les autres incitations proposées incluaient le transport public, le logement, les services à l'enfance, les soins de santé familiaux, le financement des repas dans les restaurants d'entreprise et l'amélioration des équipements de sécurité. Les structures bureaucratiques ont en outre été rationalisées pour accorder aux employés clés une plus grande autonomie et accroître la rentabilité.

L'impact du programme était mitigé.<sup>29</sup> Si l'effectif général a progressé, les départs de personnel expérimenté demeurent nombreux. Les résultats d'enquêtes indiquent que les offres proposées globalement afin de conserver les travailleurs n'étaient pas suffisamment attractives. Les problèmes principaux étaient l'hyper-inflation, qui a entravé la hausse des salaires, et les contraintes budgétaires qui ont limité le soutien financier disponible en faveur du logement, des restaurants d'entreprise, des transports et autres incitations.

Le Kenya a mis en œuvre un programme similaire destiné à enrayer la perte de ses professionnels de santé.<sup>30</sup> Pour ne pas quitter leur pays, les travailleurs kenyans demandaient, de façon générale, de meilleures conditions de travail, une meilleure formation ainsi que de meilleures conditions de vie. Le programme s'est révélé assez efficace mais, à la différence du Zimbabwe, le déploiement n'était pas généralisé et les zones rurales souffrent donc encore de pénuries de personnel. D'autres pays d'Afrique ont lancé des initiatives similaires.<sup>31</sup> En Zambie par exemple, l'augmentation du nombre d'opportunités de formation a engendré des taux de rétention supérieurs.<sup>32</sup> En Éthiopie, le développement des opportunités de qualification, le soutien au logement et l'amélioration des structures de carrière ont porté leurs fruits.

En dépit du succès relativement limité de certains de ces programmes et bien que la faible collecte de données empêche une évaluation complète de beaucoup d'entre eux, certaines leçons tirées semblent tout de même pertinentes dans le cas de l'Afrique du Nord et de l'Ouest. La première est la suivante : il est parfois important d'envisager des incitations de nature non pécuniaire (le perfectionnement, par ex.), lorsque les budgets sont limités. Ensuite, au vu des réalités financières (à savoir, les salaires nettement plus élevés ailleurs), les pays d'origine jouissent d'une certaine marge de manœuvre pour coordonner leurs efforts avec les pays de destination afin d'encourager le séjour temporaire et le retour des travailleurs qualifiés de toutes catégories.

---

<sup>29</sup> Chimbari et al. (2008) op. cit.

<sup>30</sup> D. M. Ndeti et al. : *Incentives for health worker retention in Kenya : An assessment of current practice*, Document de discussion n° 62 (Harare, 2008).

<sup>31</sup> Ndeti et al. (2008) op. cit.

<sup>32</sup> I. Mathauer et I. Imhoff : « Health worker motivation in Africa : The role of non-financial incentives and human resource management tools », dans *Human Resources for Health*, Vol. 4, p. 24 (2004).

## B. Cohérence des politiques et rôle de l'OIT

### 1. La récession mondiale et les réponses politiques : le pays de destination

La crise mondiale amorcée en 2008 a souligné le rôle important joué par les pays de destination dans le cadre du processus de migration. Elle a en particulier affecté les travailleurs migrants de nombreux pays de manière inégale. Le cas des migrants marocains travaillant en Espagne, analysé dans un précédent chapitre, illustre clairement cette tendance.<sup>33</sup>

Au vu du grand nombre de pays confrontés à des augmentations massives du chômage dans la plupart des secteurs, certains programmes ont été introduits, par exemple afin de limiter une intensification des migrations, encourager les migrations de retour et même restreindre les dépenses de relance aux travailleurs non migrants (Annexe 5.A). Les programmes n'ont eu qu'un succès limité, tout du moins eu égard à la promotion des migrations de retour. Cette réussite partielle peut s'expliquer par le fait qu'un retour puisse induire la perte des avantages sociaux (rares voire inexistantes dans certaines des pays d'origine) ou le renoncement à toute nouvelle émigration potentielle à l'avenir.

Plus fondamentalement, il est nécessaire de s'écarter des mesures à court terme et d'adopter une stratégie plus globale et méthodique des migrations, incluant une coopération plus solide entre les pays d'origine et de destination.

### 2. Collecte des données et évaluation des programmes

On relève également un argument en faveur du renforcement de la capacité institutionnelle en Afrique du Nord et de l'Ouest et de l'amélioration de la collecte et de la disponibilité des données. Le présent rapport souligne à plusieurs reprises les défis associés à la capacité d'accès aux informations qui permettraient une meilleure compréhension du rapport dynamique existant entre migration, développement et marchés du travail. Plus précisément, la rareté des sources d'information fiables a freiné les efforts entrepris pour s'attaquer aux questions cruciales que sont la réponse et la cohérence politique. Ce défi n'est pas nouveau. La question des données et statistiques relatives aux migrations a été soulevée dans le cadre d'un précédent travail entrepris par l'OIT dans la région.<sup>34</sup>

L'enquête espagnole ENI représente une importante avancée en termes de compilation d'informations essentielles sur l'expérience migratoire. De même, les données émanant du projet MIREM ont apporté une contribution utile. Des efforts pratiques soutenus s'imposent pour combler cette la-

<sup>33</sup> Voir également I. Awad : *La crise économique mondiale et les travailleurs migrants : impact et réponse* (Genève, Bureau International du Travail, 2009).

<sup>34</sup> Pour plus d'informations, consulter l'adresse <http://migration-africa.itcilo.org/> [consultée le 18 fév. 2010].

cune. Un rapport publié récemment par la Commission on International Migration Data pour le Center for Global Development, propose plusieurs lignes directrices sur la question : (i) poser les questions de base en matière de recensement et publier les réponses classées sous forme de tableau ; (ii) compiler et communiquer les données administratives en présence ; (iii) centraliser les études menées sur la main-d'œuvre ; (iv) permettre l'accès aux micro-données, et pas uniquement aux tableaux ; et (v) intégrer les modules de migration à un plus grand nombre d'enquêtes existantes sur les ménages.<sup>35</sup>

Les données relatives aux migrations sont en fait disponibles à relativement bas coût et sans nécessiter la conduite de nouvelles enquêtes, l'établissement de nouveaux bureaux ou le lancement de nouvelles initiatives. Une grande partie des recommandations formulées dans le rapport de la Commission sont opportunes dès lors que de nombreux pays devraient collecter des données de recensement en 2010. Mais nous pouvons encore entreprendre davantage pour répondre aux besoins à court-terme en matière de données, et notamment inclure aux enquêtes déjà en cours les questions liées aux migrations (dans les pays d'origine comme de destination).<sup>36</sup>

L'expérience acquise à partir des pratiques menées ailleurs souligne également la nécessité de rassembler systématiquement les informations relatives aux divers programmes initiés, afin d'évaluer correctement l'efficacité des mesures. Pour ce faire, les programmes se doivent de définir des objectifs clairs et mesurables afin d'améliorer leur suivi et leur évaluation. Le coût marginal de collecte de ces informations est toutefois assez faible puisqu'il peut être intégré à la conception et la mise en œuvre du programme en question.

### **3. Gouvernance mondiale et inscription des marchés du travail et du capital humain à l'ordre du jour de la migration et du développement**

Les responsables politiques sont confrontés à de remarquables opportunités mais aussi à des défis intimidants lorsqu'il s'agit d'utiliser les migrations internationales comme un réel outil en faveur du développement. La croissance économique est une condition nécessaire à l'amélioration du bien-être des individus via la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. La migration apparaît comme un élément clé reliant la formation de capital humain, la performance sur le marché du travail et le développement économique. L'aide au développement devrait laisser de côté la rhétorique et évoluer vers la mise en place de programmes ayant vocation à placer la migration, le travail décent et le capital humain au centre du développement humain en faveur de la croissance économique.

---

<sup>35</sup> P. Tomas et L. Summers : *Migrants count : Five steps toward better migration data* (Washington, 2009).

<sup>36</sup> J. Schachter : *Enhancing data on migration in West and Central Africa* (2008).

L'inquiétude croissante exprimée quant au besoin d'intégrer les stratégies de migration et développement se manifeste dans les actions menées par des institutions telles que l'Union européenne et les Nations Unies. Pour ce qui concerne l'OIT, la Conférence internationale du Travail de l'OIT a adopté lors de sa 92<sup>ème</sup> Session en juin 2004 la Résolution concernant une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée. Celle-ci précise que :

La promotion de politiques propres à exploiter au mieux la contribution des migrations au développement est un autre élément essentiel d'une politique globale visant à traiter la question des migrations dans son ensemble. Parmi les éléments essentiels les plus urgents figurent des rapatriements destinées à réduire les coûts des envois de fonds, ainsi que la mise en place d'incitations pour encourager l'investissement productif de ces rapatriements. Il conviendrait d'envisager d'adopter des mesures équitables pour atténuer la perte de travailleurs hautement qualifiés, particulièrement dans le secteur public des pays en développement. On pourrait examiner la possibilité de cibler l'aide au développement sur des projets et programmes générant ou augmentant l'emploi décent. D'autres options pouvant être encouragées comprennent les mesures visant à faciliter la formation et le retour des migrants, les transferts de capitaux et de technologies par les migrants, ainsi que les initiatives commerciales transnationales de la part des migrants (p. 6).

Les éléments qui précèdent mettent en exergue les deux principaux canaux par lesquels la migration de main-d'œuvre peut influencer le développement économique des pays d'origine : les rapatriements de fonds et les migrations de retour. En outre, le Principe IX du Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre indique que « La contribution des migrations de main-d'œuvre à l'emploi, à la croissance économique, au développement et à la réduction de la pauvreté devrait être reconnue et portée à son niveau le plus élevé au bénéfice tant des pays d'origine que des pays de destination ».<sup>37</sup> Les lignes directrices élaborées demeurent pertinentes dans le contexte du présent rapport et soulignent les principales préoccupations politiques à moyen terme (Encadré 5.1).

<sup>37</sup> Adopté par la Réunion tripartite d'experts sur le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre, Genève, 31 oct. au 2 nov. 2005.

### **Encadré 5.1 Lignes directrices du Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre**

- Intégrer pleinement les migrations de main-d'œuvre à la politique nationale en matière d'emploi, de marché du travail et de développement.
- Développer les analyses des apports des migrations de main-d'œuvre et des travailleurs migrants aux pays de destination, dont la création d'emplois, la formation de capital, la couverture de sécurité sociale et la protection sociale.
- Promouvoir le rôle positif des migrations de main-d'œuvre pour faire progresser ou renforcer l'intégration régionale.
- Encourager et offrir des incitations à la création et au développement d'entreprises, y compris des initiatives concernant des entreprises transnationales et le développement de micro-entreprises par des travailleurs et travailleuses migrants dans les pays d'origine et de destination.
- Offrir des incitations pour favoriser l'investissement productif des rapatriements de fonds dans les pays d'origine.
- Réduire les coûts de transfert des rapatriements de fonds, notamment en réduisant les frais de transaction, en facilitant l'accessibilité des services financiers, en offrant des incitations fiscales et en encourageant une plus grande concurrence entre les établissements financiers.
- Adopter des mesures pour atténuer la perte de travailleurs dotés de compétences essentielles, notamment en établissant des lignes directrices concernant le recrutement éthique.
- Adopter des politiques pour encourager les migrations circulaires, les retours et la réintégration dans le pays d'origine, notamment en favorisant les dispositifs relatifs aux migrations de main-d'œuvre temporaires et les politiques en matière de visas qui facilitent la circulation.
- Faciliter le transfert de capitaux, de compétences et de technologie par les travailleurs migrants, notamment en leur offrant des mesures d'incitation.
- Promouvoir les liens avec les communautés transnationales et les initiatives concernant les entreprises transnationales.

Le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT – adopté lors de la 98<sup>ème</sup> Session de la Conférence internationale du Travail le 19 juin 2009 en réponse à la crise mondiale – est un outil particulièrement important pour progresser à court terme dans la bonne direction. Il propose une vaste série de mesures en réponse à la crise, conformément à l'Agenda pour le travail décent (Encadré 5.2). Le Pacte a été élaboré pour les politiques nationales et internationales ciblant les mesures de relance économique, de création d'emploi et de protection sociale pour les travailleurs et leur famille. Le cadre proposé permet de faire le lien entre progrès social et développement économique et appelle à accorder une attention prioritaire à la protection et à la croissance de l'emploi par le biais d'entreprises durables, de services publics de qualité et de la mise en place d'une protection sociale adéquate pour tous dans le cadre de l'action menée actuellement aux niveaux international et national pour contribuer à la reprise et au développement.

### Encadré 5.2 Le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT

L'OIT a adopté en réponse à la crise financière et économique mondiale un Pacte mondial pour l'emploi lors de la 98<sup>ème</sup> Session de la Conférence internationale du travail le 19 juin 2009. Il propose une vaste série de mesures en réponse à la crise, conformément à l'Agenda pour le travail décent.

Les principes consacrés par le Pacte mondial pour l'emploi sont les suivants :

- protéger l'emploi et renforcer les systèmes de protection sociale ;
- soutenir les femmes et les hommes vulnérables durement touchés par la crise, notamment les jeunes à risque, les travailleurs mal rémunérés, les travailleurs sous-qualifiés, ceux de l'économie informelle et les travailleurs migrants ;
- faciliter la mobilité professionnelle et l'accès au marché du travail pour les personnes sans emploi ;
- éviter les solutions protectionnistes ;
- promouvoir les normes fondamentales du travail et autres normes internationales du travail qui favorisent la relance de l'activité économique et le redressement de l'emploi et qui réduisent les inégalités entre hommes et femmes ;
- engager le dialogue social, le tripartisme et la négociation collective ;
- assurer la viabilité d'un point de vue économique, social et environnemental ;
- réguler les économies de marché pour favoriser la création d'entreprises durables et d'emplois ; et
- renforcer la cohérence des politiques au niveau international.

À cet égard, les Programmes pilotes pour le travail décent – qui constituent l'un des principaux instruments de soutien de l'OIT à l'attention des divers pays – sont une chance unique d'intégrer la migration, en termes pratiques, à l'Agenda pour le travail décent ; dans ce contexte, elle pourra constituer un élément stratégique en faveur du développement économique.<sup>38</sup>

Néanmoins, l'OIT ne peut agir seule. Dans le sillage de la crise mondiale, il est opportun de fournir une perspective mondiale aux questions associées aux migrations. L'un des aspects les plus encourageants des migrations internationales réside dans leur potentiel de développement des pays d'origine. Et c'est précisément ce potentiel qui est exploitable via les outils actuels et nouveaux de gouvernance mondiale des migrations.

<sup>38</sup> En 2006, l'agenda africain était particulièrement chargé pour ce qui concerne les déclarations officielles sur le potentiel des migrations en matière de développement ; étaient ainsi notamment programmées deux conférences ministérielles euro-africaines (Rabat et Tripoli) ainsi que la 7<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine (Banjul). Un an après, l'OIT publiait un document (*L'Agenda du travail décent en Afrique : 2007–2015*) reconnaissant la nécessité de prendre des mesures concrètes sur la question (voir Partie II, section 5). Le Tome deux de la publication *Success Africa Le Travail Décent - Partenariat pour une vie meilleure* traite également du sujet et décrit les projets de coopération menés dans des pays africains spécifiques, mais l'importance accordée au rôle des migrations dans le développement est faible (cf. pages 16–18).

## Annexe 5.A: *Les politiques en matière de migration dans le contexte de la récession mondiale de 2009*

---

### Asie et Océanie

*Australie* : Le Gouvernement prévoit de réduire les quotas concernant les travailleurs qualifiés de 14 pour cent afin de protéger les emplois des australiens. Il s'agit de la première mesure de ce type en 10 ans. Les quotas passeront de 133 500 à 115 000. Le nouveau programme de migration qualifiée permanente concernera les maçons, les plombiers, les charpentiers et les électriciens – des secteurs qui ont fait l'objet de très nombreux licenciements et connu un recul considérable de la demande.

*Malaisie* : Le Gouvernement a ordonné aux employeurs de ne faire appel aux travailleurs étrangers que lorsque cela s'avérerait nécessaire. Le 15 mars 2009, le Gouvernement a révoqué 60 000 visas de travail détenus par des bangladaishi, et les officiels menacent de regrouper les étrangers en situation illégale et de les expulser.

*Philippines* : Le Gouvernement a lancé un programme de prêt de 50 000 pesos ayant vocation à aider les philippins sans emploi basés à l'étranger à monter leur propre entreprise. Ces prêts sont assortis d'un taux d'intérêt de 5 pour cent et s'accompagnent d'une subvention de 10 000 pesos destinée à la formation et au conseil. Les travailleurs doivent suivre la formation pour percevoir le montant accordé par le programme.

*Japon* : Le Gouvernement a commencé à proposer de l'argent aux migrants sans emplois d'origine japonaise afin de les inciter à regagner leur pays d'origine. La plupart des migrants de cette catégorie sont originaires du Brésil et du Pérou. Ils recevront 300 000 yens – soit environ 4565 dollars E.-U. – à leur retour, auxquels s'ajouteront 200 000 yens supplémentaires pour chaque membre à charge de leur famille. Les migrants qui acceptent ces versements conviennent de ne pas retourner au Japon en utilisant des visas particuliers de travail. Le Gouvernement réserve à ceux qui envisagent de rester dans le pays 1 milliard de yens en vue d'une formation professionnelle.<sup>39</sup>

### Europe

*Espagne* : Le Gouvernement espagnol a mis en œuvre en octobre 2008 le *Plan de retour volontaire*. Celui-ci prévoit que les migrants en situation régulière puissent bénéficier des allocations de chômage en un versement unique s'ils acceptent de quitter le pays. Les participants reçoivent 40 pour cent de ces allocations avant de quitter l'Espagne, et 60 pour cent après avoir regagné leur pays d'origine. À leur retour, ils doivent renoncer à leur

---

<sup>39</sup> « Migrants paid to go home » dans *The Strait Times*, 1<sup>er</sup> avril 2009. Disponible à l'adresse : [http://www.straittimes.com/Breaking%2BNews/Asia/Story/STStory\\_357321.html](http://www.straittimes.com/Breaking%2BNews/Asia/Story/STStory_357321.html) [consulté le 17 fév. 2010].

permis de séjour et leur visa de travail et accepter de ne pas retourner en Espagne pendant 3 ans.<sup>40</sup>

*Royaume-Uni* : Le Gouvernement a répondu à la crise économique en renforçant les exigences imposées à l'admission des migrants. Tous les programmes de migration peu qualifiée ont été suspendus, y compris le Seasonal Agriculture Workers Scheme (SAWS).<sup>41</sup> Le Royaume-Uni a aussi durci les critères conditionnant l'entrée des migrants très qualifiés. Les migrants très qualifiés doivent désormais être détenteurs d'un master et percevoir un salaire minimum de 20 000 euros. Dorénavant, toutes les annonces proposant des emplois doivent être diffusées via le service national pour l'emploi avant qu'un travailleur puisse être sollicité en dehors de l'Europe.<sup>42</sup>

*Italie* : En juillet 2009, l'Italie a voté une loi qui empêche les migrants sans papiers d'accéder aux services publics, tels que l'éducation et l'assistance médicale d'urgence.

*République tchèque* : Le Gouvernement a mis en œuvre un programme de retour volontaire en février 2009. Ce dernier couvre le coût du retour et propose une prime de rapatriement aux travailleurs réguliers en provenance de pays extérieurs à l'UE qui ont perdu leur emploi. Les migrants doivent en échange renoncer à leurs papiers tchèques. Le Gouvernement a également cessé de renouveler les permis arrivés à expiration et rejeté les nouvelles demandes de permis de l'étranger.<sup>43</sup>

## Amérique latine

*Équateur* : Le Gouvernement tente d'encourager les nombreux citoyens ayant émigrés vers l'Espagne et les États-Unis à regagner le pays durant la crise économique. Le Plan « Bienvenido a casa » (« *Bienvenue à la maison* ») propose à ces migrants de retour des aides aux entreprises, un allègement des droits de douane et des prêts à taux préférentiels.<sup>44</sup>

## Amérique du Nord

*États-Unis* : Le Gouvernement a imposé des restrictions à trois canaux de migration légale. Les sociétés bénéficiant de fonds de renflouement fédéraux sont confrontées à des obstacles toujours plus complexes lorsqu'elles souhaitent embaucher des travailleurs étrangers très qualifiés titulaires de visas H-1B. Le Ministère fédéral a également demandé aux entreprises qui

<sup>40</sup> « Spain tries to buy out immigrants », dans *TIME Magazine*, 20 oct. 2008. Disponible à l'adresse : <http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1852000,00.html> [consulté le 17 fév. 2010].

<sup>41</sup> « United Kingdom : A reluctant country of immigration », dans *Migration Information Source*, juillet 2009. Disponible à l'adresse : <http://www.migrationinformation.org/Profiles/display.cfm?ID=736> [consulté le 17 fév. 2010].

<sup>42</sup> *Migration and the global recession*, Migration Policy Institute, sept. 2009. Disponible à l'adresse : <http://www.migrationpolicy.org/pubs/MPI-BBCreport-Sept09.pdf> [consulté le 17 fév. 2010].

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> « Reverse migration : Ecuador lures immigrants back home from U.S. and Spain », dans *Feet in 2 Worlds*, 4 sept. 2009. Disponible à l'adresse : <http://feetin2worlds.wordpress.com/2009/09/04/reverse-migration-ecuador-lures-immigrants-back-home-from-u-s-and-spain/> [consulté le 17 fév. 2010].

dépendent fortement de la main-d'œuvre migrante saisonnière, tourisme et agriculture par ex., d'agir pour réduire cette dépendance. Le Gouvernement envisage de suspendre les visas H-2A permettant à des travailleurs agricoles saisonniers de séjourner dans le pays pendant 10 mois consécutifs. Le programme actuel H-2A impose aux agriculteurs de chercher à recruter en priorité des américains.<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> S.M. Kalita : « U.S. deters hiring of foreigners as joblessness grows », dans *The Wall Street Journal*, 27 mars 2009. Disponible à l'adresse : [http://online.wsj.com/article/SB123810912615352681.html?mod=googlenews\\_wsj](http://online.wsj.com/article/SB123810912615352681.html?mod=googlenews_wsj) [consulté le 17 février 2010].

## Bibliographie

- Agunias, D.R. 2006. *Remittances and development : Trends, impacts, and policy options. A review of the literature* (Washington, DC, Migration Policy Institute).
- Al-Jazeera.net. 2009. *China aid plan for jobless migrants*, 12 mars. Disponible à l'adresse : <http://english.aljazeera.net/news/asia-pacific/2009/03/20093127406773260.html> [7 fév. 2010].
- Awad, I. 2009. *La crise économique mondiale et les travailleurs migrants : impact et réponse* (Genève, Bureau International du Travail). Disponible à l'adresse : [http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/global\\_crisis.pdf](http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/global_crisis.pdf) [20 oct. 2009].
- Banque Interaméricaine de Développement (IADB). 2005. *Brazil : Dekasse-gui entrepreneurs*. Disponible à l'adresse : <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=498867> [7 fév. 2010].
- Banque mondiale. 2008. « Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse » (Washington)
- Barré, R. et al. 2003. *Diasporas scientifiques* (Paris, Institut de recherche pour le développement (IRD)).
- Beck, T. ; Peria, M. 2009. *What explains the cost of remittances ? An examination across 119 country corridors*, Banque mondiale, documents de travail dans le domaine de la recherche politique (Washington, DC, Banque mondiale).
- Brinkerhoff, J.M. 2006. « Digital diasporas and conflict prevention : The case of Somalinet.com », dans *Review of International Studies*, Vol. 32, pp. 25–47.
- Brown, K. 2003. *Stemming the tide : Third world network and global governance*, Yearbook of International Co-operation on Environment and Development (YBICED) 2003/04 (Lysaker, Fridtjof Nansen Institute), pp. 73–77.
- Buffet, F.N. ; Othily, G. 2006. *Rapport de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine : Créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 27 octobre 2005* (Paris, Sénat).
- Bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). 2008. *Youth Unemployment and Regional Insecurities in West Africa*, documents de fond.
- Bureau international du Travail (BIT). 2006. *Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre : Principes et lignes directrices non contraignants pour une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits*, Programme des migrations internationales (Genève). Disponible à l'adresse : [http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2006/106B09\\_343\\_fren.pdf](http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2006/106B09_343_fren.pdf) [9 fév. 2010].
- Cao, C. 2008. « China's Brain Drain at the High End : Why government policies have failed to attract first rate academics », dans *Asian Population Studies* 4(3) pp. 331-345.

Carling, J. 2005. *Migrant remittances and development cooperation* (Oslo, International Peace research Institute (PRIO)).

Castles, S. 2000. « The impacts of emigration on countries of origin », dans Y. Shahid ; W. Weiping ; S. Evenett (eds) : *Local dynamics in the era of globalization* (Washington, DC, Banque mondiale).

Chimbari, M.J. ; Madhina, D. ; Nyamanagara, F. ; Mtandwa, H. ; Damba, V. 2008. *Retention incentives for health workers in Zimbabwe*, EQUINET Document de discussion n° 65. Disponible à l'adresse : <http://www.equinet-africa.org/bibl/docs/DIS65HRchimbari.pdf> [9 fév. 2010].

Commander, S. ; Kangasniemi, M ; Winters, L.A. 2003. *Brain drain : Curse or boon ?*, série de documents de discussion n° 809 de l'IZA (Bonn, Forschungsanstalt zur Zukunft der Arbeit).

Enogo, O. 2002. « Transferts d'argent bon marché », dans *Jeune Afrique/L'Intelligent*, n° 2164, 1-7 juillet (Paris).

Esguerra, C. ; Guinto, J. 2009. « Filipinos may work again in Lebanon, Jordan », *Philippine Daily Inquirer*, 1<sup>er</sup> avril. Disponible à l'adresse : <http://globalnation.inquirer.net/news/news/view/20090401-197348/Govt-lifts-deployment-ban-to-Lebanon-Jordan> [9 fév. 2010].

EU Business. 2009. *Rome Calls for Urgent EU–Libya Immigration Accord*, 17 juin. Disponible à l'adresse : <http://www.eubusiness.com/news-eu/1245271621.53> [9 fév. 2010].

Frankel, J. 2009. *Are Bilateral Remittances Countercyclical ?*, document de travail NBER n° 15419 (Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research).

Freinkman, L. 2002. *Role of the diasporas in transition economies : Lessons from Armenia* (Washington, DC, Banque mondiale).

Programme for the Study of Global Migration, Graduate Institute. 2009. *A Review of International Migration Policies*, document de fond élaboré aux fins de la présente étude. Disponible à l'adresse : <http://www.ilo.org/inst-migration> [30 mars 2010].

Godfrain, J. ; Cazenave, R. 2007. *Rapport sur le codéveloppement* (Paris, Ministère des Affaires étrangères). Disponible à l'adresse : [http://www.richardcazenave.com/media/Rapport\\_codeveloppement.pdf](http://www.richardcazenave.com/media/Rapport_codeveloppement.pdf) [7 fév. 2010].

*Gulf Times*. 2009. « Dhaka seeks damages for workers sent home », 28 Mar. Disponible à l'adresse : [http://www.gulf-times.com/site/topics/article.asp?cu\\_no=2&item\\_no=281302&version=1&template\\_id=44&parent\\_id=24](http://www.gulf-times.com/site/topics/article.asp?cu_no=2&item_no=281302&version=1&template_id=44&parent_id=24) [7 fév. 2010].

Ilahi, N. 1998. « Return migration and occupational change », dans *Review of Development Economics*, Vol. 3, n° 2, pp. 170–186.

Johnson, B. ; Sedaca, A. 2004. *Diasporas, emigrés and development : Economic linkages and programmatic responses* (Washington, DC, The United States Agency for International Development (USAID)).

- Kalita, S.M. 2009. « U.S. deters hiring of foreigners as joblessness grows », dans *The Wall Street Journal*, 27 mars. Disponible à l'adresse : [http://online.wsj.com/article/SB123810912615352681.html?mod=googlenews\\_wsj](http://online.wsj.com/article/SB123810912615352681.html?mod=googlenews_wsj) [9 fév. 2010].
- Kapur, D. 2001. « Diasporas and technology transfer », dans *Journal of Human Development*, Vol. 2, n° 2, pp. 265–286.
- Ketkar, S. ; Ratha, D. 2009. *Innovative financing for development* (Washington, DC, Banque mondiale).
- Lucas, R. 2008. *Integrating migration issues into development planning*, International migration papers (Genève, OIT).
- Martin, P.L. ; Martin, S.F. ; Weil, P. 2006. *Managing migration : The promise of cooperation* (Lanham, MD, Lexington Books).
- Mathauer, I. ; Imhoff, I. 2006. « Health worker motivation in Africa : The role of non-financial incentives and human resource management tools », dans *Human Resources for Health*, Vol. 4, p. 24.
- McCormick, B. ; Wahba, J. 2001. « Overseas work experience, savings and entrepreneurship amongst return migrants to LDCs », dans *Scottish Journal of Political Economy*, Vol. 48, n° 2, pp. 164–178.
- Meldrum, A. 2003. « Mugabe says we are being stolen. All we want is better pay », dans *The Observer*, Londres. Disponible à l'adresse : <http://www.guardian.co.uk/uk/2003/aug/10/zimbabwe.nhs> [9 fév. 2010].
- Meyer, J.-B. 2007. *Building sustainability : The new frontiers of diaspora knowledge networks*, Document de travail n° 35 (Bielefeld, Center on Migration, Citizenship and Development (COMCAD)).
- .; Wattiaux, J.P. 2006. « Diaspora knowledge networks : Vanishing doubts and increasing evidence », dans *International Journal on Multicultural Societies*, Vol. 8, n° 1, pp. 4–24.
- Migration Information Source. 2009. *United Kingdom : A reluctant country of immigration*. Disponible à l'adresse : <http://www.migrationinformation.org/Profiles/display.cfm?ID=736> [9 fév. 2010].
- Migration Policy Institute (MPI). 2009. *Migration and the global recession*. Disponible à l'adresse : <http://www.migrationpolicy.org/pubs/MPI-BBCreport-Sept09.pdf> [9 fév. 2010].
- Musekamp, S. 2008. *Migranten, migration und entwicklungspolitik-die Französische politik des codeveloppement*, Document de travail n° 50 (Bielefeld, Center on Migration, Citizenship and Development (COMCAD)).
- Ndetei, D.-M. ; Khasakhala, L. ; Omolo, J.-O. 2008. *Incentives for health worker retention in Kenya : An assessment of current practice*, Document de discussion n° 62 (Harare, Réseau régional pour l'équité en santé en Afrique de l'Est et du Sud (EQUINET)). Disponible à l'adresse : <http://www.equinet africa.org/bibl/docs/DIS62HRndetei.pdf> [9 fév. 2010].

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2009. *Rapport annuel de 2009 sur le travail de l'OCDE sur la cohérence des politiques au service du développement* (Paris).

Organisation internationale pour les migrations. 2003. *Managing Migration- Challenges and Responses of People on the Move* (Genève).

—. 2006. *Voluntary return migration model based on entrepreneurship development (modèle de migration de retour volontaire basé sur le développement de l'entreprenariat)*. Disponible à l'adresse : <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=88965>.

Orozco, M. 2003. *Worker remittances : Issues and best practices* (Washington, DC, Inter-American Dialogue).

Pool, M. ; Kopanja, J. 2009. « Reverse migration : Ecuador lures immigrants back home from U.S. and Spain », dans *Feet in 2 Worlds*, 4 sept. Disponible à l'adresse : <http://feetin2worlds.wordpress.com/2009/09/04/reverse-migration-ecuador-lures-immigrants-back-home-from-u-s-and-spain> [9 fév. 2010].

Powell, L.B. ; Gerova, S.G. 2004. *Diasporas and economic development : State of knowledge* (Washington, DC, Banque mondiale). Disponible à l'adresse : <http://sitesources.worldbank.org/INTGEP2006/Resources/LowellDiaspora.doc> [7 fév. 2010].

Reid, S. 2002. « Community service for health professionals », dans *South African Health Review* (Durban, Health Systems Trust).

Rodrik, D. 2007. *One economics, many recipes : Globalization, institutions, and economic growth* (Princeton, NJ, Princeton University Press).

Sander, C. ; Maimbo, S.M. 2003. *Migrant labour remittances in Africa : Reducing obstacles to developmental contributions*, série de documents de travail sur la région Afrique n° 64 (Washington, DC, Banque mondiale).

Schachter, J. 2008. *Enhancing data on migration in West and Central Africa* (Genève, Organisation internationale pour les migrations (OIM)).

Selden, M. 2009. « China prepares for next surge », *Asia Times*, 3 avr. Disponible à l'adresse : [http://www.atimes.com/atimes/China\\_Business/KD03Cb01.html](http://www.atimes.com/atimes/China_Business/KD03Cb01.html) [7 fév. 2010].

Tan, K.-J. 2009. *Qatar introduces labor law to protect Filipino workers*, GMA News.TV, 1<sup>er</sup> avril. Disponible à l'adresse : <http://www.gmanews.tv/story/155161/Qatar-introduces-labor-law-to-protect-Filipino-workers> [7 fév. 2010].

Thanroor, I. 2009. « Migrant workers : A hard life gets harder », *TIME Magazine*, 1<sup>er</sup> avril. Disponible à l'adresse : <http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1888774,00.html> [7 fév. 2010].

*The Strait Times*, 2009. « Migrants paid to go home », 1<sup>er</sup> avril. Disponible à l'adresse : [http://www.straitstimes.com/Breaking%2BNews/Asia/Story/STIStory\\_357321.html](http://www.straitstimes.com/Breaking%2BNews/Asia/Story/STIStory_357321.html) [9 fév. 2010].

*TIME Magazine*. 2008. « Spain tries to buy out immigrants », 20 oct. Disponible à l'adresse : <http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1888774,00.html> [9 fév. 2010].

Tomas, P. ; Summers, L. 2009. *Migrants count : Five steps toward better migration data* (Washington, DC, Center for Global Development). Disponible à l'adresse : <http://www.cgdev.org/content/publications/detail/1422146Orozco 2003> [9 fév. 2010].

Understanding Children's Work (UCW). 2009. *Understanding Children's Work and Youth Employment outcomes in Mongolia*, Rapport national.

Zeneli, B. ; Tafaj, M. 2008. *Brain gain programme : Engaging the diaspora in Albania's development*. Disponible à l'adresse : [http://siteresources.worldbank.org/INTALBANIA/Resources/B\\_Zeneli\\_Brain\\_gain.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTALBANIA/Resources/B_Zeneli_Brain_gain.pdf) [7 fév. 2010].

Zweig, D. ; Fung C.S. ; Rosen S. 2005. *Reverse Migration and Regional Integration : Scientists and Entrepreneurs in PRC*. Université de Californie, Berkeley : Institute of East Asian Studies.



## Annexe statistique:

# Fiches pays

Fiche pays – Algérie				
<i>Capitale</i>	Alger			
<i>Superficie</i>	2 381 741 km <sup>2</sup>			
<i>Frontières</i>	Lybie (982 km) Mali (1 376 km) Mauritanie (463 km) Maroc (1 559 km) Niger (956 km) Tunisie (965 km) Sahara occidental (42 km)			
<i>Urbanisation</i>	64,6% (2007)			
<i>Utilisation des sols</i>	3,1% terres arables 0,3% cultures permanentes 96,5% autre (2005)			
<i>Etat-Membre de l'OIT</i>	Depuis le 19 octobre 1962			
<i>Organisations régionales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque arabe pour le Développement économique en Afrique depuis 1974</li> <li>• Banque africaine de Développement depuis 1964</li> <li>• Fond arabe pour le Développement économique et social depuis 1968.</li> <li>• Fonds monétaire arabe depuis 1976</li> <li>• Union du Maghreb arabe depuis 1989</li> <li>• Union africaine depuis 1963</li> <li>• Banque islamique de Développement depuis 1974</li> <li>• Ligue des Etats arabes depuis 1962</li> <li>• Organisation de la Conférence islamique depuis 1969</li> <li>• Organisation des Pays arabes Exportateurs de Pétrole depuis 1970</li> </ul>			
Données économiques (2008)		Données sociales (2009)		
<i>PIB (en millions de dollars É.U.)</i>	170 452	<i>Population (en milliers)</i>	34 895,5	
<i>PIB par habitant (en \$É.U.)</i>	4 959	<i>Taux d'accroissement de la population</i>	1,5% (2005-2010)	
<i>Taux de croissance réelle du PIB</i>	3%	<i>Densité de population (habitants par km<sup>2</sup>)</i>	14,4	
<i>1<sup>er</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Extraction minière, industrie, services publics: 53%	<i>Structure par groupe d'âge</i>	0-14 ans	25,4%
<i>2<sup>ème</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Autres activités: 13%		15-64 ans	69,5%
<i>3<sup>ème</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Vente en gros, vente de détail, restauration et hôtellerie: 10%		Plus de 65 ans	5,1%

Taux d'inflation (déflateur du PIB)	17,2%	Taux de dépendance <sup>2</sup>	32,4%
Exportations (\$É.U. et % du PIB)	52,0%	Ratio hommes-femmes (hommes/100 femmes)	102
Importations (\$É.U. et % du PIB)	30,0%	Espérance de vie à la naissance	72 (2007)
Dépenses de consommation finale des ménages	29,0%	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans <sup>3</sup>	37 (2007)
Dépense de consommation finale des administrations publiques	13,0%	Langues	Arabe (langue officielle), français, dialectes berbères
Taux de change (taux de base du FMI)	64,5	Classement de l'index de Développement Humain	104 <sup>ème</sup>
Recettes hors dons (en % du PIB) <sup>1</sup>	40,4% (2007)	Pauvreté (% de la population vivant avec moins de 1,25\$ par jour) <sup>4</sup>	6,8% (1995)
Excédent/déficit de trésorerie (en % du PIB)	6,2% (2007)	Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	75% (2007)
Commerce de marchandises (en % du PIB)	67,5%	Niveau scolaire (taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire, net) <sup>5</sup>	Primaire – hommes 96%
Stock de la dette extérieure (en millions de \$É.U.)	5 541 (2007)		Primaire – femmes 94%
Investissement direct étranger, flux entrants nets (en millions de \$É.U.)	1 665 (2007)		Secondaire – hommes 65%
Aide publique au développement (en millions de \$US)	390 (2007)		Secondaire – femmes 68%
<b>Marché du travail (2008)</b>		<b>Migration</b>	
Population active	14 268 000	Stock d'émigrants (en % de la population)	1 783 476 (2005) (5,4%)
Taux d'activité (hommes) <sup>6</sup>	77,0%	Principaux pays de destination	France, Espagne, Israël, Italie, Allemagne, Canada, Tunisie, Royaume Uni et Belgique
Taux d'activité (femmes)	37,7%		
Taux d'emploi	40,9% (2007)	Taux d'émigration des diplômés du supérieur	6,5% (2000)
Taux d'emploi informel <sup>7</sup>	45,0% (2000s)		

<i>Taux d'emploi du secteur primaire</i>		13,6% (2007)	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger (en millions de \$É.U.)</i>	2 202 (2008)
<i>Taux de chômage</i>		13,8% (2007)	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger (en % du PIB)</i>	1,3% (2008)
<i>Taux de chômage urbain</i>		14,2% (2007)		
<i>Taux de chômage rural</i>		13,1% (2007)	<i>Stock d'immigrants (en % de la population)</i>	242 446 (2005) (0,7%)
<i>Taux de chômage des jeunes (chômeurs de moins de 25 ans)</i>	<i>TOTAL</i>	27,4% (2007)	<i>Réfugiés (en % des immigrants)</i>	69,7% (2005)
	<i>Hommes</i>	–	<i>Principaux pays d'origine</i>	–
	<i>Femmes</i>	–		

## NOTES:

1. Les *recettes* correspondent aux encaissements en espèce générés par les impôts et taxes, les contributions sociales et autres sources de revenu telles que les amendes, commissions, loyers et revenus du patrimoine ou tirés de la vente. Les dons sont aussi considérés comme des recettes, mais sont exclus dans le cas présent.
2. Le *taux de dépendance* correspond au rapport de la population dite dépendante (âgée de 0 à 14 ans et de plus de 65 ans) divisée par la population totale.
3. Le *taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans* est la probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.
4. La *pauvreté* est la proportion de la population vivant dans des foyers dont la consommation ou les revenus sont inférieurs à 1,25 dollars par jour.
5. Le *taux net de scolarisation* est le rapport entre le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire (ou secondaire) qui appartiennent au groupe d'âge correspondant officiellement à l'enseignement primaire (ou secondaire) et la population totale de ce groupe d'âge.
6. Le *taux d'activité des hommes et des femmes* correspond au rapport entre les hommes et femmes de la population active et les hommes et femmes de la population totale.
7. Cette définition de *l'emploi informel* est légèrement différente de celle de la convention de l'OIT, cf. tableau 1.6.

<b>Fiche pays – Mauritanie</b>				
<i>Capitale</i>	Nouakchott			
<i>Superficie</i>	1 030 700 km <sup>2</sup>			
<i>Frontières</i>	Algérie (463km) Mali (2 237 km) Sénégal (813 km) Sahara occidental (1561 km)			
<i>Urbanisation</i>	40,7% (2007)			
<i>Utilisation des sols</i>	0,2% terres arables 0,0% cultures permanentes 99,8% autres (2005)			
<i>Etat-Membre de l'OIT</i>	Depuis le 20 juin 1961			
<i>Organisations régionales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque arabe pour le développement économique en Afrique depuis 1974</li> <li>• Banque africaine de Développement depuis 1964</li> <li>• Fond arabe pour le Développement économique et social depuis 1968</li> <li>• Fonds monétaire arabe depuis 1976</li> <li>• Union du Maghreb arabe depuis 1989</li> <li>• Union africaine depuis 1963. Suspendue depuis 2008</li> <li>• Conseil de l'Unité économique arabe depuis 1964.</li> <li>• Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest entre 1975 et 2000</li> <li>• Banque islamique de développement depuis 1974</li> <li>• Ligue des Etats arabes depuis 1973</li> <li>• Organisation de la Conférence islamique depuis 1969</li> </ul>			
<b>Données économiques (2008)</b>		<b>Données sociales (2009)</b>		
<i>PIB</i> (en millions de dollars É.U.)	3 270	<i>Population (en milliers)</i>	3 290,6	
<i>PIB par habitant</i> (en \$É.U.)	1 017	<i>Taux d'accroissement de la population</i>	2,4% (2005-2010)	
<i>Taux de croissance réelle du PIB</i>	2,2%	<i>Densité de population (habitants par km<sup>2</sup>)</i>	3,1	
<i>1<sup>er</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Extraction minière, industrie, services publics: 29%	<i>structure par groupe d'âge</i>	0-14 ans	41%
<i>2<sup>ème</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Autres activités: 1 28%		15-64 ans	55,7%
<i>3<sup>ème</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Agriculture, Chasse, exploitation forestière, pêche: 18%		Plus de 65 ans	3,4%
<i>Taux d'inflation (déflateur du PIB)</i>	-2,6 (2007)	<i>Taux de dépendance <sup>2</sup></i>	43,1%	

<i>Exportations</i> ( <i>\$É.U. et % du PIB</i> )	58,0%	<i>Ratio hommes-femmes</i> ( <i>hommes/100 femmes</i> )	103
<i>Importations</i> ( <i>\$É.U. et % du PIB</i> )	78,0%	<i>Espérance de vie à la naissance</i>	64 (2007)
<i>Dépenses de consommation finale des ménages</i>	76,0%	<i>Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</i> <sup>3</sup>	119 (2007)
<i>Dépense de consommation finale des administrations publiques</i>	23,0%	<i>Langues</i>	Arabe (langue officielle), peul, soninké, wolof, français, hassaniyya
<i>Taux de change</i> ( <i>taux de base du FMI</i> )	241,1	<i>Classement de l'index de Développement Humain</i>	154 <sup>ème</sup>
<i>Recettes hors dons</i> ( <i>en % du PIB</i> ) <sup>1</sup>	–	<i>Pauvreté (% de la population vivant avec moins de 1,25\$ par jour)</i> <sup>4</sup>	21,2% (2000)
<i>Excédent/déficit de trésorerie</i> ( <i>en % du PIB</i> )	–	<i>Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 ans ou plus)</i>	56% (2007)
<i>Commerce de marchandises</i> ( <i>en % du PIB</i> )	122,5%	<i>Niveau scolaire (taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire, net)</i> <sup>5</sup>	<i>Primaire – hommes</i> 78%
<i>Stock de la dette extérieure</i> ( <i>en millions de \$É.U.</i> )	1 704 (2007)		<i>Primaire – femmes</i> 82%
<i>Investissement direct étranger, flux entrants nets</i> ( <i>en millions de \$É.U.</i> )	153 (2007)		<i>Secondaire – hommes</i> 16%
<i>Aide publique au développement</i> ( <i>en millions de \$É.U.</i> )	364 (2007)		<i>Secondaire – femmes</i> 15%
<b>Marché du travail (2008)</b>		<b>Migration</b>	
<i>Population active</i>	1 358 000	<i>Stock d'émigrants</i> ( <i>en % de la population</i> )	105 315 (2005) (3,4%)
<i>Taux d'activité (hommes)</i> <sup>7</sup>	79,7%	<i>Principaux pays de destination</i>	Sénégal, Nigéria, France, Espagne, Gambie, Etats-Unis, République du Congo, Italie, Allemagne et Guinée-Bissau
<i>Taux d'activité (femmes)</i>	60,3%		
<i>Taux d'emploi</i>	40,0% (2004)	<i>Taux d'émigration des diplômés du supérieur</i>	23,1% (2000)
<i>Taux d'emploi informel</i> <sup>8</sup>	80,0% (1990s)		
<i>Taux d'emploi du secteur primaire</i>	34,0% (2004)	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger</i> ( <i>en millions de \$É.U.</i> )	2 (2008)

<i>Taux de chômage</i>		32,5% (2004)	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger (en % du PIB)</i>	0,1% (2008)
<i>Taux de chômage urbain</i>		35,4% (2004)		
<i>Taux de chômage rural</i>		30,2% (2004)	<i>Stock d'immigrants (en % de la population)</i>	65 889 (2005) (2,2%)
Taux de chômage des jeunes (chômeurs de moins de 25 ans)	<i>TOTAL</i>	–	<i>Réfugiés (en % des immigrants)</i>	0,7% (2005)
	<i>Hommes</i>	50,8% (2004)	<i>Principaux pays d'origine</i>	Sénégal, Mali, Guinée, Algérie, France, Guinée- Bissau, Bénin, Cameroun, Maroc et Arabie saoudite
	<i>Femmes</i>	69,0% (2004)		

NOTES:

1. Les *recettes* correspondent aux encaissements en espèce générés par les impôts et taxes, les contributions sociales et autres sources de revenu telles que les amendes, commissions, loyers et revenus du patrimoine ou tirés de la vente. Les dons sont aussi considérés comme des recettes, mais sont exclus dans le cas présent.
2. Le *taux de dépendance* correspond au rapport de la population dite dépendante (âgée de 0 à 14 ans et de plus de 65 ans) divisée par la population totale.
3. Le *taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans* est la probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.
4. La *pauvreté* est la proportion de la population vivant dans des foyers dont la consommation ou les revenus sont inférieurs à 1,25 dollars par jour.
5. Le *taux net de scolarisation* est le rapport entre le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire (ou secondaire) qui appartiennent au groupe d'âge correspondant officiellement à l'enseignement primaire (ou secondaire) et la population totale de ce groupe d'âge.
6. Le *taux d'activité des hommes et des femmes* correspond au rapport entre les hommes et femmes de la population active et les hommes et femmes de la population totale.
7. Cette définition de *l'emploi informel* est légèrement différente de celle de la convention de l'OIT, cf. tableau 1.6.

<b>Fiche pays – Maroc</b>			
<i>Capitale</i>	Rabat		
<i>Superficie</i>	446 550 km <sup>2</sup>		
<i>Frontières</i>	Algérie (1 559 km) Sahara occidental (443 km) Espagne (15,9 km)		
<i>Urbanisation</i>	55,7% (2007)		
<i>Utilisation des sols</i>	19% terres arables 2% cultures permanentes 79% autre (2005)		
<i>Etat-Membre de l'OIT</i>	Depuis le 13 juin 1956		
<i>Organisations régionales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque arabe pour le Développement économique en Afrique depuis 1974</li> <li>• Banque africaine de Développement depuis 1964</li> <li>• Fond arabe pour le Développement économique et social depuis 1968.</li> <li>• Fonds monétaire arabe depuis 1976</li> <li>• Union du Maghreb arabe depuis 1989</li> <li>• Banque islamique de Développement depuis 1974</li> <li>• Ligue des Etats arabes depuis 1958</li> <li>• Organisation de la Conférence islamique depuis 1969</li> </ul>		
<b>Données économiques (2008)</b>		<b>Données sociales (2009)</b>	
<i>PIB</i> (en millions de dollars É.U.)	86 590	<i>Population (en milliers)</i>	31 992,6
<i>PIB par habitant</i> (en \$É.U.)	2 740	<i>Taux d'accroissement de la population</i>	1,2%
<i>Taux de croissance réelle du PIB</i>	5,4 %	<i>Densité de population (habitants par km<sup>2</sup>)</i>	70,8
<i>1<sup>er</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Autres activités: 38%	<i>structure par groupe d'âge</i>	0-14 ans      30%
<i>2<sup>ème</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Extraction minière, services publics: 20%		15-64 ans      64,7%
<i>3<sup>ème</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Industrie: 15%		Plus de 65 ans      5,2%
<i>Taux d'inflation (déflateur du PIB)</i>	3,1%	<i>Taux de dépendance <sup>2</sup></i>	34,1%
<i>Exportations (\$É.U. et % du PIB)</i>	38%	<i>Ratio hommes-femmes (hommes/100 femmes)</i>	97
<i>Importations (\$É.U. et % du PIB)</i>	53%	<i>Espérance de vie à la naissance</i>	71 (2007)

<i>Dépenses de consommation finale des ménages</i>	64%	<i>Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</i> <sup>3</sup>	34 (2007)
<i>Dépense de consommation finale des administrations publiques</i>	19%	<i>Langues</i>	Arabe, dialectes berbères, français, espagnol
<i>Taux de change (taux de base du FMI)</i>	7,7	<i>Classement de l'index de Développement Humain</i>	130 <sup>ème</sup>
<i>Recettes hors dons (en % du PIB)<sup>f</sup></i>	34,8% (2007)	<i>Pauvreté (% de la population vivant avec moins de 1,25\$ par jour)<sup>d</sup></i>	2.5% (2007)
<i>Excédent/déficit de trésorerie (en % du PIB)</i>	2,5% (2007)	<i>Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 ans ou plus)</i>	56% (2007)
<i>Commerce de marchandises (en % du PIB)</i>	71,5%	<i>Niveau scolaire taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire, net</i> <sup>e</sup>	<i>Primaire – hommes</i> 91%
<i>Stock de la dette extérieure (en millions de \$É.U.)</i>	20 255 (2007)		<i>Primaire – femmes</i> 85%
<i>Investissement direct étranger, flux entrants nets (en millions de \$É.U.)</i>	2 807 (2007)		<i>Secondaire – hommes</i> 37%
<i>Aide publique au développement (en millions de \$É.U.)</i>	1 090 (2007)		<i>Secondaire – femmes</i> 32%
<b>Marché du travail (2008)</b>		<b>Migration</b>	
<i>Population active</i>	11 561 000	<i>Stock d'émigrants (en % de la population)</i>	2 718 665 (2005) (8,6%)
<i>Taux d'activité (hommes)<sup>6</sup></i>	79,8%	<i>Principaux pays de destination</i>	France, Espagne, Italie, Israël, Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Etats-Unis, Canada et Arabie Saoudite
<i>Taux d'activité femmes)</i>	24,7%		
<i>Taux d'emploi</i>	51,0%	<i>Taux d'émigration des diplômés du supérieur</i>	10,3% (2000)
<i>Taux d'emploi informel<sup>7</sup></i>	67,1% (2000s)		
<i>Taux d'emploi du secteur primaire</i>	43,2%	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger (en millions de \$É.U.)</i>	6 891 (2008)
<i>Taux de chômage</i>	9,6% (2007)	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger (en % du PIB)</i>	8,0% (2008)
<i>Taux de chômage urbain</i>	15,4% (2007)		

<i>Taux de chômage rural</i>		3,7% (2007)	<i>Stock d'immigrants (en % de la population)</i>	131 564 (2005) (0.4%)
<i>Taux de chômage des jeunes (chômeurs de moins de 25 ans)</i>	<i>TOTAL</i>	31,5% (2007)	<i>Réfugiés (en % des immigrants)</i>	1,6% (2005)
	<i>Hommes</i>	40,5% (2007)	<i>Principaux pays d'origine</i>	–
	<i>Femmes</i>	35,9% (2007)		

## NOTES:

1. Les *recettes* correspondent aux encaissements en espèce générés par les impôts et taxes, les contributions sociales et autres sources de revenu telles que les amendes, commissions, loyers et revenus du patrimoine ou tirés de la vente. Les dons sont aussi considérés comme des recettes, mais sont exclus dans le cas présent.
2. Le *taux de dépendance* correspond au rapport de la population dite dépendante (âgée de 0 à 14 ans et de plus de 65 ans) divisée par la population totale.
3. Le *taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans* est la probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.
4. La *pauvreté* est la proportion de la population vivant dans des foyers dont la consommation ou les revenus sont inférieurs à 1,25 dollars par jour.
5. Le *taux net de scolarisation* est le rapport entre le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire (ou secondaire) qui appartiennent au groupe d'âge correspondant officiellement à l'enseignement primaire (ou secondaire) et la population totale de ce groupe d'âge.
6. Le *taux d'activité des hommes et des femmes* correspond au rapport entre les hommes et femmes de la population active et les hommes et femmes de la population totale.
7. Cette définition de *l'emploi informel* est légèrement différente de celle de la convention de l'OIT, cf. tableau 1.6.

<b>Fiche pays – Sénégal</b>				
<i>Capitale</i>	Dakar			
<i>Superficie</i>	196 722 km <sup>2</sup>			
<i>Frontières</i>	Gambie (740 km) Guinée (330 km) Guinée-Bissau (338 km) Mali (419 km) Mauritanie (813 km)			
<i>Urbanisation</i>	42,0% (2007)			
<i>Utilisation des sols</i>	12,5 % terres arables 0,2 % cultures permanentes 87,3 % autre (2005)			
<i>Etat-Membre de l'OIT</i>	• Depuis le 4 novembre 1960			
<i>Organisations régionales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque africaine de Développement depuis 1964</li> <li>• Union africaine depuis 1963</li> <li>• Commission Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest depuis 1975</li> <li>• Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest depuis 1975</li> <li>• Banque islamique de développement depuis 1974</li> <li>• Organisation de la Conférence islamique depuis 1969</li> <li>• Union monétaire et économique ouest-africaine depuis 1994</li> <li>• banque ouest africaine de développement depuis 1973</li> </ul>			
<b>Données économiques (2008)</b>		<b>Social (2009)</b>		
<i>PIB en millions de dollars É.U.</i>	13 288	<i>Population (en milliers)</i>	12 534,2	
<i>PIB par habitant (en \$É.U.)</i>	1 088	<i>Taux d'accroissement de la population</i>	2,6%	
<i>Taux de croissance réelle du PIB</i>	2,5%	<i>Densité de population (habitants par km<sup>2</sup>)</i>	64,7	
<i>1<sup>er</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Autres activités: 29%	<i>structure par groupe d'âge</i>	0-14 ans	42,2%
<i>2<sup>ème</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Commerce de gros et de détail, restauration et hôtellerie: 21%		15-64 ans	54,8%
<i>3<sup>ème</sup> secteur économique (% du PIB)</i>	Extraction minière, industrie, services publics: 18%		Plus de 65 ans	3%
<i>Taux d'inflation (déflateur du PIB)</i>	7,3%	<i>Taux de dépendance <sup>2</sup></i>	45,7%	
<i>Exportations \$É.U. et % du PIB)</i>	25,0%	<i>Ratio hommes-femmes (hommes/100 femmes)</i>	98	
<i>Importations (\$É.U. et % du PIB)</i>	47,0%	<i>Espérance de vie à la naissance</i>	63 (2007)	

<i>Dépenses de consommation finale des ménages</i>	76,0%	<i>Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</i> <sup>3</sup>	114 (2007)
<i>Dépense de consommation finale des administrations publiques</i>	16,0%	<i>Langues</i>	Français (langue officielle), wolof, diola, peul et mandingue
<i>Taux de change (taux de base du FMI)</i>	447,8	<i>Classement de l'index de Développement Humain</i>	166ème
<i>Recettes hors dons (en % du PIB)<sup>1</sup></i>	16,9% (2000)	<i>Pauvreté (% de la population vivant avec moins de 1,25\$ par jour)<sup>4</sup></i>	33.5% (2007)
<i>Excédent/déficit de trésorerie (en % du PIB)</i>	-0,9% (2000)	<i>Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 ans ou plus)</i>	42% (2007)
<i>Commerce de marchandises (en % du PIB)</i>	61,3%	<i>Niveau scolaire (taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire, net)<sup>5</sup></i>	<i>Primaire – hommes</i> 71% (2000-2007)
<i>Stock de la dette extérieure (en millions de \$É.U.)</i>	2 588 (2007)		<i>Primaire – femmes</i> 70%
<i>Investissement direct étranger, flux entrants nets (en millions de \$É.U.)</i>	78 (2007)		<i>Secondaire – hommes</i> 23%
<i>Aide publique au développement (en millions de \$É.U.)</i>	843 (2007)		<i>Secondaire – femmes</i> 18%
<b>Marché du travail (2008)</b>			<b>Migration</b>
<i>Population active</i>	5 484 000	<i>Stock d'émigrants (en % de la population)</i>	463 403 (2005) (4,0%)
<i>Taux d'activité (hommes)<sup>7</sup></i>	86,0%	<i>Principaux pays de destination</i>	Gambie, France, Italie, Mauritanie, Espagne, Gabon, Etats-Unis, République du Congo, Guinée-Bissau et Nigéria
<i>Taux d'activité (femmes)</i>	61,8%		
<i>Taux d'emploi</i>	38,7% (2006)	<i>Taux d'émigration des diplômés du supérieur</i>	24,1% (2000)
<i>Taux d'emploi informel<sup>8</sup></i>	–		
<i>Taux d'emploi du secteur primaire</i>	55,4%	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger (en millions de \$É.U.)</i>	1 288 (2008)

<i>Taux de chômage</i>		10,0% (2006)	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger (en % du PIB)</i>	9,8% (2008)
<i>Taux de chômage urbain</i>		Dakar: 15,9% (2006), Autres villes: 11,9% (2006)		
<i>Taux de chômage rural</i>		6,3% (2006)	<i>Stock d'immigrants (en % de la population)</i>	325 940 (2005) (2.8%)
<i>Taux de chômage des jeunes (chômeurs de moins de 25 ans)</i>	<i>TOTAL</i>	15,0% (2006)	<i>Réfugiés (en % des immigrants)</i>	6,4% (2005)
	<i>Hommes</i>	–	<i>Principaux pays d'origine</i>	Guinée, Mauritanie, Guinée-Bissau, Mali, France, Cap Vert, Gambie, Maroc, République arabe syrienne et États Unis
	<i>Femmes</i>	–		

NOTES:

1. Les *recettes* correspondent aux encaissements en espèce générés par les impôts et taxes, les contributions sociales et autres sources de revenu telles que les amendes, commissions, loyers et revenus du patrimoine ou tirés de la vente. Les dons sont aussi considérés comme des recettes, mais sont exclus dans le cas présent.
2. Le *taux de dépendance* correspond au rapport de la population dite dépendante (âgée de 0 à 14 ans et de plus de 65 ans) divisée par la population totale.
3. Le *taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans* est la probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.
4. La *pauvreté* est la proportion de la population vivant dans des foyers dont la consommation ou les revenus sont inférieurs à 1,25 dollars par jour.
5. Le *taux net de scolarisation* est le rapport entre le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire (ou secondaire) qui appartiennent au groupe d'âge correspondant officiellement à l'enseignement primaire (ou secondaire) et la population totale de ce groupe d'âge.
6. Le *taux d'activité des hommes et des femmes* correspond au rapport entre les hommes et femmes de la population active et les hommes et femmes de la population totale.
7. Cette définition de *l'emploi informel* est légèrement différente de celle de la convention de l'OIT, cf. tableau 1.6.

Fiche pays – Tunisie				
<i>Capitale</i>	Tunis			
<i>Superficie</i>	163 610 km <sup>2</sup>			
<i>Frontières</i>	Algérie (965 km) Libye (459 km)			
<i>Urbanisation</i>	66,1% (2007)			
<i>Utilisation des sols</i>	17,0 % terres arables 13,1 % cultures permanentes 69,9 % autre (2005)			
<i>Etat-Membre de l'OIT</i>	Depuis 1956			
<i>Organisations régionales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque arabe pour le Développement économique en Afrique depuis 1974</li> <li>• Banque africaine de Développement depuis 1964</li> <li>• Fond arabe pour le Développement économique et social depuis 1968.</li> <li>• Fonds monétaire arabe depuis 1976</li> <li>• Union du Maghreb arabe depuis 1989</li> <li>• Union africaine depuis 1963</li> <li>• Banque islamique de Développement depuis 1974</li> <li>• Ligue des Etats arabes depuis 1958</li> <li>• Organisation de la Conférence islamique depuis 1969</li> <li>• Organisation des Pays arabes Exportateurs de Pétrole entre 1982 et 1986</li> </ul>			
Données économiques (2008)		Données sociales (2009)		
<i>PIB</i> (en millions de dollars É.U.)	39 415	<i>Population (en milliers)</i>	10 271,5	
<i>PIB par habitant (en \$É.U.)</i>	3 846	<i>Taux d'accroissement de la population</i>	1,0%	
<i>Taux de croissance réelle du PIB</i>	6,1%	<i>Densité de population</i> (habitants par km <sup>2</sup> )	63,8	
<i>1<sup>er</sup> secteur économique</i> (% du PIB)	Autres activités: 28%	<i>structure par groupe d'âge</i>	0-14 ans	22,7%
<i>2<sup>ème</sup> secteur économique</i> (% du PIB)	Extraction minière, services publics: 26%		15-64 ans	70,1%
<i>3<sup>ème</sup> secteur économique</i> (% du PIB)	Industrie: 18%		Plus de 65 ans	7,2%
<i>Taux d'inflation</i> (déflateur du PIB)	2,4%	<i>Taux de dépendance<sup>2</sup></i>	30,5%	
<i>Exportations</i> (\$É.U. et % du PIB)	54,0%	<i>Ratio hommes-femmes</i> (hommes/100 femmes)	101	
<i>Importations</i> (\$É.U. et % du PIB)	57,0%	<i>Espérance de vie à la naissance</i>	74 (2007)	

Faire des migrations un facteur de développement  
Une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest

<i>Dépenses de consommation finale des ménages</i>	63,0%	<i>Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</i> <sup>3</sup>	21 (2007)
<i>Dépense de consommation finale des administrations publiques</i>	14,0%	<i>Langues</i>	Arabe (officiel), français
<i>Taux de change (taux de base du FMI)</i>	1,2	<i>Classement de l'index de Développement Humain</i>	98 <sup>ème</sup>
<i>Recettes hors dons (en % du PIB)<sup>†</sup></i>	28,7%	<i>Pauvreté (% de la population vivant avec moins de 1,25\$ par jour)<sup>‡</sup></i>	2.6% (2000)
<i>Excédent/déficit de trésorerie (en % du PIB)</i>	3-3,2%	<i>Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 ans ou plus)</i>	78% (2007)
<i>Commerce de marchandises (en % du PIB)</i>	109,3%	<i>Niveau scolaire (taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire, net)<sup>§</sup></i>	<i>Primaire – hommes</i> 96% (2000-2007)
<i>Stock de la dette extérieure (en millions de \$US)</i>	20 231 (2007)		<i>Primaire – femmes</i> 97%
<i>Investissement direct étranger, Flux entrants nets (en millions de \$US)</i>	1 620 (2007)		<i>Secondaire – hommes</i> 61%
<i>Aide publique au développement (en millions de \$US)</i>	310 (2007)		<i>Secondaire – femmes</i> 68%
<b>Marché du travail (2008)</b>		<b>Migration</b>	
<i>Population active</i>	3 836 000	<i>Stock d'émigrants (en % de la population)</i>	623 221 (2005) (6,2%)
<i>Taux d'activité (hommes)<sup>6</sup></i>	71,0%	<i>Principaux pays de destination</i>	France, Libye, Allemagne, Israël, Arabie saoudite, Italie, Etats Unis, Suisse, Canada et Belgique
<i>Taux d'activité (femmes)</i>	26,1%		
<i>Taux d'emploi</i>	39,7%	<i>Taux d'émigration des diplômés du supérieur</i>	9,6% (2000)
<i>Taux d'emploi informel<sup>7</sup></i>	35,0% (2000s)		
<i>Taux d'emploi du secteur primaire</i>	18,3%	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger (en millions de \$É.U.)</i>	1 870 (2008)
<i>Taux de chômage</i>	14,1% (2007)	<i>Rapatriements de fonds de l'étranger (en % du PIB)</i>	4,7% (2008)
<i>Taux de chômage urbain</i>	–		

<i>Taux de chômage rural</i>		–	<i>Stock d'immigrants (% of population)</i>	37 858 (2005) (0,4%)
<i>Taux de chômage des jeunes (chômeurs de moins de 25 ans)</i>	<i>TOTAL</i>	15-19 ans: 34,1% (2007),  20-24 ans: 30,2% (2007)	<i>Réfugiés (en % des immigrants)</i>	0,2% (2005)
	<i>Hommes</i>	–	<i>Principaux pays d'origine</i>	Algérie, Maroc, France, Italie et Libye
	<i>Femmes</i>	–		

## NOTES:

1. Les *recettes* correspondent aux encaissements en espèce générés par les impôts et taxes, les contributions sociales et autres sources de revenu telles que les amendes, commissions, loyers et revenus du patrimoine ou tirés de la vente. Les dons sont aussi considérés comme des recettes, mais sont exclus dans le cas présent.
2. Le *taux de dépendance* correspond au rapport de la population dite dépendante (âgée de 0 à 14 ans et de plus de 65 ans) divisée par la population totale.
3. Le *taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans* est la probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.
4. La *pauvreté* est la proportion de la population vivant dans des foyers dont la consommation ou les revenus sont inférieurs à 1,25 dollars par jour.
5. Le *taux net de scolarisation* est le rapport entre le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire (ou secondaire) qui appartiennent au groupe d'âge correspondant officiellement à l'enseignement primaire (ou secondaire) et la population totale de ce groupe d'âge.
6. Le *taux d'activité des hommes et des femmes* correspond au rapport entre les hommes et femmes de la population active et les hommes et femmes de la population totale.
7. Cette définition de *l'emploi informel* est légèrement différente de celle de la convention de l'OIT, cf. tableau 1.6.

## Sélection de bases de données statistiques

---

### Générales

*Capitale, superficie, utilisation des sols et frontières:* The World Factbook, Central Intelligence Agency (<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook>) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Urbanisation:* Division de la Population des Nations Unies (DPNU) ([http://www.un.org/esa/population/publications/wup2007/2007\\_urban\\_rural\\_chart.xls](http://www.un.org/esa/population/publications/wup2007/2007_urban_rural_chart.xls)) [page consultée en janv. 2010].

*Etats Membres de l'OIT: Organisation internationale du Travail* (<http://www.ilo.org/ilolex/french/mstatesf.htm>) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Organisations régionales:* Présidence de la République Algérienne Démocratique et Populaire (<http://www.el-mouradia.dz/francais/algerie/algeriefr.htm>); Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (<http://www.badea.org>);

Banque Africaine de Développement (<http://www.afdb.org>); Fond Arabe pour le Développement Economique et Social (<http://www.arabfund.org>); Fond Monétaire Arabe (<http://www.amf.org.ae>); Union du Maghreb Arabe (<http://www.maghrebarabe.org/fr>);

Union Africaine (<http://www.africa-union.org>);

Banque Islamique de Développement (<http://www.isdb.org>);

Ligue des Etats Arabes (<http://www.arableagueonline.org>);

Organisation de la Conférence Islamique (<http://www.oic-oci.org>) et

Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (<http://www.oape-org.org>) [pages consultées le 19 janv. 2010]

### Données économiques

*PIB, secteurs, importations, exportations, taux de change, consommation et formation brute de capital:* Division de statistique des Nations Unies, Section des comptes nationaux (<http://unstats.un.org/unsd/snaama/SelectionCountry.asp>) [page consultée le 19 Jan. 2010].

*Taux d'inflation: Banque mondiale - Données et statistiques* (Key Development Data and Statistics) (<http://go.worldbank.org/4C55Z0H7Z0>) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Recettes hors dons, excédent/déficit de trésorerie, commerce de marchandises, stocks de la dette extérieure, Investissement direct étranger, Flux entrants nets et aide publique au développement:* Banque mondiale - Données et statistiques (Key Development Data and Statistics) (<http://go.worldbank.org/4C55Z0H7Z0>) [page consultée le 19 janv. 2010].

## Données sociales

*Population et données connexes: Division de statistiques des Nations Unies, section des indicateurs sociaux*

(<http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/socind/population.htm>) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Structure par groupe d'âge et taux de dépendance: Laborstat, Estimations et projections de la population active*

([http://laborsta.ilo.org/applv8/data/EAPEP/eapep\\_E.html](http://laborsta.ilo.org/applv8/data/EAPEP/eapep_E.html)) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Ratio hommes-femmes: Division de statistiques des Nations Unies, section des indicateurs sociaux*

(<http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/socind/population.htm>) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Espérance de vie à la naissance: UNICEF, statistiques et suivi*

(<http://www.unicef.org/infobycountry>) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans: UNICEF, statistiques et suivi*

(<http://www.unicef.org/infobycountry>) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Religions: World Factbook - Central Intelligence Agency*

(<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2147rank.html>) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Classement de l'index de Développement Humain: PNUD - Rapport mondial sur le développement humain 2009* ([http://hdr.undp.org/en/media/HDR\\_2009\\_EN\\_Complete.pdf](http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2009_EN_Complete.pdf)) [page consultée le 19 janv. 2010].

*Pauvreté: Banque mondiale - Povcalnet*

(<http://iresearch.worldbank.org/povcalnet>) année 2005 [page consultée le 19 janv. 2010].

*Taux d'alphabétisation: Programme des Nations Unies pour le développement - Rapport mondial sur le développement humain 2009*

([http://hdr.undp.org/en/media/HDR\\_2009\\_EN\\_Complete.pdf](http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2009_EN_Complete.pdf)) 1999-2007 [page consultée le 19 janv. 2010].

*Niveau d'éducation: UNICEF, statistiques et suivi*

(<http://www.unicef.org/infobycountry>) 2000-2007 [page consultée le 19 janv. 2010].

## Migration

*Stock d'émigrants, principaux pays de destination, taux d'émigration des diplômés du supérieur, Stock d'immigrants, réfugiés en % des immigrants, et principaux pays d'origine: Banque mondiale, Recueil des Statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds*

([www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances](http://www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances)) [page consultée le 5 février 2010]

*Envois de fonds de l'étranger*: Banque mondiale, Migration and Development Brief, 11 (<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MigrationAndDevelopmentBrief11.pdf>), 3 novembre 2009 [page consultée le 5 fév. 2010].



# Faire des migrations un facteur de développement: une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest

---

Le présent rapport montre comment, quand elles vont de pair avec des marchés du travail fonctionnels, les migrations de main-d'œuvre peuvent soutenir les perspectives de développement. Il se base sur les cas spécifiques de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Tunisie et aborde les questions suivantes:

- Dans quelle mesure la crise mondiale qui a débuté en 2008 affecte-t-elle les travailleurs migrants et leurs familles?
- Comment faire des rapatriements de fonds effectués par les migrants et de la migration de retour des facteurs de développement plus efficaces?
- Que peut-on faire pour réduire le risque de « fuite des cerveaux » découlant de l'émigration des migrants qualifiés, et dont les pays en développement profitent très peu?
- En mettant le travail décent au centre de l'agenda de l'aide au développement, est-il possible de trouver de meilleures synergies entre migration, emploi et développement?

Des informations plus complètes sur le projet  
sont disponibles à l'adresse

**[www.ilo.org/inst-migration](http://www.ilo.org/inst-migration)**